

A large, stylized number '4' in white, set against a bright yellow background. The '4' is composed of a thick white stroke. Inside the upper loop of the '4', there is a black rectangular area containing the text 'la BIBLIOTHÈQUE' in white.

la BIBLIOTHÈQUE

TOUTE LA CULTURE GÉNÉRALE

Éric Cobast

*Que
sais-je?*



Éric Cobast

TOUTE LA CULTURE GÉNÉRALE

*Que
sais-je?*

La BiBLioTHèQue

Chaque volume de « La Bibliothèque » rassemble plusieurs titres initialement parus dans la collection « Que sais-je ? ».

Fidèle à l'esprit encyclopédique qui a fait la réputation des synthèses de 128 pages, cette série donne du temps à la connaissance en vous offrant la possibilité d'approfondir ce que vous savez déjà ou ce que vous pensiez savoir.

Un point d'interrogation qui fait le point sur vos interrogations !

ISBN 978-2-13-081240-1

Les 100 mots de la culture générale, 3^e édition : 2017, avril

Les 100 dates de la culture générale, 2^e édition : 2017, mai

Les 100 lieux de la culture générale, 1^{re} édition : 2018, mai

Les 100 mythes de la culture générale, 2^e édition : 2016, février

© Que sais-je ? / Humensis, 2018

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Avant-propos

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, écrivant articles de presse et manuels scolaires sur le sujet, intervenant à la radio, je n'ai jamais cessé de devoir répondre à ceux qui me demandaient de façon plus ou moins ironique, et toujours insistante, de définir cet objet bien peu académique désigné par l'expression « culture générale ».

L'exercice me paraît toujours assez vain puisque, me situant toujours dans une perspective scolaire – celle de la préparation aux concours au programme desquels figurait un écrit de « culture générale » –, il suffit de se reporter au descriptif de l'épreuve publié dans les rapports des jurys. On y découvre alors que les intitulés peuvent considérablement varier – « culture et sciences humaines » pour les écoles de commerce, « questions contemporaines » pour les instituts d'études politiques ou encore « connaissance et compréhension de la société française contemporaine » pour l'École nationale de la magistrature – et que l'expression en elle-même n'est que très rarement retenue. Dans tous les cas cependant, l'épreuve consiste toujours en une dissertation, exercice devenu de plus en plus sélectif. On y évalue la capacité du candidat à comprendre un énoncé et à développer une argumentation.

Savoir lire et écrire, donc. La culture générale, c'est en effet d'abord dans la langue qu'on la puise, et c'est là qu'elle se constitue. Elle débute et croît en même temps que le goût des mots et le plaisir des textes. La démarche ensuite repose au fond sur une aptitude à savoir « mettre en

réseaux les savoirs », comme le formulait Michel Prigent, quand, dirigeant les Presses Universitaires de France, il décida d'intégrer cette « composante » hybride à leur catalogue.

En dehors de cette dimension très pratique, la « culture générale » relève aussi de l'univers du jeu de société, ou bien encore du jeu télévisé ; elle participe d'une représentation quantitative figée de la culture en général, et repose sur la mémorisation de « *data* » non traités. Des « connaissances » pour prétendre à une « reconnaissance » : c'est le retour de « la tête bien pleine », la défaite de « la tête bien faite ». Chercher à en circonscrire les territoires mène le plus souvent à des postures autoritaires, voire totalitaires au sens propre du terme. De fait, « générale » ne signifie pas « commune » ou bien « vague », ni « universelle » ou encore moins « totale ». Les contours de cette « culture générale » là me paraissent incertains, et ceux qui prétendent les dessiner, peu légitimes.

Entre la culture générale pour classes prépas et celle du *Trivial Pursuit*, que choisir ? Difficile, quand on ne fréquente ni les grandes écoles ni les plateaux de télévision !

Pourtant, nous ressentons tous ce besoin de lier entre elles les informations que nous apporte l'actualité, de les relier aussi au passé pour mieux lire le présent, un besoin que ce livre veut satisfaire, non par de lourds et longs développements aux prétentions d'exhaustivité et que rend vaines l'existence du Web, mais au moyen de nombreuses entrées pour de rapides développements.

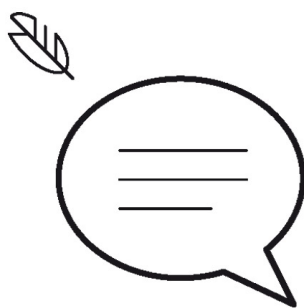
De fait, la brièveté est entrée dans nos existences encadrées souvent par l'urgence. D'autres rythmes de lecture se sont aussi imposés et de nouveaux lecteurs sont apparus, plus « pressés », plus impatients. La série « Les 100 mots... » de la collection « Que sais-je ? » impose par nature de se plier à cet exercice de concision et dispose à une lecture au hasard des pages que l'on feuillette. Il y avait là un dispositif permettant d'expérimenter cette lecture du général à travers le particulier. Car ce sera bien de cela qu'il va

s'agir : un élément particulier de la culture, un éclat, un fragment, conduit à une réflexion où se croisent volontiers plusieurs axes disciplinaires. C'est un mot, une date, un récit, un « point » précis grâce auquel on pourra tracer un horizon, ouvrir des perspectives, « donner à penser ». Le particulier « ponctuel » devient alors l'accès à une réflexion générale conduite par la raison, ce qui n'interdit pas – au contraire – une organisation thématique par chapitres clairement identifiés. Il n'est plus question d'accumuler des connaissances, mais plutôt de chercher le sens de tout ce qui s'exprime à travers la culture. Il n'y aura donc pas de discrimination à travers la diversité du réel. Sitôt qu'il y a artifice, une légitime requête de sens se formule d'emblée : Hegel expliquait que même un clou était susceptible de faire réfléchir, qu'il y avait de l'esprit dans ce clou offert à la raison pour le penser.

Tel est bien ce projet dont peut-être le titre de l'ouvrage *Toute la culture générale* ne rendrait pas vraiment compte... Au contraire : *Toute la culture générale*, ce n'est pas l'impossible accumulation de toutes les connaissances, mais la réunion de toutes les dimensions qui permettent d'aborder la culture : la sémantique (avec les mots), le temps (avec les dates), l'espace (avec les lieux) et la symbolique (avec les mythes). Un parcours du plus simple au plus abstrait, horizontal et vertical. Des index en fin d'ouvrage aident à la recherche et orientent le lecteur parmi toutes les entrées proposées. Ces dernières sont avant tout l'expression d'une liberté qui appelle d'autres libertés, sur le mode de l'incitation et du plaisir à partager.

PREMIÈRE PARTIE

LES MOTS



CHAPITRE PREMIER

Les mots de la tradition

Amitié

Le mot dit une manière d'attachement que le philosophe Aristote s'efforce de cerner aux livres VIII et IX de l'*Éthique à Nicomaque* (IV^e siècle avant Jésus-Christ). Peut-on être l'ami de son fils ? De son épouse ? N'abuse-t-on pas du langage quand on l'affirme ? La nécessité d'une définition précise de l'amitié vient de l'emploi très large du mot *philia*. L'acception qui recouvre toutes les sortes d'attachement a le double mérite d'inscrire l'amitié dans une origine et un besoin, en même temps que d'obliger à circonscrire cet attachement très particulier que nous nommons amitié. Au sens large, on voit dans l'amitié l'ensemble des liens sociaux fondés sur la nécessité de vivre ensemble. L'amitié est donc naturelle. De fait, l'homme ne peut se suffire à lui seul. L'amitié participe d'une sociabilité naturelle. L'amitié *est ce qu'il y a de plus nécessaire pour vivre*. C'est à partir de là que peut se déplier la typologie des amitiés : par quoi les hommes s'attachent-ils les uns aux autres ? Par intérêt, par plaisir et « gratuitement ». La cause finale de l'amitié autorise son identification. Il s'agit bien d'éviter la confusion. Tout d'abord entre l'amour et l'amitié. Leur ressemblance peut conduire en effet à considérer la reconnaissance de l'ami comme fondamentalement

problématique. La difficulté, dans le monde antique, est d'école : Platon avant Aristote l'aura formulé dans *Lysis ou De l'amitié*. La question sera tranchée par le Stagirite : l'amour est une passion quand l'amitié est une disposition, dans l'amour c'est la quête du plaisir qui domine alors que l'amitié est fondée sur la recherche partagée de la vertu, enfin c'est la complémentarité qui est requise dans l'amour et non la communion spirituelle. De fait, les amis se ressemblent et s'assemblent en toute égalité, ce qui évidemment exclut l'amitié entre époux, entre parents et enfants. Mais l'amitié peut-elle être aussi une vertu politique ?

L'amitié, semble aussi constituer le lien de Cités et les législateurs paraissent y attacher un plus grand prix qu'à la justice même : en effet, la concorde, qui paraît bien être un sentiment voisin de l'amitié, est ce que recherchent avant tout les législateurs, alors que l'esprit de faction qui est son ennemie, est ce qu'ils pourchassent avec le plus d'énergie.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre VIII

L'amitié en effet, peut apparaître comme le moyen de modéliser le lien social. De fait dans la Cité démocratique, les concitoyens se pensent comme des *isoï* – des égaux – et des *homoï* – des semblables. La concorde qui désigne le fait de posséder un même cœur, d'avoir les mêmes sentiments, est dès lors la conséquence de l'amitié, elle autorise l'accès à cette *politéia*, forme saine de la démocratie, fondée sur l'unanimité des citoyens.

Autorité

On connaît la remarque désormais fameuse de Hannah Arendt : « S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la

contrainte par force et à la persuasion par argument » (*La Crise de la culture*).

L'autorité apparaît d'emblée comme un mode économique de l'exercice du pouvoir : il n'est pas nécessaire d'avoir raison, ni de détenir une supériorité physique pour en bénéficier. L'autorité est un pouvoir d'influence majeur qui ne dépend que du consentement des dominés à s'y plier. Il y a là quelque chose de fondamentalement inexplicable, sinon d'irrationnel. C'est bien ce à quoi renvoie d'ailleurs l'étymologie, le sanskrit *otas* désigne en effet « la force des dieux ». L'autorité repose donc sur le prestige, le respect, bref la reconnaissance. « L'autorité, explique Myriam Revault d'Allonnes, engage, non pas l'obéissance, mais la reconnaissance. »

Dès lors, l'autorité livre totalement à ceux qui en bénéficient les autres qui la leur concèdent : ce pouvoir est absolu, voilà pourquoi les anarchistes exècrent l'autorité qu'ils combattent plus radicalement encore qu'ils ne combattent l'ordre. « Nous détestons de tout cœur, écrit Bakounine, le principe de l'autorité ainsi que toutes les manifestations possibles de ce principe divin et antihumain. » Mais les hommes ne recherchent-ils pas l'autorité ? La question est-elle moins politique qu'anthropologique ? Stanley Milgram constate, à la suite d'une expérience entreprise à l'université Yale en 1974 que les individus non seulement consentent à se « soumettre » à l'autorité mais sont prêts aux pires actes pourvu qu'ils soient « couverts » par cette autorité (65 % des sujets testés par Milgram étaient prêts à administrer une décharge de 450 volts à un semblable sous la responsabilité d'une figure de l'autorité, in *La Soumission à l'autorité*, 1974).

Mais l'autorité n'est pas la seule forme que peut revêtir le pouvoir. De fait, poser la question de l'autorité, c'est évidemment poser la question du pouvoir. Le verbe substantivé « pouvoir » conserve toujours sa valeur initiale d'auxiliaire – « je peux *faire* quelque chose » –, c'est dire que le

rapport à l'action s'y trouve toujours transcendé en même temps qu'il demeure dans le vague d'une « capacité de ». Hannah Arendt propose une typologie des pouvoirs en fonction de l'effet produit par cette capacité.

Si l'effet relève d'une connaissance des lois de la nature, on parlera dès lors de *domination*. D'une manière ou d'une autre la domination est toujours affaire de technique. Cela peut s'acquérir.

Quand il s'agit du pouvoir d'une force qui contrarie la spontanéité de la nature, on parlera de *violence*. Et quand il s'agit de faire plier une volonté adverse, il s'agira de *contrainte*.

Si la contrainte s'applique à un groupe, une collectivité, on dira qu'il s'agit d'une *oppression*.

Enfin, sans recours à la force mais fondé sur le seul respect, ce pouvoir devient *autorité*.

On l'aura mieux perçu grâce aux comparaisons que permet cette typologie, l'autorité n'est pas sans soulever un certain nombre de questions spécifiques :

« Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence », explique ainsi Hannah Arendt dans *La Crise de la culture*, « Qu'est-ce que l'autorité ? » (1968). « Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. »

Bonheur

Quel est de tous les biens réalisables celui qui est le Bien suprême ? Sur son nom, en tout cas, la plupart des hommes sont pratiquement d'accord : c'est le bonheur, au dire de la foule aussi bien que des gens cultivés.

Aristote

La recherche du bonheur n'est pas une invention de la modernité, tant s'en faut... C'est elle qui donne aux sagesses de l'Antiquité leur finalité : les unes le trouvent dans l'ataraxie, l'absence de troubles, les autres dans l'apathie, l'absence de souffrances, d'autres enfin dans l'aphasie, l'absence de jugement, la suspension de la parole. Ce bonheur est donc individuel et défini négativement : il s'accomplit en fait dans la privation et se laisse au demeurant interpréter comme une réponse historique à l'échec de la politique pour réaliser un bonheur collectif et donner à la Cité la vie heureuse promise par Aristote. « Pour vivre heureux, vivons cachés », énonce Florian, neveu de Voltaire auprès de qui « cultiver son jardin » a valeur d'injonction.

La formule de Saint-Just, très fréquemment citée, n'est donc pas une provocation – « Le bonheur est une idée neuve en Europe ! » : elle exprime cette volonté de renouer avec une approche politique du bonheur. C'est désormais l'affaire de tous, le droit de chacun et non plus le privilège de quelques-uns.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1791 le stipule dès les premiers mots du premier article : « Le but de la société est le bonheur commun. » Et si le bonheur est désormais un droit, il est en passe désormais de devenir, dans nos sociétés contemporaines, un devoir, selon Pascal Bruckner :

Par devoir de bonheur, j'entends donc cette idéologie propre à la deuxième moitié du ^{xx}^e siècle et qui pousse à tout évaluer sous l'angle du plaisir et du désagrément, cette assignation à l'euphorie qui rejette dans la honte ou le malaise ceux qui n'y souscrivent pas.

Une vaste stratégie à laquelle vise l'ensemble des acteurs de la société s'efforce d'« euphémiser » la réalité et cela d'autant plus que celle-ci se révèle être de plus en plus sombre : la psychanalyse a montré que la Civilisation nous voue au malheur et l'évolution de nos mœurs nous expose à des risques toujours plus grands, toujours plus nombreux.

L'Euphorie perpétuelle, 2000

Sauf que, à l'évidence, ce bonheur auquel nous sommes « condamnés », nous ne savons toujours pas vraiment l'identifier. La plupart des modernes croient l'avoir trouvé dans le confort et le plaisir. Mais ce qui est matériel est périssable, or le bonheur se prétend durable... Aujourd'hui, « le bonheur est dans le pré », c'est celui que procure aussi « la première gorgée de bière » (Philippe Delerm, 1997), bref c'est le bonheur modeste qui réclame certes la réalisation de soi mais qui a pris acte également de la pénurie, tout ce que l'on semble attendre désormais, c'est de « s'éclater », de ne pas « se prendre la tête », « d'être vrai ».

Citoyenneté

À l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de Peuple, et s'appellent en particulier citoyens.

Du contrat social (1762) de Rousseau jette ainsi les bases de ce que nous nommons aujourd'hui la citoyenneté, véritable idéal politique qui repose en fin de compte sur trois aspects. Il s'agit d'abord d'un statut juridique, lequel confère des droits civils, politiques et sociaux. Mais la notion de citoyenneté implique aussi une attention portée aux affaires publiques, un souci d'information et un désir de participation. C'est une éthique. Enfin, c'est aussi une morale puisque la « citoyenneté » implique évidemment un ensemble de qualités, de vertus qui font le « bon citoyen ».

La citoyenneté est d'abord un statut qui se caractérise par des droits et des devoirs liés à la participation à la vie de la Cité. La citoyenneté en particulier s'exerce au cours des différents processus de décision qui engagent l'existence collective mais aussi dans la défense armée de la Cité. Elle suppose à la fois la jouissance de la liberté et l'assurance d'une égalité entre les « concitoyens ». Mais c'est aussi – on insiste moins sur ce point –, une attention, un intérêt pour les affaires de la Cité. Lorsqu'on évoque en effet la crise de la citoyenneté, on s'en tient en effet, le plus souvent à un déficit de participation électorale alors qu'il faudrait sans doute s'interroger aussi sur le degré de « politisation » des citoyens, c'est-à-dire leur niveau de familiarité avec les débats publics.

Commencement

Le commencement est problématique : rien de plus délicat pour l'écrivain que cette première phrase, l'*incipit*, toujours critique, passage du néant à quelque chose. Par où commencer ? Comment commencer ? Qu'y a-t-il avant le commencement de l'action ?

Le premier mot de la Genèse qui dit le « commencement », *berechit*, débute par un *beth*, la deuxième lettre de l'alphabet, manière de rappeler qu'avant le début, ce qui s'y trouve relève bien du surnaturel. Le

commencement est mystérieux, adossé à l'infini comme l'*incipit* d'un texte s'appuie sur le silence et la page blanche. Or le grec *archein* donne « commencer » mais aussi « commander » ; « archaïque » exprime ainsi l'appartenance au temps du commencement, quant aux « archontes », ce sont des dirigeants dans le monde grec. On l'aura compris, le prestige de l'origine et celui de l'ancienneté donnent légitimité à commander. On parle ainsi de la « puissance des commencements ».

Contemplation

Action de considérer attentivement. Le mot dérive du latin *templum* qui lui-même vient du grec *temein*, « couper », « séparer ». Le temple est bien un lieu « à part », « séparé » du monde des activités ordinaires ; un lieu où l'existence est plus engagée qu'ailleurs, où les actions des hommes sont possiblement lourdes de conséquences. Bref, la contemplation suppose que l'on sépare bien un objet de son environnement, pour lui prêter la plus grande attention. De ce point de vue, contempler, ce n'est pas simplement regarder.

La vie contemplative est ainsi une vie séparée de l'action, consacrée à des objets spécifiquement « intellectuels » ou « spirituels ». Hannah Arendt oppose ainsi la vie active des modernes à la vie contemplative des Anciens. La première a pour ambition de transformer la nature pour lui donner un usage, une fonction, la seconde ne vise qu'à la connaître et à la comprendre. Mais ces deux modes du vivre s'opposent-ils vraiment ? Est-ce qu'ils ne se complètent pas comme se complètent nécessairement pratique et théorie ?

Domination

La domination est une affaire « domestique » ! La parenté des deux mots n'éclaire pas seulement une proximité provocante, elle rappelle simplement que le monde ancien sépare l'espace de vie publique de l'espace de vie privée, que la séparation est nette, que la relation de domination unit le maître de maison – *dominus* – à ceux qui vivant dans sa maison dépendent matériellement, par ce simple fait, de sa volonté. C'est le maître et l'esclave, à Rome, c'est le maître et le valet dans la comédie du xvii^e siècle... Dominer la nature, ce sera bien, par conséquent en faire sa maison. Comment s'exerce cette domination ? Sur quoi est-elle fondée ? Quel type de lien humain tresse-t-elle ? Telles sont les questions que semble en premier lieu poser l'action de dominer. Pourtant là n'est peut-être pas l'essentiel, le plus déterminant. Mais pour répondre rapidement aux interrogations qui viennent d'être formulées, il faut simplement rappeler que la domination se manifeste dans la subordination d'une volonté à l'autre. Le maître dispose « des moyens » d'imposer sa volonté : contrainte par force, idéologie, etc. C'est ce qui lie la domination à l'ordre de la technique. Mais dès lors que le dominé effectue – quel que soit le degré de contrainte – une tâche nécessaire au dominant, la dépendance devient interdépendance et la relation devient « dialectique ».

La relation entre maître et esclave exprime ainsi une réelle intimité, assurément elle relève de la vie privée. D'où le véritable étonnement que suscite la domination. Peu importe en effet que dans un mouvement assez artificiel et rassurant « l'esclave devienne le maître du maître » ou bien que, transformant la nature sous les ordres du maître, il ne finisse par « s'y retrouver », laissant l'autre seul et absent (car le maître finit toujours, suggère avec intuition Mallarmé, par quitter le salon vide). Non, ce qui surprend, c'est que la domination ait débordé sur l'espace public. Comment la relation domestique qui attache fidèlement le maître à son valet a-t-elle pu devenir « politique » ? Comment Figaro en vient-il à « tuer la noblesse », comme le dit Danton ? C'est bien là l'une des caractéristiques

du passage de la tradition à la modernité : cette porosité des espaces de vie, la vie privée se répand dans la vie publique et celle-ci s'insinue dans celle-là.

Don

Ce qui a été reçu, n'a pas à être remboursé. Ainsi le don grippe-t-il la belle mécanique de l'échange, l'individu n'a plus le pouvoir de rendre l'équivalent de ce qu'il doit, la dette, le manque ne seront donc pas une expérience fugace, ils inscrivent l'indigence dans l'être. Marcel Mauss, il y a plus d'un siècle, a le premier cerné le caractère redoutable du don, véritable instrument de domination, comme le montre le potlatch des Indiens du nord-ouest américain.

De fait, l'incapacité à rendre provoque une incapacité à l'indépendance. Mais dans le même temps, alors que l'échange ne fonde rien – « Quand on est quitte, on se quitte » – le don en revanche entretient le lien... Ce sont les cadeaux qui entretiennent l'amitié, explique Aristote. Mais le don relie aussi au passé – je suis redevable à l'égard de personnes disparues et que je n'ai pas connues –, comme il relie au divin. En bref le don fonde le sentiment de la communauté.

On l'aura bien compris, le don s'oppose en tout point à l'échange mais l'un et l'autre soulignent des défaillances proprement humaines. Les animaux n'échangent pas leurs proies, rappelle en effet Adam Smith dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776). De fait, si l'échange répond bien à un besoin – au contraire du don –, ce besoin est néanmoins proprement humain.

Ce que l'échange révèle, c'est à la fois une incomplétude et une absence de capacité à s'autosuffire. Il indique la nécessité de l'autre, il est à la

naissance même du fait social. On pourrait même dire que les échanges sont le fondement de la relation sociale.

Si le dictionnaire définit l'échange comme un changement d'une personne ou d'une chose contre une autre, un changement réciproque de choses entre deux personnes qui y consentent librement toutes les deux, ou encore un envoi réciproque, il lie échanges commerciaux, échanges intellectuels, échanges épistolaires et donne l'occasion d'envisager une véritable « idéologie de l'échange » où s'affirment le goût du changement, celui de la mobilité comme celui enfin de la circulation.

Mais que fait-on vraiment lorsqu'on échange ?

Ce que vise en réalité l'échange, c'est un équilibre : ce que je possède de trop manque à quelqu'un d'autre qui détient quant à lui ce qui me fait défaut. L'échange transmet des réalités d'un possesseur à l'autre pour établir un équilibre. Dès lors, après un échange satisfaisant, on est quitte... et si on est quitte, on se quitte... À l'origine du fait social, l'échange est-il toutefois fondateur ? Ne trahit-il pas seulement une défaillance anthropologique, plutôt qu'il n'institue la société ?

Empire

L'empire se distingue grâce à deux caractéristiques : il naît toujours d'une contrainte militaire. Conformément à son étymologie – l'*imperium*, c'est la puissance de commandement du général romain –, l'empire est une conquête par la force armée. Il n'y a guère d'empire qui ne se soit constitué dans la guerre. L'expansion territoriale – d'où le mot « impérialisme » – est une véritable nécessité de la victoire puisqu'elle permet de la financer grâce à l'extraction d'un tribut. Dans le même temps, le centre finit par traiter les peuples conquis comme des citoyens ordinaires, et les citoyens ordinaires comme des peuples conquis. Ainsi, le centre échange-t-il avec sa périphérie

de la richesse matérielle contre des droits ou des acquis culturels (en 212 apr. J.-C., Caracalla par un édit étend la citoyenneté romaine à tous les sujets de l'empire ; la France de la fin du XIX^e monnaie une éducation, une ébauche de service public et d'administration contre des matières premières, etc.).

L'empire se fissure lorsqu'il n'a plus le pouvoir militaire et économique de la contrainte et que l'universalisme idéologique dont il fait commerce décline.

Fondation

Fonder, c'est faire le premier établissement d'une chose. On établit alors les fondements d'une construction. La fondation est donc une action très spécifique. On pourrait même y voir l'action par excellence, puisant aux sources mystérieuses de l'origine. La capacité de fonder donne celle de commander et dote celui qui en a l'usage du prestige indispensable à qui vise les bénéfices de l'autorité.

Guerre

Le mot très significativement appartient à la langue des envahisseurs germaniques, c'est un mot de guerrier qui s'impose au *bellum* latin que l'on retrouve toutefois encore dans des termes plus savants du type « belliqueux » ou « belligérants ». Le haut gothique *gwerra* donne ainsi *war*, *wehr*, *guerre*... En la matière, les Européens parlent bien la même langue... Mais l'idée de la guerre est évidemment bien antérieure.

On trouve ainsi en grec un certain nombre de distinctions utiles. De fait, le grec emploie trois termes pour dire le combat : *polemos*, *agôn*, *stasis*. *Polemos* – que l’on retrouve dans « polémique » et qui rappelle le sens fort de ce mot – signifie la lutte violente. Il s’oppose à l’*agôn* – « antagonisme », « protagoniste », etc. – employé pour dire exclusivement la rivalité, la discorde qui ne concerne que deux individus. Ainsi, *polemos* implique un affrontement collectif alors qu’*agôn* exprime le combat singulier. Enfin *polemos* se distingue également de *stasis* en ce que ce dernier terme désigne « la guerre civile ». Le combat contre le barbare, l’étranger est encouragé (*polemos*) alors que le combat contre le semblable est condamné (*stasis*) : voilà toute la différence entre les guerres médiques, fédératrices, facteurs d’union entre les cités grecques, et la guerre du Péloponnèse qui annonce la fin du monde grec.

Cette distinction entre la « bonne guerre », contre l’Autre, et la « mauvaise guerre » est-elle opérante en dehors de la pensée grecque ? Elle repose en effet sur une conception très particulière qui identifie le semblable à l’homme et repousse l’Autre en dehors de la sphère de l’humanité – « Les barbares n’ont d’homme que les pieds », écrivait Aristote.

En outre, comment rendrait-elle compte des guerres d’indépendance qui se découvrent dans le passage de *stasis* à *polemos* ? À quel moment le rebelle devient-il un ennemi ? La question se pose d’autant plus qu’aux yeux des Modernes, la guerre se pense plus efficacement sur le mode de la manifestation extrême de l’hostilité. Le terme même d’hostilité pourrait faire craindre la redondance puisque *hostis*, en latin, c’est précisément l’« ennemi ». Mais le mot trouve son sens dans ce qui l’oppose à *inimicus* : *hostis* désigne l’ennemi public alors qu’*inimicus* demeure pertinent circonscrit à la seule dimension privée de l’existence.

Guerre juste/sainte

La guerre est juste pour tous ceux à qui elle est nécessaire.

La formule de Machiavel indique non sans réalisme que le droit et la justice se plient aux exigences politiques. Pourtant la question de la « guerre juste » est posée dès le début de l'ère chrétienne. De fait, si selon Mathieu « ceux qui prennent l'épée périront par l'épée », il faut parfois s'efforcer de concilier le précepte de la non-violence à la nécessité de se défendre. C'est par exemple la situation dans laquelle se trouve saint Augustin, évêque d'Hippone assiégée par les Vandales.

Sont justifiées les guerres qui réparent ou vengent les injustices, qui ramènent l'ordre et la concorde entre les hommes. Pour être clair, c'est la méchanceté de l'adversaire qui contraint le sage ou le pieux à la guerre juste. La guerre juste telle que le définit le *jus ad bellum*, le « droit à la guerre » sera toujours une guerre défensive, jusqu'à faire de la prévention le moyen de défense le plus sûr.

Habitude

L'habitude est une forme inférieure de l'action, elle se donne sur le mode de la routine, d'un mécanisme qui échappe à toute volonté. C'est en quelque sorte, dit Cicéron, une seconde nature, *consuetudine quasi alteram naturam*. Une habitude en effet, c'est bien quelque chose que l'on « a » – du latin *habere* – non pas quelque chose que l'on fait. À y regarder de près, ce n'est même plus une action, ne dit-on pas qu'on la « contracte » ? Elle se révèle

être une forme de passivité. Changement d'échelle : l'habitude qui est individuelle devient « coutume » lorsqu'elle est collective. Dans les deux cas, il s'agit d'une « couverture », une façon de disparaître dans le confort d'un vêtement, qu'il soit « habit » ou bien « costume ». Voilà pourquoi l'habitude ne pourrait être que mauvaise, voire dangereuse quand elle passe à la coutume. La Boétie y voit, par exemple, la cause de la « servitude volontaire » : « Mais certes la coutume, qui a en toutes choses grand pouvoir sur nous, n'a en aucun endroit si grande vertu qu'en ceci, de nous enseigner à servir, et comme l'on dit de Mithridate qui se fit ordinaire à boire le poison, pour nous apprendre à avaler et ne trouver point amer le venin de la servitude » (*Discours de la servitude volontaire*, 1548).

Hasard

Ce sont les Anciens qui croient au hasard. Aristote y voit la combinaison d'une spontanéité qui manque sa finalité naturelle, le hasard n'est pas une nécessité mais pour les Grecs un échec d'où surgissent des monstres. Les Modernes s'en prennent plutôt aux défaillances humaines. Par hasard, dit Cournot, il faut entendre une absence d'intention combinatrice (fin) et une absence d'antécédent déterminant (cause) : « Combinaison ou rencontre de phénomènes qui appartiennent à des séries indépendantes dans l'ordre de la causalité. » C'est dire que le hasard au fond n'en est pas un. Ce que nous imputons au hasard relève en réalité de notre impuissance à déterminer la causalité qui travaille l'événement en question.

Héros

À mi-distance entre les hommes et les dieux, le héros offre aussi à ceux qui l'admirent la possibilité d'une identification. Il est proche des dieux mais à portée des hommes : le héros peut être et doit être un véritable exemple. Il incarne ainsi les valeurs du groupe et se révèle être le principe même d'une dynamique sociale. Ce que recherche le héros, c'est l'occasion de faire voir son excellence, son *aristeia*, par le moyen d'une action qui lui apportera la gloire, *kléos*, et lui ouvrira l'accès de la « mémoire collective » (grâce, par exemple, à l'épopée qui rapporte ses hauts faits).

Le héros met donc en scène son action, celle-ci doit être effectivement spectaculaire, ce qui suppose spectateurs et spectacle. Il faut en effet des « témoins » à ses prouesses mais aussi un « théâtre », le champ de bataille fait assez bien l'affaire.

Y a-t-il encore des héros pour notre temps ? Il faudrait pour cela repérer des « modèles », des personnages qui par leurs actes incarnent les valeurs d'aujourd'hui, ce qui supposerait que puisse encore se réaliser l'unité d'un monde d'individus.

Mythe

Le mythe est censé exprimer la vérité absolue, parce qu'il raconte une histoire sacrée, c'est-à-dire une révolution transhumaine qui a lieu à l'aube du Grand Temps, dans le temps sacré des commencements. Étant sacré et réel, ce mythe devient exemplaire et par conséquent répétable, car il sert de modèle et conjointement de justification à tous les actes humains.

Telle est la définition anthropologique du mythe que donne Mircea Eliade dans *Mythe, rêve et mystère* (1957). Ce récit fabuleux des origines a donc

pour fonction dans les sociétés primitives de donner un sens stable aux réalités du monde et d'abolir dans un même mouvement le temps, ou plutôt de lui imposer une cyclicité réconfortante. Sur cette définition se greffe assez logiquement celle des sémiologues, qui – à l'instar de Roland Barthes – dénoncent dans le mythe un discours destiné à « naturaliser » ce qui est historique, à tromper sur la réalité humaine qui n'a pas nécessairement l'évidence de la nature et de la permanence. Si les Anciens croient vraiment à leurs mythes et si – jusqu'à un certain point ! – leurs sociétés sont sans histoire, les modernes, en revanche, se servent des mythes pour faire oublier l'histoire.

Paix

Le mot lui-même est, de par son étymologie, intéressant.

Soit il dérive du latin *pangere*, « fixer », ce qui suppose une instabilité initiale, un chaos que la Paix devrait transformer en harmonie. Partant, elle serait seconde et artificielle. Soit, il s'agit d'une interjection grecque qui signifierait « Silence ! », ce qui présupposerait un brouhaha initial. Bref la paix n'est pas donnée !

L'intérêt de l'approche de Kant dans le *Projet de paix perpétuelle* (1795) réside dans l'idée que la question du règlement de la paix doit être posée moins au politique qu'au juriste. C'est que les politiques n'ont jamais été capables de « faire » la paix ; au mieux, explique le philosophe allemand n'ont-ils établi que des armistices ! Voilà pourquoi la paix et la guerre relèvent bien du droit, et pour commencer du droit constitutionnel. La paix ne saurait être, en effet, que l'affaire des républiques : « Lorsque se pose la question de savoir si la guerre aura lieu ou non, cela ne peut être décidé que par le suffrage des citoyens : il n'y a rien de plus naturel qu'ayant à décréter

contre eux-mêmes toutes les calamités de la guerre, ils hésitent beaucoup à s'engager dans un jeu si périlleux... »

Passion

Véritable antonyme de l'action, la passion est totalement discréditée dans le monde ancien. C'est que le mot dérive du *pathos* des Grecs qui signifie souffrance, dans le double sens de douleur et de passivité. De fait, le mot évolue dans deux directions, la première, psychologique : affection de l'âme (de quelle manière le sensible affecte le sujet sensible). La seconde qui donnera pâtir, subir. Le premier sens est véritablement le plus intéressant : il y a une forme de l'action logée dans la passion. En effet, la manière dont le sujet passionné est « affecté » le conduit à un certain type de comportement. Ce sont les modernes qui le discerneront, avec Descartes notamment, qui voit en l'admiration la première de toutes les passions. De fait, le sujet admiratif est dans un premier temps frappé par son objet (*mirari*) puis il est guidé vers lui (*ad*). L'admiration est motrice, elle met en branle toutes les autres passions en ce qu'elle est le principe même du désir de connaître.

Religion

La religion est une « administration » du sacré dans les deux acceptions du mot « administration ». D'une part, elle organise, elle règle le culte, elle forme les prêtres, etc. D'autre part, elle diffuse, elle propage, elle distribue. Il n'est donc pas nécessaire de « croire » pour s'inscrire dans un cadre religieux. César, pourtant *pontifex maximus*, était-il pieux ?

Ceci posé, on peut être conduit à distinguer la secte de la religion. S'agit-il en effet d'une simple question d'échelle ? D'une question d'influence ? Faut-il voir – non sans une certaine vulgarité – dans la religion la réussite d'une secte ? Il est d'usage de distinguer l'une de l'autre par le moyen du clergé. De fait, une religion, c'est une hiérarchie, un ordre dans lequel les personnalités se fondent. Les prêtres exercent dans l'anonymat de leur fonction. C'est vraiment une « administration », ne dit-on pas d'eux qu'ils sont les « ministres » du culte ? En revanche, la secte est structurée simplement sur la relation directe et personnelle du « gourou », du chef charismatique et de ses fidèles.

Sacré

L'homme religieux est avant tout celui pour lequel existent deux milieux complémentaires : l'un où il peut agir sans angoisse ni tremblement, mais où son action n'engage que sa personne superficielle, l'autre où un sentiment de dépendance intime retient, contient, dirige chacun de ses élans et où il se voit compromis sans réserve.

Roger Caillois, *L'Homme et le Sacré*, 1963

Pas de sacré donc sans son envers, le profane. Dans le monde ancien quand la distinction des deux ne tient pas, c'est que le sacré est allé investir le profane, il l'a sacralisé : Zeus se glisse dans le lit d'Alcmène, il se confond dans un chêne, il pleure la mort de son fils Sarpédon en déclenchant une pluie sanglante. En revanche, les modernes organisent l'incursion inverse : ils profanent ce qui est sacré, mais surtout leur raison ne semble plus accepter de laisser à la croyance et au sentiment (sur lesquels repose le sacré) le moindre espace. C'est le désenchantement du monde.

Tradition

« La disparition de la tradition dans le monde moderne n'implique pas du tout un oubli du passé », prévient Hannah Arendt. De fait, la tradition se définit d'abord comme une transmission. Dire que la tradition recule, c'est dire seulement que le passé ne passe plus, ou bien qu'il passe difficilement dans le présent. Pourquoi un tel changement ?

De fait, il est d'importance puisqu'il affecte à peu près tous les champs de l'existence. Les sociétés traditionnelles en effet transmettent un ordre immuable venu de la nature ou bien des dieux, elles s'inscrivent dans la répétition indiscutable des mêmes actions et des mêmes célébrations que rapportent les mythes, elles n'ont donc pas besoin de mémoire, encore moins d'histoire, la raison et l'individu n'y sont pas des valeurs. Ces sociétés sont holistes, le tout vaut mieux qu'aucune de ses parties ; leur développement technique ne menace en rien de désenchanter le monde, ni d'altérer la nature.

Pourquoi un tel changement ? La question vaut d'être répétée. Pourquoi la tradition a-t-elle soudain perdu prestige et crédit ? Quel événement a-t-il entraîné une remise en cause si radicale ? À quelle occasion l'autorité de la tradition s'est-elle effondrée ? Évoquer le travail de l'humanisme de la Renaissance ne paraît pas juste. Certes, on y dit que l'homme est valeur, qu'il est ce géant assoiffé de connaissances avec lequel s'amuse Rabelais, ou cet homme de cour raffiné qu'évoquent Pic de La Mirandole ou Gracián. Mais ce discours n'est pas neuf, il est « re-naissant » précisément. L'effondrement de la tradition est brusque, il intervient en Europe au début du XVII^e siècle, au cours de ce moment unique qui voit s'émanciper Rodrigue et, la même année, s'imposer la pensée comme mode d'accès à la vérité. La tradition a sombré avec le désaveu de l'évidence : soudain, je sais que je n'y vois plus rien, que ce soleil qui évidemment traverse le ciel d'est en ouest est immobile, que la Terre « traditionnellement » stable et

centrale n'est qu'un satellite en mouvement continu, que par conséquent désormais tout devient relatif, que ce discours enfin qui fixait un ordre pérenne aux choses, ce discours de la tradition, est un mensonge.

Violence

Contrairement à la force qui suppose maîtrise et contrôle, la violence est toujours dérèglement. Elle est « nature » quand la force est « culture ». De fait, on parle volontiers de « la violence d'un ouragan » mais de la « force d'une argumentation ». À cette idée s'ajoute celle d'effraction, de transgression, comme l'indique la racine « viol ». Mais la violence relève aussi d'un « sentiment de violence » qui vient donner au phénomène une dimension relative. Aujourd'hui dans notre souci de contenir toujours plus efficacement la violence de la nature loin des enceintes de notre civilisation, nous finissons par être sensibles à des « violences minuscules » mais vécues avec autant d'intensité que les plus destructrices. Qu'on les nomme « incivilités » pour continuer de les minimiser, elles n'en sont pas moins l'occasion de souffrances et d'agressions.

CHAPITRE II

Les mots de la modernité

Action

À bien des égards, il est difficile de définir le mot qui inspire entre tous la modernité, l'action : celle-ci disparaît en effet dans sa réalisation, elle se donne alors d'abord comme passage, mouvement, transformation. Quelque chose se passe, lorsqu'on est dans l'action mais aussi quelque chose passe et ne demeure pas. Penser l'action, c'est donc fixer ce qui bouge, tenter de retenir ce qui échappe. Cette dynamique de l'action est clairement inscrite par le suffixe *-tion* dans la morphologie du mot. Il peut être ainsi commode de passer par la confrontation du terme avec des mots de sens voisins ou bien formés sur la même racine, ou encore des antonymes auxquels l'usage fixe une acception déterminée.

On commencera ainsi par distinguer l'acte de l'action. L'acte est singulier. C'est une intervention volontaire sur la réalité mais elle est limitée à elle-même, alors que l'action est un enchaînement, un processus. L'acte est toujours fini, il constitue même au théâtre une partie achevée de la pièce, un élément clos sur lui-même, il a sa propre unité, sa fonction spécifique (« acte d'exposition », etc.). L'acte accède à une forme de « perfection » que ne connaît donc jamais l'action. Le participe passé,

actum, donne à l'acte le sens du fait accompli. Cet accomplissement oriente le sens du mot dans la direction de ce qui est concret, de l'action sous l'aspect du révolu et partant du tangible.

Si l'acte est donc toujours concret, en revanche l'action conserve une acception abstraite : de fait, on dit « un homme d'action » et non « un homme d'acte » parce qu'on détermine une nature, un caractère. De fait juger un homme sur son action, ce n'est pas juger un homme sur ses actes. Le premier jugement prend en compte une existence, des intentions, le second ne retient que les faits.

À l'action il est aussi possible de confronter l'activité. Cette dernière est une modalité durable de l'agir. Une activité « occupe », au sens où elle inscrit le sujet actif dans le temps, celui de la durée mais aussi celui de la répétition, de l'habitude. L'activité investit l'espace de la vie, comble la vacance de l'existence. L'action en revanche ne comble pas le vide, elle « n'occupe » pas, elle produit. C'est dire qu'à la différence de l'activité, elle n'est pas à elle-même sa propre finalité, elle est visée et trouve sens dans son aboutissement.

L'étymologie vient compléter utilement ces précisions : le verbe agir vient directement du latin *agere*, pousser en avant. Le verbe associe donc à l'idée d'effort celle de sens, de direction : « en avant ». Agir, ce n'est donc pas faire. Si l'oiseau « fait son nid », c'est que le sens de ce qu'il fait lui échappe. Lorsque Marx affirme que « si les hommes font l'histoire, ils ne savent pas l'histoire qu'ils font » il récuse l'idée même d'une véritable action historique des hommes.

Agere s'oppose en latin à *pati*. Agir a pour antonyme en français « pâtir, subir ». Le passage par l'antonyme révèle à ce propos une nouvelle nuance. En effet, pâtir c'est bien subir mais un dommage. Dès lors, agir qui s'y oppose implique un avantage, un bénéfice. Enfin, le grec dispose du mot *praxis* qui donne en français « pratique ». Le mot désigne précisément l'action en ce qu'elle transforme le donné.

Catastrophe

Prélevé du vocabulaire de la tragédie, le mot désigne le retournement final de la pièce qui conduit au dénouement malheureux. Il s'inscrit dans un constat fataliste de la destruction et le plus souvent se trouve mobilisé pour exprimer l'impuissance des hommes dont la volonté fut paralysée par un funeste destin. Aujourd'hui, l'expression est employée le plus souvent dans le contexte d'une nature rebelle qui semble ramener l'homme à la vanité de ses prétentions. Mais ce que nous nommons des « catastrophes naturelles » ne sont catastrophiques que par abus de langage. En effet, l'événement malheureux – la mort d'êtres humains – pouvait avec plus de prudence et moins d'insouciance être empêché. La responsabilité des hommes est généralement totale : nul n'est contraint de coucher au pied du volcan. On se souvient de la réponse de Rousseau à Voltaire en 1755 après le tremblement de terre de Lisbonne : la terre tremble aussi dans les déserts et elle ne fait aucune victime. Ce sont les hommes qui édifient des bâtiments trop hauts et trop rapprochés les uns des autres qui sont les véritables responsables, non la nature et encore moins Dieu. De fait, c'est la décision qui se révèle être catastrophique. En matière d'environnement notamment, la décision de déforester, celle de laisser se développer de manière désordonnée l'industrie et une emprise technicienne sur la nature toujours plus grande, conduisent à la catastrophe en ce que le temps de la nature n'est pas vraiment celui des hommes et que la correction qui s'imposerait n'aurait guère le temps d'être efficace. La planète connaîtra-t-elle le sort de l'île de Pâques ?

Découverte le jour de Pâques en 1722 par l'explorateur hollandais Jacob Roggeveen, l'île, au grand large du Chili, n'a cessé d'étonner non seulement pour ses statues gigantesques et mystérieuses, disposées sur des plates-formes creusées à même les falaises, mais surtout pour son extrême dénuement, conséquence manifeste de l'effondrement brutal d'une

civilisation qui semblait avoir été pourtant capable de produire sur le plan technique et spirituel des réalisations peu communes :

La construction et l'érection des statues exigeaient non seulement de grandes quantités de nourriture mais également de grandes quantités de grosses cordes grâce auxquelles 50 à 500 hommes pouvaient remorquer des statues pesant de 10 à 90 t, ainsi qu'un nombre important de grands arbres solides dans lesquels on pouvait tailler les traîneaux, les rails et les leviers.
La déforestation entraîna dans certains endroits un phénomène d'érosion du sol...

C'est ainsi que fut remonté, explique Jared Diamond dans son ouvrage consacré aux « décisions catastrophiques », *Effondrements* (trad. 2007), le ressort de la machine infernale qui conduisit à leur perte les milliers de Pascuans, venus de Polynésie au début du IX^e siècle.

Classes sociales

Le débat est relancé aujourd'hui à travers les travaux de Louis Chauvel, qui dans un article publié en octobre 2001, « Le retour des classes sociales », répond à l'Américain Robert Nisbet, *Decline and Fall of Social Classes* (1959), et plus particulièrement à la théorie dite de la « moyennisation » développée par Henri Mendras dans *La Seconde Révolution française* (1994). « Les deux tiers de la population se retrouvent, déclare Mendras, dans des modes de vie communs. Désormais pour les ouvriers, les employés, les cadres, les enseignants, les ingénieurs, ce sera l'ère du jean pour tous et du barbecue du samedi midi. » Les différentes « classes sociales » se diluent dans un même bonheur consumériste, un même

hédonisme que ne viendraient pas assombrir des différences de pouvoir d'achat.

Mais que recouvre exactement la notion de « classe sociale » ?

Pour Ricardo, c'est l'ensemble des individus qui occupent une position similaire dans le processus de production alors que Max Weber y rassemble tous ceux qui ont des chances égales d'obtenir les mêmes biens. Marx emprunte au premier en introduisant dans la définition l'idée d'affrontement :

Les individus isolés ne forment une classe que pour autant qu'ils doivent mener une lutte commune contre une autre classe.

C'est renouer avec l'étymologie du mot qui désigne alors « la flotte de guerre » ou plus exactement l'ensemble des citoyens susceptibles d'être mobilisés en même temps pour former une flotte de guerre.

Clerc

Celui qui a tiré le « bon lot » : le clerc se donne – étymologiquement parlant – comme un privilégié. De fait, libéré de toute obligation matérielle, il a la liberté de la contemplation, de la spéculation et surtout de l'étude. C'est pourquoi le clerc appartient-il d'abord au « clergé », à l'Église. Le mot devient ensuite synonyme de savant, d'érudit. Il est aujourd'hui un moyen affecté et précieux pour désigner l'intellectuel.

Le statut du « clerc » a évidemment depuis considérablement évolué puisqu'il doit à présent « gagner sa vie », c'est-à-dire trouver le moyen de concilier son activité spirituelle aux nécessités matérielles de l'existence.

Dès lors, son exigence d'indépendance, son impartialité qui donnaient crédit à son discours s'en trouvent altérées d'un soupçon bien légitime : est-il vraiment libre ? Trouve-t-il la force de préserver sa liberté de penser ? De se défendre de l'idéologie et des collusions que les intérêts « bien compris » savent faire naître ? Au moment critique où au fond l'usage du mot « clerc » disparaît, s'affirme celui de l'« intellectuel », terme qui assume partialité et désir de peser dans le débat public, voire de se saisir du pouvoir !

Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités ou que ceux que l'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment philosophes... il n'y aura de cesse aux maux de la Cité.

La formule de Platon, extraite de *La République*, annonce-t-elle cette prise de pouvoir ? De fait, depuis l'affaire Dreyfus – et particulièrement l'« Affaire » dans l'« Affaire » : la publication de l'article de Zola, « J'accuse... », en première page de *L'Aurore* daté du 13 janvier 1898 – ceux que Barrès nomma du péjoratif « intellectuel » passent pour exercer en France un réel pouvoir d'influence politique, à travers la presse, l'édition, ce que nous appelons à présent les médias.

Qui étaient-ils ceux que dans son *Journal* Barrès décrivait de la sorte :

Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à afficher qu'ils ne pensent pas comme la vile foule. On le voit trop bien. Ils ne se sentent plus spontanément d'accord avec leur groupe naturel et ils ne s'élèvent pas jusqu'à la clairvoyance qui leur restituerait l'accord réfléchi avec la masse.

1^{er} février 1898

Émile Zola, Anatole France, Claude Monet, Théodore Monod, Jules Renard, Émile Durkheim, Marcel Proust...

L'« affaire Dreyfus » invente d'une certaine manière le devoir d'ingérence : des hommes reconnus dans la sphère particulière de leur activité intellectuelle – d'où le mot – décident de quitter le confort de la reconnaissance et du prestige pour chercher à peser sur l'opinion publique parce qu'ils sont convaincus de l'injustice du pouvoir politique.

Le pouvoir des intellectuels est ainsi un contre-pouvoir nourri de l'aptitude de ces hommes à dégager de l'actualité l'universel.

Aux yeux de Sartre qui le rappelle dans *Qu'est-ce que la littérature ?* (1947) et *Plaidoyer pour les intellectuels* (1972), les écrivains sont ainsi précipités dans l'action politique, ils sont « engagés » et responsables :

L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher.

On l'aura compris, il n'y a pas de philosophe au pouvoir, ni d'intellectuel d'ailleurs, sitôt que l'un ou l'autre « tombe » dans l'assentiment, il perd avec cette faculté immense de « dire non » son propre statut. Comme aime à le répéter Michel Onfray :

Le rôle de l'intellectuel est aujourd'hui le même qu'autrefois : sur le principe de Diogène (ou de Bourdieu), être la mauvaise conscience de son temps, de son époque. Le taon, la mouche du coche, le rebelle avec lequel on ne reproduit pas le système social.

Compassion

Lorsque nous éprouvons de la compassion, nous sommes frappés des souffrances d'autrui comme si elles étaient contagieuses, alors que la pitié consiste à s'en attrister sans être touché dans sa chair. La compassion ne peut s'adresser qu'à une personne singulière et elle n'est pas généralisable.

Myriam Revault d'Allonnes, *L'Homme compassionnel*, 2008

La compassion, qui littéralement signifie « souffrir avec », se distingue donc de la pitié comme elle se distingue d'ailleurs de l'empathie. La compassion, en effet, caractérise les sociétés individualistes, fondées sur « la passion de l'égalité » dont parle Tocqueville. Elle se nourrit d'une certaine façon de la peur d'être affecté par une souffrance que l'égalité des conditions rend transmissible. L'homme compassionnel que décrit Myriam Revault d'Allonnes s'accomplit dans les grandes messes caritatives de notre modernité, médiatisées et saisonnières. Il le fait presque paradoxalement par égoïsme, comme le dit explicitement et avec une franchise assez déconcertante l'hymne des « Restos du cœur », dans un texte dégoulinant de « bien-pensance » : « Quand je pense à toi, je pense à moi. » La pitié, en revanche est fondatrice, elle conduit à la fondation sociale ; elle est aussi, pour les Anciens, purificatrice, le sentiment de pitié éprouvé lors du spectacle tragique « purge » le citoyen de sa violence et de son malaise. Quant à l'empathie, elle désigne ce pouvoir de se glisser dans la souffrance de l'autre. Là où la compassion accompagne pour l'exorciser la souffrance de l'autre, l'empathie la vit.

Consommation

« La consommation n'est pas une destruction de matière mais une destruction d'utilité », écrit Jean-Baptiste Say en 1841.

Cum summa : faire la somme de la totalité de ce que l'on a pu obtenir, « Consommer », c'est donc en finir. La « consommation » est ainsi un aboutissement, un achèvement et partant un terme. De fait, quand le rideau tombe sur la catastrophe tragique les survivants ne déclarent-ils pas : « Tout est consommé. » C'est bien aux économistes du XVIII^e siècle qu'il revient de fixer le sens moderne du verbe « consommer ». De l'acception initiale, on retiendra l'idée de finalité : ce qui est consommé atteint dans le processus même de consommation sa finalité et puis disparaît. On pourrait croire alors que « consommer » s'oppose à « produire » : d'un côté les consommateurs qui acquièrent ce que de l'autre côté les producteurs réalisent. Comment distinguer dès lors la société de consommation de la société des échanges mercantiles ?

En réalité, dans la consommation, comme on l'a rappelé d'emblée, ce n'est pas l'objet produit puis acheté qui disparaît mais son usage. Comme l'indique Robert Rochefort dans *La Société des consommateurs* (1995), le processus de consommation suppose une composante immatérielle qui est produite par une « incorporation de l'imaginaire du consommateur dans les biens et les services ou dans les façons de les vendre ». D'où une rhétorique de la persuasion destinée seulement à toucher l'imagination. C'est dire qu'il s'agit, par le discours, d'inventer de « faux besoins ». Les nouveaux sophistes sont désormais des publicitaires. Ils jouent autant de la parole que de l'image, créant ce que Roland Barthes appelle des « mythologies », des représentations séductrices et falsificatrices de la réalité. Sur ce point, la « société de consommation » – l'expression est forgée par Jean-Marie Domenach dans le numéro de novembre 1957 de la revue *Esprit* – est particulièrement créative.

Contrat

Le contrat est la forme que revêt la règle de droit la mieux adaptée aux sociétés individualistes modernes. Par ce texte, ce sont les utilisateurs mêmes du droit qui s'obligent mutuellement – et eux seuls – et qui en sont la source. La liberté de chacun s'exprime ainsi dans le moment de la négociation et quand vient la signature. Nul n'est supposé devoir contracter contre son gré.

Parce qu'il organise une obligation mutuelle, le contrat convient particulièrement aux échanges qu'il structure et dont il garantit globalement le fonctionnement. Il est l'indice d'une émancipation des sociétaires, la preuve d'une autonomie au sens propre. Avec le contrat les hommes éprouvent leur liberté, exercent leur responsabilité, vivent la « sortie de l'État de tutelle » qu'évoque Emmanuel Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1798). La réalité contractuelle semble si bien s'adapter aux évolutions de notre société libérale, individualiste et consumériste que le contrat est devenu un modèle pour penser la relation idéale entre les hommes, voire entre l'humanité et la nature. Mais l'abus de langage guette : peut-on vraiment parler d'un contrat « social » ? quelle est notre liberté de ne pas « faire société » ? On peut en effet s'entendre sur un type de société mais le principe même de l'association est intangible. Quant au « contrat naturel » dont Michel Serres fit l'un de ses combats, difficile d'y voir mieux qu'une simple métaphore...

L'essor de la norme contractuelle ramène évidemment au droit et à son emprise sur le monde moderne. De fait, le droit peut être tout naturellement défini comme un ensemble de règles, de normes, c'est-à-dire de textes écrits ou non qui permettent d'évaluer les actions des hommes dans la société. Il s'agit au fond d'artifices utiles à l'organisation de la vie commune. On les distingue des principes véhiculés par la morale en ce que cette dernière s'adresse à la conscience de chacun quand le droit vise l'individu en tant

qu'il est voué à vivre dans une société déterminée, avec d'autres individus. Le droit dit par conséquent le « comment-vivre-ensemble », il prescrit et il proscrit des comportements mais il est surtout « administré ». C'est rappeler qu'il n'y a pas de droit sans une institution pour le formuler, ni une force publique pour le faire respecter. La justice est bien avant tout une administration composée de spécialistes du droit qu'on appelle des juges... Or qu'est-ce qu'un juge ? Est-ce purement et simplement un juriste ?

Le latin *judex* résulte de la contraction de deux mots : *jus* et *dicere*. Le juge est d'abord celui *qui dit* le droit ou plus exactement qui le rappelle, puisque nul n'est censé ignorer les règles comportementales que lui impose la société. Ce dernier principe soulève d'ailleurs de nombreuses difficultés et provoque ainsi les railleries par exemple d'un Charles Péguy qui en débusque une certaine forme d'hypocrisie :

Nul n'est censé ignorer la loi ; sophisme et duplicité de la société juridique ; sophisme et duplicité de la société bourgeoise ; nul, ignorant et non instruit par la société juridique, n'est censé ignorer la loi.

On peut en effet s'interroger sur une institution chargée de rappeler ce qui est le plus souvent ignoré... De fait, la justice n'informe pas, elle ne diffuse pas les règles du droit dont elle use pour évaluer la conformité des actes ou traiter les contentieux qui lui sont soumis. Sa vocation n'est pas directement pédagogique. La justice n'a pas davantage à établir ou rétablir le sens des actions des hommes : « Juger, ce n'est pas comprendre », rappelle André Malraux. C'est identifier, pourrait-on ajouter. On le comprend, le triomphe du contrat, c'est d'une certaine façon à la fois la défaite de l'institution – ce sont les usagers eux-mêmes qui « font » le droit – et une démocratisation de la pratique réglementaire.

Communautarisme

En réaction aux valeurs libérales qu'exprime notamment John Rawls, aux yeux de qui la vie commune n'est possible qu'à la condition expresse que chacun se défasse de ses caractéristiques culturelles, identitaires et devienne ce qu'il appelle un « sujet non encombré », un sujet si désincarné qu'il en devienne une expression formelle de la citoyenneté ou pire un simple sujet grammatical, les penseurs du communautarisme – Taylor, Walzer entre autres – critiquent la notion même d'individu. De fait, l'individu tel que le conçoit Rawls en menant à son terme la réflexion libérale ouverte par la Déclaration de 1789, est une illusion, un artifice vain, une expression inutile de l'idéalisme issu des Lumières : comment accepter un sujet sans culture, sans engagement identitaire, sans origine ? Un homme est fait de ses caractéristiques culturelles qui s'expriment à travers sa langue, ses croyances, ses mœurs, etc. En fin de compte, le débat qu'alimente le communautarisme renvoie à celui qui dès le lendemain de la Révolution française opposait l'esprit d'abstraction des déclarants à la réalité humaine que soulignaient déjà Burke ou de Maistre.

Crise

Le mot appartient au vocabulaire de la médecine et suppose par conséquent dans son emploi un maniement métaphorique intéressant puisqu'il établit nécessairement une analogie avec le vivant, la vie saine et la vie malade. Le mot, comme on le verra, convient bien aux époques où l'interprétation s'affirme comme évaluation pertinente du monde.

Ainsi, la crise est un moment particulier dans l'évolution de la maladie. Du grec *krinein* qui signifie discerner, la crise désigne cette étape de visibilité, de manifestation de ce qui jusqu'alors était latent. La maladie est

contractée mais elle ne s'est pas, comme on dit, déclarée. Et puis soudain apparaissent les premiers « signes » ou symptômes : les verra-t-on pour ce qu'ils sont ? En donnera-t-on l'interprétation qui convient ? De la réponse à ces questions dépend la guérison. La crise est donc une mise à l'épreuve du regard, c'est un exercice de lecture. Les signes désormais sont apparus, encore faut-il en saisir la juste signification.

Déclin

Du latin *clinare*, « faire pencher », le déclin dit la pente que le temps fait prendre aux choses. Le déclin, c'est donc la diminution de l'éclat, l'amoindrissement, la perte progressive de vitalité, ce que l'on nomme très exactement l'alanguissement. Il s'agit ainsi d'un processus naturel, contre lequel il n'y a rien à faire puisqu'il provient du vieillissement. De fait, ce qu'il y a d'insupportable dans ce que l'on appelle depuis quelques années déjà le « déclinisme », c'est que par simple métaphore il impose à la vie publique un destin irréversible. Dire de la France qu'elle est sur le déclin, ce n'est pas seulement pointer une baisse, un fléchissement, un défaut qui pourraient n'être que passagers, c'est sceller un sort, c'est annoncer l'agonie et prédire la mort. Mais l'idée d'un déclin suppose inévitablement un jugement de valeur qui porte sur le sens de l'histoire. Or est-il seulement raisonnable de prétendre affecter à l'histoire une orientation et lui attribuer une signification ?

Vouloir que l'histoire ait un sens, c'est inviter l'homme à maîtriser sa nature et à rendre conforme à la raison l'ordre de la vie en commun. Prétendre connaître à l'avance le sens ultime et les voies du salut, c'est substituer des mythologies historiques au progrès ingrat du savoir et de l'action. L'homme aliène son humanité et s'il renonce à chercher et s'il s' imagine avoir dit le dernier mot.

Raymond Aron

Difficile en effet de donner crédit à cette ambition qui consiste à prétendre discerner une direction au cours du temps et surtout à une signification au devenir des hommes. Au mieux, le sens de l'histoire est-il une « idée ».

Comme l'explique Emmanuel Kant dans *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), une idée est une construction de la raison destinée à donner de l'intelligibilité à la réalité mais sans aucune visée de connaissance. Il s'agit d'un « modèle » explicatif « rationnel » donc cohérent mais qui n'est jamais exempt de présupposés. Bossuet donne à l'histoire le sens que Dieu lui imprime, Kant croit reconnaître « un plan caché de la nature » au moyen duquel cette dernière destine aux hommes la *cosmopolis*, quant à Hegel, il discerne à l'œuvre une émergence de l'Esprit qui dépasse la conscience que les hommes peuvent avoir de leurs actions et de leurs décisions :

Dans l'histoire universelle, il résulte des actions des hommes quelque chose d'autre que ce qu'ils ont projeté et atteint, que ce qu'ils savent et veulent immédiatement. Ils réalisent leurs intérêts, mais il se produit en même temps quelque chose d'autre qui y est caché, dont leur conscience ne se rendait pas compte et qui n'entrait pas dans leurs vues.

La question pourrait sembler ne relever que de la simple spéculation, datée qui plus est, et renvoyer à un débat d'idées obsolète, si les années 1980 n'avaient vu naître un discours assez proche sous la signature d'une des figures de la pensée américaine, Francis Fukuyama. Dans *La Fin de l'histoire et le Dernier des hommes* (1985), après avoir effectué la synthèse de ses prédécesseurs, le philosophe propose un schéma explicatif de l'histoire mue dans la direction de la réalisation politique d'un ordre global, une sorte de *cosmopolis* mais qui aurait la « forme » de la démocratie libérale occidentale. Sans doute impressionné par la chute du mur de Berlin, Fukuyama y avait discerné comme un indice, tombant ainsi dans les travers de la rétrospection soulignés naguère par Raymond Aron.

Démocratie

« S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » : le constat établi par Rousseau dans *Du contrat social* est sans appel. Ce que nous appelons « démocratie » est une uchronie et ce que nous vivons sous le nom de « démocratie » est au mieux un leurre, au pire une imposture. En définitive, à ces hommes imparfaits convient assez bien une démocratie imparfaite, si imparfaite qu'on la soupçonne de n'être pas du tout « démocratique ».

C'est un fait, notre expérience de la démocratie se ramène à l'expression de ses dysfonctionnements : soupçons de confiscation de la souveraineté du peuple par les « élites » (la technocratie et l'aristocratie sont en embuscade), mais aussi discrédit total de cette « démocratie représentative » – oxymore suspect s'il en est – qui, dans certaines circonstances particulières, fait d'une candidate à l'élection présidentielle dotée de plus de 2 millions de voix d'avance sur son rival une candidate malheureuse et vaincue (Hillary Clinton est battue en novembre 2016 avec

64 millions de suffrages contre 62 millions pour Donald Trump). Les exemples sont nombreux et ne datent pas d'hier : Platon explique déjà au IV^e siècle avant Jésus-Christ de quelle manière les professionnels de la rhétorique faussent le jeu démocratique. Pourquoi s'en alarmer plus aujourd'hui qu'hier ?

Tout simplement parce que jadis la démocratie apparaîtrait bien loin d'être le meilleur des régimes possibles. Les alternatives sont nombreuses. On commencera ainsi au XVIII^e siècle par lui préférer la « monarchie éclairée » puis la « monarchie parlementaire ». Notre XIX^e siècle va se résoudre peu à peu à y céder, comme il cédera presque malgré lui à la république. En revanche, la république et la démocratie seront consacrées par le XX^e siècle qui les verra faire reculer les empires et le totalitarisme. Ce sont donc bien les modernes qui sont aux prises avec le « pire des régimes à l'exception de tous les autres », selon la formule de Winston Churchill. Voilà pourquoi il est grave que nous n'aimions pas la démocratie, pour reprendre l'expression de Myriam Revault d'Allonnes (*Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*, 2010).

Il est urgent de comprendre effectivement pourquoi il y a tant d'imperfections.

Si la traduction du mot « démocratie » du grec vers le français ne soulève guère de difficulté – le pouvoir du peuple –, la réalité même de ce nouveau souverain, le peuple, semble impossible à imaginer et donc à représenter. Le peuple, la communauté des citoyens, représente une réalité qui se laisse penser et non imaginer. C'est dire évidemment que cette démocratie peine à s'incarner et s'inscrit dans un processus d'intellectualisation de la pratique du pouvoir. Pour sortir de l'âge de l'« impolitique » et de la dépolitisation vers quoi nous ont poussé tous les dysfonctionnements de la démocratie moderne depuis des décennies, il n'y a pas d'autre possibilité, explique Pierre Rosanvallon, que celle qui consiste à organiser au cœur de la démocratie, une « contre-démocratie »,

démocratie de la défiance envers la démocratie qui pourrait passer, par exemple, par un devoir de surveillance et un droit d'empêchement.

Désenchantement

Où les progrès de la technique et la recherche scientifique conduisent-ils ?
À une plus grande connaissance des instruments de maîtrise de la nature ?
Le philosophe et sociologue allemand Max Weber n'en croit rien :

L'intellectualisation et la rationalisation croissantes ne signifient nullement une connaissance croissante des conditions dans lesquelles nous vivons. Elles signifient bien plutôt que nous savons ou que nous croyons qu'à chaque instant nous pourrions, « pourvu seulement que nous le voulions », nous prouver qu'il n'existe en principe aucune puissance mystérieuse et imprévisible qui interfère dans le cours de la vie ; bref que nous pourrions « maîtriser » toute chose par la « prévision ». Mais cela revient à désenchanter le monde.

Dans *Le Savant et le Politique* (1919), Weber, au tout début du xx^e siècle, lexicalise le terme de « désenchantement » pour dire l'effet du savoir moderne sur la vie dans nos sociétés. Le terme est polysémique, il exprime à la fois la perte du sentiment du surnaturel et le désabusement qui en résulte. La science ainsi ne rend pas l'individu qui bénéficie de son travail plus savant – le sauvage en sait davantage pour l'usage quotidien qu'il fait de la technique dont il dispose –, elle le rend seulement moins naïf et moins crédule.

Cette opération de « désenchantement » s'inscrit dans le passage « historique » du monde de la tradition à celui de la modernité et

s'accomplit dans le glissement d'une conception de la technique dans l'autre.

Martin Heidegger n'hésite pas ainsi à opposer la technique des Anciens à celle des Modernes. Le passage à la modernité serait-il donc affaire de « savoir-faire » ?

Dans la pratique les Anciens s'efforcent d'aménager au mieux la nature, c'est-à-dire de prendre ce qu'elle peut offrir de meilleur sans pour autant l'altérer d'aucune manière.

Ainsi le moulin permet-il de tirer du vent l'énergie dont les hommes ont besoin sans détruire ce dernier – ou simplement le faire disparaître. Et Théophraste – le successeur d'Aristote à la tête du Lycée – d'ajouter que, par l'invention des techniques de fermentation du vin, les hommes révèlent la véritable finalité de la vigne.

Les Grecs considèrent bien la nature comme une fin en soi et non comme un moyen.

C'est évidemment sur ce point que pivote la modernité.

De fait, le célèbre « comme maître et possesseur » de Descartes inaugure l'ère moderne qui fait de la nature le « moyen » du bien-être de l'humanité. Désormais, la nature apparaît comme un fonds dans lequel les techniciens sauront puiser et qu'ils s'efforceront d'exploiter, mobilisant pour ce faire toutes les ressources de la science.

Or « la science est par nature incertaine » (Karl Popper), elle est un scepticisme qui ne cesse de se corriger.

Il faut donc à présent renoncer à la « présomption d'innocuité » dont elle bénéficiait aux moments d'euphorie du XIX^e siècle. Le XX^e siècle fait entrer l'humanité dans un âge nouveau, celui de la remise en cause des « progrès » que véhiculeraient les sciences et les techniques. Par un effet pervers, les aménagements apportés à la nature ne finiraient-ils pas par se retourner contre leurs premiers bénéficiaires ?

Le milieu du xx^e siècle voit les chercheurs prendre conscience de leur responsabilité. Oppenheimer prétend ainsi qu'à Los Alamos – là où la première « bombe atomique » a été conçue – « la science a connu le péché ». Elle a surtout pris la mesure de l'ampleur de sa subordination à l'égard de la technique, pour qui la question de la finalité ne se pose jamais. De fait, le grand « crime » de l'Occident a peut-être résidé dans la soumission aberrante des fins aux moyens.

Dans tous les cas, à l'aube du xxi^e siècle, il n'est plus possible de croire aux seuls bienfaits de la science et du progrès. La technique détruit au moins autant qu'elle améliore la qualité de la vie. Et désormais l'idée qu'il y a des risques à vivre dans une civilisation pourtant « supérieure »... progresse. Dans ces conditions comment ne pas subir ce « désenchantement » ? La nature « s'explique », elle est, dit Heidegger, « sommée de rendre raison, de rendre des comptes et dans le même temps les hommes découvrent que leur intelligence des choses met ces dernières en danger »...

Éducation

Le terme « éducation » n'a rien d'univoque. On désigne par là le fait de former quelqu'un et l'ensemble des moyens utilisés à cet effet. C'est le sens que l'on souligne dans les expressions « éducation professionnelle » ou « éducation physique » : il s'agit bien d'un effort qui s'est inscrit dans un certain temps et qui implique une maturation. Mais le terme désigne aussi le savoir et l'ensemble des acquisitions morales d'une personne : l'éducation a avant tout une visée morale. Au-delà de l'acquis intellectuel et de la maîtrise du corps, l'éducation relèverait paradoxalement de ce qui ne s'apprend pas dans les livres : élever l'esprit afin de le rendre indépendant et « naturellement » moral. Bref, l'éducation se pose de prime abord comme

un défi fait à la nature : les hommes, naturellement enclins aux vices et à la paresse, se redresseraient dans la contrainte afin de devenir bons. Le processus est ambitieux : il ne s'agit pas simplement de lutter contre la nature par la culture, mais de créer une seconde nature, une nature bonne et pérenne. Elle ne relèverait pas simplement du réflexe et de l'*habitus*, mais serait « enracinée de telle sorte que chacun oublierait qu'elle était à l'origine artificielle », souligne Kant dans ses écrits sur l'État cosmopolitique :

Regardez cet arbre et son tuteur. Il lui était nécessaire au début de sa formation, sans lui il aurait fini rabougri, bas et stérile. Il est aujourd'hui droit, dressé et tout entier tourné vers l'avenir. Qui peut dire s'il a été aidé ou non ? Le voici tout entier indépendant et autonome : ainsi en sera-t-il de l'homme, s'il accepte de se soumettre à la contrainte.

Kant fait d'ailleurs de l'éducation la condition *sine qua non* de la bonne entente entre les hommes. Pas d'État solide sans une société éduquée, pas de politique sans une communauté qui a appris le sens du bien commun.

L'éducation serait donc une souffrance nécessaire que s'infligent les hommes afin d'être meilleurs ? Pas d'éducation en effet sans « pédagogie ». Or, le *paidagogos*, désignant en grec l'esclave chargé de conduire l'enfant vers le maître, rappelle que l'entreprise ne se fait qu'au prix d'une certaine forme de servitude, d'esclavagisme et de soumission. Il faut suivre une « méthode », *odos* renvoyant au chemin : la nature doit se plier aux exigences de la raison, « s'éduquer », c'est-à-dire se laisser conduire et guider.

L'éducation se définit donc par rapport à notre défaut de nature : nous sommes imparfaits, incomplets, mauvais. Elle est fondamentalement répressive, se posant comme une arme contre une nature mauvaise et défaillante. De fait, pas d'éducation sans un regard lucide et réaliste sur ce

qu'est l'homme par nature. L'homme n'est pas né bon et vif, comme le souligne sans cesse Socrate. Dans toute maturation, il y a une violence infligée au corps et à l'esprit : la maïeutique, c'est bien cet « accouchement » de la conscience, et celui-ci ne se fait pas sans douleur ni durée. C'est un temps long et difficile que nous réserve l'éducation. Et plus encore, c'est l'apprentissage de la soumission et de la servilité : pas d'éducation sans éducateur, pas de droiture sans tuteur.

Égalité

Que l'égalité ne figure pas au nombre des droits naturels dans la Déclaration de 1789, rien de plus cohérent puisque l'égalité suppose la mesure et renvoie à une norme, une unité de mesure qui ne saurait se trouver dans la nature. L'égalité est affaire de culture.

L'idée d'égalité trouve particulièrement à s'exprimer dans les sociétés démocratiques, c'est du moins ce qu'impose l'étude de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (1835) : les démocrates seraient en effet pris d'une passion égalitaire telle que leur requête d'égalité serait toujours insatisfaite. Le paradoxe, dit « de Tocqueville », énonce même que plus cette exigence d'égalité est satisfaite, moins les plus petites inégalités sont supportables. Autre effet pervers que souligne Myriam Revault d'Allonnes : « La passion égalitaire est en effet à double tranchant : le monde de la ressemblance induit la compassion, mais il engendre aussi l'inquiétude perpétuelle et surtout l'envie. »

L'égalité des conditions rend le mal, l'échec, la souffrance accessibles à tous. Les temps d'égalité sont des temps de hantise et de [compassion](#). L'une et l'autre se nourrissent d'une même crainte : connaître le sort du voisin malheureux. Voilà pourquoi la pauvreté est un tabou tel, qu'il est devenu difficile de la nommer, qu'on la nie, qu'on la cache, de peur sans doute de

la contracter. Dans les sociétés démocratiques, on redoute la contagion de l'échec social, de l'exclusion et du rejet. D'où l'habitude un peu naïve d'« euphémiser » la réalité : plus de caissiers mais des hôtes de caisse, plus de noirs mais des citoyens visibles, etc. Les inégalités sont dissimulées et les différences sont dans un même mouvement de panique assimilées aux inégalités. Pourtant toutes les inégalités ne sont pas injustes. Aujourd'hui, en prenant la forme de l'équité – donner à chacun selon ses besoins spécifiques – la justice sociale impose de le reconnaître.

Enfin, dernier effet « pervers » de l'égalité, elle retire à chacun l'objet réel de son désir : « L'homme démocratique puise en autrui et non en lui-même la force de son désir. » C'est ainsi en effet que Myriam Revault d'Allonnes formule la théorie du désir mimétique telle que René Girard l'a élaborée, il y a cinquante ans : je ne désire plus quelque chose, sinon le désir de quelque chose. Ce que je vise, par fureur égalitaire, dans le désir d'un objet, c'est un autre désir ou plutôt le désir qu'un autre éprouve pour ce même objet.

Élite

Pour le sociologue italien Vilfredo Pareto (1848-1923), « le destin des élites est de se renouveler ». C'est dire que la mobilité sociale est la condition nécessaire de l'élitisme. Lorsque les élites se reproduisent, elles perdent alors de leur légitimité et leur impéritie contribue à la paralysie sociale qui les avait révélées.

Qui sont l'élite ?

Ceux qui sont reconnus comme les meilleurs. C'est la définition première à laquelle renvoie le sens du verbe latin *eligere* : les élites sont des élus.

Mais le sens va bouger et désigner une minorité qui occupe une place privilégiée dans le groupe. Cette minorité va désormais détenir l'autorité, jouir du prestige et exercer le pouvoir.

Les élites sont à présent synonymes de privilèges et non plus d'excellence.

C'est que ces privilégiés se reproduisent ou plus précisément transmettent à leurs enfants leurs privilèges.

Les Héritiers (1964) et *La Reproduction* (1970) de Jean-Claude Passeron et Pierre Bourdieu analysent et démontent le phénomène. Ces deux textes montrent comment l'aveuglement des acteurs qui ignorent ce qu'ils font, en l'occurrence les enseignants, contribue efficacement à ce mécanisme. « L'élitisme républicain » ne fonctionne plus très bien. Et les élites se reproduisent grâce à une école de classe qui se perçoit comme universelle et refuse de reconnaître l'arbitraire sur lequel elle repose, par exemple celui du choix des exercices de sélection qu'elle propose.

Empirisme

L'égalité développe dans chaque homme le désir de juger tout par lui-même ; elle lui donne, en toutes choses, le goût du tangible et du réel, le mépris des traditions et des formes.

Voilà pourquoi, selon Tocqueville, « les Américains s'attachent plutôt à la pratique des sciences qu'à la théorie » (*De la démocratie en Amérique*, seconde partie, livre II, chap. x). De fait, l'empirisme – du grec *empereia*, l'« expérience » – appartient en propre au monde anglo-saxon. Cette doctrine défendue par John Locke au ^{xvii}^e siècle puis plus tard par David

Hume installe la sensation, l'épreuve de la sensation et des faits au départ de toute véritable connaissance. C'est la pratique – du grec *praxis*, l'« action » – qui précède la théorie.

Engagement

Action de mettre en gage, au sens premier. Mais qu'est-ce qu'un gage ? C'est une caution, un dépôt de garantie. Dès lors, cela présuppose une certaine défiance à l'égard de celui à qui l'on réclame cette assurance. De fait, l'engagement est travaillé à la fois par l'affirmation de la conviction et une réserve à propos des motivations. Ceci établi, s'engager, c'est aussi s'impliquer, ce qui suppose une liberté. En outre, « engager une action », c'est bien la mettre en œuvre, l'impulser. L'expression souligne donc cet investissement si intense que réclame le commencement de l'action. Quant à l'adjectif « engageant », il suggère quant à lui, l'attrait qu'exerce l'action, son appel.

État de droit

L'expression a de quoi surprendre, quel État ne supposerait pas un droit ? De fait, l'État est bien institué pour mettre davantage de droit, de contrôle, de raison dans la société. À quel moment situer « l'invention de l'État » ? Sous le règne de Louis XI ? de François I^{er} ? de Louis XIV ? Le débat en soi n'aurait guère d'intérêt s'il ne révélait le rôle du pouvoir royal dans l'entreprise. De fait, l'État apparaît dans le passage de la féodalité à la monarchie.

Le pouvoir royal en s'affirmant dans le Moyen Âge finissant découvre la réalité d'une société éclatée en une multitude de vassalités, une pluralité d'ordres et de corporations, une diversité de Provinces. Le monarque français va s'efforcer d'unifier autour de sa personne ces éléments éparpillés et pour ce faire invente l'administration du royaume.

L'exemple même de cette volonté se trouve dans l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, par lequel François I^{er} fait du français la langue officielle du royaume, imposant que tous les actes soient désormais rédigés dans une même langue « pour pourvoir au soulagement de ses sujets ».

L'État naît donc d'un souci d'unifier, il est par définition centralisateur et organisateur. On notera que la nécessité de cette unité se fait sentir dans l'évolution politique et territoriale de la France : ce ne sont plus de petites unités communautaires (un fief, un « métier ») qu'il faut désormais sonder mais un ensemble bien plus vaste et sans réelle homogénéité. Le pouvoir de l'État se mesure dès lors à sa capacité à donner de l'unité à ce qui naturellement n'en a pas. Cela passe sans doute par une violence faite aux cohésions préexistantes, perçues comme des obstacles. Cela réclame un instrument de coercition et de contrôle.

Qu'apporte l'État en échange de cette neutralisation des particularismes ? La sécurité.

En Angleterre, le philosophe Thomas Hobbes, face aux désordres de la guerre civile, se fait ainsi le premier véritable théoricien de l'État moderne, dans *Léviathan* (1651). L'État y est pensé comme l'artifice rationnel et nécessaire qui assure l'humanité contre la certitude – et non le risque – de la mort violente dans la nature. L'État se porte garant de la sécurité des personnes.

À proprement parler, l'État de droit se définit d'abord comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. C'est le juriste autrichien Hans Kelsen qui emploie le terme de *Rechtsaat* pour désigner un État dans lequel les normes juridiques sont

hiérarchisées. Cette hiérarchisation systématique conditionne la puissance étatique : elle détermine, délimite et met un frein à l'exercice du pouvoir. Le modèle est clair : chaque règle est validée par sa conformité aux règles supérieures. De fait, ce système suppose l'égalité des sujets de droit devant les normes juridiques et l'existence de juridiction indépendante.

La construction de la théorie de l'État de droit n'est pas le fait du hasard, ni le résultat d'une logique issue du champ purement juridique. Comme le souligne le Français Carré de Malberg dans *Contribution à la théorie générale de l'État* (1922), cette théorie n'a pu être engendrée que dans un certain terreau idéologique, enracinée dans une certaine réalité sociale et politique. Rien de plus concret, semble-t-il, que l'État de droit.

État-providence

La révolution industrielle et les grandes mutations sociales du milieu du XIX^e siècle vont révéler que la pauvreté a cédé la place au *paupérisme*. Par ce mot – popularisé par Louis Napoléon Bonaparte et son ouvrage *L'Extinction du paupérisme* (1844) – on désigne en effet une pauvreté durable, structurelle et « stable » qui n'a plus rien d'un « accident individuel » et se révèle être un véritable « fait social », facteur qui plus est de troubles publics. Des formes nouvelles de secours et de prévoyance vont donc apparaître. La loi du 18 juin 1850 institue ainsi une Caisse nationale des retraites, celle du 15 juillet de la même année fixe les dispositions relatives à la création de sociétés de secours mutuels.

C'est le début de l'État-providence.

Historiquement, c'est à Bismarck que l'on doit d'avoir conçu un véritable « système » d'assurance sociale (loi de 1883 sur l'assurance maladie obligatoire ; loi de 1884 sur l'indemnisation des accidents du travail ; loi de 1889 sur l'assurance vieillesse et invalidité). On connaît les

motivations de Bismarck : « Faire un peu de socialisme pour éviter d'avoir des socialistes. » Mais, quel que puisse être le calcul, se met alors en place en Europe un dispositif que viendra perfectionner en 1942 le Social Insurance and Allied Service appelé communément plan Beveridge et qui donne à la notion de risque social une acception large, englobant toutes les menaces qui pèsent sur les revenus réguliers d'un individu.

Par une ordonnance en date du 4 octobre 1945 et fortement inspirée par ces dispositions, la France institue la Sécurité sociale.

Contre un système d'assurances, le choix de la solidarité collective ne cessera dès lors d'être réaffirmé. L'État unificateur organise fort logiquement la solidarité entre les citoyens, concrétisant ainsi l'idée de cohésion sociale. S'engage alors un processus lourd qui va conduire, par exemple, en France, à multiplier les dispositifs de lutte contre la précarité : minimum vieillesse, minimum invalidité, allocation aux adultes handicapés, allocation pour parent isolé, allocation d'assurance veuvage, allocation de solidarité spécifique... jusqu'au revenu minimum d'insertion créé par la loi du 1^{er} décembre 1988 et qui touche dès la première année de son entrée en vigueur 400 000 personnes.

Plus récemment (en 2000), la couverture médicale universelle (CMU) ajoute au système une garantie de santé.

Au début du xxi^e siècle tous ces *minima* concernent six millions de personnes (contre la moitié trente ans plus tôt) et représentent un effort équivalent à 1 % du PIB.

Exclusion

Le mot s'est imposé à la faveur d'un texte publié en 1974 par René Lenoir, intitulé : *Les Exclus, un Français sur dix*. Le chiffre avancé alors, dans une France encore prospère, correspond assez fidèlement à la réalité de la

pauvreté : 10 % des ménages vivraient au-dessous du seuil de pauvreté, avec la moitié du SMIC pour seuls revenus. Plus précisément, dans *La Disqualification sociale*, Serge Paugam en 1991 étudie l'exclusion comme un processus en trois étapes : un événement qui fragilise (perte de sociabilité à la suite d'une longue période de chômage, par exemple), une situation de dépendance (assistanat social) et puis la rupture du lien social provoquée par un sentiment d'inutilité.

L'exclusion dit étymologiquement l'expulsion hors d'un cercle « fermé », d'une enceinte ou d'une société. Elle jette au dehors. Dès lors, son recours n'est pas moderne : exodes, exils, expatriations, expropriations, déportations, déplacements de population scandent l'histoire malheureuse des peuples. Dans tous les cas, ces mécanismes d'exclusion procèdent d'une volonté, celle de la puissance qui expulse – Isabelle la Catholique et les juifs d'Espagne en 1492 –, celle de ceux qui choisissent de fuir pour échapper aux persécutions – les protestants français qui migrent au XVIII^e siècle vers l'Amérique. Les exclus d'aujourd'hui le sont malgré eux, malgré nous, malgré tout, victimes d'un mécanisme que personne ne contrôle. Enfin, le mot perd à présent toute signification, dans la mesure où l'exclusion procède désormais d'une logique du ghetto, on exclut non plus vers l'extérieur mais à l'intérieur même de l'enceinte : les exclus demeurent parmi nous, visibles, voire exposés et l'exhibition de la souffrance et de la pauvreté est bien un malheur supplémentaire infligé à ceux qui font le spectacle de la sélection « culturelle ».

Fracture sociale

L'expression que la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995 a rendue célèbre apparaît pour la première fois dans une note de la Fondation Saint-Simon signée par Emmanuel Todd : « Aux origines du

malaise politique français » (1994). On y dénonce déjà l'incompréhension par les élites de gouvernement de la réalité sociale des plus démunis, lesquels s'enfoncent de plus en plus profondément dans une solitude que la République ne peut accepter. L'idée de fracture est intéressante et l'image instructive : la fracture implique la violence d'un choc, quelque chose est brisé, séparé mais le mot porte aussi l'espoir d'une restauration, ne dit-on pas d'une fracture qu'elle se réduit ? Sauf que – et la métaphore se retourne – pour que se réduise la fracture, on recommande l'immobilité la plus complète. Or en l'occurrence l'immobilisme serait à la fracture sociale fatidique.

Génocide

Le terme est inventé par le sociologue Raphaël Lemkin dans les années 1930 pour désigner littéralement le « meurtre d'une race ». Il n'y a génocide que si l'intention de destruction est manifeste. Le génocide suppose « un plan coordonné de différentes actions visant à la destruction de fondements essentiels de vie de groupe nationaux avec pour but l'anéantissement de ces groupes eux-mêmes ». Les génocides sont par conséquent rares, il ne faut pas les assimiler à des poussées de fièvre tribales qui conduisent des peuples à s'entretuer sans autre raison que celle d'une coexistence problématique sur un même territoire. On parlera alors d'ethnocide.

La reconnaissance de « génocides » conduit à celle d'une responsabilité pénale toute particulière, « exceptionnelle », elle est de la compétence du tribunal pénal international.

Deux dispositions sont à la genèse de la création du tribunal pénal international :

- l'article 277 du traité de Versailles qui crée un tribunal pour juger Guillaume II, « coupable d'avoir offensé la morale internationale » ;
- la création du tribunal de Nuremberg, le 8 août 1945, suivie de celle du tribunal de Tokyo, le 19 janvier 1946 pour juger des criminels de guerre vaincus.

Sans aucun doute, le projet de Cour pénale internationale adopté à Rome le 17 juillet 1998 est bien l'aboutissement d'un processus au cours duquel s'est affirmée la prééminence de la défense des droits de l'homme et auquel ont contribué des associations civiles (ONG) qui ont fini par imposer aux États le droit d'ingérence humanitaire : par exemple la Croix-Rouge internationale faisant adopter en 1949 la Convention de Genève.

Le tribunal pénal de La Haye a été installé par la résolution 827 de l'ONU le 25 mai 1993 celui d'Arusha le 3 septembre 1995 pour le Rwanda.

Gouvernance

« Gouvernance n'est pas synonyme de gouvernement. Les deux notions se réfèrent, écrit James Rosenau en 1992 dans *Governance Without Government*, à des comportements exprimant une volonté, à des activités guidées par un but, à des systèmes de règles. Mais l'idée de gouvernement implique une autorité officielle, dotée de capacités de police garantissant la bonne exécution de la politique adoptée. La gouvernance, elle, couvre des activités sous-tendues par des objectifs communs ; ces objectifs peuvent s'inscrire ou non dans des mécanismes légaux et formels de responsabilité, ils ne requièrent pas nécessairement des pouvoirs de police pour surmonter les méfiances et obtenir l'application de la norme. En d'autres mots, la gouvernance est phénomène plus large que le gouvernement. Elle inclut des mécanismes gouvernementaux, dans le sens strict du terme, mais elle s'étend à des dispositifs informels, non gouvernementaux, par lesquels, au

sein de ce cadre, individus et organisations poursuivent leurs propres intérêts. »

La gouvernance se donne comme un système démocratique de gestion fondé sur trois principes essentiels : la décision repose sur un *véritable contrat social*, elle suppose en droit une *égalité des acteurs*, même si dans l'ordre des faits des dissymétries d'informations viennent fausser le processus et enfin une *véritable participation de chacun des contractants*, notamment dans la phase initiale de négociation. La gouvernance est ainsi particulièrement adaptée à la démocratie participative et aux pratiques délibératives qui la sous-tendent. Elle exige néanmoins un apprentissage, au risque de n'être qu'un leurre, ce que l'on appelle la « mauvaise gouvernance ».

Idéologie

Néologisme forgé par Destutt de Tracy au début du XIX^e siècle pour désigner une improbable « science des idées », destinée à remplacer la métaphysique.

Ce n'est pas ce sens que l'usage va retenir mais plutôt celui établi par Marx. Par « idéologie », il faut entendre en effet désormais un système composé par des représentations forgées pour inciter ceux auxquels elles s'adressent à agir d'une certaine manière ou plus simplement à modifier leurs comportements. La dimension pratico-sociale de l'idéologie est absolument essentielle.

En effet, l'idéologie n'est pas une représentation explicative de la réalité, ce qui la distingue de la science. Elle vise à pousser à l'action, à provoquer des comportements, à altérer des pratiques sociales en plaçant l'imaginaire sous influence.

En fait, l'idéologie s'exprime à la fois par le biais de systèmes de représentations extrêmement complexes – une religion, par exemple – et de modes de diffusion discrets, voire anodins comme peut l'être la culture populaire, ou encore des productions apparemment « pratiques » dont l'innocence paraît garantie par leur fonctionnalité affichée. C'est ainsi, par exemple, que Roland Barthes démonte le mécanisme idéologique à l'œuvre dans les « Guides bleus ». Dans *Mythologies*, à l'occasion de la publication dans les années 1950 du premier guide touristique consacré à l'Espagne, le célèbre sémiologue français déconstruit le discours apparemment neutre du guide et montre que tout y est fait pour occulter la dimension politique de la réalité espagnole : difficile de visiter l'Espagne en faisant l'impasse sur Franco et le poids du catholicisme le plus traditionaliste qui pèse sur la société... C'est pourtant cette prouesse qu'accomplit le « Guide bleu », privilégiant en toutes occasions la nature sur l'histoire « qui fâche », façonnant un pittoresque « réconfortant » et qui surtout « fait diversion ».

Mais cela posé, on entend principalement aujourd'hui par « idéologie » « idéologie politique », c'est-à-dire l'affrontement politique du libéralisme dominant et du socialisme.

Que recouvre l'idéologie libérale ? Si, historiquement, elle s'affirme au XVIII^e siècle, elle trouve probablement son origine dans la pensée politique de Fénelon, l'évêque de Cambrai, le précepteur du Grand Dauphin, favorable à une monarchie tempérée par des assemblées locales : l'assiette à l'échelle du diocèse, les États provinciaux puis à la mesure du Royaume tout entier les États généraux. Ce n'est pas encore évidemment la monarchie parlementaire que Montesquieu appelle de ses vœux, mais elle développe déjà cette critique de la concentration des pouvoirs et de l'absolutisme qui caractérise la pensée libérale.

Fénelon, Saint-Simon, Montesquieu, Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville sont les « fondateurs » de l'idéologie libérale.

Pour les libéraux, c'est à l'évidence la liberté qui est le maître-mot, liberté indépendance que définit Constant en 1819 dans *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* et qui dessine un espace nouveau celui d'une dimension privée de l'existence qu'il convient de protéger contre les intrusions de la sphère publique.

Au fond l'idéologie libérale est l'expression de la défiance à l'égard du pouvoir, un pouvoir certes nécessaire mais qu'il convient de chercher à diviser, contrôler, contrer. C'est ainsi que s'élabore la théorie moderne de l'équilibre des différents pouvoirs, chacun d'entre eux devant permettre de contrer tous les autres, mais aussi l'idée d'une nécessité des corps intermédiaires, des autorités indépendantes et régulatrices.

D'abord circonspect à l'égard de la figure du monarque, le libéralisme s'oriente vers une critique de l'État et revendique le moins d'État possible ou plutôt un État limité à ses seules fonctions de tutelle. Tout naturellement les libéraux valorisent la société civile au détriment de la société politique. Le marché, lieu d'échanges des besoins particuliers est naturellement vertueux, il est donc inutile de chercher à l'organiser ou le contrôler.

À l'image des hommes des Lumières qui l'ont développé, le libéralisme est de nature optimiste. Le penseur allemand, Carl Schmitt dans *La Notion de politique* (1932) rappelle à ce propos que toute véritable pensée politique s'adosse à une représentation anthropologique : la vision libérale de l'homme est positive. Elle postule un homme naturellement bon et plus généralement une nature bienfaitrice, il suffit donc de la laisser agir pour le bonheur de chacun qui mène au bonheur de tous.

L'idée du socialisme apparaît bien avant le mot forgé par Pierre Leroux au tout début du XIX^e siècle.

Elle prend sa forme politique pour la première fois à la fin de la Révolution française, sous l'impulsion de Gracchus Babeuf et de son entreprise pour établir une dictature populaire qui abolirait la propriété privée. Après la réaction thermidorienne et la chute des montagnards,

Babeuf croit que la Révolution ne doit pas s'achever, que la Terreur n'a été qu'une étape. Il fomenté ainsi une conjuration, dite « des Égaux ». Mais lui et ses complices sont découverts avant l'heure prévue du soulèvement, ils sont exécutés en 1797.

L'épisode du babouvisme jette les bases de la pensée socialiste qui s'arrête moins à l'idée de liberté qu'à celle d'égalité. Ce qui doit prévaloir, c'est l'impératif souci d'égalité entre les citoyens, or celle-ci passe dans les faits par la disparition des biens matériels propres à chacun : plus de « propriété » – ce qui est en propre – mais de la « communauté » – ce qui est en commun. Ainsi la pensée socialiste qui ne manque pas de diversité s'essaie à des solutions diverses : abolition de l'héritage (Saint-Simon), collectivisation des moyens de production (Marx), etc.

Ce qui demeure, c'est la requête d'égalité. Or l'égalité n'est pas naturelle : égaliser c'est ramener à une même quantité et par conséquent à une commune mesure. La mesure, le calcul résultent d'opérations de l'esprit et passent par la création de « normes », ne serait-ce que celles que constituent les « unités de mesure ». La requête d'égalité impose donc une réflexion qui porte sur l'action politique nécessaire, l'intervention volontaire des hommes pour que change leur destin. La nature ne suffit pas, il faut l'action de l'Homme, son travail sur le cours naturel des choses.

Individu

Désormais, Henri Mendras peut affirmer dans *La Seconde Révolution française* (1988) :

L'individualisme fait de tels progrès qu'il n'est plus une idéologie, mais une manière d'être commune à tous.

Faut-il en imputer la seule responsabilité à la démocratisation de notre société et à la « passion de l'égalité », comme le dit Tocqueville ?

Cette évolution vient de loin et il paraît clair que le passage d'une société où l'intérêt du tout prévaut sur celui de chacune des parties – société holiste – à son envers où la partie s'impose au tout – société individualiste – n'a pu s'effectuer si rapidement.

Dumont y voit le travail du religieux qui, détachant le citoyen de ses obligations publiques, le conduit à un repli sur la sphère de la conscience. L'agora est délaissée au profit du for intérieur : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

La parole évangélique impulse un processus qui conduit à faire préférer à la Cité des hommes celle de Dieu.

À partir de là, les évolutions sont diverses et la société individualiste revêt de nombreux oripeaux : consumériste, ludique, hédoniste... Le sociologue Alain Ehrenberg y voit le lieu de célébration d'un véritable « Culte de la performance » :

Justice, concurrence, imprévisibilité et accomplissement personnel sont le nœud gordien de cette manière de penser la relation sociale. Ils mettent en scène une nouvelle transparence de la société. Transparence, parce qu'on y lit facilement les performances de chaque individu et l'on vérifie que chacun fait ses preuves en permanence.

Le Culte de la performance, 1991

D'autres en observent les mutations postmodernes, à l'instar de Gilles Lipovetsky aux yeux duquel notre société révèle une véritable « ère du vide » :

La culture postmoderne est décentrée et hétéroclite, matérialiste et psy, porno et discrète, novatrice et rétro, consummative et écologiste, sophistiquée et spontanée, spectaculaire et créative, et l'avenir n'aura sans doute pas à trancher en faveur de l'une de ces tendances mais au contraire développera les logiques duales, la coprésence souple des antinomies. La fonction d'un tel éclatement ne fait guère de doute : parallèlement aux autres dispositifs personnalisés, la culture postmoderne est un vecteur d'élargissement de l'individualisme.

L'Ère du vide, 1983

On en vient aujourd'hui à repérer, ultime avatar, une société « hypermoderne », selon l'expression de Max Pagès, caractérisée par des comportements individuels délibérément excessifs, « extrêmes » qui appellent le risque et font du choix de ce que les psychologues et les psychanalystes nomment la *border line*, qui donnerait de l'intensité à l'existence : « La limite physique vient remplacer les limites de sens que ne donne plus l'ordre social, explique l'anthropologue David Le Breton. Ce que l'on ne peut pas faire avec son existence on le fait avec son corps. »

Plus fondamentalement, l'individualisme fragilise surtout la cohésion nécessaire de la société, ce que l'on pourrait appeler l'indispensable solidarité.

Le dictionnaire *Larousse* propose deux définitions différentes de la « solidarité », qui renvoient, pour l'une à un état passif – « dépendance mutuelle entre les hommes » – et pour l'autre à un acte de volonté – « sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle ».

Ce que ces deux définitions ont en commun, au fond, c'est l'idée, tirée de l'étymologie même du mot – du latin *in solidum* : « pour le tout » – que

l'individu se conçoit comme partie d'un tout ; le concept d'un « lien social » entre les hommes devient alors essentiel pour illustrer cette dépendance, ou cette aide, qui est une base fondamentale de toute société.

Au-delà de cette première définition, la solidarité appartient aussi utilisée au vocabulaire juridique : la solidarité existe, d'après le Code civil, de la part des débiteurs, lorsqu'ils sont obligés à une même chose, de manière que chacun puisse être contraint pour la totalité, et que le paiement fait par l'un libère les autres envers les créanciers.

Mais ce mot fait aussi l'objet d'analyses philosophiques variées ; il devient alors le « caractère des êtres, ou des choses, liés de telle sorte que ce qui arrive à l'un deux retentisse sur l'autre ou sur les autres », ou encore le « devoir d'assistance entre les membres d'une même société ».

Finalement, ce qu'ont en commun toutes ces définitions, c'est bien l'idée d'une interdépendance entre les individus, qu'elle soit librement consentie, ou subie. On pourra alors définir plus précisément la solidarité comme l'interdépendance impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques entre les membres d'un groupe, fondée sur le contrat ou la communauté d'intérêts.

La solidarité revêt des aspects multiples. Ainsi à côté des solidarités traditionnelles familiales ou professionnelles, sont apparus des systèmes au sein desquels des institutions nouvelles ont mis en place la solidarité nationale : assurance maladie, assurance chômage, assurance vieillesse, allocations familiales. Enfin de multiples actions de solidarité de proximité sont mises en œuvre au quotidien par le monde associatif.

S'agit-il d'une forme d'amour qui unit les hommes quand les nécessités les placent devant des événements graves ? Est-elle le fait d'un simple accord réglant des comportements pour engager une action ? Ou n'est-elle qu'un vague concept sociologique ou politique, utilisé par démagogie ?

Ingénieur

La figure nouvelle de l'ingénieur s'impose dès le début du xvii^e siècle avec le texte de Galilée, *Dialogue sur les deux systèmes du monde* (1632). Ce ne sont plus des philosophes ou des professeurs de rhétorique qui dialoguent pour établir ensemble la vérité : Galilée fait désormais parler des ingénieurs, Simplicius et Salviati, dans l'arsenal de Venise.

L'ingénieur devient alors une « figure » de la pensée moderne. On le retrouve à l'École polytechnique. Saint-Simon, Comte ou même Stendhal y voient l'acteur principal de la modernité.

La formation du mot est intéressante : l'ingénieur a évidemment de l'*ingenium*, c'est-à-dire de l'habileté et un talent naturel qui se manifeste dans la création d'engins, de machines, principalement de machines de guerre. C'est que l'ingéniosité n'est pas nécessairement « bonne ». Le génie sait aussi être « malin ». De fait, celui qu'Homère qualifie d'« ingénieux », c'est Ulysse, l'inventeur du cheval de Troie, ruse géniale pour les uns, pour les autres, abjecte trahison qui paraît peu acceptable dans le monde des héros.

Innocence

J'appelle innocence cette maladie de l'individualisme qui consiste à vouloir échapper aux conséquences de ses actes, cette tentative de jouir des bénéfices de la liberté sans souffrir aucun de ses inconvénients.

Voilà comment Pascal Bruckner définit cette « tentation » caractéristique, selon lui, de la modernité et de l'attitude de l'homme moderne soucieux de

« faire l'innocent » en adoptant soit la posture de l'enfant, soit celle de la victime. Infantilisation et victimisation sont donc deux stratégies destinées à recueillir les mêmes fruits : irresponsabilité et dédommagement. Notre société serait ainsi peuplée « d'immatures perpétuels », incapables de sortir d'eux-mêmes et d'assumer des choix d'existence, des « idiots », au sens propre du terme, enfoncés dans un mode de vie « ludique », happés par des univers virtuels que la haute technologie propose comme échappatoire et par les descendants revendiqués de tous les persécutés de l'histoire qui demandent ainsi réparation et surtout indemnités.

L'innocence n'est donc pas innocente, elle est nocive, mais surtout, c'est une fiction, pire une feinte.

Langue

En 1992, dans le contexte du traité de Maastricht, le Congrès français ajoute à l'article 2 de la Constitution : « La langue de la République est le Français. » Pourquoi cette précision tardive ? Quelle menace pèse alors sur la langue française ? En réalité, il s'agit moins de se défendre de l'anglais que de poursuivre et achever le long travail d'unification et de domination linguistiques entamé par l'État, depuis l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, par lequel François I^{er} fit du français la langue de l'État. Ce sont évidemment les langues régionales qui sont visées. Mais ne s'agit-il pas d'un combat d'arrière-garde ? Si en 1999 25 % des Français déclaraient avoir reçu en héritage une autre langue que le français, seuls 7 % d'entre eux prétendaient avoir cherché à la transmettre à leur tour (INED).

En revanche, la nature du français dans lequel s'exprime l'État fait aujourd'hui encore problème : Pierre Encrevé de l'École pratique des hautes études en sciences sociales travaille depuis longtemps sur la théorie du discours politique. Il déclare ainsi en octobre 2002 :

L'observatoire de la pauvreté a constaté qu'une personne sur cinq renonce à ses droits parce qu'elle ne comprend pas comment en jouir. On ne mesure pas assez l'insécurité linguistique dans laquelle se trouve, devant la « violence légitime » des formulaires, une large majorité des usagers.

Le monde politique en général, et l'État en particulier, entretient un rapport problématique à la langue.

La philosophe Simone Weil en 1930 écrivait déjà :

On peut prendre presque tous les termes, toutes les expressions de notre vocabulaire politique et les ouvrir ; au centre on trouvera le vide.

La politique est-elle en crise de son vocabulaire ? Ce que le monde journalistique appelle prosaïquement la « langue de bois » a-t-elle envahi le discours politique au point de lui retirer toute signification ?

Au-delà de la simple pratique de l'euphémisme, de la litote ou de la prétérition qui font partie de l'attirail rhétorique habituel, les mots de la politique semblent avoir perdu de leur substance sémantique ou encore être complètement retournés. C'est ce que montre Roberto Esposito dans *Communitas, origine et destin de la communauté* (2000) à propos du mot « communauté ».

Le *munus*, en latin, c'est l'obligation, la charge que l'on porte, non un avoir mais un devoir. *Cum-munitas* dit par conséquent la charge commune, l'obligation mutuelle. De fait, il s'agit non d'un principe identitaire mais d'une altération consentie. Non pas ce qui appartient en propre mais ce qui est commun, universel et qui n'appartient à personne. Or aujourd'hui le

« communautarisme » désigne cette idéologie du repli identitaire sur la sphère la plus particulière. La « communauté » à présent exprime davantage l'exclusion que l'ouverture et la générosité. Quelques années auparavant, le linguiste Émile Benveniste avait souligné à quel point le terme de « liberté » avait pu subir un glissement de sens étonnant : l'étymon sanskrit donne *love*, *lieben*, *libido* qui rappelle la souche *leuth* qui désigne une véritable puissance de connexion, d'ouverture à l'autre. Or dès la République romaine, la *libertas* prend un sens strictement juridico-politique : seul le citoyen romain est libre. Au Moyen Âge, ce que l'on appelle les « libertés », ce sont des droits particuliers des privilèges (ceux des villes franches, par exemple). Très tôt, la dimension politique se perd dans l'individualisme, alors que le mot n'existe pas encore.

Laïcité

Laos est un mot grec, très ancien – que l'on retrouve par exemple à la racine du nom Achille – qui désigne le Peuple, dans son unité indivisible. On pourrait dès lors envisager de l'opposer à *demos* en ce que ce dernier terme renvoie au peuple des citoyens que divisent les opinions qui s'affrontent librement dans l'espace même de la liberté, l'espace politique, l'*agora*. Sans exagérer l'opposition, il est possible toutefois de noter que *laos* dit l'unité quand *demos* assume la division : on l'aura donc bien compris, la laïcité fait couple avec la République mais l'ajustement avec la démocratie menace de poser un problème.

Pour l'heure, en suivant la formation du mot, il paraît cohérent d'y voir, à l'instar d'Henri Pena-Ruiz, l'affirmation originaire du peuple comme union d'hommes libres et égaux. Ainsi la laïcité est-elle un véritable principe positif, une affirmation et non une attitude de neutralité, indifférence à la diversité, retenue bienséante. Elle s'impose dans toute

l'épaisseur des deux valeurs fondatrices de la République : la liberté et l'égalité des citoyens. Dès lors, le laïc est bien cet homme saisi dans l'universalité de son humanité, pensé hors situation sociale particulière, sans privilège d'aucune sorte. Le religieux n'est donc pas spécifiquement visé par l'idée laïque, même si l'histoire lui a fixé un rôle politique dans des sociétés que la laïcité s'est efforcée de réduire.

Au fond, la laïcité dérive naturellement de l'esprit de 1789 et puise directement à la source de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Article premier : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Affirmation des deux valeurs fondatrices de la laïcité. « Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » Aucune prétention du particulier à s'imposer dans l'espace public n'est admissible. « Article 6 : Tous les citoyens étaient égaux à ses yeux (il s'agit de la loi), sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents. » Pas de privilégiés. « Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Principe de tolérance.

Si ces articles établissent le principe d'une absolue liberté individuelle, c'est-à-dire privée, ils fondent du même coup la nécessité de garantir l'égalité dans l'espace public. Or c'est bien sûr cette articulation-là, entre liberté individuelle et égalité politique, que se façonne l'idée de laïcité. On peut dès lors comprendre que s'impose une double exigence. Du côté de la société civile, là où se frottent les individus, où s'affrontent les passions et où les appétits particuliers entrent en concurrence : la coexistence des libertés et donc la tolérance. Du côté de la puissance publique : un devoir de réserve. Pour préserver la liberté de conscience et de pensée de chacun, l'État doit s'imposer de n'exprimer aucune.

Modernité

Il s'agit avant tout d'une rupture historique, d'un bouleversement dans l'ordre des valeurs : Dieu, la nature ne sont plus désormais des « références », c'est dans la raison désormais que les Occidentaux vont puiser leurs certitudes. Or la raison est une faculté dont chacun dispose, pourvu qu'il sache bien la conduire, d'où la nécessité aux yeux de Descartes d'établir une méthode fiable pour en faire le meilleur usage (*Discours de la méthode*, 1637). Le mouvement est lancé qui va conduire à l'individualisme et imposer la liberté et l'égalité comme valeurs d'un monde nouveau. Mais le véritable « travail » de la modernité c'est de tout entreprendre pour retirer à la mémoire son statut prestigieux que la tradition lui avait établi : on le perçoit nettement dès 1637, date importante puisqu'elle associe *Le Cid* qui célèbre l'émancipation de la jeunesse et le *Discours de la méthode* qui débute par une attaque en règle contre la pédagogie « ancienne » fondée sur la mémorisation des connaissances, véritable *topos* de cette jeune modernité (Rabelais, Montaigne). Comme le rappelle Jacques Le Goff dans *Histoire et mémoire*, publié en 1988, Descartes montre qu'il est possible de progresser dans la connaissance par le moyen d'une réduction des choses aux causes et que par conséquent il n'est nul besoin de la mémoire pour toutes les sciences.

« Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi », c'est par ce vers que s'achève la célèbre pièce de Corneille. Rodrigue doit croire dans le pouvoir de « se faire oublier » et d'oublier soi-même de recueillir un héritage qui n'apporte que malheur et destruction.

Mais si la modernité a pu s'installer dans un discours de remise en cause de l'usage de la mémoire et qu'elle ne se prive pas d'entretenir ce même discours, malgré une apparente « fureur » commémorative, c'est aussi parce qu'un certain nombre d'abus de « mémoire », comme on parle d'abus de confiance, ont été identifiés.

De fait, parce qu'elle est modifiable, la mémoire fait l'objet de manipulations à des fins de propagation et de propagande.

Marc Ferro a, par exemple, bien montré comment à la fin du XIX^e siècle « nos ancêtres » deviennent les Gaulois, pour faire oublier les Francs – un peu trop germaniques –, Clovis et son baptême. La mémoire nourrit de fait le sentiment d'appartenance collective jusqu'à entretenir le sentiment de la revanche.

En 1881, Paul Déroulède fondateur de la ligue des patriotes écrit, par exemple :

J'en sais qui croient que la haine s'apaise :
Mais non ! l'oubli n'entre pas dans nos cœurs.

Mais la mémoire est également sollicitée pour faire diversion. Détourner du présent, telle est parfois sa fonction :

La mémoire de nos deuils nous empêche de regarder les souffrances des autres, elle justifie nos actes présents au nom des souffrances passées.

Rezvani, *La Traversée des monts noirs*, 1992

Se souvenir ensemble d'un prestigieux passé dispense bien souvent de faire face à un présent peu glorieux.

Enfin, la mémoire est un artifice de choix dans cette course à la « victimisation » dont Pascal Bruckner dans *La Tentation de l'innocence* (1995) explique qu'elle s'inscrit dans une stratégie collective de refus de la responsabilité, jusqu'aux « dérapages » tous plus scandaleux les uns que les autres comme celui qui pousse, par exemple, Louis Farrakhan, le chef de la nation d'Islam à contester la réalité du génocide dont les juifs furent

victimes, sous le motif que cette mémoire-là occulterait celle de l'esclavage : « L'holocauste du peuple noir a été cent fois pire que l'holocauste des juifs. »

La mémoire peut donc être instrumentalisée à des fins très variées. Elle creuse le plus souvent l'incertitude et entretient le doute plutôt qu'elle ne conforterait ou réconforterait : « Prisme aux mille facettes, elle reflète, véhicule, déforme, reforme, transforme les ombres de la conscience aussi bien que les certitudes et les doutes de la quête d'identité. Ici, on se trouve plongé dans l'univers de la représentation. L'événement s'y dédouble. Le passé s'y démultiplie », explique François Bédarida dans *Vichy et la crise de la conscience française* (2003).

Assurément l'hypermnésie ne vaut pas mieux que l'amnésie, l'entretien artificiel d'une mémoire collective ne protège de rien. D'une part, l'histoire n'est pas cyclique et ne se répète jamais à l'identique, d'autre part, la mémoire a sa propre plasticité, elle se transforme à l'insu même de ceux qui voudraient s'en servir, soumise à des influences si diverses qu'elles en deviennent incontrôlables. La mémoire collective est ainsi probablement plus le reflet d'un temps et d'une société donnée qu'elle ne façonne l'époque. Il suffit pour s'en persuader de suivre les enquêtes d'opinion : si en 1945, par exemple, à la question « Quelle nation a le plus contribué à la défaite de l'Allemagne ? » 57 % des Français interrogés répondent l'URSS, en 1994, ils ne sont plus que 25 % et 40 % d'entre eux nomment les États-Unis.

L'époque ne cesse d'interroger l'usage de la mémoire. Elle le fait de manière contradictoire, alternant les appels et les révocations. De fait, notre monde des images et de l'« info en continu » ne se prête qu'à une forme ambiguë de la mémoire, celle qui ne dure qu'une minute, la minute de silence sans doute. Car la Une d'aujourd'hui « chasse » celle d'hier.

Mais la modernité, c'est aussi – d'abord, chronologiquement – un mot forgé de toutes pièces par Charles Baudelaire dans *Le Peintre de la vie*

moderne (1863). Le poète y voit ce que chaque époque apporte d'unique à une œuvre d'art et qu'il est presque toujours impossible de restaurer :

La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable. Il y a eu une modernité pour chaque peintre ancien [...] Cet élément transitoire, fugitif, dont les métamorphoses sont si fréquentes, vous n'avez pas le droit de le mépriser ou de vous en passer. En le supprimant, vous tombez forcément dans le vide d'une beauté abstraite et indéfinissable, comme celle de l'unique femme avant le premier péché.

Nation

Tous les habitants d'un mesme État, d'un mesme pays, qui vivent sous les mesmes lois et usent de mesme langage.

C'est ainsi que le premier dictionnaire de l'Académie française définit dès 1694 la Nation. Mais rapidement le sens bouge et vise bien au-delà d'une population : l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en fait le berceau même de la souveraineté : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. »

Véritable premier rôle politique dans le théâtre de la politique moderne, la « nation » se dit à présent en trois sens. Au premier sens, social, la Nation apparaît comme un corps, c'est-à-dire une solidarité, constituée de citoyens égaux devant la loi. Au second sens, juridique, le mot désigne le pouvoir constituant. Enfin, par « nation », il faut entendre un collectif d'hommes, unis par un passé et un avenir communs. C'est l'acception bien connue

depuis la conférence de Renan, le 11 mars 1882, à la Sorbonne, *Qu'est-ce qu'une nation ?* et qui finit par reposer sur « un plébiscite de tous les jours ».

Parti politique

On doit entendre par partis des associations reposant sur un engagement libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances – idéales ou matérielles – de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels, ou de réaliser les deux ensemble.

Max Weber, *Économie et société*, 1921

Les partis politiques sont ambivalents, ils divisent mais ils sont en même temps l'expression même du pluralisme démocratique. C'est pourquoi pour Hans Kelsen : « La démocratie est nécessairement et inévitablement un État de partis. La démocratie, sa nature, sa valeur » (1929).

Pour Edmund Burke le parti est composé d'« un groupe d'hommes unis pour favoriser, par leurs efforts communs, l'intérêt national, fondé sur un certain principe sur lequel ils s'accordent tous ». Moins naïf, peut-être, Alexis de Tocqueville rappelle que :

L'intérêt particulier qui joue toujours le plus grand rôle dans les passions politiques se cache ici plus habilement sous le voile de l'intérêt public ; il parvient même quelquefois à se dérober aux regards de ceux qu'il anime et fait agir.

Néanmoins, la part politique reste le lieu de l'apprentissage nécessaire de la vie associative :

C'est au sein des associations politiques que les Américains de tous les États, de tous les esprits, de tous les âges, prennent chaque jour le goût général de l'association et se familiarisent à son emploi.

Pessimisme

Néologisme forgé par le philosophe allemand, Arthur Schopenhauer, comme recours antonymique au mot « optimisme » que le siècle des Lumières avait engendré. La création de ce mot qui s'inscrit dans le destin mélancolique de l'art occidental au XIX^e siècle est révélatrice de l'attention que les Modernes portent au mal, à ce goût du pire qui fit dire par exemple à Gautier : « Plutôt la barbarie que l'ennui. » Dans le cadre précis de la pensée de Schopenhauer, le pessimisme traduit cette philosophie de la souffrance que résume la maxime latine : *Qui auget vitam auget et dolorem*. Avec l'intensité de la vie augmente celle de la douleur. Mais au-delà de cette philosophie de la vie pour qui le désir de vivre ne cesse de rencontrer des obstacles et qui au fond ne peut qu'aspirer à l'anéantissement, le *nirvâna*, mot lui-même importé du sanscrit par Schopenhauer, le pessimisme soulève la question de la fascination pour le malheur, une esthétique de l'échec, voire une poétique de l'impuissance, caractéristiques de l'Occident moderne.

Peur

« La peur est la première émotion ressentie dans la Bible. “J’ai pris peur parce que j’étais nu”, déclare Adam », rappelle Corey Robin, dans l’essai qu’il consacre précisément à la peur, passion fondatrice dont on retrouve la fonction essentielle dans la pensée hobbesienne de l’État moderne.

La peur se distingue de la terreur, de la panique ou de l’angoisse parce qu’elle a un objet. Partant, on peut la vaincre, s’y opposer, la maîtriser. Hector dompte sa peur devant Achille et cette maîtrise le conduit à l’héroïsme, indépendamment de l’issue du combat. Dès lors la peur, ou bien les peurs, demeure dans le cadre rationnel de la modernité. Rien de redoutable en effet, rien de radicalement bouleversé par ce sentiment d’extrême déplaisir qui n’attend qu’à être endigué et à s’inscrire docilement dans la démonstration convenue de la supériorité de la volonté guidée par la raison.

Populisme

Ce néologisme, forgé par Léon Lemonnier en 1931, n’a pas au début les connotations péjoratives que nous lui connaissons aujourd’hui. Il désigne la doctrine selon laquelle seul le peuple va d’instinct vers le vrai quand il n’écoute que lui-même, la souveraineté lui revient alors qu’elle est détournée, captée, pour ne pas dire confisquée par des élites imbues de leurs prérogatives injustifiées ou des étrangers. Les élites et les étrangers sont en effet les pires adversaires sinon du peuple du moins des populistes.

Le populisme a des caractéristiques qui permettent de le discerner sans équivoque.

Il est d’abord compatible avec à peu près toutes les idéologies ; il fonctionne sur l’alternance du blâme et de l’éloge et puise aux sources

mêmes de la rhétorique ; il s'inscrit dans un refus systématique des médiations ; il est antiparlementariste ; il rêve d'immédiateté et de transparence ; il exalte l'inné et le savoir spontané ; il est globalement anti-intellectualiste.

Positivisme

Doctrines d'après laquelle l'esprit humain est incapable de connaître la nature intime et les causes réelles des choses. Il suffit d'établir des lois conçues comme des énoncés de succession constante et de s'en tenir aux faits perceptibles par les sens : « L'homme qui n'a que l'instruction primaire est plus près du positivisme, de la négation du surnaturel, que le bourgeois qui a fait ses classes ; car l'éducation classique porte souvent à se contenter de mots », affirme de façon provocante Ernest Renan.

Mais le positivisme, c'est aussi un système qui s'efforce de représenter toute la réalité, c'est une philosophie cohérente et complète conçue par Auguste Comte. Le philosophe imagine ainsi dans son cours de politique positive trois états successifs de l'humanité : un état théologique où le surnaturel domine suivi d'un état métaphysique au cours duquel les principes surnaturels ont été remplacés par des abstractions (le droit, les droits fondamentaux...). Or cet état est intermédiaire, instable, il convient par conséquent de le remplacer par l'état scientifique : le savant y prend la place du prêtre et l'entrepreneur celle du politique. La société fait alors l'objet d'une véritable réorganisation totalement rationnelle :

Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie même [...] S'il en est autrement en politique, c'est uniquement parce que les anciens principes étant tombés, les nouveaux n'étant pas encore formés, il n'y a point à proprement parler dans cet intervalle de principes établis.

Précarité

La pauvreté est toujours relative. C'est par rapport aux autres que se découvre une précarité, une faiblesse qui met en danger de vie ou de mort.

Les pauvres en France, disposant des mêmes faibles revenus, seraient de véritables privilégiés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

C'est aussi relativement *aux valeurs communes* que l'on détermine les démunis. Dans les sociétés modernes la valorisation de la richesse matérielle conduit ainsi à voir dans le pauvre celui qui vit dans la pénurie, le besoin, c'est-à-dire le manque.

Sont considérés comme « pauvres » en France ceux qui disposent de revenus inférieurs à 50 % du SMIC, soit 10 % des Français.

Quant aux riches, il est tout aussi difficile de les définir par un critère pertinent de dénombrement. On peut se rabattre sur le pourcentage de la population contribuant à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) : il frappait chaque année jusqu'en 2018 la fraction du patrimoine des personnes domiciliées en France qui est supérieure à un certain seuil (720 000 € en 2002). L'ISF n'est versé que par moins de 1 % des foyers fiscaux français.

Racisme

La race – le mot est employé pour la première fois dans le sens que nous lui donnons ici par François Bernier, en 1684 – n’a évidemment aucune valeur biologique. C’est, pour reprendre la formule de Todorov, la force d’un préjugé qui va conduire depuis cinq siècles les penseurs les plus variés – de Voltaire à Auguste Comte en passant par Renan – à élaborer ce curieux discours raciste qui conduit parfois les ardents défenseurs des Lumières à nier l’universel. Renan voit ainsi dans la « race blanche » celle des seigneurs, dans la « noire » celle des agriculteurs et dans la « jaune » celle des ouvriers. Alors qu’auparavant Auguste Comte, très sérieusement affectait aux « jaunes » la ténacité au travail, aux « noirs » l’imagination et le sens de la musique et aux « blancs ». Le raciste rejette donc l’idée même d’universel, il affirme un communautarisme étanche, refuse la mixité et procède de façon systématique à une naturalisation des différences. Il nie en réalité le devenir et la perfectibilité humaine, la liberté créatrice et le libre arbitre. La nature pèse comme une sombre fatalité sur l’histoire des hommes et ramène l’existence à la vie organique. On l’aura compris, le racisme se nourrit davantage d’une haine de l’homme et de l’histoire qu’une haine de l’autre. Il s’impose ainsi aux âges de crise et de doute quant aux progrès humains, de déception, de défiance à l’égard de l’histoire. Il exerce à l’évidence sur les sociétés une double action contraire dans ces effets : le rejet d’un groupe d’inférieurs nécessairement à l’origine de tous les échecs historiques soude le reste de la communauté comme le réalisent toutes les entreprises de victimisation émissaire, mais dans le même temps l’antihumanisme qui en exsude met nos sociétés modernes en contradiction avec elles-mêmes.

La loi française définit quant à elle les comportements racistes de façon assez large : « Toute discrimination, haine ou violence à l’égard d’une personne ou d’un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une race ou une religion » (loi du 1^{er} juillet 1992).

Mais la discrimination la plus violente n'est pas celle à laquelle on penserait en priorité et qui se trouve la plus médiatisée (profanations, agressions verbales et physiques). Elle s'opère à travers un subtil mécanisme de gommage de la réalité multiculturelle dans les instances représentatives politiques et culturelles. Ces « minorités visibles » dans la rue disparaissent soudainement de l'Assemblée nationale comme des écrans de télévision.

Reconnaissance

La perception que les individus ont d'eux-mêmes, la valeur qu'ils s'accordent, procède de l'intersubjectivité. C'est par la reconnaissance mutuelle que les individus se confirment les uns les autres, qu'ils se pensent comme « sujets de leur propre vie ».

C'est ainsi que Myriam Revault d'Allonnes présente le travail du philosophe contemporain Axel Honneth aux yeux de qui, dans la continuité de la pensée de Hegel, le moteur de l'action humaine se trouve dans la quête de reconnaissance. Selon Honneth trois sphères de reconnaissance se superposent : celle de l'amour, celle du juridico-éthique, c'est-à-dire la reconnaissance de l'individu comme sujet universel, et enfin la sphère de l'estime de soi qui se définit par l'estime sociale et notamment se mesure par rapport à la situation que chacun occupe dans le monde du travail. Si l'évolution politique et sociale a permis de trouver dans les deux premières sphères la reconnaissance recherchée – affirmation des sentiments, prééminence de la vie privée, conquête des droits politiques, triomphe de la démocratie –, en revanche, la troisième est en crise.

Représentation

La notion de « représentation » est omniprésente chez les Modernes, elle associe quatre champs : la théorie de la connaissance, la sémiologie, l'art et enfin le pouvoir politique.

Le préfixe dit mieux l'absence que la présence. Ce qui est en effet représenté « brille » par son absence puisqu'il est nécessaire de le présenter à nouveau. Ainsi la représentation développe trois temps : celui d'une présence première, puis celui d'une absence seconde que vient enfin pallier le temps final de la représentation. Déficit d'être – elle n'est qu'un substitut – ou bien moyen commode de démultiplication du réel, la représentation est toujours ambivalente : lorsqu'un accusé est « représenté » par son avocat, il est pourtant bien présent dans la salle d'audience, il gagne en « présence » précisément, assisté d'un spécialiste du droit.

En revanche, le portrait rappelle toujours l'absence de son sujet et de représentations en représentations se perd peu à peu le contact avec la réalité initialement représentée. La représentation du réel est également à l'origine d'un processus de déréalisation. La société du spectacle inaugure donc un monde d'intensités et d'absences, laissant ainsi flotter ceux qui y vivent entre l'être et le néant.

Mais qui dit représentation dit aussi distance. Si notre société est bien celle du spectacle, c'est d'une part que rien n'y est reconnu qui ne soit aussi spectaculaire et d'autre part que le spectacle fixe dans une passivité complète le spectateur, tenu éloigné d'une scène qu'il n'a que le droit réduit de contempler. La société du spectacle tient à distance de la réalité ses membres et les installe dans la situation de regarder sans être appelés à réagir le monde et la société.

Nombreux sont les philosophes qui, depuis Platon jusqu'à Rousseau, n'ont cessé de dénoncer une société trop « théâtrale » pour être honnête : « Plus j'y réfléchis, et plus je trouve que ce qu'on met en représentation au

théâtre, on ne l'approche pas de nous, on l'éloigne. » Voilà ce qu'écrit en 1758 Rousseau dans la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Il avait précisé auparavant :

L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole ; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants.

Le spectacle déréalise, il éloigne, il isole et rend passif, le tout conformément au principe de plaisir.

Révolte

Action de se retourner.

La première et la seule évidence qui me soit ainsi donnée à l'intérieur de l'expérience absurde est la révolte.

Albert Camus

L'auteur de *L'Homme révolté* définit l'action du révolté comme dépourvue de toute finalité explicite, consciente. Mais derrière le refus que dit la révolte, se trouve une affirmation de la dignité de l'homme. Le révolté dit « non » mais pour proclamer un « oui ». « Non », cette situation est inacceptable parce que « oui » une certaine idée de l'homme s'impose. Dès lors, la révolte, de nature philosophique, s'oppose à la révolution, de nature

politique : parce qu'elle prétend faire entrer la réalité dans le cadre de l'idéal, l'action révolutionnaire est par conséquent, dans son projet même, vouée à l'échec. Elle se nourrit en fin de compte le plus souvent d'une nostalgie de l'origine, laquelle retrouve le sens premier du mot : trajectoire circulaire d'un astre qui le reconduit à son point de départ.

République

Qu'appelle-t-on république ? La question mérite d'être aussi brutalement posée, tant la définition de la république peut paraître confuse.

L'étymologie, la « chose publique », est aujourd'hui d'un bien faible secours. Qu'évoque-t-elle aux yeux d'un contemporain ? Le terme de chose avoue assurément une incertitude... On pourrait partir toutefois de l'idée d'espace public : le pouvoir politique s'y trouve accessible à tous et partagé.

Si cette définition minimale s'accorde à peu près à la République romaine, elle correspond en réalité assez mal à l'idéal de justice sociale que développe Platon dans *La République*, précisément, où le pouvoir n'appartient qu'à une élite sélectionnée depuis la naissance...

Dans les *Six Livres de la République*, rédigé en 1576, le juriste français Jean Bodin propose une autre approche :

République est un droit gouvernemental de plusieurs ménages et de ce qui leur est commun avec puissance souveraine.

C'est la souveraineté qui définit alors la république. Le pouvoir souverain se distingue du pouvoir impérial en ce qu'il n'est pas fondé sur la force et qu'il s'affirme dans un rapport de droit.

Montesquieu dans *De l'esprit des lois* (1748) y voit un des trois types de gouvernement qui associe d'ailleurs sous cette même catégorie aristocratie – celle de la république de Venise par exemple, et démocratie.

Kant enfin, fidèle en cela à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen définit la république par sa constitution et la séparation des pouvoirs qui s'y trouve organisée.

Article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Toute société dans laquelle la garantie des droits des pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée n'est pas la constitution. »

Difficile ainsi de s'y retrouver, sauf à se replier sur la devise de la République française : « Liberté, égalité, fraternité ».

La république est donc un régime où la liberté des citoyens est garantie par le droit, où l'égalité se manifeste dans un accès partagé au pouvoir et au droit précisément, quant à la fraternité elle suggère un idéal communautaire où s'impose la notion d'unité.

Risque

Pour le sociologue allemand Ulrich Beck, notre société doit être pensée à partir de la catégorie du risque. Les inégalités sociales se traduisent ainsi à présent par le degré d'exposition aux risques.

Dans la modernité avancée, la production sociale de richesses est systématiquement corrélée à la production sociale de risques.

La Société du risque, 1986

Mais qu'est-ce qu'un risque ? Le risque renvoie évidemment à l'idée d'un événement mauvais, nuisible et indésirable. L'étymologie espagnole, *risco*, rappelle d'ailleurs l'écueil et la menace de s'y échouer. Mais cet événement est incertain : le risque est une probabilité, celle qu'advienne ou non l'événement en question.

Dès lors, le risque se mesure, il s'évalue, se calcule. La raison se l'approprie et offre ainsi les conditions d'un jugement, celui de « prendre » ou « ne pas prendre » le risque. Elle permet aussi de construire un dispositif de réduction des risques ou bien encore de compensation, c'est-à-dire d'assurances : assurer son véhicule n'élimine pas les risques d'accident mais cela revient à rechercher les moyens d'en atténuer les conséquences

malheureuses et de rendre ainsi le risque acceptable. La connaissance précise des risques développe la prévoyance.

Mais à la dimension du « hasard » Condillac ajoute aussi celle de l'espérance « d'obtenir un bien ». De fait, le risque est toujours l'envers de la chance. Et si l'on prend des risques, si on les accepte, c'est dans l'idée d'un avantage visé et que l'on estime supérieur à l'inconvénient de l'événement indésirable qui « risque » d'arriver. Emprunter un moyen quelconque de locomotion pour gagner le lieu de ses vacances comporte toujours des risques, plus ou moins élevés selon les moyens de transport, mais rares sont ceux qui préfèrent demeurer à domicile pour n'avoir pas à les courir ! L'univers du risque, c'est aussi paradoxalement celui de la recherche du confort, de la sécurité et d'une certaine façon du bonheur. Du moins en apparence. En effet, plus nombreux sont les risques, plus les hommes cherchent à s'en défendre, plus ils affirment leur attachement à un certain bien-être. Voilà pourquoi si nous consacrons plus du tiers de la richesse que nous produisons à nous assurer contre les risques, cela témoigne à l'évidence de notre attrait pour ce mode de vie par ailleurs souvent dénigré.

Science

« La science a pour principal objet de prévoir et de mesurer : or on ne prévoit les phénomènes physiques qu'à la condition de supposer qu'ils ne durent pas comme nous, et on ne mesure que de l'espace. » C'est ainsi que Bergson définit dans *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* (1888) ce que nous avons pris l'habitude d'appeler « la science ». Mais cette acception devenue commune est très particulière.

Dans un premier sens, Science qui dérive du verbe latin *scire*, « savoir », désigne la connaissance, le savoir précisément, savoir qui

s'oppose à la fois à ignorance et à croyance.

La science en tant qu'elle se donne comme le savoir s'adosse au pouvoir : « Le seul gage réel du savoir est le pouvoir : pouvoir de faire ou pouvoir de prédire » (Paul Valéry).

Mais le savoir est aussi une représentation par le moyen du langage : pour Foucault il faut ainsi retenir deux hypothèses de travail : c'est le discours qui façonne son objet. Par conséquent c'est le « style », entendu comme le caractère d'énonciation d'une science, qui définit le mieux cette science et non son objet supposé.

Mais y a-t-il des concepts propres à la science ?

Par concept il faut d'abord entendre ce que produit l'entendement pour donner unité intellectuelle à la diversité des intuitions sensibles : *cum capere*, saisir la diversité du donné par la pensée. Les concepts scientifiques, quant à eux, ne se limitent pas à la définition en quelque sorte des objets « physiques » mais ils permettent aussi de mesurer et d'atteindre ces mêmes objets.

Chez les êtres vivants, aussi bien que dans les corps bruts, les conditions d'existence de tout phénomène sont déterminées de façon absolue.

C'est ainsi que Claude Bernard définit le principe de base sur lequel repose la science. Le déterminisme des phénomènes physiques donne ainsi aux hommes le moyen de les provoquer ou de les empêcher donc de les manipuler, de les dominer.

Le déterminisme offre aux hommes la possibilité de gagner leur liberté, le fatalisme juge cette liberté illusoire :

Pour le fataliste, c'est l'événement qui est nécessaire, d'une nécessité dirait Kant « catégorique » ; pour le déterministe, c'est le rapport entre l'événement et ses conditions ; la nécessité affirmée par le déterminisme est donc « hypothétique ».

Paul Mouy

Société civile

L'État dépasse la société civile en tant que celle-ci ne poursuit qu'un but limité et fini, c'est-à-dire des intérêts particuliers : le bien-être particulier est réalisé en même temps que reconnu comme droit. La sainteté du mariage et l'honneur professionnel sont les deux pivots... de la société civile.

Principes de la philosophie du droit

Hegel fixe une fois pour toutes le sens et la portée de la société civile, expression par elle-même suspecte pour le pléonasmisme qu'elle exprime : la société civile, c'est l'espace public non politique où se manifestent librement les appétits particuliers, les besoins spécifiques et où s'affrontent pour la reconnaissance de leur supériorité les consciences. L'accès à la société civile est une étape importante dans la formation du citoyen, elle fait sortir l'individu de sa famille au sein de laquelle sa liberté était limitée. Mais c'est à l'État qu'appartient le destin de conduire l'humanité à maturité et à « dépasser » le particulier pour ouvrir l'accès au général et à la volonté qui s'en nourrit.

Soupçon (Ère du)

Nietzsche évoquait les maîtres du soupçon bien avant que Nathalie Sarraute ne vulgarise l'expression en intitulant un court essai de critique littéraire *L'Ère du soupçon* (1956). Le mot demeure aujourd'hui, et il renvoie à une attitude de l'esprit qui doute mais dont le doute est travaillé par une intuition, pas nécessairement mauvaise – on peut ainsi soupçonner quelqu'un d'être à son corps défendant amoureux –, mais l'intuition tout de même que les apparences sont trompeuses, qu'il y a sûrement quelque chose à voir par en dessous : *sub-spicere*, le soupçon conduit à vouloir découvrir le dessous des cartes... L'entreprise débute historiquement par Marx, lecteur en 1841 de *L'Essence du christianisme* de Feuerbach, et qui prolonge cette lecture en 1845 par la composition de *La Sainte Famille* : on y découvre la notion de superstructure, les grandes institutions socialisatrices ne sont pas ce qu'elles paraissent. La famille, la religion, l'école masquent en surface une réalité cachée, celle où se vit notamment l'exploitation de l'homme par l'homme, l'aliénation de la multitude au profit de la liberté de quelques-unes. Nietzsche, dans la *Généalogie de la morale*, contribue, quant à lui, à dénoncer le discours de la morale qui en profondeur n'est pas si désintéressé que cela. Enfin Freud débusque dans les faits et gestes les plus ordinaires et les plus quotidiens un sens latent, déterminant. Tout acte manqué est un discours réussi. Rien ne sera désormais indifférent dans cet « empire des signes » que notre société est devenue, dans laquelle il n'est de détail que l'on ne soupçonne de « faire sens »...

Souveraineté

Cette propriété du souverain se définit par opposition au pouvoir impérial : la puissance souveraine en effet n'est pas impériale parce qu'elle n'est pas fondée sur la force, elle repose sur l'arbitrage, sur la loi. Le souverain dit la loi, il est la source même de la loi : voilà pourquoi pour la démocratie française, la nation est le socle de la souveraineté. Partant, le souverain est *legibus solutus*, « délié des lois » qu'il énonce, et quiconque en participe, au nom du principe de représentation, par exemple, bénéficie logiquement de ce privilège : c'est l'immunité parlementaire ou présidentielle.

Spectacle

Et sans doute notre temps [...] préfère l'image à la chose, la copie à l'original, la représentation à la réalité, l'apparence à l'être [...]. Ce qui est sacré pour lui, ce n'est que l'illusion, mais ce qui est profane, c'est la vérité. Mieux, le sacré grandit à ses yeux à mesure que décroît la vérité et que l'illusion croît, si bien que le comble de l'illusion est aussi pour lui le comble du sacré.

Feuerbach, *L'Essence du christianisme*, préface à la deuxième édition

C'est par cette citation que débute le texte de Guy Debord, *La Société du spectacle*, publié en 1967 et qui développe la critique moderne de la représentation.

Nous vivons ainsi le temps de l'illusion et du mensonge parce que notre société sacralise l'image.

Tout est désormais spectacle ou plutôt : le réel a besoin aujourd'hui plus que jamais d'être mis en scène pour être simplement « reconnu ». Tout commence par les marchandises qui pour être consommées doivent être désirées – voir *supra* le mot « [Représentation](#) » ; or, le procédé a contaminé toutes les dimensions de la vie en société ou de la vie privée, au point qu'il

n'y a plus de lien social qui ne doive être tissé par le spectaculaire. Debord définit d'ailleurs le spectacle comme « un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images » (*La Société du spectacle*, § 4). Pourtant la critique du spectacle et de la représentation n'est pas neuve : de l'allégorie de la caverne dans *La République* aux *Pensées* de Pascal qui dénoncent le pouvoir falsificateur des images, les discours sont nombreux qui mettent en garde contre la séduction des apparences sensibles qui éloignent ou détournent de la vérité, jusqu'aux manœuvres de l'*État séducteur*, pour reprendre la formule de Régis Debray.

Suicide

« Le suicide varie en fonction inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu. » En 1897, Émile Durkheim réinvente la sociologie d'Auguste Comte en soulignant l'importance du poids d'une situation sociale sur un comportement individuel. Le choix du suicide est de ce point de vue très intéressant : on y voyait dans l'Antiquité la manifestation d'une liberté totale, l'acte y gagnait en sublime et manifestait le triomphe du sujet volontaire sur la société ou sur l'histoire. Durkheim renverse la proposition et montre que le suicide, qu'il soit altruiste, individualiste ou anémique, ne peut se comprendre qu'en fonction du degré d'intégration sociale.

Territoire

Espace vital terrestre, aquatique ou aérien qu'un animal ou un groupe d'animaux défend comme étant sa propriété exclusive.

Cette définition devenue célèbre que donne Robert Ardrey en 1967 (*Le Territoire*) a le mérite de rappeler le lien organique, biologique qui unit le vivant à son territoire. De fait, dans l'usage commun pour nous le territoire s'aménage, il est « national », il se défend mais dans tous les cas, c'est d'abord une donnée politique. Mais les deux acceptions se rejoignent au fond dans celle que propose Bertrand Badie, qui annonce en outre *La Fin des territoires* (1995) :

Un espace délimité s'établit en un territoire politiquement pertinent dès lors que sa configuration et son bornage deviennent le principe structurant d'une communauté politique et le moyen discriminant de contrôler une population, de lui imposer une autorité, d'affecter et d'influencer son comportement.

Ainsi, la « fin des territoires », ce que l'on nomme aussi la déterritorialisation – comme la pratique, par exemple, l'Union européenne – pourrait contribuer à la paix et à la liberté des peuples, dans la mesure où l'origine avouée de la plupart des conflits repose sur un contentieux territorial.

Tolérance

C'est bien la grande vertu des démocraties : la tolérance, celle dont traite Voltaire qui affirme être prêt à se battre pour que ses propres adversaires

aient la liberté de s'opposer à lui ! On connaît la formule, devenue presque proverbiale, attribuée à Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ! » Mais cette belle vertu est travaillée par une réticence : tolérer, ce n'est pas accepter, c'est « supporter », porter par-dessous, parce que c'est lourd... Ce que je supporte m'est toujours un peu pénible, il faut faire des efforts. En bref, la tolérance dit à la fois une indéniable ouverture aux autres mais aussi les limites même de cette ouverture. De fait, en matière de tolérance on parlera volontiers, non de limites, mais de seuils (à ne pas franchir).

Totalitarisme

Le totalitarisme a été l'idéologie forgée par le ^{xx}^e siècle. Le mot est construit à partir d'une expression de Benito Mussolini qui lors du discours d'Augusteo, le 22 juin 1925, affirme sa « féroce volonté totalitaire ». Pour Hannah Arendt, dans son ouvrage de référence *Les Origines du totalitarisme* (1951), cette idéologie est clairement celle qui domine le ^{xx}^e siècle. Elle repose essentiellement sur la domination totale qu'exerce sur des masses atomisées un seul homme, incarnation d'un parti et d'une vision globale du monde et de l'histoire. Le parti double alors l'administration, il encadre toutes les dimensions de la vie privée comme celle de la vie publique.

Cette domination absolue n'est rendue possible que par l'apparition des masses, le développement de l'individualisme et l'achèvement de l'appareil d'État dans son rôle de contrôle. À bien des égards, on l'aura compris, le totalitarisme est moderne.

Pour Raymond Aron, le totalitarisme se caractérise par cinq critères : un parti unique, détenteur du monopole absolu de la vie politique, une idéologie omniprésente dans la vie quotidienne, le contrôle de tous les

moyens de communication et de formation de la jeunesse, l'exercice permanent d'une terreur policière à l'encontre de la société civile, et un système de contrôle total sur l'économie. Tout ce dispositif conduit à l'abolition de la distinction sphère publique, sphère privée.

Travail

Marqué du sceau de l'ambivalence, le « travail » peine à se dire et les représentations qu'en donnent les hommes varient avec les âges.

On a ainsi coutume d'opposer le travail tel que le percevaient les Anciens – il est alors discrédité, déprécié, l'indice d'une subordination à la nature – à notre conception prétendument positive de ce que les Modernes associent dès le XVIII^e siècle à toute production d'un accroissement de la richesse.

La vérité est peut-être plus nuancée.

De fait, de nombreux mythes traduisent bien la disqualification d'une activité réservée aux esclaves et aux femmes : *ponos* est un des maux dissimulés dans la boîte de Pandore ; or, le mot désigne en grec l'ensemble des activités pénibles, ce qui correspond à peu près à ce que nous entendons par travail. Dans le même ordre d'idée, l'étymologie rappelle que le *tripalium*, mot latin d'où dérive notre « travail », est un instrument de torture. Le travail est bien perçu à l'origine comme un effrayant supplice (trois pieux sur lesquels est « assis » le condamné).

La dimension positive aurait été plutôt portée par le terme de *labor* – *labi* –, « glisser » s'oppose à *quiescere*, « être immobile ». Si le labeur inquiète, il donne néanmoins aux hommes le moyen de vivre et d'avancer – mais de celui-ci nous n'obtenons que des dérivés aux connotations péjoratives – laborieux, labourer – qui disent encore la peine.

La représentation antique ne fait guère problème : le travail est l'affaire des esclaves, c'est-à-dire de tous ceux que le besoin enchaîne à la nature.

La revalorisation du travail par les Modernes en revanche est-elle aussi évidente qu'une simple approche par l'histoire des idées le laisserait penser ? Le succès de librairie de l'automne 2004, *Bonjour paresse*, redonne dans le même temps au texte de Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse*, une actualité que l'on n'aurait pas soupçonnée dans une société rongée par la hantise du chômage : « Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie entraîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture. »

La modernité n'a évidemment pas évacué ces représentations déplaisantes du travail, elle les aurait peut-être même dégradées davantage, en nous poussant à devoir rechercher ce que nous ne demandons peut-être qu'à fuir.

Cela dit, elle a également obligé à cerner plus rigoureusement ce que nous devons entendre par « travail ». De fait, aujourd'hui nul ne saurait contester que tout n'est pas travail.

Utilité

Désormais, la justice ou l'injustice d'un acte dépendront de la question de savoir si l'on croit que ses conséquences seront bonnes ou mauvaises. Telle est la règle de l'utilitarisme, doctrine imaginée par Jeremy Bentham, à la fin du XVIII^e siècle.

Un homme peut être dit un partisan du principe d'utilité lorsque l'approbation ou la désapprobation qu'il exprime envers toute action, ou envers toute mesure est déterminée par la tendance qu'il y perçoit à augmenter ou à diminuer le bonheur de la communauté.

Le jugement de valeur est remisé ; sujet à controverse, il ne repose plus en effet sur les principes d'un discours détenant le monopole de la moralité. Comment faire dès lors pour évaluer ? On oublie la question du bien et du mal. Aussi faudra-t-il bien convenir un jour que la peine de mort est inutile et que pour cette raison il conviendra nécessairement de l'abolir (Victor Hugo). L'utilitarisme est une réaction aux préjugés de la tradition ainsi qu'à une morale des droits naturels dont il est le strict contemporain. De fait, pour lui, le bonheur humain ne saurait être déterminé en référence à un bien objectif ou à des droits naturels. C'est l'idée qu'il n'y a pas de vérité évidente par elle-même. Dès lors, les moyens d'améliorer la vie en société deviennent simples et aisément accessibles : qui pourrait juger inutiles une meilleure nourriture, de meilleures conditions sanitaires, une meilleure éducation, etc. ? Le monde anglo-saxon qui fait basculer le continent dans la modernité politique (Locke et la *glorious revolution*) choisit l'utilitarisme. Après Bentham, c'est au tour de Stuart Mill au XIX^e siècle de poursuivre la défense de ces thèses. Les inégalités sociales sont-elles mauvaises en soi ? Qui peut le dire sans inscrire son jugement dans une morale ? Sont-elles utiles à la prospérité du groupe ? Désormais les questions s'imposent assez facilement. Néanmoins une difficulté demeure : Qui opère le calcul d'utilité ? Ceux qui jugeront du bienfait ou du plaisir engendrés pour le groupe n'auront-ils pas naturellement tendance à généraliser leur point de vue particulier et les avantages personnels qu'ils auront tirés de telle ou telle mesure ?

Utopie

En 1515, Thomas More invente un mot : utopie. Mais si le terme est donc moderne, l'idée est en revanche ancienne : Homère imagine des îles dont les gouvernements sont autant de modèles que d'antimodèles, Platon dans le *Timée* évoque de façon insistante l'Atlantide... Il est vrai que More fonde un genre en même temps qu'il forge un néologisme : Campanella, Rabelais, Bacon pour ne parler que de ses contemporains lui emboîtent le pas.

L'utopie rend à la réflexion politique la part du rêve qui lui revient et que Machiavel tend à faire oublier. Elle adopte une posture d'abord intenable : interroger l'histoire en feignant de sortir de l'histoire. De fait, toujours protégée par une nature complice, l'utopie ne craint pas le contact des sociétés voisines, elle demeure intacte, intègre mais soucieuse par contrepoint d'en faire la critique. De fait, l'occasion d'un voyage, d'une fausse route ou des hasards du récit conduit un étranger à visiter ce non-lieu du bonheur. Au cours de la visite, sont en général abordées la question de la famille et en particulier de la sexualité, celle de la propriété qui lui est corrélée, celle de l'économie – monnaie ou pas monnaie ? –, celle du gouvernement et enfin la religion. La fiction a bien sûr le mérite de donner à l'auteur toutes les audaces et lui assure tous les ressorts de la fantaisie. Dès lors, l'entreprise fait l'objet d'un soupçon légitime : tout cela est-il bien sérieux ? L'utopie n'est-elle au fond qu'un divertissement d'érudit ? Il faut croire que non puisque certaines utopies ont fait leur effet, notamment en ce qui concerne l'urbanisme.

CHAPITRE III

Et après ?

Audace

Le 23 août 1792, les Prussiens se sont emparés de Longwy. Puis c'est Verdun qui tombe après un siège de deux jours alors que ni Dumouriez depuis Sedan ni Kellermann à Metz ne semblent capables de ralentir la progression vers Paris des Autrichiens et de leurs alliés. La panique saisit les Parisiens. Danton, alors ministre de la Justice, court à l'Assemblée nationale pour y prononcer un discours déterminant appelant les citoyens aux armes et les volontaires à se rassembler sur le Champ-de-Mars pour défendre Paris. La Commune fait sonner le tocsin : le 20 septembre, Dumouriez gagne la bataille de Valmy, le lendemain la Convention nationale proclame la République.

« Tout s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre », déclare Danton, persuadé qu'un sursaut patriotique est possible et salutaire. C'est un discours lapidaire que donne le grand orateur de la Révolution française, le 2 septembre 1792. Quelques phrases et tout est dit. Tout est dit surtout dans la brève péroraison devenue presque légendaire :

Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, Messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la France est sauvée.

C'est ainsi que l'audace est devenue le combustible de nos révolutions, la vertu de ceux qui défendent la Patrie en danger, qui proclament haut la République, le philtre de tous les sursauts collectifs. Avec ce discours, Danton associe pour la modernité l'audace au courage politique, au combat patriotique, à la mobilisation des citoyens prêts à faire de leurs corps un rempart pour défendre la liberté. Il lui donne des lettres de noblesse républicaines et ranime une qualité trop souvent confondue avec la témérité.

Moins d'un siècle plus tard, Victor Hugo en prolonge encore l'écho dans *Les Misérables* :

Oser ; le progrès est à ce prix. Toutes les conquêtes sublimes sont plus ou moins des prix de hardiesse. Pour que la révolution soit, il ne suffit pas que Montesquieu la pressente, que Diderot la prêche, que Beaumarchais l'annonce, que Condorcet la calcule, qu'Arouet la prépare, que Rousseau la prémédite ; il faut que Danton l'ose.

Il ajoute un peu plus loin cette superbe formule : « L'aurore ose quand elle se lève. »

Dans nos rues désormais se manifeste non l'audace qui transforme la révolte en révolution mais un avatar de « résistance civile » ou d'indignation. Dans les médias, c'est l'insolence que l'on confond avec l'audace, parfois mêlée de méchanceté ou de lâcheté. Un chroniqueur ricanneur vient bousculer un homme ou une femme politique au cours d'un

entretien télévisé voulu « décomplexé » et « sans langue de bois » et, à défaut d'audace, c'est de l'audience que l'on recueille.

Ranimée au XVIII^e siècle, l'audace a ensuite été négligée par notre présent paresseux et grimacier. L'ironie postmoderne qu'analyse Gilles Lipovetsky dans *L'Ère du vide*, par exemple, et le désenchantement des citoyens ont largement contribué depuis une cinquantaine d'années à dissoudre la reconnaissance des actions audacieuses dans une sorte de résignation molle. Le terme d'ailleurs a perdu de son usage et il est à présent compris comme synonyme de « hardiesse », de « témérité » et d'« excès de courage ». L'audace, c'est tout simplement au premier sens la vertu de ceux qui osent. *Audere*, « oser » en latin, donne effectivement en français « audace » et « audacieux ».

Que peut-on aujourd'hui entendre dans l'usage du verbe oser ? L'idée première reste celle d'une tentation puis d'une tentative, un essai, c'est-à-dire un passage à l'acte en dépit des résistances prévisibles internes ou externes à l'action elle-même. J'ose parce que je m'engage dans une entreprise dont l'issue est incertaine mais je fais de cette incertitude même et des obstacles que je connais le principe même de cette audace, cette capacité à les dépasser. L'audace a donc partie liée avec le risque, le calcul. Ce n'est donc jamais de la témérité. C'est néanmoins cette force intérieure qui accepte au moment de l'élan la possibilité de la chute. Kierkegaard y voyait une folie de la décision. Pourtant l'audace n'est pas folle, elle parie sur le cours des choses, sur les capacités du sujet audacieux à s'adapter précisément au cours des choses. C'est elle seule qui permet le saut dans l'inconnu, mais c'est un saut qui affirme à la fois la confiance dans l'inconnu et dans le sujet qui saute. Sans audace pas de marche en avant ni de progrès, dit Hugo, pas de changement ni de révolution, dit Danton.

« La fortune sourit aux audacieux », affirme Virgile au livre X de l'*Énéide*, c'est dire aussi qu'elle nous ouvre la chance de renouer avec l'héroïsme et de rendre peut-être nos lendemains épiques.

Biopolitique

Le néologisme appartient à Michel Foucault qui désigne alors le glissement de ce que l'on appelle la politique – au sens par exemple de Hannah Arendt : « La politique traite de la communauté et de la réciprocité d'êtres différents » – vers la gestion du vivant. Cela correspond par exemple à des glissements sémantiques et à des évolutions dans les pratiques : ainsi en va-t-il lorsque, au lieu du peuple, on envisage une population. Le peuple est un acteur politique – c'est l'union des citoyens mobilisés pour l'action politique –, en revanche, la notion de population relève du biopolitique en ce qu'elle renvoie à un peuplement, à un groupe d'individus indistincts qui vivent sur un territoire donné. La biopolitique ne s'attache pas à la volonté des citoyens, elle ne s'intéresse qu'à « la vie des gens », à contrôler cette vie – et pas nécessairement pour la brimer, aussi pour l'améliorer, la rendre plus confortable et plus agréable – à l'organiser, à la « gérer ». La biopolitique est donc une conséquence technicienne de la déshumanisation de l'homme par l'homme, il n'est donc pas surprenant d'en repérer l'origine dans les années 1940 en Europe.

Choc des civilisations

L'expression a une histoire que rehausse l'histoire, et notamment l'événement singulier du 11 septembre. À l'origine : un article publié en 1993 par Samuel Huntington dans la revue américaine *Foreign Affairs* en réponse à Francis Fukuyama qui proclamait alors la « fin des idéologies ». L'article est devenu un livre en 1996 et cinq ans plus tard l'attentat contre le World Trade Center lui donne un retentissement imprévu.

De quoi s'agit-il ? De fait, la question mérite d'être posée dans la mesure où l'opinion et les médias n'ont retenu, semble-t-il, de l'essai de

Huntington que des formules inquiétantes du genre :

À long terme cependant, Mahomet gagnera. Le christianisme se développe surtout par conversion ; l'islam par conversion et transmission. Le pourcentage de chrétiens de par le monde a atteint un sommet de 30 % en 1980, il a ensuite plafonné et aujourd'hui il décline...

L'idée du livre tient dans la signification du mot « choc », *clash*. De fait, le choc est bien le contraire d'une rencontre. Alors que depuis des décennies le discours dominant loue l'enrichissement de l'échange entre les civilisations, le métissage culturel et la complémentarité des identités, Huntington annonce l'inverse, en même temps qu'il rappelle que c'est précisément, par le passé, toujours l'inverse qui s'est produit. C'est qu'une civilisation prétend toujours, et par définition, être porteuse d'universalité. Deux universels ne sauraient coexister – *unus-vertere*, ce qui est tourné dans « une seule direction ». Deux civilisations ne peuvent qu'entrer en collision lorsqu'elles sont en présence l'une de l'autre. Pendant des siècles, les contacts ont été raréfiés par la géographie, donnant souvent l'illusion d'une coexistence pacifique. Mais de coexistence pacifique avec l'islam la chrétienté n'en connut jamais qui fussent durables : l'histoire de la Méditerranée depuis les croisades raconte la succession de ces chocs.

Développement durable

Nous sommes la première génération qui se rend compte que tout est entre nos mains, car c'est la première qui a la possibilité de tout détruire.
Nous sommes entrés dans l'ère de la sauvagerie sophistiquée, est-ce le symbole de la vraie civilisation ?

C'est Maurice Strong, le très officiel secrétaire général de la conférence des Nations unies de Stockholm en 1972, puis de celle de Rio en 1992, qui le déclare :

La sophistication technologique au service d'une sauvagerie destructrice ? Le progrès des sciences et des techniques n'est de fait plus nécessairement conciliable avec des conditions satisfaisantes d'existence dans la nature. Le développement de la civilisation et des différents modes de vie sur la terre, du moins tel qu'il se manifeste aujourd'hui, ne peut plus durer. Il est, à ce rythme de dépense et de destruction, au propre comme au figuré, « insoutenable ».

L'expression de « développement durable » – traduction de l'anglais *sustainable development* – apparaît pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtland, intitulé, de façon directe, « Notre avenir à tous ».

Elle vise à désigner ce que le rapport appelle de ses vœux, c'est-à-dire un « mode de développement qui satisfait les besoins du présent en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs ». Ce qui suppose de concilier écologie, économie et social en incitant à une nouvelle organisation de la prise de décision. Les États et leurs gouvernements ne sont pas en effet forcément les mieux placés pour assumer des décisions impopulaires, dans la mesure où celles-ci impliqueraient au mieux la redéfinition d'un certain nombre d'activités industrielles et au pire la disparition de secteurs entiers d'activité. Il faut alors sans doute imaginer

une participation directe des citoyens mais aussi une association plus systématique des organisations non gouvernementales aux prises de décision internationales ce que suggère directement le principe 10 de la Déclaration de Rio :

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient.

Dialogue

Les sociétés démocratiques ont résorbé la violence grâce au dialogue. Mais elles sont travaillées par une contradiction, explique le philosophe contemporain Jürgen Habermas dans *Théorie de l'agir communicationnel* (1981). Il s'agit d'abord de distinguer deux types d'activité rationnelle, celle qui vise le succès – elle est instrumentale et stratégique – et celle qui recherche l'intercompréhension, Habermas la qualifie de « communicationnelle ». Or, notre usage de la langue participe de manière contradictoire de ces deux stratégies. En effet, la démocratie par ses procédures institue entre les citoyens le débat et la pratique nécessaire du dialogue. En revanche, le marché – nous vivons dans une société dite de « consommation » – manie le langage, notamment dans le cadre de la communication publicitaire, dans un but d'influencer les individus, d'affecter leurs comportements. Il s'agit alors de « faire de l'effet » et non de dialoguer. Formé au dialogue quand il est citoyen, l'homme est exposé, en tant que consommateur, à un usage purement rhétorique des mots.

Discrimination positive

L'expression prétend traduire l'américain *affirmative action* qui semble paradoxalement pourtant être une formule plus « positive ».

En effet, le terme « discrimination » (qui signifie très exactement « séparation », « distinction ») est en français très négativement connoté, transformant quasiment l'expression en oxymore. Comme si ce qui participe à l'évidence de la Justice sociale, ce qui relève tout simplement de l'équité s'effectuait en quelque sorte subrepticement, presque honteusement.

Espace

« L'espace fait ma disgrâce, écrit saint Paul, il est l'extériorité menaçant l'intériorité. » Dans la société du spectacle, dans un monde saturé d'images, on pourrait dès lors redouter le pire : la disparition du for intérieur au profit de la projection ininterrompue du Moi hors de lui-même dans un discours égotiste sans fin et une mise en scène permanente de soi, un tout-à-l'ego triomphant. Or si tel est le cas, on ne saurait en imputer la responsabilité à un espace dominant, tant ce dernier tend à disparaître et à se résorber. De fait, tout s'inverse : le temps n'est plus une dimension de l'espace, il est devenu la seule dimension de l'espace : la mesure de la distance l'a cédé à celle du temps, le kilométrage désormais importe peu, c'est la durée du trajet qui compte. Lyon est à deux heures de Paris en TGV, comme Dreux par la route aux heures de pointe... Est-ce à dire que Lyon et Dreux sont à égale distance ? Non, évidemment. Mais cette fausse égalité révèle une inégalité véritable : à présent, l'espace fait la différence, il creuse les inégalités, il trahit les disparités sociales.

Événement

L'événement, c'est ce qui arrive et en arrivant arrive à me surprendre, à surprendre et à suspendre la compréhension : l'événement, c'est d'abord ce que d'abord je ne comprends pas. Mieux, l'événement c'est d'abord que je ne comprenne pas.

C'est ainsi qu'au lendemain du 11 Septembre, le philosophe Jacques Derrida définissait la spécificité de ce que les Américains nomment *the major event*. Immédiatement, le fait est perçu comme un événement selon un mécanisme très exactement inverse à celui que suit ordinairement la constitution d'un événement, toujours construit rationnellement après coup. De fait, comme l'explique Gadamer, habituellement l'interprète d'un événement passé se trouve conditionné par les effets produits sur son propre présent dans son évaluation de cet événement.

Expert

La figure de l'expert remplace désormais celle du « spécialiste » ou du « pro ». Que révèle-t-elle ? Que pourrait être un monde de l'expertise généralisée ?

L'expert, c'est d'abord celui qui a fait ses preuves. Dans l'usage, l'expert désigne celui dont on reconnaît la compétence technique au point de le consulter, pour examen, avant de rendre un jugement. Il n'est donc pas juge mais son savoir-faire est sollicité par le juge. Avec l'expert, le savoir se place au service du droit.

Fraternité

Si la fraternité exprime avant tout le lien de parenté entre les frères puis les sœurs (la sororité est d'un emploi très rare), elle est vouée à devenir une valeur repère pour les hommes qui font la Révolution et les Lumières au XVIII^e siècle. « Salut et fraternité », échange-t-on entre concitoyens après 1790. Le Grand Orient de France l'intègre en 1792 dans sa devise « Liberté, égalité, fraternité », une devise qui deviendra celle de la République de Haïti et de la République française. Mais le mot avait déjà été consacré dès 1789 à l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Dans ce contexte, il s'agissait d'évoquer par métaphore l'idée d'une véritable communauté, celle des citoyens : la nation est une grande famille. Sauf que la parenté n'implique pas nécessairement la bienveillance : nous sommes tous frères ? Pour un amateur de tragédies grecques ce n'est pas nécessairement une bonne nouvelle...

Globalisation

Le mot *globalization* est employé pour la première fois en 1990 par l'économiste Theodore Levitt pour désigner une nouvelle étape dans l'histoire du capitalisme, celle qui voit à la fois émerger des multinationales globales et se libéraliser le commerce. Il a été parfois traduit en français par « mondialisation ». Aujourd'hui, le terme de globalisation tend à désigner des phénomènes qui dépassent le seul cadre du commerce. S'y associent aussi des préoccupations écologiques. Parler à présent de globalisation,

c'est affirmer qu'il est des domaines dans lesquels aucune décision d'ordre politique ne peut plus être prise unilatéralement.

Incertitude

Le principe d'indétermination ou d'incertitude est défini par Heisenberg dans un article célèbre publié le 22 mars 1927, « Sur le contenu observable de la cinétique et de la mécanique quantique » :

Pour observer un électron, il est nécessaire d'associer un microscope à un dispositif d'éclairage. Or, les quantas de lumière suffisent à modifier le comportement de l'électron observé.

Plus précise sera donc la détermination de la position de l'électron, moins précise sera la mesure de sa vitesse au même moment.

Cela conduit inévitablement à l'invalidation des lois de la causalité.

Incivilité

C'est un article publié par James Q. Wilson et George Kelling en 1982, intitulé « Broken windows » et traduit en français en 1994 qui fixe l'expression et théorise la politique du maire de New York, Rudolph Giuliani : « Si une vitre dans un immeuble n'est pas réparée, le reste des vitres sera rapidement cassé. »

Le sentiment d'insécurité détruit les voisinages, il ne faut donc accepter aucune forme de dégradation, réagir dès la première infraction. La doctrine vaut d'abord pour la politique d'urbanisme d'une grande ville où des quartiers entiers « glissent » peu à peu dans la misère et la délinquance par simple incurie. Mais elle s'applique plus globalement à l'ensemble des

comportements sociaux. C'est elle qui conduit à identifier et à pénaliser ces petits écarts que l'on nomme des « incivilités » et qui alimentent la doctrine dite de la « tolérance zéro ».

Mondialisation

« La mondialisation est devenue une notion servant d'explication commode aux problèmes du monde contemporain (terrorisme, pandémies, insécurité alimentaire) » (rapport de la mission Balladur, janvier 2004).

La mondialisation n'est-elle qu'un prétexte ? Un repoussoir nécessaire aux organisateurs du Forum social mondial ? Un mot creux qui ne renvoie à rien ?

La mondialisation est à la fois banale et imaginaire.

Banale, parce qu'il s'agit d'un processus commencé au XVI^e siècle et dont nous vivons la troisième étape. Après les Grandes Découvertes et les grandes migrations, le grand marché mondial. La circulation des personnes et des biens s'est accélérée, améliorée, développée, libéralisée... Mais c'est une évolution continue depuis cinq siècles qui associe la politique, le droit, l'économie et surtout la technique.

Imaginaire, car la mondialisation n'est pas mondiale. De cette mondialisation, Daniel Cohen écrit qu'il est « difficile d'en devenir acteur et facile d'en être spectateur ». De fait, la mondialisation ne touche que les pays riches, ce qui amène à rappeler que les pays pauvres ne souffrent plus d'être exploités aujourd'hui, mais plutôt d'être abandonnés :

Les pays riches n'ont pas besoin des pays pauvres, ce qui est une mauvaise nouvelle pour les pays pauvres.

Paul Bairoch

Multiculturalisme

Le terme est récent : c'est dans le cadre d'un programme politique visant à apaiser les tensions entre francophones et anglophones qu'il est lancé, au Canada, en 1965. Et ce pays s'est fait fort d'afficher, depuis, sa dimension « multiculturelle », effaçant ainsi la réalité des conflits et des différences qui le caractérise encore aujourd'hui. L'atteste la création d'un nouvel État sur le territoire canadien, le Nunavut, en 1995, visant à garantir la diversité culturelle du pays. C'est du moins ce qu'en ont dit les acteurs politiques, fiers de montrer au monde que le Canada est un État où toute minorité a sa voix, surtout les Inuits qui aujourd'hui ont leurs « terres », *Nunavut* signifiant « notre terre ». Or, c'est là un exemple concret de l'instrumentalisation du concept de multiculturalisme par la politique : rassembler les Inuits, au nord, sur des terres pauvres et peu fertiles, n'est-ce pas justement les séparer de la culture majoritaire ? Leur interdire, certes discrètement, l'intégration de l'espace national. Pas d'accès aux écoles nationales, pas de mélange de cultures, pas de services publics en commun... En fixant des frontières officielles, on dresse des barrières culturelles, on renforce les clivages et les oppositions. Le multiculturalisme fait alors la « publicité » de la tolérance, quand celle-ci n'est réelle que sur le papier.

Le multiculturalisme est-il un mot qui offre le « spectacle » d'une réalité qui n'est que fictive tout en étant bien-pensante ? En tout cas, il a

avant tout une fonction politique. Le concept permet d'afficher pour un État la volonté de garantir un droit aux différences culturelles dans l'espace national et par là de garantir les pratiques qui sont propres à chaque culture. C'est la raison pour laquelle le terme a un écho très spécifique dans le monde anglo-saxon, Bill Clinton n'hésitant pas à redorer le blason du *melting-pot* en le qualifiant de *multicultural melting-pot*. La « touche » multiculturelle permet de redonner du sens, du moins de la vigueur et de la force, à un concept que l'on sait être un échec. Pourtant, en insistant sur le multiculturel, il renforce aussi l'idée que le melting-pot est une illusion : pas de réel mélange de cultures, mais des clivages, des barrières. « Multi » met en effet l'accent sur ce qui est « nombreux » : une juxtaposition, une coexistence plus ou moins bien vécue, mais pas de cohérence ni d'unité. En atteste l'organisation de certains quartiers de Los Angeles où se distinguent nettement les quartiers noirs des *chinatowns*, les quartiers blancs de classes moyennes et ceux des *hipper classes*. Habermas a en effet affirmé que « l'aménagement de l'espace n'a rien d'hasardeux. Là sont exprimées les identités et les différenciations, de manière pérenne et radicale. Le discours du philosophe s'effondre devant la réalité des quartiers sécurisés, des murs et des barbelés qui séparent une culture de l'autre ». La nature veut que les cultures se confrontent et ce dans le temps et dans l'espace. À chaque culture, sa temporalité : le ramadan et le carême, par exemple, sont des temps à part, le religieux ayant ici une dimension culturelle qui induit des pratiques et des comportements différenciés. Habermas insiste bien sur le fait que l'espace et son organisation, en ce qu'ils sont révélateurs de violences entre les cultures, sont autant d'exigences démocratiques qui conditionnent la liberté.

« La culture n'est pas un accessoire, un accident relevant de la pure contingence. C'est là que se situe l'essentiel de l'homme, c'est par là qu'il se définit : des gens sont morts pour sauver leur culture et, quand une culture disparaît, c'est une part de l'humanité qui disparaît. » C'est le

Canadien Charles Taylor qui a élaboré une théorie du multiculturalisme fondée sur le système essentiel de la reconnaissance. Selon lui, la reconnaissance des identités est une exigence démocratique. Cette affirmation se fonde sur quatre arguments mis à jour par le sociologue :

- le premier argument consiste à tenir pour évident et indubitable le fait que l'appartenance à une culture ou à une communauté structure la personnalité d'un individu ;
- le deuxième argument est l'affirmation que la diversité des cultures est une richesse qui doit être préservée, car aucune d'entre elles ne peut se prétendre supérieure et universelle ;
- le troisième argument insiste sur la finalité de la démocratie et, donc, de son rapport direct avec la protection des cultures. Un code de vie commun doit en effet tenir compte des conceptions du « bien » et du « juste » des groupes culturels qui constituent une collectivité donnée ;
- le quatrième argument, enfin, est plus programmatique que réaliste. Dans une société pluriethnique, les cultures ne doivent pas simplement être tolérées et reléguées à la sphère du privé, elles exigent également d'être reconnues dans l'espace public.

Opinion publique

« Tout à la fois vénérée et redoutée, écoutée et dénigrée, elle s'est imposée très tôt aux élites politiques et savantes comme une énigme à résoudre autant que comme un risque à domestiquer », écrit Loïc Blondiaux (*La Fabrique de l'opinion*, 1998) à propos de l'opinion publique, véritable « inconnue » dans l'équation politique des démocraties modernes. Pourtant, la question est loin d'être récente. Elle se pose déjà à l'aube de l'Empire, dans le cadre d'un souci de contrôle d'une population que divers épisodes de la Révolution française peuvent laisser croire imprévisible. En 1802, le

comte Roederer, conseiller d'État, écrit à Bonaparte : « On parle sans cesse de consulter l'opinion publique ; c'est une intention fort louable, dont le résultat doit être fort utile au gouvernement et à la nation. Mais qu'est-ce que l'opinion publique ? Est-ce celle de ma coterie ? Est-ce celle du café du coin ? Est-ce en écoutant aux portes, en décachetant les lettres qu'on apprendra ce que c'est ? Non. Quel est donc le moyen de savoir ce qu'elle veut, ce qu'elle craint ? De le savoir en tout temps, en toutes circonstances, pour toute chose, pour ce qu'on fait, pour ce qu'on veut faire ? C'est d'établir un système d'informations combinées qui la prenne où elle est, et la donne périodiquement telle qu'elle est. » Très tôt la difficulté soulevée par l'opinion publique a relevé de la capacité à l'évaluer, à la mesurer. Le cadre institutionnel de l'élection ne convient pas. À considérer une démocratie, l'élection révèle non l'opinion publique mais la volonté du Peuple, à laquelle elle s'oppose en tout point.

Précaution

Le « principe de précaution » – *vorsorgeprinzip* – est formulé pour la première fois dans les années 1970 par l'Allemand Karl von Moltke dans le cadre de l'étude commandée en 1976 par l'Institut de politique européenne de l'environnement. Il s'agit alors de définir « une politique environnementale précautionneuse » qui demanderait « que les ressources naturelles soient protégées et gérées avec soin ».

On est donc loin de l'attitude frileuse de suspension de l'action et proche de l'idée qu'il faut impérieusement concilier « développement » et « durée ». La précaution relève d'une démarche active et ouverte, contingente et révisable. Or si elle paraît être exactement l'inverse d'une décision tranchée une fois pour toutes, elle se révèle néanmoins la seule manière responsable d'« agir dans un monde incertain ».

La politique de précaution s'inscrit en effet dans le souci de préserver au mieux les conditions de la vie sur la Terre, sitôt qu'apparaît un risque nouveau, une incertitude quant aux effets prévisibles de tel ou tel développement de la technique et de l'industrie. Cette politique se distingue à la fois de la prévention et de la prévoyance, manifestations bien connues de la prudence politique. La première s'efforce de réduire l'éventualité des risques identifiés, la seconde, faute de pouvoir agir sur les causes de l'événement malheureux anticipe sur ses conséquences. La précaution répond à une autre culture politique, celle de la confrontation à des risques supposés, aux manifestations incertaines et aux conséquences imprévisibles. Dans l'attente d'une expertise fiable, l'incertitude joue en faveur de la retenue : aucun risque nouveau n'est désormais acceptable. Telle est du moins la position du législateur français. La loi Barnier du 2 février 1995 inscrit la précaution dans le droit français : « L'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économique acceptable. »

Tous ces éléments se trouvent rassemblés dans un texte important prononcé par le président Jacques Chirac, au mois d'octobre 2000, à l'occasion du Salon international de l'alimentation, qui résume déjà les enjeux de cette politique de précaution à laquelle la France est particulièrement attachée et les obstacles auxquels elle se heurte, alors qu'en 2008, la commission Attali réclame sa suppression : « Entre le scientisme et l'obscurantisme, il y a la voie que nous devons choisir, celle du progrès maîtrisé, qui passe par le principe de précaution. Respecter ce principe, c'est [...] s'interroger sur le niveau de risques que nos sociétés modernes sont prêtes à accepter, tout en laissant la recherche libre d'avancer. L'absence de certitude ne doit pas empêcher d'agir. Précaution n'est pas abstention. [...] Ce principe de précaution, l'OMC et les instances

internationales compétentes en matière de sécurité des aliments ne l'intègrent pas suffisamment aujourd'hui [...] Il est urgent de réformer le système actuel, qui nourrit les contentieux et qui nous enferme dans une alternative inacceptable : soit importer des produits que nous jugeons peu sûrs, soit subir des représailles insupportables pour nos producteurs. »

Préservation

Il est un mot qui s'insinue discrètement dans notre vocabulaire usuel et qui révèle assez sûrement une évolution dans notre perception de notre environnement, c'est le verbe « préserver », sous la forme du substantif, « préservation », ou de l'adjectif, « préservatif ».

Le mot et sa famille sont construits sur *servare* en latin qui signifie « sauver ». De fait, si désormais on évoque la nécessité de « préserver » la planète, de porter des « préservatifs », mots peu employés il y a une vingtaine d'années, c'est que ce sont imposées la conscience des dangers qui menacent et celle des risques encourus. À l'évidence de la vie heureuse a succédé un principe de réalité : le salut se gagne aussi ici-bas.

L'impératif de préservation s'inscrit dans cette requête multiséculaire de protection et de sécurité. De la relation vassalique au plan Beveridge, on perçoit cette constante : les hommes recherchent une tutelle. S'ils ont besoin d'un maître comme le laisse entendre Kant, c'est moins pour apprendre que pour être protégé. Dans la relation de domination, la liberté s'échange contre de la sécurité. C'est ce qui rend si sûr de son excellence l'aristocrate et si méprisable le bourgeois, homme du bourg, de l'enceinte – *burgum* – protectrice du château à l'abri de laquelle il prospère. Mais aujourd'hui que la nature nous réapparaît sur le mode de la fragilité, au sens propre, de sa vulnérabilité, la requête de protection ne suffit plus. On réclame d'abord un souci de préservation. C'est bien ce qu'établissent, par

exemple, les textes fondateurs de l'Union européenne : « La politique de la communauté dans le domaine de l'environnement contribue à la poursuite des objectifs suivants : la préservation, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement » (art. 2).

Résilience

Emprunté à l'anglais à partir d'un nom qui signifie, entre autres, « élasticité », le mot renvoie tout d'abord à la mécanique où il désigne la propriété physique d'un matériau à retrouver sa forme initiale après avoir été comprimé et déformé. Par métaphore, le terme glisse dans le registre de la psychologie pour dire le degré de résistance psychique d'un sujet aux prises avec des événements douloureux. Dans le domaine de la réflexion sur les organisations, le mot est devenu également familier. Il indique la capacité d'un système à absorber une perturbation, à se réorganiser (c'est un concept particulièrement utile dans le cadre des fusions d'entreprises).

Boris Cyrulnik, notamment dans un ouvrage intitulé *De chair et d'âme*, a largement contribué à la vulgarisation du mot et de l'idée, soulignant la nécessité pour chacun de parvenir à faire de ses échecs des occasions de réussite, de renaître en quelque sorte de sa souffrance. Ses travaux ont trouvé un large écho dans le prolongement des témoignages recueillis auprès des survivants de l'univers concentrationnaire. Sauf que la résilience est une propriété, elle constitue une nature et par conséquent ne s'apprend ni ne se transmet. C'est un avantage de taille dans un monde incertain où l'insécurité gagne du terrain et où nul ne peut plus se sentir totalement protégé des aléas de l'existence.

Responsabilité (Principe de)

La responsabilité – indépendamment de l'emploi que le philosophe allemand Hans Jonas réserve à ce mot – associe à l'action la liberté de l'acteur et engage évidemment cet acteur même dans son action. Du latin *respondere*, « se porter garant », « répondre de », le mot renvoie bien à l'idée d'une garantie déposée, d'un gage. De fait, si de cet homme que je présente à son futur employeur je me porte garant, « j'en réponds », cela signifie que s'il ne fait pas l'affaire, en cas de manquement, je suis prêt à supporter avec lui ou à sa place les conséquences de ses actes. Et si ma responsabilité peut être engagée, c'est parce que j'étais absolument libre de ma recommandation. On évoquera ainsi, par exemple, la responsabilité pénale ou civile, désignant par là une capacité à supporter les conséquences des actions incriminées. Si certains mineurs sont jugés irresponsables, c'est au nom de l'idée selon laquelle ils ne jouiraient pas pleinement de leur liberté, et ne disposeraient pas de toute leur lucidité.

Au début du ^{xx}e siècle, la responsabilité participe du renouveau éthique, elle s'articule – et parfois s'oppose – à la conviction. Dans *Le Savant et le Politique*, texte qui réunit en 1919 deux conférences, Max Weber établit ainsi qu'il existe deux systèmes de valeurs concurrents : le premier permet de juger l'action en fonction du respect de ce qui en est le principe, c'est l'éthique de conviction, celle-ci régit la conduite de l'homme de science et du prêtre. Le second système n'envisage que le résultat de l'action, c'est l'éthique de responsabilité, celle du politique, par exemple. « Cela ne veut pas dire, ajoute Weber, que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction [...]. Toutefois, il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction – dans un langage religieux nous dirions : “Le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l'action, il s'en remet à Dieu” –, et l'attitude de celui qui agit

selon l'éthique de responsabilité qui dit : "Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes". » Répondre des conséquences prévisibles de nos actes... On comprend comment au milieu du xx^e siècle une nouvelle forme de responsabilité s'impose, avec la découverte des risques environnementaux, à l'égard de la nature mais aussi, puisque la permanence de la vie humaine sur terre en dépend grandement, à l'égard des générations futures. Un nouvel impératif catégorique trouve par conséquent sa nécessité historique mais on mesure combien on est désormais loin des postures plus ou moins héritées d'un romantisme fatigué ou soufflées par un conservatisme ambigu qui firent de la nature ou de la terre la source de toute vérité ou de toute valeur (non sans en la constituer en triste cache-misère d'une véritable haine de l'homme et de l'humanisme). Il s'agit au fond de donner un véritable contenu à ce que Max Weber avait nommé une « éthique de responsabilité » et que Hans Jonas formule de la sorte :

Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre.

Ou bien :

Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie.

Ou encore :

Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre.

Alors que l'impératif kantien invitait à considérer les principes de l'action, Hans Jonas s'arrête aux effets de l'agir humain et en réclame la juste évaluation.

Il faut à présent anticiper, regarder vers l'avenir et non se laisser lier au passé, à des modèles anciens ou des valeurs héritées de la tradition : la conviction doit le céder sans tarder à la responsabilité.

Ainsi l'idée qu'il est impérieux de déterminer les conditions grâce auxquelles il sera possible à l'avenir de concilier le développement technologique et industriel, manifestations du Progrès scientifique mais aussi social, clôt, on l'aura compris, l'affrontement multiséculaire des Anciens et des modernes en offrant la formidable occasion de redonner du sens à la politique et au nécessaire échange entre les peuples.

La responsabilité définit une éthique et un comportement qui engagent tous les hommes mais s'adressent particulièrement au politique. L'occasion lui est donnée de rompre avec la « routine », la gestion ou même la simple administration, de faire de la « décision » la preuve de ce que Martin Heidegger nomme le « souci ». Ses choix ne l'obligent donc plus seulement à l'égard de ses concitoyens mais l'attachent aux générations à venir : « Avec l'éthique du futur, la responsabilité devient à la fois suprapersonnelle et supragénérationnelle, explique le philosophe François Guéry. C'est l'accomplissement de la pensée de Nietzsche qui voit dans la responsabilité une tentative pour s'émanciper du temps. » De fait, si Weber parle du nécessaire « goût de l'avenir » sans lequel il n'y a pas de véritable vocation politique, Nietzsche avant lui réclame une « mémoire de l'avenir ».

Les périls écologiques identifiés aujourd'hui ne menacent pas en effet directement le présent, ils pèsent sur le futur proche ou lointain. Une exigence nouvelle doit dès lors s'imposer qui tranche sur les habitudes creusées par la modernité et qui conduisent à valoriser le présent, l'instant de la sensation, l'impatience du désir et la recherche de son immédiate satisfaction. Cette nécessaire remise en cause de notre rapport à la temporalité est encore plus difficile pour le politique dont l'existence est rythmée par des échéances électorales, toujours à court terme. Comment concilier la brièveté du temps politique avec cette durée qu'il faut désormais soutenir ? Les effets prévisibles des mesures prises aujourd'hui pour prévenir tel ou tel risque écologique majeur ne seront pas manifestes dans l'immédiat, n'en « bénéficieront » que des électeurs qui ne sont peut-être pas encore nés...

Sexe et genre

Le sexe est donné par la nature, le genre par la culture : d'où l'évidence désormais que le masculin comme le féminin sont des constructions sociales auxquelles il est difficile d'échapper. Il n'y aura donc pas d'égalité réelle entre les hommes et les femmes sans une gigantesque révolution culturelle. Et sur cette question la volonté politique ne peut pas grand-chose. Car tout débute avec le premier regard que les adultes portent sur leurs nourrissons.

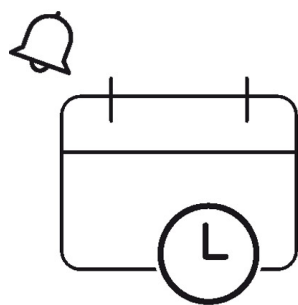
Dans son ouvrage *Cerveau d'homme, cerveau de femme ?* (2001), la psychologue canadienne Doreen Kimura rappelle tout d'abord que l'intelligence moyenne des uns et des autres, garçons et filles, autant qu'il est fiable et possible de la mesurer, est rigoureusement la même. Néanmoins, on observe de meilleures performances masculines aux tests logico-mathématiques quand les femmes affirment leur supériorité aux

épreuves de verbalisation. Serait-ce confirmer ce que notre expérience de l'orientation scolaire paraît confirmer ? Les garçons sont « scientifiques » et les filles « littéraires » ? Avec toutes les conséquences dont une telle distinction est porteuse ? Les filles seraient dès lors plus imaginatives, plus sociables mais aussi plus bavardes, plus sentimentales, etc.

Deux bémols viennent tempérer ce résultat. D'une part, l'étude réalisée nuance considérablement cette distinction : la supériorité des garçons vaut pour le raisonnement, pas pour le calcul, celle des filles pour l'aisance verbale, pas pour l'étendue du vocabulaire. D'autre part, la nature des stimulations du cerveau n'échappe pas au conditionnement social, c'est-à-dire au « milieu ». Comment discerner ce qui ne relèverait que d'une incertaine nature et ce qui résulte d'une sollicitation culturelle, laquelle intervient dès la naissance : devant l'image d'un nourrisson qui pleure la plupart des observateurs disent qu'il est « en colère » s'ils pensent qu'il s'agit d'un garçon et qu'elle est triste quand on leur dit que c'est une fille !

DEUXIÈME PARTIE

LES DATES



CHAPITRE PREMIER

Jours de violence

29 septembre 480 avant J.-C.

Victoire des Grecs à Salamine

Afin d'enrayer l'avance de l'armée perse, Thémistocle d'Athènes et Eurybiade de Sparte prennent la décision d'affronter la flotte de Xerxès, dans l'espoir de couper ainsi le ravitaillement des forces terrestres du roi des Perses. La bataille aura lieu dans la rade étroite de Salamine, où les Grecs ont entraîné leurs adversaires afin de réduire l'avantage numérique des envahisseurs – 1 200 navires contre 350 –, empêchant, de fait, toute manœuvre d'encerclement. La victoire imprévisible des Athéniens alliés aux Spartiates pousse le monarque oriental à faire « fouetter la mer » de rage. À la stratégie des uns s'oppose la déraison des autres. Il est dès lors évident qu'aux yeux des Grecs leurs adversaires échappent à toute véritable compréhension. Quelle empathie le géomètre peut-il éprouver à l'égard du colérique, débordé par sa propre passion ? Aucune. D'où le choix de nommer « barbare » – de l'onomatopée *barabara* suggérant, paraît-il, le chant des oiseaux – celui que l'on n'entend pas, que l'on ne comprend pas.

La victoire de Salamine fut l'occasion de la manifestation d'une différence radicale : la culture du contrôle de soi, de la maîtrise – y compris

au plus sombre des circonstances – l’emporte sur celle de la démesure. La force s’impose désormais et l’emporte sur la violence. La raison sur les passions. L’expérience d’une telle supériorité est si puissante pour une culture qu’elle aurait vraiment une réelle difficulté à résister à la tentation – ethnocentrique s’il en est ! – de se constituer en modèle de civilisation.

11 janvier 49 avant J.-C.

Jules César franchit le Rubicon

Désireux de se présenter au consulat après une longue campagne victorieuse, alors qu’il se trouve encore sur le territoire de la province des Gaules qu’il vient de pacifier, Jules César se voit sommé par le Sénat de se présenter personnellement à l’élection, ce qu’exige au demeurant la tradition. Il lui faut, par conséquent, pour être éligible, licencier son armée et rentrer seul à Rome. Il franchit pourtant le Rubicon accompagné de la 13^e légion, celle des vétérans, et en l’espace de deux mois il conquiert toute l’Italie, alors que Pompée, consul en titre et principal obstacle aux ambitions de César, se réfugie en Grèce où il sera défait quelques mois plus tard à Pharsale, en Thessalie. Le Rubicon est un fleuve côtier d’Italie centrale qui se jette dans l’Adriatique et qui sépare la Gaule cisalpine du territoire directement administré par les magistrats romains. La tradition en fit une frontière symbolique, impossible à franchir avec une armée sans déclencher immédiatement l’hostilité du pouvoir légal.

Le Rubicon agit en effet un peu à la manière du *pomerium* de Rome, c’est une limite destinée à maintenir à distance la violence. De fait, pour César, le franchissement de ce petit fleuve est un véritable engagement, nul désormais ne peut ignorer ses intentions politiques : devenir le nouveau maître de Rome, ce dont il rêve depuis l’échec de la conjuration de son ami

Catilina. Le symbole est renforcé d'un supposé bon mot rapporté par Suétone : *Alea esto jacta*, « le sort en est jeté », devenu dans un latin de cuisine aux saveurs proverbiales *alea jacta est*, mais que jamais César ne prononça. Au mieux dit-il en grec, dans la langue des élites politiques de Rome, quelque chose comme *Anerriftho Kubos*, « Que soit jeté le dé ! ». Outre que les mots destinés à l'Histoire doivent toujours être situés dans un contexte, l'anecdote vaut pour ce qu'elle offre d'illustration à la notion de décision en politique. Décider, c'est trancher, introduire dans son existence de l'irréversible : César sait que rien, après le passage du Rubicon, ne sera comme avant. Pour le meilleur ou pour le pire, car en politique celui qui décide s'en remet toujours plus ou moins à l'« aléatoire ». De fait, une fois la décision prise, paradoxalement ses effets nous échappent.

178

Marc Aurèle fixe les limites de l'Empire

Quatre-vingt-huit millions d'habitants et cinq millions de kilomètres carrés, telles sont les mesures de l'Empire lorsque l'empereur-philosophe Marc Aurèle, qui exerça l'essentiel de son principat à faire la guerre – Rome ne connut sous son règne que quatre années de paix –, donne au territoire romain sa plus large étendue. Mais quel avenir pour un Empire figé ? Un Empire qui se croit protégé par la ligne discontinue de son *limes* ? De fait, si l'Empire impose un ordre militaire – *imperium* –, il s'impose aussi un « devoir de conquête » que l'usage du mot « impérialisme » atteste. Or, à l'abri d'un rempart, le goût du risque et l'ambition nécessaires à l'esprit des grands conquérants s'émoussent.

En fait, de l'Antiquité au Moyen Âge, la guerre s'organise autour de la pratique du siège : siège de cités fortifiées (La Rochelle), siège de citadelles

(Massada), etc. Dans tous les cas, la guerre est une guerre d'occupation, elle est statique et s'inscrit dans la durée. Lorsque les assaillants lèvent le siège, ils reconnaissent aux assiégés une endurance et une autonomie imprévues. La stratégie de l'assiégeant se limite à couper toutes les voies d'approvisionnement de l'assiégé qui, en retour, s'efforce par les « sorties » de maintenir un contact permanent avec l'extérieur. Il n'est pas indifférent de noter que la première guerre de notre histoire se limite à un long siège de dix ans : les Achéens se contentent en effet d'assiéger les Troyens qui s'efforcent de les repousser à la mer. Cette conception archaïque de la guerre qui avantage la défense sur l'attaque va conduire en France jusqu'au ^{xx}^e siècle toutes les politiques d'aménagement militaire du territoire, de Vauban à Maginot. Fortifications (Metz), renforcement des ports (Marseille), remparts (ligne Maginot)... Le paradigme de la stratégie défensive est infini. Il puise son origine dans la recherche d'une protection contre l'extérieur, la volonté de sanctuariser le territoire. Mais du *limes* des Latins à la Grande Muraille de Chine, la porosité de ces lignes défensives a toujours fait la démonstration qu'une tentative de préservation totale relevait du fantasme – ou, plus précisément, de l'utopie. On comprend dès lors pourquoi la modernité va rompre avec ces pratiques en inventant la « bataille ». Désormais, on recherchera l'affrontement direct des forces en présence à travers cette confrontation bien particulière : la bataille décisive, celle qui emporte la décision qui dans l'espace d'une journée fait et défait les princes.

Au cours du ^v^e siècle, la ville d'Hippone – aujourd'hui Annaba, en Algérie – est devenue un haut lieu de spiritualité chrétienne : trois conciles, par exemple, s'y tinrent en 393, 394 (ou 395) et 426 (ou 427). L'influence de saint Augustin qui en fut l'évêque de 396 à 430 y était déterminante. La ville, assiégée pendant plus d'une année par les Vandales, tombe en 431. Saint Augustin n'en vivra pas la chute, il a disparu l'année précédente. Néanmoins, le célèbre « Père de l'Église » eut à résoudre la contradiction cruciale aux yeux des chrétiens assiégés : comment concilier la prohibition évangélique de la violence – « celui qui a vécu par l'épée périra par l'épée » – avec la nécessité de combattre les envahisseurs ?

Augustin invente le concept de « guerre juste » que reprendra plus tard saint Thomas d'Aquin : la guerre est juste quand elle est défensive. Dans *La Cité de Dieu*, la guerre est un mal qui s'oppose à la paix du Christ, voulue par Dieu pour tous les hommes. La guerre sera donc juste si elle est conduite dans la perspective du rétablissement de cette paix. Sont justifiées les guerres réparatrices : « C'est dans l'intention de la paix que les guerres sont faites. » Mais c'est surtout saint Thomas qui va fixer les principes de ce droit de faire la guerre. Dans la *Somme théologique* (1266-1273), il précise d'une part que la guerre défensive est toujours juste mais d'autre part que la guerre offensive peut l'être également, à la condition de satisfaire à trois critères : elle doit être déclenchée par une autorité légitime et doit alors avoir une dimension punitive. Une déclaration est donc nécessaire pour donner à l'adversaire l'ultime possibilité d'offrir réparation avant le déclenchement des hostilités ; en second lieu, elle doit être le dernier moyen employé pour réparer un préjudice, le dernier recours ; il faut enfin une intention droite, le souci de la paix et du secours des malheureux. C'est dire que les motifs particuliers sont proscrits, tels le désir de vengeance, l'avidité, etc.

C'est ainsi que les croisades décidées par le concile de Clermont en 1095 ont pour justification de reprendre des territoires tombés aux mains

des Infidèles et de punir les violences faites aux chrétiens par les musulmans. En règle générale, *pour qu'il y ait cause juste, il faut que ceux que l'on attaque aient mérité par une faute d'être attaqués*. L'École de Salamanque, autour du dominicain Francisco de Vitoria (1483-1546), en développe l'argumentaire pour offrir *in fine* au roi d'Espagne les justifications nécessaires à l'occupation par la force des Amériques et aux massacres successifs des Indiens.

476

Odoacre, roi des Hérules, entre dans Rome. Chute de l'Empire romain d'Occident

À la bataille de Plaisance, les Romains sont défaits par le roi des Hérules et des Skires, Odoacre, qui poursuit sa marche vers la capitale de l'Empire d'Occident depuis 404, Ravenne. Le 4 septembre, chute de la ville de Rome ; l'empereur Romulus Augustule abdique. Zénon demeure le seul empereur romain, mais en Orient.

« Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles », écrira entre les deux guerres mondiales Paul Valéry, ébranlé par la fin d'un monde dont 1914-1918 sonne le glas. La chute de l'Empire romain, d'abord énigmatique, devient après les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu un « cas d'école ». En réalité, la date n'a de valeur que symbolique, l'Empire n'existe plus depuis longtemps et les « barbares » ne font que manifester la réalité de leur pouvoir : un astre brille encore alors qu'il a déjà disparu.

Première croisade

La croisade est une forme particulière de guerre impériale, encouragée par le pape qui offre en récompense de la lutte contre les Infidèles gratifications spirituelles et « indulgences ». À proprement parler, il n'y a de croisade qu'en Terre sainte ou bien en rapport avec la Terre sainte (la *reconquista* de l'Andalousie en participe, ainsi que la bataille de Lépante en 1571). C'est par abus de langage et de pouvoir que la papauté présentera, pour mieux mobiliser, la lutte contre les hérétiques du type albigeois ou bien encore hussites comme une croisade.

La première croisade est provoquée par Urbain II qui réunit à cet effet le concile de Clermont. Il s'agit d'aller délivrer Jérusalem des mains des musulmans et de soulager Byzance de l'adversaire ottoman. Godefroy de Bouillon et Robert de Normandie y participent. Cette première croisade, qui est un véritable succès, conduit à la fondation d'États latins en Orient, et se trouve souvent perçue comme l'origine des sept suivantes.

Avec la « guerre de religion », la violence s'ouvre sur l'infini. Elle accède en effet à une dimension sacrificielle ou punitive sans qu'il soit possible de demander « raison ». Elle inaugure alors peut-être vraiment l'empire de la Terreur. Sauf que la « guerre sainte » et la croisade semblent appartenir à un autre âge, un autre monde. Pas à celui de la laïcisation de la société et de la séparation du théologique et du politique. De fait, dans une géopolitique désenchantée, il n'y aurait guère de place que pour les conflits idéologiques auxquels, on l'a bien vu, se ramènent toutes les luttes révolutionnaires anarchistes et les guerres de libération. On peut dès lors concevoir comment l'affaissement du monde communiste a pu nourrir l'espoir et l'illusion du pacifisme. C'est la fin de l'Histoire – annoncée par Francis Fukuyama à grand bruit et renfort médiatique –, le triomphe du sens, la *cosmopolis* annoncée par Kant depuis la fin du XVIII^e siècle. Comme

si, depuis le providentialisme de Bossuet en passant par la théodicée de Leibniz, le « Plan caché de la Nature » de Kant et le travail de la Raison hégélienne dans l'histoire, un mouvement poussait à constituer le libéralisme occidental comme horizon du progrès de l'humanité. Demeurent évidemment encore quelques poches de violence aberrantes, ici ou là, que, mécaniquement, ce qui reste encore de mouvement à l'histoire finira par résorber.

La naïveté d'une pareille thèse et surtout la partialité assez consternante sur laquelle elle s'édifiait disparaissaient à la lecture de *La Fin de l'histoire et le dernier homme* (Francis Fukuyama, 1992) sous la profusion des autorités convoquées mais aussi à la faveur des événements politiques qui, en Europe, conduisirent d'une part les dictatures à disparaître et d'autre part le communisme à se dissoudre au profit de la démocratie libérale, telle que du moins les Occidentaux la pratiquent.

Or, c'est dans ce contexte que fut publié en 1993 un article signé par Samuel Huntington dans la revue *Foreign Affairs*, qu'il prolongea trois ans plus tard par un essai qui en était l'amplification : *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (traduit en français sous le titre *Le Choc des civilisations*).

À la vision euphorique d'un échange permanent des cultures dans un espace globalisé que protège un droit « mondialisé », Huntington répond par la théorie du « choc ». Le « choc », c'est l'inverse de la « rencontre » qui conduit à l'enrichissement mutuel par la reconnaissance des différences. Ainsi, la théorie du « clash » des civilisations souligne la concurrence des modèles, la violence de leurs contacts et la répulsion qu'ils suscitent.

Par ce biais, la guerre religieuse va effectuer ce retour du refoulé : inévitablement, explique Huntington, l'islam sera confronté à l'Occident chrétien, comme il n'a d'ailleurs jamais cessé de l'être. Mais cette fois le rapport de force semble jouer en sa faveur. Pas sur le plan économique,

technologique ou militaire : c'est à partir de la démographie que la question se pose désormais :

À long terme, Mahomet gagnera. Le christianisme se développe surtout par conversion ; l'islam, par conversion et par transmission. Le pourcentage de chrétiens de par le monde a atteint un sommet de 30 % en 1980, il a ensuite plafonné et aujourd'hui il décline, de sorte qu'il atteindra sans doute 25 % en 2005. En conséquence de leurs taux de croissance démographique extrêmement élevé, la proportion de musulmans dans le monde continuera à croître nettement, pour atteindre 20 % de la population mondiale au tournant de ce siècle. Quelques années plus tard, elle dépassera la proportion de chrétiens et atteindra sans doute les 30 % en 2025.

Samuel Huntington,
Le Choc des civilisations, 1997

27 juillet 1214, un dimanche

Bataille de Bouvines

Le roi de France affronte dans la plaine de Bouvines l'empereur germanique. Contre toute attente, et alors que les Français sont en légère infériorité numérique, la France l'emporte, mais forte d'un avantage non négligeable : prendre l'initiative de la guerre et surprendre l'adversaire... attaquer un dimanche, jour de prières et de dévotion ! Un jour sans les armes !

C'est d'avance appliquer le précepte de Machiavel :

La guerre est juste pour ceux à qui elle est nécessaire.

25 octobre 1415

Bataille d’Azincourt

Avec les chevaliers français, c’est une certaine idée de la noblesse au combat qui disparaît. Azincourt a au moins le mérite d’en finir avec l’idéal aristocratique de l’affrontement « désintéressé » : « noblesse oblige », il faut tenir son rang... De fait, si les archers gallois et les coupe-jarrets saxons font entrer le roi Henry V d’Angleterre par la petite porte de la trahison, William Shakespeare y voit le sacre du patriotisme. Pour la première fois, en effet, la chevalerie française est confrontée à la piétaille. Ce sont des hommes du peuple qui composent l’essentiel du corps d’armée anglais. Quant aux archers, ceux que l’on nomme les *yeomen*, leur arme est par nature vile, elle n’est utilisée que pour le combat à distance et non pour le noble corps à corps. On le sait, depuis le Troyen Pâris, l’archer est un lâche : il frappe « de loin ». Une fois la bataille gagnée, le roi Henry pousse en outre la forfaiture à son comble en ordonnant l’exécution de tous les prisonniers. L’usage réclamait qu’on les échangeât contre rançon, mais Henry, dont les troupes sont extrêmement affaiblies, ne veut courir le risque d’une revanche. Le réalisme patriotique l’emporte sur l’idéal de noblesse et de chevalerie commun jusqu’alors à toute la chrétienté.

29 mai 1453

Chute de Constantinople

L’événement marque la fin du Moyen Âge : après quarante jours de combat, Constantinople, assiégée pour la trentième fois de son histoire, cède aux envahisseurs ottomans sous les ordres de Mehmet II. Constantin XI

Paléologue, dernier empereur « de Rome », meurt les armes à la main lors de l'assaut final.

La prise de Constantinople marque un tournant décisif dans l'histoire de ce choc des civilisations qui oppose l'Occident chrétien à l'Orient musulman – ottoman, en l'occurrence. Désormais les Turcs dominent la Méditerranée et l'Europe continentale. Un nouvel empire voit le jour qui ne laissera de fasciner l'art et la littérature. Des « turqueries » du *Bourgeois gentilhomme* aux Odalisques d'Ingres en passant par *Les Orientales* de Victor Hugo et *Les Sept Piliers de la sagesse* du colonel Lawrence, l'Occident célèbre désormais cet Orient extrême où l'Éros des sérails accompagne le Thanatos despotique des déserts immenses.

29 août 1533

Exécution de l'empereur inca Atahualpa

La mort du treizième empereur inca, étranglé dans sa cellule sur l'ordre de Pizarro, ne semble guère avoir en soi d'intérêt, pas plus que les rivalités dynastiques qui divisèrent les forces des Indiens (les prétentions au trône du frère Huascar) ou encore le piège tendu pour capturer Atahualpa. Elle symbolise néanmoins à elle seule ce « choc » des civilisations dont il a été précédemment question. Deux civilisations coexistent tant qu'elles n'entrent pas en contact. La chute brutale, pour ne pas dire l'effondrement, de l'Empire inca fut la conséquence de la première « mondialisation », celle des grandes découvertes. Pizarro écrase en effet l'armée d'Atahualpa, forte de 80 000 hommes, avec ses 168 compagnons d'aventure. Il dispose de trois avantages décisifs : des armes à feu, l'écriture, et des chevaux. La variole, la rougeole, la grippe et le typhus ont fait le reste, éliminant 95 % de la population. Par quoi il est clair que le contact avec « l'autre » n'est pas

toujours souhaitable : il y a des maladies de la communication dont on meurt. De fait, aujourd'hui, l'euphorie dans laquelle les idéologues plus ou moins bien-pensants de l'échange nagent avec bonne conscience ne doit pas faire oublier l'origine du plus important collapsus démographique de l'histoire de l'humanité.

24 août 1572

Massacre de la Saint-Barthélemy

Qu'on les tue ! Mais qu'on les tue tous ! Qu'il n'en reste plus un pour qu'on ne puisse me le reprocher !

Telles sont les paroles que fait dire Dumas au roi Charles IX, la veille de ce massacre perpétré par les catholiques parisiens à l'encontre des protestants venus assister au mariage, le 18 août, de Marguerite de Valois, sœur du roi, avec Henri de Navarre. S'il est plus facile d'entendre les mots de l'auteur de *La Reine Margot* que ceux, « historiques », du monarque français, c'est que l'origine du massacre, sa décision demeurent encore incertaines, même si les intérêts géopolitiques apparus après la paix de Saint-Germain laissent envisager des tensions très vives entre les partisans (catholiques) d'un rapprochement avec l'Espagne et les nobles protestants qui, derrière Gaspard de Coligny, militent en faveur de l'Angleterre.

Des véritables motifs les historiens débattent encore. Mais l'événement est devenu un mythe, sous la plume notamment de Chénier qui en fit une tragédie, de Mérimée et de Dumas qui lui donnèrent la forme d'un

dénouement romanesque. Ce massacre est encore aujourd'hui symbole de fanatisme religieux et de folie meurtrière.

28 mars 1757

Exécution de Damiens

Longuement décrit par Michel Foucault dès les premières pages de *Surveiller et punir* (1977), le supplice du régicide Damiens, qui s'achève par le démembrement complet du condamné, est devenu le symbole d'une justice punitive aberrante et inacceptable. De fait, si quelques années plus tôt le marquis de Beccaria donnait dans le *Traité des délits et des peines* (1764) le motif rationnel d'une critique du système de punitions – il doit y avoir une échelle des peines et de justes proportions entre le crime commis et sa punition, sans quoi le système est inutile et inefficace –, lors de l'exécution publique de Damiens les spectateurs furent horrifiés par la violence et la cruauté du châtement (rappelons que Louis XV n'avait pas été blessé dans l'attentat, que seuls quelques boutons de son habit ont fait les frais du petit couteau que manie maladroitement Damiens, personnage probablement un peu simple d'esprit). Mais porter la main sur la personne du roi est sacrilège et la punition-spectacle se doit d'être un avertissement dissuasif. D'où la question essentielle : pour quoi punit-on ?

Le travail de Foucault au Collège de France cherche à répondre en partie à la question : l'exil, la réparation, le marquage informatif sont autant de procédés que l'histoire a retenus pour sanctionner rationnellement la faute, l'infraction, la transgression. Mais la « peine », en quoi, à quoi est-elle nécessaire ? Il faut entendre en effet dans le mot la souffrance : punir, c'est infliger une « peine », et une « peine », par simple définition, se doit

d'être « pénible ». Le rachat de la faute par la souffrance, importation chrétienne s'il en est, convient-il encore à nos âges hédonistes ?

2 décembre 1851

Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte

Le coup d'État était inévitable ! C'est du moins ce que montre Karl Marx dans une analyse brillante et minutieuse, rédigée « à chaud », au moment des faits. La thèse du philosophe allemand repose sur une lecture précise de la Constitution de la Seconde République qui porterait les germes du coup d'État, confiant tout le pouvoir coercitif de l'exécutif à un président interdit de réélection :

D'un côté sept cent cinquante représentants du peuple élus au suffrage universel et rééligibles, qui forment une Assemblée nationale incontrôlable, indissoluble, indivisible, une Assemblée nationale jouissant de la toute-puissance législative [...]. De l'autre côté, le Président avec tous les attributs de la puissance royale, ayant pouvoir de nommer et de destituer tous ses ministres indépendamment de l'Assemblée nationale, disposant de tous les moyens du pouvoir exécutif, distribuant tous les emplois, ce qui signifie en France décider de l'existence d'au moins un million et demi d'hommes, car tel est le nombre de ceux qui dépendent des cinq cent mille fonctionnaires [...]. Tandis que l'Assemblée occupe en permanence la scène et s'expose à la cruelle et triviale lumière du jour, le Président mène une vie cachée aux Champs-Élysées, et cela en ayant devant les yeux et dans le cœur l'article 45 de la constitution qui lui crie tous les jours : « Frère, il faut mourir ! » Ton pouvoir s'achève le deuxième dimanche du joli mois de mai, dans la quatrième année de ton élection !

Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte*, 1852

Comment résister à la tentation, dès lors que le prince-président est sûr de sa popularité et du soutien de son électorat rural ? Contre une Assemblée jugée par lui illégitime, Bonaparte réactive la rhétorique du césarisme : il ne rendra désormais compte qu'au seul véritable souverain, le Peuple, appelé régulièrement à des consultations électorales, ces plébiscites qui régénéreront à intervalles réguliers le régime.

21 mai 1871

Début de la Semaine sanglante, les troupes versaillaises entrent dans Paris

Les Parisiens déçus par l'armistice du 28 janvier 1871 qui met, selon eux, prématurément un terme à la guerre contre la Prusse, s'estimant trahis par les politiciens français, ne reconnaissent plus l'autorité du gouvernement légal : c'est la création de la Commune libre de Paris. Mais, rapidement, le gouvernement légal, emmené par Adolphe Thiers, réagit. Depuis Versailles, il organise, soutenu par la province, la reconquête de la capitale. 30 000 morts, pour la plupart au cours d'exécutions sommaires, des déportations en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, tel fut le prix à payer pour le patriotisme, certes, mais aussi pour avoir cru pouvoir ressusciter la Commune révolutionnaire de 1792 et renouer avec l'idéal des débuts de la Révolution de 48. Sauf que désormais l'histoire ne se fait plus à Paris, que la population des artisans, des boutiquiers et des ouvriers de Paris ne fait pas le peuple de France et que l'heure n'est plus au socialisme. La prétention de se croire à l'avant-garde de l'histoire participe d'un « parisianocentrisme », tragique en ces temps de lourde répression, ridicule parfois aujourd'hui quand la capitale croit être la France. Qui est le peuple ?

Où situer le centre ? Deux questions dont les réponses sont également problématiques.

Nuit du 14 au 15 avril 1912

Naufrage du *Titanic*

Le naufrage, au large de Terre-Neuve, du paquebot construit dès 1907 sur des plans de Thomas Andrews, fit à l'époque figure de catastrophe de mauvais augure. Ce n'est pas l'ampleur de la tragédie humaine qui marque alors les esprits, mais plutôt ce symbole de réussite technologique et de richesse éventré sur un iceberg par une nuit claire. Le mensonge sur le caractère insubmersible du navire, le manque de canots de sauvetage voulu par l'arrogance affichée des constructeurs, lesquels poussèrent le pilote à adopter une vitesse excessive aux fins d'établir un record, et la trop grande confiance du commandant Edward Smith entraînèrent en quelques heures dans la mort 1 513 victimes. Ce ne fut pas le seul naufrage, ni le seul naufrage symbolique – on retient au moins celui de *La Méduse* –, mais il semblait annoncer l'échec d'une civilisation, d'un modèle de développement fondé sur la recherche exacerbée du progrès technique et du luxe. Et si le film de James Cameron (*Titanic*, 1997), énorme machine supposée aussi insubmersible que le bateau dont il relate la triste fin, a connu, quant à lui, la réussite commerciale, c'est que notre époque s'y retrouve, qu'elle y contemple ses propres angoisses, celles que les Occidentaux auront à affronter à New York, le 11 septembre 2001 : la hantise de l'effondrement.

Jeudi 24 octobre 1929

Krach de Wall Street

Winston Churchill, présent – et ruiné ! – sur les lieux, rapporte avoir observé des banquiers se défenestrer par désespoir à New York au lendemain de ce « Jeudi noir » qui vit l'effondrement de la Bourse, à la suite de l'éclatement de la bulle spéculative créée par les achats d'actions à crédit. La crise boursière entraînera une crise économique, bientôt propagée à travers toute l'Europe. L'événement est si traumatisant qu'il devient l'archétype de la crise, plaqué sitôt que s'annonce une chute des cours de la Bourse. D'où la référence immédiate à ce krach dès l'automne 2008, accompagnée d'images d'archives destinées à plonger nos contemporains dans le plus grand désespoir. Sauf qu'il n'y eut pas de *cash-running*, pas de dévaluations continues des monnaies, pas de files interminables de chômeurs jetés dans les rues attendant que leur tour vienne à la soupe populaire. C'est que la crise boursière ne s'est prolongée qu'à travers une crise bancaire que les États libéraux, pour cette fois, n'ont pas laissé perdurer, intervenant énergiquement dans ce secteur pourtant privé.

L'histoire ne se répète pas et prétendre le contraire relève soit de la naïveté peureuse – le temps est cyclique, la treizième revient et c'est toujours la première –, soit de l'imposture idéologique : prétendre que tout recommence toujours, c'est abolir le temps linéaire de l'histoire par quoi tout ce qui est humain est régi par la loi du changement imprévisible pour le remplacer par l'inertie de la nature, négatrice de toute transformation et de la possibilité du progrès.

16 juillet 1942

Rafle du Vel' d'hiv

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de 10 000 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

C'est par ces mots que le président français Jacques Chirac dénonce le 16 juillet 1995, devant le monument commémoratif de la rafle inauguré à Paris le 17 juillet 1994, la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs. Jusqu'où va la responsabilité ? Où se loge-t-elle ? De fait, si l'appareil dans son ensemble est responsable, qu'en est-il de chacun de ses rouages ? À l'évidence, la rafle du Vel' d'hiv renvoie chacun des fonctionnaires français, du commissaire de police au simple « gardien de la paix » [*sic*], au sentiment de sa complicité avec l'occupant nazi. Le mot célèbre de Sartre – « Jamais nous n'avons été plus libres que sous l'Occupation » – trouve à cette occasion toute sa signification. La « situation » dans laquelle chacun des fonctionnaires de police et des gendarmes français s'est alors trouvé lui a révélé immédiatement la nature de sa liberté. La complicité de génocide est pleinement justifiée : quels trains pour Auschwitz sans des cheminots pour les conduire ? Quelles « rafles » sans les fonctionnaires français pour « rafler » ?

6 juin 1944

Débarquement allié en Normandie

Voilà probablement la dernière opération militaire conçue par des Occidentaux sur le « modèle » de la guerre de masse, héritée de 1914 : un débarquement de 156 000 hommes, au soir du 6 juin. En une seule journée, les pertes des Alliés s'élèvent à 3 500 morts et 7 000 blessés. La démesure du débarquement s'évalue aux pertes humaines consenties, à l'instar de celles du premier conflit mondial. La guerre en ce temps-là était généreuse en vies humaines, peu regardante à la dépense. À présent, avec l'option *zero killed* dite « oK », la tendance s'inverse : l'existence d'un soldat occidental est précieuse, parce que l'opinion publique y est attentive. On cherche à économiser les vies, à minimiser les pertes, grâce à la haute technologie : la guerre « propre » succède à la sale guerre, les « frappes chirurgicales » aux « charges héroïques ».

16 juillet 1945

Explosion de la bombe « Trinity » dans le désert du Nouveau-Mexique

Le 6 août 1945, une bombe atomique annihilait la ville japonaise de Hiroshima. Trois jours plus tard, Nagasaki fut frappée à son tour. Le 8 août, dans l'intervalle, le tribunal international de Nuremberg s'était accordé la capacité de juger trois types de crimes : les crimes contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. En l'espace de trois jours, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale avaient ouvert une ère dans laquelle la puissance technique des armes de destruction massive rendait inévitable que les guerres devinssent criminelles au regard des normes mêmes qu'ils étaient en train d'édicter.

Jean-Pierre Dupuy relève ainsi la contradiction d'un monde qui déjà donne les leçons qu'il ne peut suivre lui-même. Difficile pourtant d'ignorer

cette page de l'histoire contemporaine, rédigée par des Occidentaux et qui marque à plus d'un titre la fin de l'innocence scientifique.

Le premier essai pour faire exploser une bombe « atomique » au plutonium eut donc lieu sur la base militaire d'Alamogordo. Le projet « Manhattan » est alors sur le point d'aboutir, les dernières mises au point ont lieu à Los Alamos, où les cibles sont choisies le 11 mai. Le 6 août 1945, Paul Tibbets, aux commandes du B-29 qu'il appelle Enola Gay, du nom de jeune fille de sa mère (!), lâche sur Hiroshima « *Little Boy* », faisant 70 000 victimes auxquelles s'ajouteront quelques heures plus tard les 40 000 tués de Nagasaki. Robert Oppenheimer, maître d'œuvre du projet, avouera plus tard : « À Los Alamos, la science a connu le péché. »

22 novembre 1963

Assassinat de JFK

L'assassinat à Dallas du trente-cinquième président des États-Unis, élu trois ans plus tôt, n'est pas en soi un « événement ». John F. Kennedy ne fut pas le premier président américain tué au cours de son mandat : Abraham Lincoln inaugure en effet une série de quatre victimes. Mais les circonstances de l'attentat, la trajectoire de cette balle improbable qui traverse à plusieurs reprises le corps du président et celui du gouverneur Connally, la personnalité du meurtrier – Lee Harvey Oswald –, l'assassinat de ce dernier par Jack Ruby, enfin la figure charismatique et la politique contestée de Kennedy, donnent à ce 22 novembre la couleur sombre d'un retournement tragique. En 1968, le procureur Jim Garrison élabore une théorie du complot, fomenté par un certain Clay Shaw, homme d'affaires de Louisiane, impliquant réfugiés cubains, mafieux et anciens agents de la CIA.

Le voyage à Dallas fait alors fonction des « Ides de Mars » de l'actualité contemporaine, de Sarajevo du monde moderne pour un François-Ferdinand démocrate : le symbole de la fatalité, du destin implacable. L'assassinat de Kennedy devient instantanément un véritable mythe et la figure du président américain rejoint la galerie des portraits de ceux qu'Edgar Morin appelait, dans les années 1960 précisément, les « Olympiens », ces êtres éternellement jeunes, fixés par la mort précoce dans une image inaltérable de beauté et de réussite. Mais le mythe se nourrit aussi d'une part sombre : le soupçon jamais dissipé – et qui alimente encore les fantasmes collectifs des Américains – du complot, l'effroi enfin que suscite toujours la chute d'Icare...

9 octobre 1967

Exécution à La Higuera (Bolivie) du « commandante » Che Guevara

Véritable icône mais faux héros, la figure d'Ernesto « Che » Guevara se dérobe assurément dans le mythe et la légende immédiatement constitués avant et dans sa mort. C'est la photo attribuée à Alberto Korda en 1960, c'est la chanson *Hasta siempre* de Carlos Puebla en 1965, c'est enfin et surtout cette image d'un corps mort, allongé sur une table, véritable descente de croix d'un Jésus nouveau – le torse est dénudé, la barbe n'est pas rasée, les cheveux longs sont lâchés –, romantique et révolutionnaire... Dès lors, cette fin assez peu glorieuse dans le maquis bolivien, une pratique sans compassion de la justice « révolutionnaire » (qui se souvient en effet de Guevara, procureur du tribunal révolutionnaire après la chute de Batista, réclamant et obtenant la mort de centaines de policiers et fonctionnaires du précédent régime, instituant des « camps de rééducation » ?), un ministère

de l'Industrie inopérant, tout cela part dans la fumée du cigare offert par « Fidel »... Reste le motif imprimé à satiété sur les T-shirts et sur les posters. Naguère, la société produisait l'image consacrée de ses martyrs – Marat peint par David, assassiné dans sa baignoire. Aujourd'hui, elle imagine tous les produits dérivés qu'elle pourra commercialiser. Échange de bons procédés : nettoyage par le mythe d'une réalité historique peu enthousiasmante contre stratégie marketing « rebelle » *y muy caliente*.

26 avril 1986

Explosion de l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl

Le 26 avril 1986, la centrale nucléaire « Lénine » est le cadre d'un accident nucléaire classé 7 sur l'échelle internationale des événements nucléaires : le cœur d'un des réacteurs de la centrale entre en fusion et relâche dans l'environnement une radioactivité destructrice. Si les causes de l'accident sont mal connues – vétusté du matériel, contrôles inexistants, etc. –, les conséquences sur les populations sont identifiées : on dénombre au moins 4 000 morts et une recrudescence importante de maladies graves et mortelles dans une population aujourd'hui composée de plus de 2 millions d'habitants.

Certes, il ne s'agit pas là du premier accident de ce type : en 1979, une série d'incidents et de dysfonctionnements intervenus dans la centrale nucléaire de Three Mile Island en Pennsylvanie, à quelques kilomètres de la ville de Harrisburg, conduisirent 200 000 personnes à quitter spontanément la région. Il n'y aura pourtant pas de victimes et seulement de faibles relâchements de radioactivité. Mais, pour la première fois en Occident, la confiance en la toute-puissance de la technique est ébranlée.

Le nuage radioactif de Tchernobyl, lui, va voyager... au moins jusqu'à Nice, faisant alors prendre conscience à l'opinion publique que les risques écologiques nouveaux que la technique moderne fait courir à l'humanité ne connaissent pas de frontières. C'est l'affaire de la gouvernance mondiale.

11 septembre 2001

Attentats-suicides sur le territoire des États-Unis d'Amérique

Il est 8 h 45 à New York lorsque le vol 11 d'American Airlines en provenance de Boston et à destination de Los Angeles percute la tour nord du World Trade Center. Vingt minutes plus tard, le vol 175 de la compagnie United Airlines qui suivait le même itinéraire touche la tour sud. À 9 h 39, un autre avion s'écrasait sur le Pentagone alors qu'une quatrième cible, peut-être la Maison-Blanche, était épargnée grâce à l'action des passagers du vol de San Francisco qui parviennent à contraindre les terroristes à détourner l'appareil de leur objectif : le vol 93 d'United Airlines s'écrasait alors dans le comté de Somerset, en Pennsylvanie.

Plus de 3 000 victimes ont été tuées au cours de ces attentats-suicides, parfaitement coordonnés par 19 « islamikazes », victimes auxquelles il faut ajouter les pompiers disparus dans l'effondrement des deux tours jumelles. Les dégâts matériels s'élevèrent à 7 milliards de dollars.

On sait désormais avec quelle minutie ces actions ont été préparées : intégration dans le tissu social américain, cours de pilotage sur le territoire des États-Unis. Les cibles retenues l'ont été avec soin, comme elles le seront d'ailleurs après le 11 Septembre, pour leur haute valeur symbolique : le pouvoir politique et la puissance financière, Washington pour désigner l'administration américaine en place et New York pour cibler le monde

occidental dans son ensemble. L'horaire des attentats a également été minutieusement choisi afin de provoquer le plus grand nombre possible de morts – le début de la journée de travail –, mais aussi de s'assurer la couverture médiatique la plus large possible, compte tenu des décalages horaires. L'émotion est évidemment intense, l'Occident se sent vulnérable et solidaire. Jean-Pierre Dupuy le rappelle dans *Petite métaphysique des tsunamis* :

Le 11 septembre 2001, un événement apocalyptique se produisit sur le sol américain. J'utilise le mot d'« apocalypse » dans son sens véritable, lequel ne désigne nullement la catastrophe qui mettra fin au monde, mais simplement ce qui est porteur de révélation. Le 11 Septembre, un aspect du mal fut spectaculairement révélé, sinon créé, aux yeux du monde entier qui en est resté comme abasourdi.

Voilà pourquoi les Américains appellent le 11 Septembre *the major event*.

26 décembre 2004

Tremblement de terre et tsunami en Asie du Sud-Est

Le mot japonais *tsunami* désigne une onde provoquée par le mouvement rapide d'un grand volume d'eau. Le phénomène est bien connu mais le 26 décembre il surprend et emporte avec lui 200 000 victimes. Cependant, l'événement est peut-être ailleurs, dans ce mouvement compassionnel sans précédent qui se manifesta au cours des semaines suivantes en Occident par

le moyen de dons qui se mirent à affluer de toutes parts, expression d'une solidarité inattendue.

Si la posture compassionnelle témoigne d'une sensibilité à l'égard de l'autre que je tiens pour mon semblable comme tel, elle n'en a pas moins partie liée avec le souci que j'ai de moi-même. Comme l'a montré Rousseau, si l'amour de soi « nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes », la pitié nous inspire « une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et particulièrement nos semblables ».

Voilà ce qu'écrit Myriam Revault d'Allonnes dans *L'Homme compassionnel* (2008) et qui ne laisse pas d'interroger les motifs d'un tel déferlement de sympathie, au sens propre.

Pourquoi de telles effusions auxquelles les maux de l'Afrique subsaharienne ne nous ont plus habitués depuis longtemps ? La proximité de Noël, date symbolique en Occident qui rend particulièrement insupportable le malheur des autres, la mort de l'innocent ? Au-delà d'un simple effet de calendrier, ne peut-on pas suggérer qu'il est des victimes auxquelles il est plus facile de s'identifier ? Les peuples d'Asie bénéficient ainsi d'une bienveillance occidentale qui remonte au moins à Auguste Comte. Il est aussi des lieux que l'on reconnaît pour y avoir passé un autre Noël, une année ou deux auparavant. Un hôtel sur la plage, une image d'Épinal que celles – télévisées – de la catastrophe viennent brouiller : cet autre pour qui je souffre, c'est d'abord moi.

CHAPITRE II

Verdicts et suffrages

**Vendredi 7 avril 33 (ou 30),
vers 15 heures**

Mort sur la croix de Jésus de Nazareth

Selon le calendrier le plus souvent retenu, l'arrestation eut lieu dans la soirée du mardi 4, Jésus fut alors envoyé immédiatement chez Caïphe. Il est présenté au Sanhédrin le mercredi matin. Le jeudi 6, il est déféré au gouverneur romain Ponce Pilate qui se récuse, puis auprès du roi Hérode. Le dernier interrogatoire, mené par Pilate le vendredi matin, est suivi de la condamnation à mort et de l'exécution.

L'arrestation a donc été voulue par le Sanhédrin – du grec *sunedrion*, l'école, le tribunal, le conseil. C'est l'institution suprême des juifs, composée de 71 membres, présidée par un grand prêtre. Ses attributions sont politiques, judiciaires et religieuses. Mais parce qu'elle est placée sous administration romaine, ses compétences sont réduites au religieux. L'institution souhaite entendre Jésus, accusé d'être un thaumaturge et dont la façon de comprendre la loi semble peu acceptable. Surtout, le dimanche qui a précédé la Passion, Jésus est entré triomphalement dans Jérusalem, il a été acclamé comme le Messie, le Messie davidique, le libérateur et le roi

d'Israël. L'affaire est bien une affaire de pouvoir, religieux mais aussi politique. Or Caïphe ne peut rien : le blasphème n'est pas retenu par le droit romain. Voilà pourquoi il présente l'accusé au gouverneur romain : « Nous l'avons trouvé en train de pervertir notre nation, d'empêcher qu'on paie les impôts à César et de se faire passer pour un Christ roi. » Pilate interroge l'accusé à deux reprises. La première fois il demande : « Es-tu le roi des juifs ? » (On notera le glissement du théologique au politique.) Jésus évite le piège en répondant : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux juifs. Mais mon royaume n'est pas de ce monde. » Sous la pression du Sanhédrin, Pilate cède et condamne Jésus pour crime de lèse-majesté à l'encontre du peuple souverain de Rome.

Mais le procès de Jésus en instruit un second, celui des juifs, accusés collectivement d'avoir mis à mort le fils de Dieu, déicides par conséquent. Le catéchisme du concile de Trente (1545, voir § 27) l'affirme : « Juifs et Gentils furent également les instigateurs, les auteurs et les ministres de sa Passion. » C'est ainsi en effet que se développe après le IV^e siècle un antisémitisme chrétien, nourri par les Pères de l'Église. Origène le déclare : « Ils [les juifs] ont commis le plus abominable des forfaits [...]. » À quoi saint Augustin fait écho : « Les juifs, ses meurtriers, n'ont pas voulu croire en lui [...]. » Ce sentiment, aux origines de l'antisémitisme multiséculaire du Moyen Âge, est résumé par le propos de Pascal :

Chose étonnante [...] de voir ce Peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable, étant nécessaire pour la preuve de Jésus-Christ et qu'il subsiste pour le prouver, et qu'il soit misérable, puisqu'ils l'ont crucifié.

Les persécutions dont les juifs sont les victimes sont donc « justifiées ». À Pilate qui dit : « Je suis innocent de ce sang. À vous de voir », Mathieu, l'évangéliste, fait répondre « tout le peuple » [sic] : « Sur nous son sang et sur nos enfants. »

1539

Édit de Villers-Cotterêts

Afin de « pourvoir au soulagement de ses sujets », François I^{er} fait de la langue française la langue officielle du royaume. En 1992, dans ce droit prolongement, le Congrès ajoute à l'article 2 de la Constitution : « La langue de la République est le français. »

Imposer une langue officielle au royaume n'est donc pas chose futile, c'est lui donner une unité et lui imposer un ordre :

Dès qu'elle est proférée, fût-ce dans l'intimité la plus profonde du sujet, la langue entre au service d'un pouvoir. En elle deux rubriques se dessinent : l'autorité de l'assertion, la grégarité de la répétition.

Roland Barthes

Il n'est pas indifférent de noter dès lors que la France est le seul pays de l'Union européenne à n'avoir pas ratifié la Charte qui reconnaît les langues régionales.

13 décembre 1545

Paul III inaugure le concile de Trente

Dix-neuvième concile, convoqué par Paul III dès 1542, en réponse aux demandes formulées par Luther. Le concile ne débute que le 13 décembre 1545. Il se déroule pendant dix-huit ans, sur vingt-cinq sessions, sous cinq papes – Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV – et dans trois villes. Peu à peu s'affirme la réaction à la Réforme : le concile va redéfinir la notion de péché, développer le culte des saints et des reliques et insister sur le dogme de la transsubstantiation. Au-delà de la sphère spécifiquement religieuse, ce concile jouera un rôle extrêmement important dans l'histoire de l'art, puisque, en donnant le signal de la reconquête des ouailles égarées « du côté » de la Réforme – le concile de Trente marque le début de la Contre-Réforme –, il incitera l'Église à encourager tous les procédés persuasifs à disposition : se développeront alors au XVII^e siècle une éloquence religieuse mais aussi un mécénat ecclésiastique particulièrement efficace dans le domaine pictural et musical. Il s'agit de séduire.

3 mars 1662

Début du procès de Nicolas Fouquet

La légende du Masque de fer s'est nourrie de l'arrestation – menée par le célèbre d'Artagnan et que ce dernier relate dans ses *Mémoires* – du procès et de la condamnation du tout-puissant surintendant des Finances du jeune monarque Louis XIV. Une chambre de justice est constituée pour rechercher « les abus et malversations commises dans les finances depuis 1635 ». Fouquet est alors poursuivi pour « péculat » – détournement de

fonds publics – et lèse-majesté, deux crimes passibles de la peine de mort. Il est ainsi établi qu'entre 1653 et 1656 Fouquet a perçu la somme exorbitante de 23 millions de livres. L'acharnement dont font preuve Colbert et le chancelier Séguier, l'un et l'autre engagés à faire tomber l'ancien tout-puissant surintendant, rend le procès de moins en moins équitable : fausses preuves, fausses déclarations, etc., se succèdent. Les accusations paraissent de plus en plus ténues. Après trois ans d'audience, Fouquet est certes reconnu coupable mais il est, contre toute attente, condamné à la peine de confiscation de tous ses biens et à celle bannissement. Le roi utilise alors son droit de grâce pour commuer la peine en prison perpétuelle : « Le verdict ainsi rendu, le roi, fait exceptionnel, le commua dans la peine aggravante de la prison à vie¹. »

Officiellement, Fouquet est mort d'apoplexie à la forteresse de Pignerol le 3 avril 1680, sous les yeux de son fils, le comte de Vaux.

Si l'on ne devait pas craindre les anachronismes réducteurs, on pourrait dire du procès de Fouquet qu'il est le premier grand procès – trois ans ! – « stalinien » de notre histoire. Plus sérieusement, il symbolise la relation complexe que la justice entretiendra depuis avec le pouvoir politique. Les juges sont dans un premier temps inféodés à Colbert (lequel se charge également d'instituer la magistrature « debout », le parquet), le président manifeste une partialité peu commune, même à l'époque, et les « preuves » semblent avoir été le plus souvent fabriquées.

1679

Habeas Corpus

L'ordonnance d'*habeas corpus ad subjiciendum et recipiendum* énonce la liberté de ne pas être emprisonné sans jugement : toute personne arrêtée

doit savoir pourquoi elle est appréhendée et de quoi elle est accusée. La formule latine s'adresse au geôlier, elle lui intime l'ordre de produire le prisonnier devant une cour : « Aie le corps avec toi en te présentant devant la cour afin que son cas soit examiné. »

C'est la « *Magna Carta* » signée par Jean sans Terre en 1215 qui reconnaît pour la première fois ce droit qui limite l'arbitraire royal : « Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ou dépossédé de ses biens, déclaré hors la loi, exilé ou exécuté, de quelque manière que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays » (art. 39). Mais c'est en 1679 que le leader du part *whig*, lord Shaftesbury, fait voter une « loi pour mieux assurer la liberté du sujet et pour la prévention des emprisonnements outre-mer ». L'*Habeas Corpus Act* met alors un frein aux arrestations arbitraires qui ont repris sous Charles II. Vue depuis les côtes françaises où l'on pratique ordinairement la lettre de cachet, cette nouvelle loi fait figure de véritable révolution sur le plan de la défense des libertés publiques. La loi prévoit un délai maximum de trois jours pour qu'un accusé soit présenté devant un juge qui aura dès lors la possibilité de le remettre en liberté sous caution jusqu'au procès.

Pour la toute première fois, les libertés individuelles sont protégées contre l'abus de pouvoir. C'est le début de la poussée libérale sur le plan politique. La voie est ouverte aux Lumières, dans laquelle s'engouffre par exemple le marquis de Beccaria :

Que les jugements soient publics ; que les preuves du crime soient publiques.

Traité des délits et des peines, 1766

1689

Bill of Rights

Cette Déclaration des droits, lue solennellement le 13 février à Marie et Guillaume d'Orange, le *stathouder* des Pays-Bas, donne naissance à la monarchie constitutionnelle : « Lesdits lords spirituels et temporels et les Communes, aujourd'hui assemblés en vertu de leurs lettres et élections, constituant ensemble la représentation pleine et libre de la Nation et considérant gravement les meilleurs moyens d'atteindre le but susdit, déclarent d'abord (comme leurs ancêtres ont toujours fait en pareil cas), pour assurer leurs anciens droits et libertés... »

La destitution de Jacques II, exilé auprès du monarque qu'il prenait pour exemple, Louis XIV, marque la fin en Angleterre des velléités absolutistes des successeurs de Charles I^{er}. Ce document, lu aux nouveaux princes, tient lieu d'engagement contractuel et pose d'une certaine façon les fondations des procédures démocratiques modernes. L'exécutif est soumis au législatif, par contrat en quelque sorte. C'est dire que ses décisions sont désormais soumises à conditions et qu'il doit régulièrement rendre compte au seul véritable souverain légitime : la nation. Ainsi s'inventent, dans le cadre d'une monarchie, les règles de la démocratie moderne et s'éprouvent les premières pratiques de gouvernance, laquelle se fonde sur la conviction que la décision ne saurait plus être le pouvoir, ni la propriété de quelques-uns, mais qu'elle doit impérativement résulter d'une large négociation. Cette première liste, cette « addition » – *bill* – des droits prolonge l'*Habeas Corpus* et annonce la Déclaration de Philadelphie ainsi que celle des droits de l'homme et du citoyen.

26 août 1789

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

L'Assemblée nationale, sous la présidence de Mirabeau, vote le 26 août 1789 un texte de 24 articles que Michelet appellera plus tard *Le Credo du Nouvel Âge* et qui énonce les droits inhérents à la nature humaine qui sont donc imprescriptibles, inviolables et sacrés. Louis XVI tardera à ratifier cette « déclaration », il finira cependant sous la pression de l'Assemblée par la signer et la reconnaître le 5 octobre mais seulement en partie. Dans son intégralité, le texte est approuvé par le roi le 3 novembre. Sur le plan juridique, c'est la dernière ordonnance royale et le préambule de la première Constitution française. À l'origine, il s'agit d'un projet rédigé par Jérôme Champion de Cicé et non, comme on le pense parfois, La Fayette. Ce dernier, le 9 juillet, avait néanmoins imposé à l'Assemblée l'idée d'une Déclaration, soucieux de donner à la France un équivalent de la Déclaration de Philadelphie. Les deux Déclarations divergent toutefois sur plusieurs points importants : la Déclaration d'indépendance minimise la question de l'égalité – de fait, l'abolition de l'esclavage en Amérique est loin d'être d'actualité – et insiste davantage sur la liberté de culte. Les Français, en revanche, négligent le droit à la recherche du bonheur. Certains articles de la Déclaration française ont fait l'objet d'une attention toute particulière et sont associés à des personnalités notables : Sieyès intervient pour que l'article 3 rappelle que désormais c'est la nation qui est souveraine – on comprend mieux les réticences de Louis XVI ! – : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. » L'article 6, est quant à lui, proposé par Talleyrand et l'article 16 est directement inspiré par Montesquieu et sa théorie de l'équilibre des pouvoirs prônée par *De l'esprit des lois*.

Dans l'ensemble, le texte de la Déclaration s'inspire d'un siècle de « Lumières », il réagit à toutes les formes d'absolutisme et s'impose comme le plus solennel promoteur de l'individualisme libéral : la liberté n'est

limitée que par la loi (art. 4-5) et se définit comme *tout ce qui ne nuit pas à autrui*, elle se décline sur le mode de la liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté de conscience, etc. Mais cette liberté évidemment demeure formelle, tel est bien le cœur de la critique à laquelle elle s'expose.

Enfin, il faut rappeler avec insistance le fait qu'il s'agit bien d'une « déclaration », c'est-à-dire d'un acte formel de clarification, une « mise au clair » que les « Lumières » ont rendue possible mais que désormais nul ne peut prétendre ignorer.

21 janvier 1793

Exécution de Louis XVI

Quelques semaines après un procès houleux – et, sur le plan même du droit, discutable, ce que dans un discours célèbre rappelle Robespierre –, Louis Capet est exécuté. Il porte deux chemises, l'une sur l'autre, pour que le froid ne le fasse pas frissonner et que l'on n'attribue pas ces frissonnements à la peur : dernière mise en scène et dernière réplique :

Je meurs innocent des crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort et je prie Dieu que le sang que vous allez verser ne retombera pas sur la France.

Malchanceux jusqu'à la fin, Louis XVI ne fera pas entendre au public venu le voir mourir place de la Concorde son dernier vœu ; sa voix est couverte par le roulement des tambours un peu avant 11 heures du matin ; sa tête tombe sans que le Ciel y voie, semble-t-il, rien à redire.

C'en est fini du monarque de droit divin. Ses dernières paroles furent d'inspiration christique mais l'histoire cessait ce jour-là d'être « providentielle » : non seulement la mort du roi « voulu par Dieu » ne fut suivie d'aucun « jour de colère », mais Louis XVI n'eut même pas l'insigne privilège d'être le dernier roi, il eut trois successeurs. Il est vrai que le troisième, Louis-Philippe, n'était déjà plus roi de France mais le roi des Français.

2 novembre 1892

Loi réglementant le travail des enfants

Cette loi inaugure en France le droit du travail. De façon significative, dans ce même texte figurent les premières dispositions visant à structurer ce qui deviendra plus tard l'Inspection du travail.

De fait, si le XVIII^e siècle s'est attaché à définir et à conquérir des « droits politiques », le XIX^e siècle a le souci des droits sociaux. Certes, dès 1700, Ramazzini publie un *Traité des maladies des artisans* qui sensibilise le public à la question de la « vitesse d'usure » de la vie, inégale d'une profession à l'autre. Mais il faut attendre 1840 et le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* de Villermé, étude consacrée au mode de vie des ouvriers des filatures de coton, pour qu'une réflexion sur les conditions de travail soit véritablement amorcée.

À la fin du siècle, en Europe, le sujet est d'actualité, porté par la politique de Bismarck concernant les assurances contre les accidents du travail, mais aussi par l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) : il s'agit d'établir une législation sur l'hygiène et la sécurité au travail. La réglementation du travail des enfants inaugure en France une activité législative qui, de la loi de 1898 sur les réparations en matière d'accidents

du travail aux lois Auroux de 1982 en passant par la définition de l'exercice du « droit de retrait », n'a depuis jamais cessé.

13 janvier 1898

« J'accuse... »

« Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. » Voilà ce que publie Émile Zola sous la forme d'une lettre ouverte adressée au président de la République, Félix Faure, dans le journal *L'Aurore* que dirige Georges Clemenceau. Le grand écrivain y « accuse », du ministre de la Guerre, le général Auguste Mercier, au président de la République lui-même, tous ceux qui ont laissé faire, préféré une injustice à un désordre et couvert – pour reprendre la formule célèbre de Goethe –, voire encouragé la condamnation du capitaine Alfred Dreyfus pour haute trahison. Le procès et les accusations auxquelles Dreyfus eut à répondre datent de 1894. Quatre ans plus tard, le capitaine a été publiquement dégradé et condamné au bagne. L'affaire est au point mort, enfouie sous un silencieux soupçon d'antisémitisme. En accusant à son tour les plus hautes autorités de l'État, Zola veut provoquer un procès aux Assises, afin qu'une tribune soit enfin dressée où puisse être proclamée la vérité. L'article est un brûlot. Les 300 000 exemplaires du quotidien s'arrachent en quelques heures, Zola est un personnage public, l'essentiel de son œuvre est derrière lui et son prestige au sein de la République des Lettres est immense. L'auteur de *Germinal* et de *Nana* entraîne dans son sillage Anatole France, Georges Courteline, Octave Mirbeau, Claude Monet, Marcel Proust, tous ceux qui signeront la « Pétition des intellectuels », comme la nomme

dédaigneusement Maurice Barrès. L'affaire Dreyfus est devenue l'affaire Zola.

Si l'article de Zola, intitulé « J'accuse... », fait événement, c'est moins pour son contenu que pour l'intention qu'il révèle, celle de faire peser le poids d'une conscience unanimement – ou presque – reconnue dans la balance du débat public. Un homme prend la parole et on l'écoute pour le prestige acquis hors du champ politique : ce qu'il pense pèse. On assiste alors à la naissance d'un « personnage » désormais familier du paysage politique français : l'intellectuel, celui qui s'occupe précisément de ce qui ne le regarde pas, plaidera Jean-Paul Sartre. Cet engagement le perd, accuse au contraire Julien Benda dans *La Trahison des clercs*, car il lui sera dès lors difficile de s'exonérer du soupçon d'être un idéologue, un « accro » à l'idéologie cet « opium des intellectuels », pour reprendre la judicieuse formule de Raymond Aron.

9 décembre 1905

Loi de séparation de l'Église et de l'État

Depuis que le transfert de la maison des rois de France de l'ancien palais des Valois – l'actuel palais de Justice – au Louvre, plus éloigné du centre religieux que constitue l'ensemble cohérent cathédrale/Sorbonne, a rendu sensible et franchement manifeste le souci du pouvoir politique de s'émanciper de la tutelle ecclésiastique, une lente évolution pousse de manière irréversible l'État à se « séparer » de l'Église et à faire voler en éclats le modèle théologico-politique. Si Napoléon crée un ministère des Cultes et signe avec le Vatican un « Concordat », en revanche, il émancipe l'Université et laisse le Code civil totalement muet sur le sujet religieux. Tant que le politique a encore besoin du théologique, il le ménage, ne serait-

ce que pour bénéficier et utiliser le réseau de propagation idéologique que constituent ses 33 000 paroisses. Mais une fois institué un appareil comparable, avec l'école laïque et républicaine, soit à la fin du XIX^e siècle, pourquoi s'embarrasser d'un partenaire devenu inutile et encombrant ?

Si 60 % des Français se disent catholiques, 2 % des moins de 25 ans vont régulièrement à la messe.

4 mars 1944

Procès Pucheu

Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur du gouvernement Darlan, quitte le pouvoir au retour de Laval en 1942 et rejoint Giraud en Algérie. Arrêté dès son arrivée, il est jugé puis exécuté. Ce sera le premier procès de l'épuration. Mais le procès Pucheu, c'est surtout le procès des Sections spéciales, créées par Pucheu dès le 23 août 1941, soit deux jours après la mort d'Alfons Moser, cet officier allemand tué sur le quai du métro de la station Barbès-Rochesrouart par le colonel Fabien, Pierre Georges de son nom d'état civil, chef des Jeunesses communistes. Il s'agit alors, pour les autorités de Vichy, de répondre aux attentes répressives des autorités allemandes qui réclament des exécutions pour l'exemple par rétorsion.

Déjà en 1941, après l'assassinat du colonel allemand Hotz, Pucheu avait désigné lui-même, parmi les prisonniers du camp de Choisel, les 27 otages exécutés. On voudrait bien, à présent, donner une forme « légale » à des mesures répressives, afin de contenter tout le monde et d'entretenir l'illusion d'une bonne conscience et du sentiment de la justice. Or, ne disposant pas d'inculpés présentables, c'est-à-dire susceptibles d'être condamnés à mort, Pucheu avance l'« idée » de rejuger ceux qui l'ont déjà été en requalifiant leurs crimes et délits afin de les rendre cette fois-ci

passibles de la peine capitale. C'est violer effrontément deux principes déterminants de la justice : l'intangibilité de la chose jugée et la non-rétroactivité d'une loi. Sans le respect de ces deux principes fondamentaux, le droit devient absurde. Le Père Ubu l'avait rêvé, Pucheu l'a fait. C'est ainsi, par exemple, qu'un ouvrier chapelier condamné à cinq ans de prison pour avoir « souscrit et collecté diverses sommes d'argent en faveur d'organismes contrôlés par la Troisième Internationale » vit ses délits requalifiés par les Sections spéciales. Il fut condamné à mort et exécuté, tout comme cinq autres militants communistes.

Le fait que le gouvernement français soit décidé à donner des ordres à un tribunal consomme la rupture de la séparation des pouvoirs et ébranle les conceptions sacrées de Montesquieu et de la Révolution française. « La France, sous l'influence du nouveau ministre de l'Intérieur Pucheu, est en train de tracer les voies d'un nouvel ordre d'État », s'était enflammé à l'époque le chef de la Gestapo Karl Boemelburg. Auparavant, il avait reconnu : « Ce texte est une véritable révolution dans les principes juridiques en vigueur en France. La rétroactivité d'une loi pénale a pour conséquence d'annuler le sacro-saint principe libéral *nulla poena sine lege* [pas de peine sans loi]. »

29 avril 1945

Les femmes exercent pour la première fois leur droit de vote aux élections municipales

Depuis 1995, le Programme des Nations Unies pour le développement humain s'efforce de mesurer la participation des femmes à la vie publique en établissant un classement pays par pays, de la visibilité la plus grande à la plus ténue. C'est ainsi la Suède qui s'impose à la tête de ce palmarès,

avec 40 % des sièges parlementaires détenus par des femmes et 64 % des postes d'encadrement. Les États-Unis arrivent à la 11^e position, loin devant la France (31^e) qui est elle-même précédée de l'Espagne (16^e), de l'Irlande, du Portugal, de l'Italie, de La Barbade (18^e) ou encore de Cuba (25^e). Rien d'étonnant s'agissant d'une nation qui célébra en 1991 la nomination d'Édith Cresson à la tête du gouvernement comme un événement et commenta sa chute par des sarcasmes.

La France présente d'ailleurs à bien des égards une situation curieuse : en avance sur le terrain de la conquête des droits politiques et sociaux, de la défense des libertés publiques, elle accuse systématiquement un retard sensible en matière de reconnaissance de ces droits au bénéfice des femmes. Il faut attendre, par exemple, 1944 pour que les Françaises obtiennent le droit de participer à la vie démocratique (et 1945 pour qu'elles aient l'occasion de l'exercer !), alors que les Néo-Zélandaises votent depuis 1893, les Soviétiques depuis 1918 et les Turques depuis 1934 !

En France, les femmes mariées ne peuvent disposer librement de leur salaire que depuis 1907 ; en 1983, une loi instituant le principe d'égalité professionnelle des hommes et des femmes est votée. Dans le monde de l'entreprise, la présence des Françaises est d'ailleurs aussi discrète que sur la scène politique. En effet, les femmes ne représentent toujours que 7 % des cadres dirigeants au sein des 5 000 entreprises les plus importantes.

Cette « modestie » trouve peut-être sa source dans le faible taux d'accès aux grandes écoles – alors que certaines d'entre elles parmi les plus prestigieuses leur ont été interdites jusqu'à un passé très proche : l'École polytechnique n'est ouverte à la mixité que depuis 1972 ! –, fait d'autant plus paradoxal que les résultats scolaires des filles sont de loin meilleurs que ceux des garçons : en 2002, 71 % des filles d'une même génération accèdent au bac quand 56 % des garçons font de même.

20 novembre 1945

Début du procès de Nuremberg

Robert Jackson, qui préside le tribunal, écrit au président Truman :

Notre procès doit constituer un historique [...] de ce qui était, nous en sommes convaincus, un plan d'ensemble, conçu en vue d'inciter à commettre des agressions et les actes de barbarie qui ont indigné le monde.

Dès juin 1945, des contacts entre les Alliés sont pris au plus haut niveau pour savoir quel type de procès organiser. Un ou plusieurs procès ? Poursuivre les crimes de guerre ? Dénoncer un complot nazi pour dominer l'Europe ? Une guerre d'agression peut-elle être incriminée ? Ces discussions préparatoires sont l'occasion de définir un certain nombre de crimes nouveaux. Nuremberg, de ce seul point de vue, est un événement.

Il y a tout d'abord les « crimes contre la paix ». Ils recouvrent la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression, ou d'une guerre de violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un des actes qui précèdent.

Dès lors, tous les inculpés seront poursuivis sous ce chef de « complot ». Autre nouveauté d'importance, la guerre, prérogative de tout État souverain, peut être considérée par le droit international comme un crime. Mais c'est surtout le crime contre l'humanité que l'on associe au procès de Nuremberg. Par là, il faut entendre l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces

actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du tribunal ou en liaison avec ce crime.

Enfin, la question du mode d'exécution des condamnés à mort fait l'objet d'une longue discussion préalable : la pendaison, signe d'humiliation, ou la fusillade que l'on réserve généralement aux soldats ? Ce sera la mort par pendaison et, partant, le refus de toute dignité réservée à un combattant. Le verdict, prononcé par quatre juges (un Américain, un Soviétique, un Britannique et, pour la France, Henri Donnedieu de Vabres), a été également l'occasion de nombreux débats et il résulte d'une recherche du compromis. Il est rendu le 1^{er} octobre 1946, soit à peu près un an après le début du procès :

- Göring, reconnu coupable de tous les chefs d'accusation, est condamné à mort ; il se suicide dans sa prison ;
- Rudolf Hess est condamné à la prison à vie ;
- von Ribbentrop, Keitel, Jodl, Rosenberg sont condamnés à mort, coupables de tous les crimes retenus. Kaltenbrunner, Frank, Streicher, Seyss-Inquart, également ;
- Les autres inculpés bénéficient de la division des juges : Funk est condamné à la prison à vie, Speer à vingt ans, von Neurath à quinze ans, Dönitz à dix ans d'emprisonnement. Von Papen, Fritzsche et Schacht sont acquittés.

Au principe de non-rétroactivité invoqué par les accusés, le tribunal répond qu'il ne s'applique pas au droit international. Il jette ainsi les bases d'une nouvelle approche du droit qui tendrait à ressembler à ce que Kant nomme, dans le *Projet de paix perpétuel* (1795), le « droit cosmopolitique ».

26 octobre 1950

René Pleven présente un projet d'armée européenne

Si les principales causes des conflits armés entre les nations sont des contentieux territoriaux, alors, pour vaincre une fois pour toutes la guerre et pour que l'expression kantienne de « paix perpétuelle » ne soit plus un douteux pléonasme, il convient de « déterritorialiser » l'espace politique et d'instituer une supranationalité. C'est ce qui conduit aujourd'hui à rechercher une constitution politique à l'Union européenne. La première étape de ce processus fut ainsi le projet d'armée européenne, présenté par le Français René Pleven. On l'aura noté, la démarche intervient quelques années à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, avant la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et rappelle que le cœur du projet européen est pacifiste avant d'être mercantile.

31 mai 1962

Le président Itzhak Ben-Zvi refuse de gracier Adolf Eichmann, exécuté quelques heures plus tard

Adolf Eichmann devient en 1932 membre du NSDAP, puis de la SS où il n'obtiendra jamais un grade supérieur à celui d'*Hauptsturmführer*, capitaine. En 1934, il intègre le service de sécurité de Himmler où il devient un « spécialiste de la question juive », jusqu'à diriger le bureau IV-B-4 de l'Office central de sécurité du Reich dont la tâche assignée était d'assurer « l'élimination de l'adversaire juif ». Il est alors directement responsable de l'organisation matérielle de l'extermination des Juifs d'Europe. À la chute

du Reich, Eichmann est capturé une première fois par les Américains mais inconnu des services alliés, il est relâché. C'est au cours du procès de Nuremberg que son nom commence à être prononcé. Entre-temps, il s'est caché en Allemagne sous l'identité d'Otto Eckmann, « ouvrier forestier ». Il est enfin exfiltré par l'intermédiaire du réseau Odessa qui l'installe à Buenos Aires sous le nom de Ricardo Klement. Il gagne sa vie comme contremaître à l'usine Mercedes-Benz de Suarez. Il est enfin capturé. Arrêté, il ne nie pas son identité et paraît à Hannah Arendt, qui suit le procès, « d'une stupéfiante bonne volonté ». Sa défense consistera à limiter sa culpabilité : il reconnaît seulement avoir « aidé et encouragé » les actes criminels dont on l'accuse. Selon Arendt, il prétendait qu'« il était coupable parce qu'il avait obéi, et pourtant l'obéissance était considérée comme une vertu² ». Eichmann argumente longuement sur le caractère pédagogique de l'obéissance au droit positif : la soumission à la loi est une condition nécessaire pour apprendre la subordination du particulier au général. Du Kant mal compris et déformé. Sa responsabilité entière est reconnue et, le 15 décembre 1961, sa peine de mort est prononcée. Un second verdict en appel confirme le premier le 29 mai 1962. Le 31, le président israélien refuse la grâce et, avant minuit de ce jeudi 31 mai, Eichmann est pendu.

Le cas Eichmann intéresse particulièrement la philosophe américaine d'origine allemande Hannah Arendt, qui a fui l'Allemagne des nazis dès 1933, pour ce qu'il illustre ce qu'elle théorise sous la formule « banalité du mal ». Comment un homme ordinaire, d'intelligence médiocre, faiblement instruit et cultivé, peu ambitieux, peut-il devenir en toute bonne conscience le responsable direct de la mort programmée de plus de 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ?

1962-1965

Vatican II

Quelques mois à peine après son élection, le pape Jean XXIII annonce son intention de convoquer le concile aux fins de rechercher les moyens d'adapter l'Église aux réalités du présent :

Je veux ouvrir largement les portes de l'Église, afin que nous puissions voir ce qui se passe à l'extérieur, et que le monde puisse voir ce qui se passe à l'intérieur de l'Église.

Les sessions plénières du concile eurent lieu de 1962 à 1965, elles se tenaient dans la basilique Saint-Pierre, en latin, dans le plus grand secret.

D'une certaine façon, Vatican II marque la conversion de l'Église catholique à la laïcité, c'est-à-dire l'acceptation du pluralisme religieux et idéologique. C'est un moment d'ouverture de l'Église sans précédent, une rupture avec le fondamentalisme et la prise en compte de toutes les analyses historiques récentes des textes sacrés. L'esprit s'impose à la lettre et l'Église prétend entrer dans la modernité.

10 mai 1968

« Nuit des barricades », des centaines de blessés

Mai 68 a-t-il sa place ici ? Événement ? Non-événement ? L'interrogation cinquante ans plus tard sur l'événement vaut l'événement. En soi, les divergences d'interprétation méritent l'attention : révolution avortée ? Révolte étudiante contre l'autorité et les valeurs d'une France « moisie » ?

Requête hédoniste et consumériste ? En fin de compte, tout change et rien ne change : assurément, une nouvelle liberté de ton et d'expression est véritablement conquise, le rapport à l'autorité est vraiment fissuré dans le cadre de l'institution scolaire – difficile désormais de maintenir l'estrade : la chaire est triste ! Hélas ! –, la liberté sexuelle est hautement revendiquée mais, dans l'ensemble, tout semble n'avoir été qu'affaire de mots. De fait, 68 est un magnifique vivier à slogans, un moment ludique d'expérimentation de la parole et des possibilités du langage, l'exploration hardie des pouvoirs de l'imagination laissés à la portée de tous et de chacun : « Sous les pavés la plage. » Mais la plage, qui s'y prélasser alors ? La grande révolution espérée de certains n'aura pas lieu. Certes, les grèves et les occupations d'usines se multiplient, le pays semble paralysé sous l'effet de ce qui ressemble fort à une véritable « grève générale » : le 20 mai, on compte 10 millions de grévistes et pour la première fois les salariés du secteur public se sont joints aux salariés du privé. La confusion atteint son comble à la « disparition » du chef de l'État, le général de Gaulle, lequel quitte le palais de l'Élysée le 29 pour se rendre à Baden-Baden auprès du général Massu et des troupes françaises qu'il commande sur le territoire allemand. Assuré, rassuré du soutien de l'armée, le président de la République reprend l'initiative et déclare le lendemain, à la télévision : « Je ne me retirerai pas, j'ai un mandat du peuple, je le remplirai. » Il dissout l'Assemblée et reçoit sur les Champs-Élysées le soutien de plus de 1 million de gaullistes qui défilent dans le cadre d'une véritable contre-manifestation. Peu à peu le travail reprend, l'ordre est restauré, les législatives sont un plébiscite pour le pouvoir en place.

17 janvier 1975

La loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse

Le vote, houleux, de la loi Veil qui est un moment incontestable de la libération des femmes, une réappropriation du corps féminin par les femmes elles-mêmes, une liberté fondamentale, est aussi révélateur de la nature désormais juridique de la société dans laquelle nous vivons : « La nature veut de manière irrésistible que le pouvoir suprême revienne finalement au droit », écrivait déjà à la fin du XVIII^e siècle Emmanuel Kant dans son *Essai sur la paix perpétuelle*. Récemment, le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature posait aux candidats la question suivante : « Le droit a-t-il réponse à tout ? » L'énoncé même du sujet témoigne d'une évolution problématique : le droit doit-il, comme cela semble être devenu le cas, prendre en charge toutes les dimensions de la vie en société ? De fait, si tout peut être formulé en termes juridiques, que traduit le choix historique de s'y résoudre ? Aucune norme ne peut prétendre à la neutralité et l'arbitrage d'aucune façon ne se libère de l'interprétation. Le « gouvernement des juges » et l'« empire du droit » bénéficient d'une crise de la décision. À présent, celle-ci doit sembler procéder d'un arbitrage pour dissiper tout soupçon d'arbitraire. Dans cette optique, il est évidemment étonnant que notre société, sur la question très délicate qui consiste à déterminer à partir de quel moment il convient de considérer qu'un « amas cellulaire » devient un embryon d'être humain, s'en remette au législateur, c'est-à-dire au droit. On attendrait des experts d'une autre nature : scientifiques, religieux, philosophes, pourquoi pas ?

Première expérience de cohabitation de la V^e République

Les élections législatives ayant été remportées par l'opposition, François Mitterrand, président de la République, nomme Jacques Chirac Premier ministre. Cette première cohabitation inaugure une pratique de neuf années distribuées selon trois périodes. Deux cohabitations courtes, 1986-1988 et 1993-1995, pendant lesquelles Jacques Chirac puis Édouard Balladur sont les ministres d'un président socialiste ; une cohabitation longue, 1997-2002, où le rapport de force politique s'inverse, Lionel Jospin devenant le Premier ministre de Jacques Chirac. Ainsi s'installe au sommet de l'État une véritable dyarchie, avec la bénédiction des citoyens qui reconduisent à deux reprises l'expérience. Cette situation à la fois banale et exceptionnelle est la conséquence de la nature bicéphale du pouvoir exécutif de la V^e République. Ce tandem, pénible à vivre aux dires de ceux qui l'ont enfourché par nécessité, a connu les faveurs de l'opinion publique, soulagée sans doute, dans la pure tradition du libéralisme politique, de ce que le pouvoir arrête le pouvoir. Le fonctionnement convenable des institutions au cours de cette période conduit à formuler un certain nombre d'observations : d'une part, la Constitution à l'épreuve des changements d'opinion fait la démonstration d'une grande plasticité, d'une capacité remarquable d'adaptation. Mais il est possible, d'autre part, de considérer la cohabitation comme le mode de fonctionnement normal de la V^e République. Nombreux furent en effet les couples exécutifs aux relations tumultueuses et aux ambitions divergentes alors que ses deux membres étaient issus de la même majorité : de Gaulle / Pompidou, Pompidou / Chaban-Delmas, Giscard d'Estaing / Chirac... La dyarchie n'est pas nécessairement le gage d'une politique mesurée, c'est en revanche quasiment l'assurance de la concurrence plus ou moins rivale des ambitions.

1987

Rapport Brundtland

L'expression « développement durable » – traduction de l'anglais *sustainable development* – apparaît pour la première fois en 1987 dans le *Rapport Brundtland*, intitulé, de façon directe, « Notre avenir à tous ». Elle vise à désigner ce que le rapport appelle de ses vœux, c'est-à-dire un « mode de développement qui satisfait les besoins du présent en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs ». Ce qui suppose de concilier écologie, économie et social en incitant à une nouvelle organisation de la prise de décision.

Les États et leurs gouvernements ne sont, en effet, pas forcément les mieux placés pour assumer des décisions impopulaires, dans la mesure où celles-ci impliqueraient au mieux la redéfinition d'un certain nombre d'activités industrielles et au pire la disparition de secteurs entiers d'activité. Il faut alors sans doute imaginer une participation directe des citoyens mais aussi une association plus systématique des organisations non gouvernementales aux prises de décision internationales, ce que suggère directement le principe 10 de la Déclaration de Rio :

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient.

C'est aussi ce que révèlent les 2 010 ONG aujourd'hui accréditées par l'ONU.

En un mot, la difficulté à concilier développement et protection de l'environnement conduit nécessairement, du fait de la complexité des phénomènes en cause, à de profondes remises en question politiques :

redéfinir les priorités économiques, replacer l'homme au cœur du dispositif, instituer une pratique collective de la décision... Mais aussi, et plus concrètement, « d'abord renforcer les capacités d'innovation technologique des pays » (rapport Brundtland). La recherche doit être une priorité, c'est elle qui garantit la qualité de l'expertise.

10 février 1998

Loi portant création des 35 heures et de la réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail est l'un des motifs lancinants de la lutte sociale en France, dans l'idée conforme à la fois à l'étymologie et à l'analyse hégéliano-marxiste que le travail fait souffrir, qu'il est liberticide, à la fois « humain » et « trop humain ». Ce rapport douloureux au travail est entretenu au quotidien par des déclarations amicales du type « Bon courage ! » quand il s'agit le matin de rejoindre son lieu d'activité, par des créations verbales sur le modèle en 1878 du néologisme « bosser » – pour « se bosser le dos » –, par une culture du congé de fin de semaine, souvent caricaturée et caricaturale mais que l'étranger identifie à la singularité française. Cette conception est si profondément enracinée dans nos mentalités que, dans l'enquête qu'il publie en 1998, le ministère des Affaires sociales révèle que 72 % des salariés interrogés pour l'enquête déclarent faire, en travaillant, des « efforts physiques ». Le chiffre est exorbitant et surprenant, compte tenu de l'évolution des tâches et des besoins dans la société moderne : le monde du travail, composé dans une écrasante majorité de « cols blancs », ne ressemble plus vraiment à celui que décrit Balzac, pour le monde rural, et Zola, pour le monde ouvrier. C'est dire que la peine est une composante essentielle de notre

représentation du travail. Cela fut encouragé par l'analyse, dans les années 1990, d'une fin inévitable du travail, horizon rapprochaient que les progrès de la technique. En 1985, le philosophe allemand Jürgen Habermas n'annonce-t-il pas, dans son *Discours philosophique de la modernité*, « la fin historiquement prévisible de la société fondée sur le travail » ?

Dans ces conditions, les « 35 heures » apparaissent comme une mesure inévitable, une victoire de plus du progrès social et une amélioration considérable de la vie quotidienne des Français. Or, rarement « progrès social » n'aura soulevé autant de polémiques. Pour les uns, il s'agit du titre de gloire du ministre Jospin (1997-2002) ; pour les autres, cette loi constitue un accélérateur du déclin français. Ces lois Aubry, du nom de la ministre alors chargée du dossier, ont-elles été bénéfiques ou bien ont-elles nui au pays ? Là n'est pas vraiment la question, dans la mesure où la réponse qu'on lui apporterait resterait couverte d'une gangue idéologique inintéressante. En revanche, un certain nombre de remarques peuvent être formulées quant aux conditions dans lesquelles ces lois ont été préparées et leurs conséquences imprévues sur le quotidien des Français.

Pensées dans l'urgence d'une campagne et d'un programme à construire à la hâte – surprise de la dissolution voulue par le président Chirac en 1997 –, elles sont la réponse des socialistes à la crise de l'emploi qui gangrène la société française depuis 1984. C'est une réponse assez malthusienne qui ne doit rien à l'idée d'une réduction du temps de travail par confort et par principe : en limitant le temps du travail, on prétend pouvoir le redistribuer plus largement. Pour que tout le monde puisse manger du gâteau, faisons des parts plus modestes. En bref, c'est dire que la mesure ne vaudra que par son caractère directif : la réglementation des heures supplémentaires est inévitable et liberticide. Elle a surtout des effets pervers : ce sont les salariés les plus modestes qui ont principalement recours aux heures supplémentaires, les supprimer revient parfois à diminuer 40 % des revenus disponibles. Quant à ces heures libérées, leur

usage est variable : est-ce encore un progrès social quand elles sont consacrées pour l'essentiel au travail domestique non reconnu et non rémunéré ? Enfin, quelle étrange évolution qui raccourcit le temps hebdomadaire du travail mais augmente le nombre d'annuités nécessaires au bénéfice d'une pension de retraite à taux plein !

CHAPITRE III

Créations et fondations

507 avant J.-C.

Institution de la démocratie à Athènes

L'expérience politique unique en son genre de la démocratie à Athènes représente dans notre culture l'apogée du monde grec, alors qu'elle fut le point de départ d'un déclin régulier sur plus d'un siècle, occulté, il est vrai, par des réalisations architecturales et artistiques exceptionnelles. Mais qu'on relise Platon, aux yeux de qui la démocratie est coupable d'avoir sacrifié Socrate et de s'être livrée aux sophistes, ou Aristote qui dans *La Politique* voit dans la démocratie la forme malsaine d'un gouvernement parfait qu'il nomme *politeia*. C'est que les contemporains sont plus sensibles que nous ne le sommes aux effets pervers du régime. Au nombre des effets indésirables provoqués par la pratique démocratique : d'une part, l'influence grandissante des sophistes, ces professeurs de rhétorique venus de l'Est – Protagoras, Gorgias... – qui munirent les plus fortunés des citoyens des techniques de prise de contrôle du pouvoir par la parole ; d'autre part, la captation, par les familles de l'aristocratie, de l'exécutif de la Cité (le stratège, seul magistrat élu, ne reçoit pendant la durée de son mandat aucune forme de rétribution ou indemnité afin de prévenir toute

velléité d'enrichissement personnel). Mais ce qu'il faut retenir de cette organisation politique, c'est le principe d'isonomie, d'égalité devant la loi, qui en est le cœur. Les citoyens sont des semblables (*homoï*) et des égaux (*isoï*). La démocratie, à l'époque comme aujourd'hui, vaut pour les valeurs sur lesquelles elle repose, davantage que pour une pratique qui parfois dysfonctionne.

212

Édit de Caracalla

L'empereur Caracalla concède à l'ensemble des hommes vivant sur le territoire de l'Empire la citoyenneté romaine. Pour Emmanuel Todd, « le centre finit toujours par traiter les peuples conquis comme des citoyens ordinaires et les citoyens ordinaires comme des peuples conquis¹ ». C'est bien la forme particulière que revêt cet « égalitarisme universaliste ». L'édit de Caracalla rend visible la nature du « troc » sur lequel reposent l'équilibre et la pérennité de l'Empire : la contrainte militaire laisse place à la diffusion d'un universalisme idéologique en échange duquel il paraît légitime de prélever sur les peuples conquis un tribut, soit sous la forme d'un impôt, soit par le biais de l'extraction et de la captation de ressources naturelles (or, coton, cacao, etc.). Tant que le pouvoir militaire et économique de contrainte est suffisant et que le modèle idéologique propagé est reconnu, l'Empire dispose des moyens nécessaires à la croissance et au développement sans lesquels il s'effondre.

496

Clovis remporte sur les Alamans la bataille de Tolbiac et se fait baptiser à Reims par l'évêque Remi

La victoire et le baptême de Clovis, roi des Francs, constituent un acte fondateur oublié, négligé. Et le pape Jean-Paul II a beau le redire aux jeunes venus l'écouter – « France, rappelle-toi ton baptême » –, la mémoire collective a, semble-t-il, effacé toute trace de ce moment fort de fondation du théologico-politique. Les commémorations sont discrètes, à peine une station de métro associée à une rue du XIII^e arrondissement de Paris vient-elle titiller la curiosité éventuelle : Tolbiac ? Pie X, en 1907, l'avait pourtant déclaré : « La France est née, il y a quatorze siècles, sur un champ de bataille d'un acte de foi et d'une victoire. » Il ajoute : « Le baptême de Clovis marque la naissance de la nation. » Mais à l'instrumentalisation idéologique répond l'instrumentalisation idéologique. L'historien Marc Ferro l'affirme :

Lorsqu'il était écrit, dans les manuels de la III^e République, que « nos ancêtres étaient les Gaulois », cette assertion n'était pas destinée à faire croire aux enfants des peuples colonisés qu'ils en étaient les descendants, comme on s'est plu à en gloser. Elle voulait dire que nos ancêtres n'étaient pas les Francs.

Marc Ferro, *Histoire de France*, 2003

Le discours des historiens de l'époque construit cet ancêtre gaulois improbable qui a le mérite de faire oublier les Francs. Ces derniers supportent un certain nombre de handicaps dans une France républicaine, laïque et qui vient de perdre l'Alsace et la Lorraine : ils viennent de Germanie, certaines théories leur attribuent l'origine de la noblesse et leur chef devient chrétien. Tout pour déplaire en ce début de xx^e siècle où l'État

se sépare de l'Église, où la République s'affirme et où les Français disent vouloir à nouveau en découdre avec les « Boches ».

16 juillet 622

Hégire

Ce jour du départ de Mahomet pour Yathrib, ancien nom de Médine, marque le début du calendrier musulman. Le mot « hégire » dérive de l'arabe *higra*, « l'exil, la rupture, la séparation », et il offre l'occasion d'une réflexion sur la détermination du point d'origine dans la mesure du temps. De fait, le monde musulman est bien le seul à naître d'une rupture, d'une mise à l'écart, manière de dire que l'exil est toujours l'occasion d'une renaissance ou que seul l'arrachement est fécond. Les Romains comptaient les années depuis la fondation de Rome – *ab urbe condita* –, les chrétiens depuis la naissance de Jésus : pour eux, tout commence par un commencement...

1464

Louis XI crée la Poste

Avec cet embryon d'organisation de la distribution du « courrier », c'est évidemment l'ébauche d'un service public, de l'État, que l'on voit naître en France à la fin du Moyen Âge par la volonté d'un monarque. De fait, l'invention de l'État fut bien l'affaire des rois de France, chacun depuis Louis XI y mettant du sien, jusqu'à Louis XVI qui poursuivit le développement des « écoles spéciales », comme l'école des Mines, par

exemple. La monarchie construit donc l'État à son image. Voilà pourquoi, selon l'historien Marc Bloch, le contrat vassalique apparaît bien comme le modèle de la relation qui unit l'État aux citoyens : la sécurité en échange d'une partie de la liberté.

1513

***Le Prince* de Machiavel**

Probablement rédigée en 1513, cette œuvre que la postérité a saluée, parfois à contresens, n'a été publiée qu'en 1532, après la mort de son illustre auteur Machiavel. Enseigner l'art de gouverner en se jouant des humeurs du peuple ne pouvait se faire, semble-t-il, au grand jour. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, ce traité n'a pas la simplicité de lecture et de réception qu'on lui prête. Si Rousseau alla jusqu'à en faire « le livre de Républicains », ce petit traité a bien souvent été montré du doigt, « mis à l'index » et censuré. On ignore trop souvent – mais peut-être est-ce plus commode de croire en un machiavélisme sournois et cynique que de donner du crédit à une thèse complexe – les conditions de rédaction de l'ouvrage. De fait, le contexte de rédaction de l'œuvre indique aussi sa finalité. Machiavel est en effet banni lors de la prise de pouvoir de Florence par les Médicis en 1512. Fonctionnaire déchu, il cherche à rentrer en grâce auprès des Médicis et il entend s'y appliquer à l'aide d'un ouvrage qui donnerait au gouvernant les clés du succès. Œuvre « commandée » en somme par les événements et la situation précaire de son auteur, son destinataire est également problématique. Initialement dédié à Julien de Médicis, frère de Léon X, *Le Prince* sera ensuite destiné à Laurent de Médicis, manière de dire que ce traité, présenté comme personnel et unique, vaut pour tous... Partant, Machiavel entend mettre à la disposition du Prince « la connaissance des

actions des grands hommes, qu'il a acquise soit par une longue expérience des affaires des temps modernes, soit par une étude assidue de celle des temps anciens ». Comme l'a enseigné Platon avant lui, Machiavel rappelle ainsi à Laurent de Médicis que seule la culture permettra au Prince de bien gouverner car l'histoire offre suffisamment d'exemples pour permettre l'étude, par l'observation et l'analyse des faits politiques passés, d'un certain nombre de constantes qui sont autant de lois en quelque sorte. Par quoi, et pour commencer, Machiavel invente la science politique et rompt avec l'idéalisme antique : montrer ce que sont les gouvernements et non prescrire ce qu'ils devraient être.

Quel enseignement peut-on tirer de l'histoire ? D'abord qu'elle est imprévisible, que le hasard, *fortuna*, est la nécessité pour quiconque prétend conquérir et exercer le pouvoir. On attend par conséquent du Prince qu'il dispose d'une *virtù*, cette aptitude à conserver le pouvoir grâce à une intuition qui lui permet d'affronter les contingences de l'histoire, grâce à une puissance d'adaptation exceptionnelle qui transforme les accidents de l'existence en occasions à saisir. Dès lors, pour être si changeant, le Prince doit renoncer à ses principes. Machiavel découple morale et politique. Il fonde ainsi la politique moderne sur le divorce des valeurs et de l'action. Désormais, par nécessité, « la fin justifie les moyens », et la fin, pour le Prince, c'est son maintien au pouvoir.

1516

Publication de *Utopia* par Thomas More

Si saint Thomas More – il a été canonisé en 1935 – a inventé le mot, il n'est évidemment pas à l'origine de l'idée : imaginer une société parfaite où les hommes vivraient dans la paix, l'harmonie et le bonheur. Le mythe de

l'Âge d'or rapporté par Hésiode dans *Les Travaux et les Jours*, le mythe de l'Atlantide entretenu par Platon dans le *Timée*, préparent à ce jeu intellectuel, sans parler des nombreuses utopies et contre-utopies qui scandent le retour d'Ulysse à Ithaque. More donne au genre ses lois ; érudit, humaniste, juriste, homme public – il sera en 1529 le chancelier d'Henri VIII –, il fait accéder le mythe, la légende au contenu symbolique ténu, à une véritable dimension intellectuelle. Sous l'apparente fantaisie de la forme, sous le détournement du récit de voyage dialogué, on peut lire un texte dont le but est évidemment de faire réfléchir : le bonheur dépend-il de notre capacité à le protéger, à le dissimuler ? Peut-on vraiment « faire son bonheur » ? On n'accède en effet en Utopie que par hasard, et le plus souvent difficilement. L'égalité parfaite est-elle la condition de ce bonheur public ?, etc. Au sens propre du terme, l'*Utopia* de More est un « modèle », c'est-à-dire une fiction destinée à rendre intelligible la réalité.

31 octobre 1517

Luther placarde sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg ses « 95 thèses »

La Bible, selon Luther, est la seule source légitime d'autorité religieuse et le salut de l'âme ne dépend que de la foi de chacun en Jésus-Christ, sans intercession possible de l'Église.

Pour avoir rendu publiques ses convictions qui remettent profondément en cause la nature même de l'administration du Sacré par les religieux, Luther est excommunié le 3 janvier 1521, chassé de l'Empire par Charles Quint. Débute alors la construction d'une alternative à Rome, ce sera la Réforme qui viendra déchirer en Occident la chrétienté.

Luther, fidèle à ses convictions, débarrasse la Bible du latin dans lequel elle est rédigée depuis la Vulgate de saint Jérôme. Sa traduction de la Bible, la première en langue vernaculaire, bénéficiera, « coup de pouce » de l'histoire, de l'invention de l'imprimerie par Gutenberg.

1576

Jean Bodin publie les *Six Livres de la République*

La publication est d'importance puisque se trouvent à cette occasion définies l'idée de souveraineté et celle de république. Le pouvoir souverain, pouvoir fondé sur la loi et le droit, s'oppose au pouvoir impérial fondé sur la force.

République est un droit gouvernement de plusieurs mesnages et de ce qui leur est commun avec puissance souveraine.

De fait, dans la république, ce n'est pas le rapport de force qui compte, mais le rapport au droit. La guerre n'est donc en rien la continuation de la politique « par d'autres moyens » mais bien l'inverse.

1635

Fondation par Richelieu de l'Académie française

Cette fondation s'inscrit dans la continuité de l'édit de Villers-Cotterêts (voir § 26) et de la création par François I^{er} de l'Imprimerie nationale. La langue, sa correction et sa diffusion sont devenues des enjeux politiques. L'article 25 des statuts de l'Académie définit ainsi ses missions :

La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.

Fondée par Richelieu, l'Académie est composée de quarante membres dont la tâche la plus notoire consiste à publier un *Dictionnaire*. La première édition date de 1694 et la dernière, la neuvième, de 1992. Mais l'Académie est là, plus généralement, pour veiller au bon ordre de la langue. À ses débuts, elle légifère, elle encourage, elle condamne – bref, elle est active. Aujourd'hui, que représente-t-elle ? Son influence déclinante ne rappelle-t-elle pas que la langue appartient à ceux qui la parlent, que la littérature est moins une affaire de normes qu'une question d'écart par rapport à ces normes, précisément ?

Janvier 1637

Représentation du *Cid*

« En vain contre *Le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le Public révolté s'obstine à l'admirer. »

Les vers célèbres de Boileau sont là pour rappeler ce premier divorce de la critique et du public. La tragi-comédie de Corneille – dont le succès est tel qu’il lui vaudra d’être anobli par le roi – est en effet la première œuvre célèbre qui voit s’opposer le goût du public à celui des « spécialistes ». Que reproche-t-on à Corneille ? Officiellement de ne pas suivre les règles d’Aristote ? D’avoir choisi un sujet « espagnol », alors que la France et l’Espagne sont en guerre ? Des invraisemblances ? Richelieu demande à l’Académie d’arbitrer : Chapelain donne alors les *Sentiments de l’Académie sur la tragi-comédie du « Cid »*.

Sur le fond, *Le Cid* est porteur d’une philosophie profondément en décalage avec celle des doctes : la tradition n’est source que d’embarras ; s’y soumettre, lui reconnaître valeur et autorité est inutile, car, « aux âmes bien nées, la valeur n’attend pas le nombre des années ». Avec *Le Cid* entre en scène la jeunesse, une jeunesse qui peu à peu prend conscience d’elle-même, qui sait que les querelles des anciens ne sont pas les siennes et qu’accepter l’héritage revient aussi à prendre à sa charge les dettes de ses parents. De fait, ce sont les pères qui font dans la pièce de Corneille le malheur de leurs enfants, et si pour ces derniers le spectateur finit malgré tout par retrouver espoir, cela n’est dû qu’aux qualités propres à ces jeunes gens et à l’action du roi, figure de l’État, à qui revient le mot de la fin... Que Pierre Corneille se prenne alors un peu trop pour Rodrigue et que sous le masque d’Ariste (!) il manque de modestie, qu’une affaire de « droits d’auteur » vienne empoisonner le débat – Corneille dépité de ne pouvoir tirer bénéfice du succès de sa pièce en aurait hâté la publication –, qu’on reproche à certains vers d’être des traductions littérales de répliques en espagnol, qu’importe puisque *Le Cid* fait entrer de plain-pied la littérature dans la modernité.

***Discours de la méthode* de René Descartes**

Dans une perspective tout à fait identique à celle de Corneille, René Descartes publie, contre l'usage, en langue française – au lieu du latin –, ce traité philosophique intitulé *Discours de la méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Ce texte que Descartes voulait accessible au plus grand nombre – « même aux femmes », écrivait-il – est une date décisive dans l'histoire de la pensée occidentale : il diffuse en effet largement ce rationalisme qui ouvrira la voie au positivisme et au scientisme sur lesquels repose notre vision du monde.

Si nos sens ne sont pas fiables, le seul secours – pour qui chercherait à établir des jugements de vérité – vient de la pensée, de ce bon sens qui est « la chose la mieux partagée du monde ». Mais cette faculté a beau appartenir à tous, rares sont ceux qui savent l'utiliser. Il faut apprendre à « conduire » sa raison, d'où une « méthode », c'est-à-dire au sens strict un cheminement. Dès lors que l'usage de la raison est assuré, la perception qualitative de la nature, qui jusque-là prévalait, peut être remplacée par une approche quantitative : tout peut désormais être mesuré ! C'est donner raison à Galilée qui affirmait que « le grand livre de la Nature est écrit en langage mathématique », mais c'est aussi se donner les moyens de devenir à très court terme « comme maître et possesseur de la Nature » (VI^e partie du *Discours*).

1690

Vauban crée le Corps du génie

Avec la création du Corps du génie, Vauban dote la France d'un moyen efficace pour réaliser la défense du territoire. De fait, cette étendue de terre

qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville ou simplement d'une juridiction doit être protégée, aménagée, rendue à la fois sûre et commode. Il ne faut pas oublier que la notion de territoire est porteuse d'un grand nombre de connotations affectives qui lient ce lieu au vivant qui s'y trouve vivre, précisément. Bref, un territoire, cela se ménage et cela s'aménage.

L'aménagement du territoire a débuté avec l'endiguement de la Loire de Louis XI à Henri IV et il se poursuit aujourd'hui avec le projet du Grand Paris.

1734

Lettres philosophiques (ou Lettres anglaises) **de Voltaire**

En 1734, Voltaire n'est pas encore très célèbre – les premiers *Contes philosophiques* datent des années 1750 –, il s'est fait connaître par une tragédie à scandale, *Œdipe*, et par une querelle avec le chevalier de Rohan qui l'oblige à quitter quelque temps le royaume de France pour l'Angleterre. Là, il découvre des auteurs, des œuvres, des pratiques politiques nouvelles : les Britanniques nomment cela *the Enlightenments*, ce qui en français deviendra les « Lumières ». De fait, ces lettres fictives envoyées d'Angleterre et qui décrivent tour à tour le régime parlementaire, la religion, l'importance du commerce, l'influence de la pensée de Locke, comme autant de petits articles d'une encyclopédie qui n'est pas encore écrite, sont les premiers instruments d'une vaste entreprise de propagation. D'ailleurs, au fond, c'est bien ce phénomène de propagation, de diffusion qui donne vraiment valeur à la métaphore un peu arrogante des Lumières. D'Angleterre, elles passeront en France puis de France en Allemagne, où à la fin du siècle Emmanuel Kant les recueillera, trouvant pour elles une

devise : *Sapere aude*, « Aie le courage de te servir de ton propre entendement ».

Dans l'entreprise, Voltaire joue un rôle déterminant, sans doute historiquement son plus grand. Polygraphe, vulgarisateur hors pair, Voltaire fut aussi un découvreur exceptionnel, notamment premier traducteur en français de Shakespeare. Avec ces *Lettres* débutent deux siècles d'anglophilie, pour ne pas dire d'anglomania, que partageront Montesquieu, Diderot, Barbey d'Aurevilly, Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud...

1751

Les débuts de l'*Encyclopédie*

Vingt-huit volumes (dix-sept de texte, onze de planches), plus de 71 800 articles, 2 885 gravures : la publication de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, fut une entreprise colossale qui, de 1751 à 1772, mobilisa les plus grands noms de la science et du savoir autour de Diderot, de D'Alembert et surtout de l'éditeur André-François Le Breton.

Le premier volume est tiré à 2 050 exemplaires. Placés en tête du tome I, le *Système figuré des connaissances humaines* et le *Discours préliminaire* de D'Alembert doivent permettre au lecteur de s'orienter et de saisir le sens du projet. Le titre de l'ouvrage lui assigne deux fonctions : comme encyclopédie, « exposer l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines » ; comme dictionnaire raisonné, donner sur chaque science, art ou métier, une somme d'informations distribuées selon l'ordre alphabétique. La cohérence tient grâce à un système de renvois qui permettront aussi une véritable critique des préjugés du temps : « Ils

attaqueront, ébranleront, renverseront secrètement, écrit Diderot, quelques opinions ridicules qu'on n'oserait insulter ouvertement. »

« Mettre le savoir en boucle » – ce que signifie au sens propre le mot « encyclopédie » –, c'est-à-dire établir entre les connaissances des liens, telle fut sans doute la grande entreprise des Lumières françaises.

1781

***Critique de la raison pure* d'Emmanuel Kant**

Dès la première édition de l'ouvrage, le philosophe affirme le tournant qu'il entend faire prendre à notre conception étroite de la raison. Balayant les affirmations saugrenues de Hume, Kant réfute de ne tenir pour vrai que ce qui peut se vérifier dans l'expérience. Comment affirmer que le soleil se lèvera demain alors que je n'en ai pas encore fait l'expérience ? Hume répondra que je ne peux qu'en formuler une hypothèse fortement probable compte tenu du fait que nous en faisons tous les jours l'expérience. Kant répondra par cet ouvrage révolutionnaire et novateur : la raison seule peut établir la nécessité des phénomènes. Ma raison n'est pas assujettie à mes sens et le sensible n'est pas le seul indicateur de validité du savoir : il en est certes le reflet, mais pas le principe. De fait, il n'est pas nécessaire que je « voie », comme l'affirme Hume, un lien nécessaire entre une cause et son effet pour affirmer qu'il existe des lois de la nature nécessaires, universelles et intangibles. C'est au contraire la raison qui prend les devants, qui « jette des filets sur le réel », selon l'expression de Karl Popper, qui « accroche » le réel pour l'expliquer (du latin *explicare*), le dérouler. Aussi, le travail de la raison n'est pas une conséquence des phénomènes de la nature *a posteriori*, elle en est la lumière, elle leur donne du sens *a priori*. Notre conception du savoir en est ainsi révolutionnée : Kant affirme non

seulement le pouvoir de la raison et notre liberté. Comprendre le déterminisme de la nature, les lois de nécessité entre les phénomènes, c'est avant tout s'en détacher. L'expliquer, c'est ne plus en être l'esclave : nos croyances et nos superstitions, qui aveuglent notre capacité de jugement, n'ont plus de force face à la lucidité implacable et certaine de notre raison. C'est ainsi que se traduit, et aboutit, la révolution copernicienne, grâce à un philosophe qui ose interroger nos doutes, nos superstitions, notre obscurantisme. Loin de les tenir pour absurdes, il en fait le principe de départ de sa refondation de la pensée. Le cheminement est long quand il s'agit d'abattre des dogmes ; aussi affirme-t-il, dans la première *Préface* de 1781 :

La raison humaine a cette destinée singulière, dans un genre de ses connaissances, d'être accablée de questions qu'elle ne saurait éviter, car elles lui sont imposées par sa nature même, mais auxquelles elle ne peut répondre, parce qu'elles dépassent le pouvoir de la raison humaine. Ce n'est pas sa faute si elle tombe dans cet embarras.

La « chute » de notre raison, limitée par notre condition d'être fini, est inévitable face aux questions métaphysiques (Dieu, l'homme et son origine, la mort...) et nous en déduisons que nous sommes impuissants à comprendre ce qui nous entoure. Mais cet échec initial nous en dit autant sur nos limites que sur nos forces : la raison doit explorer le champ qui lui est propre et non celui qu'elle ambitionne de démystifier et de comprendre, et qui, par définition, la dépassera indéfiniment. La révolution copernicienne se caractérise ainsi par un renversement de notre conception habituelle de notre savoir : Kant explique cette révolution sur la puissance des mathématiques qui reposent, comme l'a déjà expliqué et démontré

Thalès, sur des principes *a priori*. La pensée mathématique est le résultat de l'activité cognitive du sujet qui, à partir du réel, isole des concepts, s'échappe du sensible pour en exprimer l'essence. Galilée a, quant à lui, démontré l'immensité du pouvoir de la raison : ce sont ses questionnements qui sont à l'origine de ses recherches et non simplement l'observation des phénomènes naturels. Toute discipline voulant devenir scientifique se fonde sur le sujet et sa capacité à interroger le réel *a priori* et l'expliquer sans forcément en faire l'expérience immédiate : toute connaissance est en partie indépendante de l'expérience. Loin de dénigrer la valeur de l'expérimentation, il lui donne au contraire plus de sens car elle est partie prenante de la connaissance. À quoi sert en effet l'expérimentation dans une pensée construite par une multitude de dogmes ? À rien, sinon à valider des inepties et des raisonnements erronés. Posant ainsi les principes d'une connaissance *a priori* de la raison, Kant a établi les principes des sciences modernes. Quant à la métaphysique, elle ne peut être une science, car elle dépasse le champ, pourtant vaste, de la raison. Face à elle, la raison dépose en quelque sorte les armes, laissant place ou non à la foi : « J'ai dû supprimer le savoir pour lui substituer la foi. »

Loin d'être un aveu d'impuissance face aux obscures questions qui assaillent le sujet, Kant pose, dès le XVIII^e siècle, les bases de la métaphysique.

17 juin 1789

Les États généraux se constituent Assemblée nationale

Sur une motion de Sieyès, les États généraux rassemblés sur ordre du roi Louis XVI renoncent à leur appellation d'origine pour s'instituer

« Assemblée nationale ». Pour la première fois, un dérivé du mot « nation » reçoit une acception pleinement politique. À la société divisée en trois ordres succède à présent une communauté. Les députés ne retiennent plus que ce qu'ils ont en commun – leur lieu de naissance, leur langue, leur culture – et oublient ce qui les divise – leur condition. Dans le *Dictionnaire de l'Académie*, celui de 1694, la nation était définie comme « tous les habitants d'un mesme État, d'un mesme pays, qui vivent sous les mesmes lois et usent de mesme langage ». Après 1789, la nation devient source de toute légitimité politique et de toute souveraineté : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation » (*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, art. 3).

14 juillet 1790

Fête de la Fédération

Le 6 juillet 1880, l'Assemblée nationale institue le 14 juillet *journée de fête nationale annuelle*, parce que selon Henri Martin, le rapporteur de la loi, « la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même » ce 14 juillet 1790 au cours duquel Louis XVI jura fidélité à la nation. Certes, la date est choisie à l'époque en référence à la prise de la Bastille, mais c'est davantage 1790 que nous fêtons chaque 14 juillet. De fait, si le symbole de la Bastille est clair pour les contemporains de Robespierre – c'est l'arbitraire royal que l'on abat en rasant ce lourd bâtiment quasiment vide –, il est aujourd'hui moins lisible. Mais la fête de la Fédération est une plus grande énigme encore pour nous qui l'ignorons chaque année. Qui en ravive la portée ? Qui rappelle la signification de ce symbole d'unité nationale ? Pas une voix politique. Pas un journaliste.

1802

Dominique Vivant Denon prend la direction du musée Napoléon, aujourd'hui musée du Louvre

Destiné par la Convention à restaurer et à protéger les œuvres d'art menacées par le vandalisme des sans-culottes, le musée du Louvre s'ouvre au public et trouve son organisateur en la personne de Vivant Denon, archéologue, grand voyageur, spécialiste des antiquités égyptiennes. Certes, le musée, lieu voué aux muses, ne date pas du XIX^e siècle : le premier accueille à Alexandrie, non loin de la Grande Bibliothèque, tous les savants et les penseurs qui cherchent un lieu pour étudier, sous la protection et la bienveillance de Ptolémée. Il y aura plus tard des cabinets de curiosités, des collections d'œuvres d'art – Philippe II d'Espagne qui collecte à travers l'Europe tous les Jérôme Bosch disponibles –, mais le musée moderne, celui qu'invente Napoléon, est un musée ouvert à tous, qui expose un patrimoine. Désormais, les œuvres d'art appartiennent à un peuple – faute d'appartenir encore à l'humanité –, non plus à un homme. Cette propriété-là est publique.

1804

Publication du Code civil

Il s'agit, à n'en pas douter, de la grande réalisation normative du siècle. Symbole du souci de l'Empire de codifier, de régler tous les aspects de la vie civile (mariage, héritage, etc.), mais aussi révélateur d'un esprit français qui s'efforce de faire entrer le réel dans le cadre artificiel d'une

réglementation prédéterminée. L'admiration suscitée par l'ouvrage, sa pérennité – il a, dans sa forme comme dans le fond, peu évolué – en font un texte à part, synonyme d'ambition totalitaire. Le Code civil, c'est la société tout entière, dans sa diversité et dans sa complexité, au point que Balzac, composant *La Comédie humaine*, ambitionna de lui faire concurrence.

1804

René de François-René de Chateaubriand

« Levez-vous vite, orages désirés ! » La prière de René est entendue et le siècle s'offre à ces tumultes émotionnels, ces démesures, ces ravissements qui font toute la fureur du romantisme. Certes, Chateaubriand n'invente pas le romantisme, il faut chercher vers son modèle Byron ou plus haut encore dans le XVIII^e siècle anglais, entre Richardson et Jane Austin, de véritables inventeurs, mais il lui donne un visage, le sien, idéalisé dans ce double romanesque, René, qui part chercher et trouver l'aventure et l'amour dans les « déserts du Nouveau Monde ». De fait, romantique est synonyme d'explorateur, explorateur de lieux inconnus, exotiques, explorateur des territoires oniriques, explorateur de l'intime et du moi, grand arpenteur des landes comme de l'« espace du dedans ». Cette exploration furieuse exonère le romantisme de la fadeur ou de la mièvrerie dont on l'affuble parfois sous une forme dégradée ; elle en fait clairement, au contraire, un degré haut d'intensité de l'existence.

1830

Delacroix livre à Louis-Philippe le tableau ***La Liberté guidant le Peuple***

Le tableau est connu de tous tant il a été maintes fois reproduit dans nos livres d'histoire, sur les timbres-poste français et sur le célèbre billet de banque de 100 francs français en guise d'illustration de cette fameuse révolution de Juillet qui renversa l'oppresseur, Charles X, et ses lois liberticides. Ainsi commença la légende de ce tableau à la gloire, semble-t-il, de la révolution d'un peuple qui se souleva trois jours durant (les 27, 28, 29 juillet 1830) pour renverser Charles X, emmené par Louis-Philippe qui instaura la monarchie de Juillet grâce aux barricades de la Révolution.

Ce tableau est si connu que nous en oublions son histoire, lui préférant une autre histoire, celle de l'histoire de France, car il est bien commode d'y voir s'illustrer un simple épisode de notre histoire, une apologie de la liberté et de la victoire du peuple, une victoire de la Révolution. Il n'est pas innocent d'ailleurs que les Soviétiques aient, eux aussi, imprimé un timbre de ce tableau, remplaçant simplement le drapeau français par un drapeau rouge.

Pourtant, ce tableau si célèbre ne l'est peut-être pas pour les bonnes raisons. Delacroix exécute en effet une commande de Louis-Philippe qui lui demande d'immortaliser cette révolution qui incarne, selon lui, une rupture dans l'histoire. Le peintre s'exécute, livre son tableau qui, contre toute attente, sera « remisé », enfermé aux Tuileries et caché pendant plus de soixante ans. Loin de susciter l'admiration de Louis-Philippe, le tableau provoqua en lui un profond dégoût, dégoût qui céda vite sa place à la colère noire du roi. L'attaque du peintre est aux yeux du roi impardonnable car le roi y a vu ce que nous, contemporains, ne voyons plus : un affront, une menace, une fatale prédiction. Car comment ne pas voir en effet que cette barricade dessinée par le peintre, que ces corps jonchés sur le sol au premier plan du tableau, ne sont pas les mêmes que ceux représentés sur le non

moins fameux tableau *Le Radeau de la Méduse* de Géricault ? En bref, de la barricade triomphante au naufrage désastreux, il n'y a qu'un pas... En outre, comment ne pas voir, au fond du tableau, l'allusion à un lieu, à côté de Notre-Dame, un lieu caché par la fumée et par la foule : le pont d'Arcole, lieu qui symbolise le triomphe d'un autre homme, Napoléon, qui écrasa l'armée autrichienne ? Manière de dire au roi que ces barricades ne tiendront pas longtemps et que la Révolution, la vraie, a été l'œuvre d'un autre homme...

1848

Manifeste du Parti communiste

Un « manifeste » confidentiel dans sa diffusion à l'époque, pour un « parti » à vocation bien peu partisane, puisqu'il s'agit d'unifier le genre humain ! De manière circonstancielle, voici un texte plutôt contradictoire mais qui innove en proposant une analyse « matérialiste » de l'histoire. Si Marx reprend à Hegel l'idée d'un sens de l'Histoire, d'une dialecticité de son mouvement, si le conflit, la lutte sont toujours les manifestations de ce travail du négatif nécessaire à tout changement, ce qui tranche, en revanche, c'est bien l'idée que désormais les conflits opposent des acteurs dont les intérêts matériels divergent. Ainsi, les conditions matérielles de l'existence et la situation de chacun dans le processus de production de cette existence prévalent et déterminent à la fois le cours de l'Histoire et le destin social des hommes. Le matérialisme physique ou moral devient historique et s'offre en modèle d'intelligibilité du sort de chacun.

24 juin 1857

Publication du recueil *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire

Il y a des moments où l'on doute de l'état mental de M. Baudelaire ; il y en a où l'on n'en doute plus : c'est, la plupart du temps, la répétition monotone et préméditée des mêmes mots, des mêmes pensées. L'odieux y coudoie l'ignoble ; le repoussant s'y allie à l'infect. Jamais on ne vit mordre ou même mâcher autant de seins en si peu de pages ; jamais on n'assista à une semblable revue de démons, de fœtus, de diables, de chloroses, de chats et de vermines. Ce livre est un hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur ; encore si c'était pour les guérir, mais elles sont incurables.

C'est en ces termes que commence l'« affaire » qui entoure la publication des *Fleurs du Mal*, le 5 juillet 1857. L'attaque est ainsi portée dix jours après la publication du recueil, dans les colonnes du *Figaro*, sous la signature de Gustave Bourdin. Cet article va déclencher les poursuites judiciaires et rendre public le scandale. Baudelaire est attaqué de toutes parts. Dès lors, la défense s'organise et l'entourage du poète s'efforce de jouer de son influence. Sainte-Beuve rédige un argumentaire insistant sur le fait que seuls quelques poèmes posent un problème et qu'il faut tenir compte de l'effet de recueil. Mais les juges ne l'entendent pas et condamnent Baudelaire et son éditeur à une amende, mais surtout à retirer de la publication de l'ouvrage six pièces : « Les Bijoux », « Le Léthé », « À celle qui est trop gaie », « Lesbos », « Les femmes damnées », « Les Métamorphoses du Vampire ». Signe du temps, le délit d'offense à la morale religieuse n'est pas retenu. Les pièces incriminées demeurèrent censurées jusqu'en 1949, date à laquelle la chambre criminelle de la Cour de cassation rendit son arrêt de réhabilitation.

Cette condamnation va donner à Baudelaire l'occasion de publier un livre nouveau. De fait, l'œuvre change de forme et le projet de perspective. Certaines sections gagnent en ampleur : « Spleen et Idéal » accueille désormais 85 textes et « La Mort » passe de trois à six poèmes. L'ordre des sections est également bouleversé : « Le Vin » précède « Fleurs du Mal », inversion qui donne de l'intensité à un effet de dramatisation. Mais la véritable nouveauté vient d'une section totalement inédite, « Tableaux parisiens ». À travers eux, la poésie se découvre un autre lieu qu'on opposera volontiers au sanctuaire des romantiques, la nature. De fait, ces tableaux sont bien « parisiens », inscrits dans le cadre de la grande ville, de ses passages, de sa noirceur et de ses méandres. Il n'est pas innocent que le premier texte de la section, *Paysage*, lie ironiquement le registre de la poésie pastorale – « Je veux pour composer chastement mes églogues » – au lexique de la modernité citadine. Partant, ces déambulations renouvellent le genre de la *Rêverie du promeneur solitaire* inauguré par Jean-Jacques Rousseau pour expérimenter une autre poésie, celle de la surprise, du choc, du « bizarre ». Elles disent alors le goût du hasard, l'intérêt pour l'étrange et le fantastique revisité, héritier direct du Paris infernal tel que Balzac en peint le tableau halluciné dans *La Fille aux yeux d'or*. La « fourmillante cité » devient le lieu d'apparitions quasiment surnaturelles, de rencontres fortuites et inoubliables qui arrêtent le temps, de curiosités perverses. Ainsi naquit un nouveau lieu, celui de la modernité, qui brisa les clichés romantiques devenus trop classiques. Un nouveau lieu, la ville, mais aussi de nouveaux thèmes comme la mort, la beauté fatale du mal, l'attrait que peut exercer le laid... font la modernité de cette œuvre, en totale rupture avec ce qui précède.

« Créer un poncif, voilà le génie », s'exclamait Baudelaire dans « Fusées ». *Les Fleurs du Mal*, de ces poncifs modernes, sont l'anthologie.

1863

Le salon des Refusés

Véritable manifestation de la « contre-culture » avant la lettre, ce Salon de 1863 – discrètement encouragé néanmoins par les pouvoirs publics – marque le triomphe des « modernes » sur les peintres traditionalistes, académiques, pompiers, sélectionnés pour le Salon officiel. Manet y fit deux fois scandale – avec *Le Déjeuner sur l'herbe* dont Zola, dans *L'Œuvre*, relate l'histoire, et *Olympia* –, tirant l'art du côté de la sensation, de l'instant et du naturel. En réponse à la *Vénus* de Cabanel, véritable clou du Salon officiel et dont l'empereur se porte acquéreur, Manet exhibe des corps de femmes débarrassés des conventions idéalistes : ce nu-là choque et provoque. L'art passe du côté de l'outrage et néglige l'agrément.

1901

Parution de *Psychopathologie de la vie quotidienne* de Sigmund Freud

Quelle date retenir pour rappeler l'aventure de la psychanalyse ? Celle-ci signale que l'inconscient psychique se manifeste aussi – et surtout ! – dans les plis du quotidien, entre actes manqués et lapsus. Le constat rend plus crédible encore cette emprise de l'inconscient mais il nous installe du même coup et pour longtemps dans cette « ère du soupçon » qui semble bien caractériser notre modernité. À présent, comment juger anodin un retard, innocente une maladresse, sans importance un oubli ou une erreur de lexique ? Non seulement tout a une signification – le monde de

l'insignifiant est enterré –, mais celle-ci, latente, est plus lourde de sens et de conséquences que toutes les significations manifestes.

1924

Manifeste du surréalisme

Je crois à la résolution future de ces deux états, en apparence si contradictoires, que sont le rêve et la réalité, en une sorte de réalité absolue, de « surréalité », si l'on peut ainsi dire. C'est à sa conquête que je vais, certain de n'y pas parvenir mais trop insoucieux de ma mort pour ne pas supputer un peu les joies d'une telle possession.

Voilà ce qu'affirme Breton, inventant avec ce *Manifeste* sinon un mot – « surréalisme » est emprunté à Apollinaire dans les *Mamelles de Tirésias* –, du moins une esthétique nouvelle, fondée sur la libération de la puissance créatrice de l'inconscient psychique. Breton n'ignore pas les travaux de Freud et il y voit un moyen d'opérer une vaste révolution artistique de libération de l'imaginaire.

1943

Parution de *L'Être et le Néant* de Jean-Paul Sartre

Comme Voltaire en son temps, Sartre est avant tout un propagateur, un diffuseur, un agitateur des consciences. La vulgarisation philosophique trouve avec lui ses lettres de noblesse : loin de dégrader la complexité et la

finesse de sa réflexion dans des considérations simplistes et faciles, Sartre entend parler du réel, mais plus encore de notre oppressante « quotidienneté », selon l'expression de Heidegger dans *Être et temps*. La vulgarisation passe en fait par des exemples, concrets, reconnaissables par tous et « spectaculaires », c'est-à-dire qui se donnent à voir, qui se mettent en scène dans un restaurant, dans la rue, dans une bibliothèque. Ses œuvres littéraires en donneront l'exemple : l'absurde et la liberté inévitable de l'homme prendront par exemple le visage d'Antoine Roquentin dans *La Nausée* pour expérimenter le caractère injustifiable de l'existence. Prendre conscience de soi-même comme chose contingente, non nécessaire au monde, provoque chez le sujet un sentiment de malaise, de mal-être, et donne la nausée ; cet état latent qui empêche toute forme de soulagement, cet état de dégoût et d'écœurement conditionnent le quotidien de l'être.

L'Être et le Néant est le texte philosophique fondamental de Jean-Paul Sartre, pour ne pas dire fondateur. Il propose la présentation la plus élaborée des thèses de l'existentialisme, mais aussi la plus originale. Si ce texte a, en effet, séduit un grand nombre de ses contemporains, s'il a révolutionné la pensée philosophique, c'est d'abord dans sa forme : le concept est toujours accompagné de l'exemple. Les exemples ne sont pas des illustrations secondaires, ils sont au contraire au cœur de la pensée philosophique qu'ils soutiennent : le concept de mauvaise foi est indubitablement lié à l'exemple du garçon de café, de sorte que l'un ne va pas sans l'autre. Pour la première fois, la conscience est tout à la fois définie par son pouvoir de néantisation et par sa liberté, fatalement liés. La conscience est en effet à l'opposé de l'être plein, de l'être massif et opaque des choses. À travers elle, l'homme est condamné à une liberté absolue et inévitable, condamné à « créer » et inventer le chemin de sa vie. Le philosophe affirme ainsi que, quand je dis « j'existe », je dis aussi « je suis libre » et inversement. Partant, exister, c'est être là et, dans ce monde absurde et contingent, c'est poser, voire imprimer sa marque sur les choses. La célèbre phrase « l'existence précède

l'essence » signifie en effet qu'il n'y a pas d'essence humaine figée et préétablie qui conditionnerait l'existence. L'homme surgit au monde, il est jeté dans une vie qui n'a pas de schéma préétabli et rassurant. De fait, la liberté de l'homme désigne la possibilité qu'a chacun de mettre à distance, de briser, de se séparer de la chaîne infinie des causes. La liberté est ce pouvoir que détient la conscience de néantiser, de pulvériser – en somme, de choisir les diverses déterminations, motifs ou mobiles qui caractérisent son action. Choix et conscience sont donc presque synonymes : la possibilité de dire « oui » ou « non », de choisir telle ou telle direction, ne se distingue guère de la conscience, de la saisie de nous-mêmes, au-delà de tout motif et de tout mobile. Partant, cette liberté ne va pas sans angoisse, ce sentiment métaphysique qui nous révèle notre totale liberté, saisie réflexive où la conscience est prise de vertige devant elle-même et ses infinis pouvoirs. L'angoisse désigne ainsi ce saisissement de la conscience devant elle-même, ce sentiment vertigineux des possibles et de leur multitude. Bien entendu, la conscience peut choisir en feignant de ne pas être libre. Ce mensonge courant et commun à soi et sur soi, où je lutte contre l'angoisse en luttant contre l'idée de ma liberté, se nomme la mauvaise foi, celle du garçon de café par exemple qui en fait trop, qui joue à être son propre rôle, qui en « rajoute » sans cesse :

Il a le geste vif et appuyé, un peu trop précis, un peu trop rapide, il vient vers les consommateurs d'un pas un peu trop vif, il s'incline avec un peu trop d'empressement, sa voix, ses yeux expriment un intérêt un peu trop plein de sollicitude pour la commande du client, enfin le voilà qui revient, en essayant d'imiter dans sa démarche la rigueur inflexible d'on ne sait quel automate, tout en portant son plateau avec une sorte de témérité de funambule [...]. Toute sa conduite nous semble un jeu [...]. Il joue, il s'amuse. Mais à quoi joue-t-il ? Il ne faut pas l'observer longtemps pour s'en rendre compte : il joue à être garçon de café.

On l'aura compris, son comportement est redondant, superflu, excessif. Trop pour être sincère. Il cherche en effet à se persuader lui-même qu'il se confond si parfaitement avec sa fonction qu'il est sa fonction même. Or il n'est pas, par essence, garçon de café. Est de mauvaise foi la conscience qui pratique le mensonge à soi-même, pour échapper à l'angoisse et à la difficulté de la liberté, qui se rend aveugle à son infinie liberté, aux infinis possibles qui obligent l'être à choisir, à « trancher », à se séparer de certains possibles.

L'Être et le Néant est ainsi une œuvre de rupture car la notion de liberté y est non seulement pensée individuellement, mais aussi collectivement : les exemples de Sartre renvoient à du commun, du vécu, pour ne pas dire du « familièrement » intime.

27 mai 1943

**Création du Conseil national de la Résistance
présidé par Jean Moulin**

Jean Moulin donne un visage à l'armée de l'ombre, des traits à la Résistance et un certain honneur aux Français. Il « figure » ainsi, quasiment de façon rhétorique, et c'est aussi la démonstration magnifique qu'en donne Malraux dans cette oraison funèbre prononcée à l'occasion du transfert au Panthéon, la Résistance, celle du pays, celle des Français demeurés en France, celle du rejet immédiat de l'Occupation. Au-delà de la mission, bien réelle et accomplie, donnée par le général de Gaulle, il y a celle que l'histoire lui confie : sinon faire oublier – comment cela serait-il possible ? –, du moins atténuer la réalité d'une collaboration passive et massive. Pour cette seule raison, à ce grand homme « la Patrie est reconnaissante ». Jean Moulin, le dernier des héros ?

9 octobre 1945

Ordonnance instituant la création de l'École nationale d'administration

Pourquoi l'État français ne confie-t-il pas la formation de ses élites à l'Université ? La création de la prestigieuse – et déjà mythique – École nationale d'administration achève un processus assez ancien engagé par François I^{er} en 1530 avec la fondation du Collège de France. La création de l'École des ponts en 1747, de l'École des mines en 1783, de Polytechnique et de l'École normale supérieure s'inscrivent dans un dessein bien précis : libérer les élites de l'influence que l'Église pourrait exercer dans le cadre d'une Université qu'elle a contrôlée pendant des siècles. Ce système, dit des « écoles spéciales », va être complété par la création de « classes préparatoires » dans les établissements secondaires, véritable vivier des élites futures qui prive en amont les universités d'un recrutement ambitieux.

1948

Première retransmission en direct de l'arrivée du Tour de France

Il a fallu un siècle pour passer de la conception de la transmission de l'image – la vision à distance ou télévision – à sa réalisation. Mais voilà bientôt qu'un objet nouveau s'apprête à s'immiscer dans le décor familial des Français : le poste de télévision. Le choix de l'événement pour la première fois retransmis est hautement significatif : le sport, le direct, la France. En 1948, la télévision est un luxe mais son évolution donne à Voltaire raison : il n'y a pas d'objet du luxe qui ne soit destiné à connaître une large diffusion. Le progrès n'est jamais seulement qualitatif (progrès technique), il est aussi toujours quantitatif (démocratisation).

1957

Le P. Joseph Wresinski crée ATD Quart Monde

La figure du P. Joseph Wresinski est moins médiatiquement exposée que celle, qui lui est contemporaine, de l'abbé Pierre. Elle signale, discrètement, l'existence d'un « monde à part » dans les sociétés prospères où nous vivons, celui non seulement des pauvres, des misérables, mais surtout des exclus. Corollaire de la démocratisation, du confort et de la hausse du niveau de vie moyen des Français, l'exclusion ajoute à la précarité de l'existence matérielle la violence symbolique d'un sentiment d'abandon et de rejet. Ce que l'exclusion rend visible, ce n'est pas nécessairement l'inégalité de ressources mais plutôt une crise de la solidarité.

13 mai 1958

L'insurrection des Français d'Algérie provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle

Le 13 mai, la foule algéroise envahit le siège du gouvernement général. Le général Massu forme un Comité de salut public et lance un appel à de Gaulle « pour sauver l'Algérie de l'abandon ». Pendant ce temps, à Paris, Pierre Pflimlin, devenu président du Conseil, laisse le général Salan s'adjuger les pleins pouvoirs civils et militaires en Algérie et en appelle à son tour à de Gaulle qui se dit, le 19 mai, « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». L'année 1958 sera donc bien, en France, l'année de tous les bouleversements, le moment de toutes les refondations.

Le 1^{er} juin, Charles de Gaulle est investi par l'Assemblée président du Conseil. Trois jours plus tard, il est en Algérie pour lancer aux Européens d'Algérie le célèbre « Je vous ai compris » mais fin août, au cours de son discours de Brazzaville, de Gaulle proclame le droit à l'indépendance des peuples d'outre-mer. Le calendrier s'accélère, de Gaulle présente un projet de nouvelle constitution, approuvé par 79 % des suffrages lors du référendum du 28 septembre. Le 4 octobre, la Constitution de la V^e République est proclamée. Les élections législatives en novembre sont remportées par les gaullistes et sans surprise le général de Gaulle est élu président de la République par 78,5 % des suffrages des grands électeurs.

Nulle époque mieux que cette période troublée dans l'histoire récente de la France ne saurait refléter l'image que Machiavel peint de la politique moderne (voir § 52). Tout y est : le cours imprévisible des événements, les changements brusques de l'opinion, les mensonges d'État, la recherche de la stabilité des institutions et la crainte de leur fragilité, la virtuosité enfin, celle d'un Prince, celui que la France s'est trouvée alors et qui sut magistralement faire de la fortune une nécessité, des imprévus de l'Histoire des occasions de pouvoir.

1971

Publication de *Théorie de la justice* de John Rawls

Comment concilier ces deux valeurs dominantes de la modernité que sont la liberté et l'égalité ? C'est à cette question que répond le penseur libéral John Rawls dans un texte majeur de la pensée politique contemporaine qui interroge directement le concept de justice sociale. Qu'est-ce qu'une société juste ? La question n'est pas neuve, elle est peut-être même aussi ancienne que la philosophie politique elle-même, c'est celle que posent à Socrate ses interlocuteurs aux premières lignes de *La République*. Y répondre suppose le rappel des conditions de légitimité fixées dans une société déterminée, à un moment précis. Dans le cadre propre aux démocraties libérales, les valeurs fondamentales sont bien la liberté, l'égalité mais aussi la raison. Selon Rawls, il n'est possible de concilier la liberté et l'égalité de façon rationnelle que par la garantie d'une égalité des chances. C'est dire qu'une société juste, pour nous, c'est une société qui donne une même chance de réussite pour tous et qui parvient à neutraliser les inégalités de départ, inhérentes à la naissance. Comment ? Par le recours à l'équité. Donner à chacun, non pas la même chose, mais très exactement ce dont il a besoin.

1971

Klaus M. Schwab crée le Forum économique mondial

L'initiative du Suisse Klaus M. Schwab fixe symboliquement la date du début d'une prise de conscience par l'opinion publique qu'un nouvel ordre économique mondial se constitue, structuré par une certaine conception

libérale de l'économie et du commerce, mené par une poignée de « décideurs », politiques, financiers, banquiers, hommes d'affaires, juristes d'affaires, formés aux mêmes concepts dans les mêmes lieux et qui se retrouvent quelques jours à Davos pour concrétiser une véritable gouvernance mondiale. Dans la continuité des manifestations altermondialistes violentes de Seattle en 1999, s'est développé un « contre-forum », appelé Forum social mondial, et qui s'est tenu au Brésil, à Porto Alegre, et à Bombay.

À chacun son forum. Mais un « autre monde » est-il seulement possible ? Que serait une « autre » mondialisation ?

9 novembre 1989

Chute du mur de Berlin

Érigé pendant la nuit du 12 au 13 août 1961, en plein Berlin, le *Mauer* symbolise pendant trente ans la guerre froide. Plus qu'un mur, il s'agit d'un dispositif composé de chemins de ronde, de miradors, d'alarmes où les gardes-frontières est-allemands et soviétiques avaient ordre de tirer sur les fugitifs décidés à passer d'Est en Ouest. L'affaiblissement militaire et économique de l'URSS et la politique de libéralisation de Gorbatchev rendent possible la destruction, en novembre 1989, de ce « Mur de la honte », étape décisive dans le processus de réunification de l'Allemagne. « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts », écrivait au XVII^e siècle Isaac Newton. Mais les murs de pierres ont au moins un mérite, celui, précisément, de pouvoir être détruits, renversés... la preuve. Les murs immatériels – mur du silence, mur de l'indifférence, etc. –, qui sont les moyens ordinaires de l'exclusion, ne sont en revanche pas menacés. De fait, si la partition et la protection grâce à un mur, une muraille ou simplement

une « ligne » sont toujours au fond un dérisoire aveu d'impuissance, elles ont l'avantage de « sensibiliser » l'opinion publique sur la sécurité et ses « limites ».

25 mai 1993

Installation du Tribunal pénal international chargé des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (guerres de Croatie, Bosnie, Kosovo)

L'événement vaut surtout pour ce qu'il préfigure peut-être un ordre cosmopolitique à venir. De fait, si la mondialisation est une donnée économique et mercantile, le cosmopolitisme est une aspiration juridique, formulée pour la première fois chez les modernes par Emmanuel Kant dans le *Projet de paix perpétuelle*. Ce droit cosmopolitique ne relève pas du droit international, formé de contrats passés entre les nations, d'accords, de traités plus ou moins révisables. Il s'agit d'un droit qui vaut universellement et qui s'impose du fait qu'il prétend défendre la « nature humaine ». Il n'est donc pas surprenant de le retrouver aux fondations de ce tribunal chargé du traitement pénal des génocides, ethnocides et autres « crimes contre l'humanité ». Les guerres de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda, du Darfour sont désormais prises en charge par ce droit cosmopolitique. À présent, un juge de Madrid, saisi par des réfugiés chiliens, a les moyens d'appréhender sur le territoire britannique un dictateur chilien venu se faire soigner à Londres...

CHAPITRE IV

Découvertes et inventions

1200 avant J.-C.

Naissance du monothéisme

Moïse reçoit les *Dix Commandements* et engage Israël à suivre la loi d'Alliance qui réclame la crainte et l'amour d'un dieu unique, invisible, omniscient et tout-puissant. L'« invention » d'un dieu unique est un événement exceptionnel dans l'histoire de l'humanité et le passage du polythéisme au monothéisme constitue une extraordinaire énigme que, de Freud – *Moïse et le monothéisme* – à Régis Debray – *Dieu, un itinéraire* –, la modernité n'a cessé de vouloir résoudre. Ce que l'on peut établir, c'est que les dieux, dans leur diversité et leur multiplicité, s'inscrivent dans un paysage, une géographie. S'ils sont nombreux, c'est qu'on les associe à nombre de manifestations météorologiques – le vent, la foudre, la mer démontée, etc. – et à des lieux : la forêt, les volcans, telle montagne, etc. Le polythéisme reflète la diversité de l'expérience sensible et témoigne des troubles que celle-ci suscite. Et puis soudain, comme l'exprime si justement Régis Debray, « il n'est plus besoin de voir pour croire ». Dieu est invisible, il est partout parce qu'il est nulle part. Toute représentation est vaine qui tenterait de figurer l'infini. Seule compte désormais sa parole – et non les

manifestations climatiques de sa puissance. On ne notera jamais assez combien les dieux païens sont muets ou si obscurs quand un oracle les fait parler. L'abstraction que suppose le monothéisme convient bien aux peuples de l'écriture et du Livre, à des peuples errants qui se doivent d'emporter avec eux leur dieu.

1475

Piero della Francesca invente la perspective

En rupture avec le trompe-l'œil, della Francesca utilise pour la première fois la perspective afin d'organiser harmonieusement la représentation de ses paysages. Mathématicien et géomètre réputé – *De la perspective en peinture* (1482) est d'abord un traité de géométrie –, il ne cherche plus à leurrer le regard par tel jeu plus ou moins naïf d'optique, mais bien à restituer dans l'espace euclidien de la vision humaine la profondeur d'un champ. Grâce à la perspective, il est possible de « situer » les réalités les unes par rapport aux autres, de construire une représentation fidèle à la réalité sensible. Tracer ainsi un horizon offre l'occasion d'orienter le regard et de le faire pénétrer le tableau ; « perspective » ne dit pas autre chose : voir (*spectare*) à travers ou complètement (*per*).

12 octobre 1492

L'Amérique ?

Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492, Christophe Colomb aborde une île des Caraïbes, San Salvador, avec moins de 100 hommes répartis dans deux

caravelles, *La Pinta* et *La Nina*, et une caraque, *La Santa Maria*, dont il était l'amiral. Il n'est probablement pas le premier à avoir atteint l'Amérique : vers l'an mil, le Viking Leif Erikson, parti du Groenland, atteint Terre-Neuve. Quant à Colomb, ses découvertes furent extrêmement nombreuses, même si un singulier très généralisant les recouvre d'un certain anonymat. On omet ainsi de rappeler qu'il accomplit quatre voyages et que chacun d'entre eux fut l'occasion d'une moisson de découvertes géographiques. Marie-Galante, la Dominique, Basse-Terre, Saint-Martin, Porto Rico et la Jamaïque sont la récolte du second voyage, fin 1493 – début 1494. Lors d'une troisième expédition, Colomb visita le Venezuela, Grenade, Trinité puis, pour finir, les côtes du Panama. Il était persuadé d'avoir atteint l'extrême Orient et, par conséquent, ignore jusqu'à sa mort avoir découvert l'« Amérique ». C'est son compagnon Amerigo Vespucci qui donna son prénom à ce qu'il identifia alors comme le « Nouveau Monde ».

Ainsi, l'important réside probablement davantage dans la lexicalisation de l'expression : découvrir l'Amérique, voir s'ouvrir un nouveau monde, c'est-à-dire un ensemble de possibles que l'on pouvait imaginer, implique que la réalité n'est donc pas close et que l'expérience n'est pas finie ! L'Amérique est ainsi une promesse, et le mythe originel fonctionne toujours de la même manière : promesse de surprises, de renaissance, de rédemption, de Salut, de réussite enfin. Face aux chutes de Niagara, Chateaubriand, à la fin du XVIII^e siècle, est saisi d'une vive émotion : le spectacle sublime de ces « déserts du Nouveau Monde » lui communique l'intuition de l'infini. Mais l'exaltation peut tourner au désespoir, celui d'un Des Grieux qui serre dans ses bras le cadavre de Manon qu'il faudra bien finir par enterrer dans les sables de la Louisiane. C'est parfois ce qui advient lorsque le Nouveau Monde est une terre d'exil...

4 octobre 1582, 23 h 59

Le calendrier « avale » 10 jours

Pour accomplir sa révolution autour du Soleil, la Terre réclame 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 45,96768 secondes. Comment traduire cette durée par des semaines de sept jours – pures données culturelles – alors qu’il est immédiatement perceptible que 365 n’est même pas divisible par 7 ?

Que faire alors des six heures supplémentaires ? Face à l’inadéquation de la réalité naturelle aux normes de la culture, Jules César innove et il invente l’année de 365 jours et quart, avec tous les quatre ans une année bissextile de 366 journées. Bonne idée mais, ce faisant, il simplifie la réalité et ajoute en fait chaque année 11 minutes et 14 secondes. Le résultat ? Au ^{xvi}^e siècle, on compte dix jours de trop... Il est nécessaire de corriger ce calendrier décalé qui dérègle les prévisions astronomiques utiles à l’agriculture – déplacements aberrants des dates des solstices, etc. Les autorités religieuses depuis Rome décident alors que le 4 octobre 1582 serait suivi le lendemain du 15 octobre.

Or la mise au point ne sera pas effectuée par tous. La Russie l’ignore. Voilà pourquoi la Révolution d’octobre 1917 aura lieu, en réalité, au mois de novembre.

21 février 1632

Publication par Galilée des *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde*

C’est paradoxalement une commande du pape Urbain VIII qui est à l’origine du procès de Galilée et du scandale sans précédent que suscita la

vulgarisation des thèses héliocentristes. Alors qu'il séjourne à Rome, Galilée se voit en effet encouragé par le pape à écrire un ouvrage qui présenterait de façon impartiale les deux systèmes astronomiques opposés, celui de Copernic et celui de Ptolémée, hérité d'Aristote.

Le résultat est un dialogue, *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo*, à la manière des dialogues de Platon mais qui se déroule sur quatre journées dans le cadre de l'arsenal de Venise, opposant trois personnages, Salviati, un Florentin partisan de Copernic, Sagredo, un Vénitien curieux et sans *a priori*, enfin Simplicio, au nom évocateur, défenseur des thèses d'Aristote et dans les traits duquel le pape se serait reconnu. Or, ce qui devait être un exposé « neutre » des deux théories devient un plaidoyer en faveur de Copernic.

Galilée, malade, est convoqué par le Saint-Office le 1^{er} octobre 1632. Il ne pourra se rendre à Rome que l'année suivante où, menacé de torture, sur ordre du pape, il cède et abjure. Il est condamné à la prison à vie, peine immédiatement commuée en assignation à résidence surveillée. Il doit alors prononcer la formule d'abjuration préparée par ses juges :

Moi, Galileo, fils de feu Vincenzo Galilei de Florence, âgé de 70 ans, ici traduit pour y être jugé, agenouillé devant les très éminents et très révérends cardinaux inquisiteurs généraux contre toute hérésie dans la chrétienté, ayant devant les yeux et touchant de ma main les saints Évangiles, jure que j'ai toujours tenu pour vrai, et tiens encore pour vrai, et avec l'aide de Dieu tiendrai pour vrai dans le futur, tout ce que la sainte Église catholique et apostolique affirme, présente et enseigne.

De cette première confrontation, la science ressort-elle vaincue face à la religion toute-puissante et qui s'installe dans le dogmatisme, l'obscurantisme ? Si la question vaut d'être posée, notamment par Bertrand Russell dans l'opuscule qu'il consacre à la rivalité science/religion, il faut

éviter le schématisme et la caricature. D'abord rappeler que l'une et l'autre, science et religion, ne sont évidemment pas incompatibles, la première s'attachant à la recherche des causes, la seconde à celle des fins. En outre, Galilée entre dans une épreuve de force caractéristique des âges où le fondamentalisme est la règle – et c'est là que le bât blesse : le fondamentalisme religieux est attaché à la lettre du texte, indifférent à son esprit. Il ne peut, en outre, consentir à aucune forme de révision sans que l'ensemble de la doctrine soit remis en question. Qu'une erreur soit reconnue et c'est l'ensemble qui cède. Admettre que l'Église s'est trompée en s'accrochant aux thèses d'Aristote et de ses disciples, c'est prendre le risque de voir contester des points autrement plus sensibles. Si la science montre que l'Église se trompe sur la question du géocentrisme, ne finira-t-elle pas par s'en prendre directement à la création ? Avec Darwin, c'est chose faite.

1870

Heinrich Schliemann exhume sous la colline d'Hissarlik en Turquie les vestiges de la ville de Troie

Aventurier, riche homme d'affaires, tour à tour entrepreneur, banquier, chercheur d'or, Heinrich Schliemann n'a jamais cessé d'être hanté par les lectures de son enfance, celles de l'*Iliade*, récit épique attribué à Homère. C'est pourquoi, sitôt libéré de ses activités financières, il investit sa fortune dans la recherche archéologique et part à la découverte de la cité mythique de Troie. Il mise sur le texte et s'applique, grâce aux indications laissées par l'aède, à localiser précisément le site. Sous la colline d'Hissarlik, il découvre les vestiges de neuf villes successives. Les traces les plus

anciennes laissent envisager un incendie, des combats – en bref rendent crédible cette guerre de Troie dont on sait désormais qu'elle eut bien lieu. Sur sa lancée, il exhume en 1874 Mycènes. Critiqué pour sa manière peu orthodoxe de mener des fouilles, accusé de détournement de trésors par les autorités turques, Schliemann incarne néanmoins ce souci de l'origine qui saisit la seconde moitié du XIX^e siècle et qui conduira dans une perspective semblable à l'invention de l'indo-européen et au développement de la philologie.

1895

Gillette invente la première lame jetable

« Consommer ! » Tel est désormais le mot d'ordre. Rehausser le morne quotidien « rasoir » par l'acte de jeter, changer, permuter, remplacer au gré du besoin, de l'envie, de la fantaisie... Gillette donne de l'« âme » à la consommation. Ou, plus exactement, Gillette, de manière très discrète, quasiment à notre insu, nous fait entrer purement et simplement dans la société de consommation. Il accomplit cette grande révolution de notre quotidien avec audace en s'« attaquant » au rasoir, objet indispensable au soin masculin, lourdement chargé de symboles virils mais aussi objet de transmission, impérissable par définition. L'achat d'un rasoir est encore attaché à ce qui demeure de nos rites de passage. L'entrée dans le monde des hommes depuis les Romains qui conservaient avec émotion leur première barbe s'effectue par le sacrifice du premier duvet, geste d'intronisation que chaque homme répète tous les matins. Le rasoir appartient à la temporalité « lourde », celle du mythe, cyclique, fondatrice, et partant inaccessible à la consommation qui relève au contraire de la contingence, d'une temporalité futile et profane qui « n'engage à rien ».

Que le rasoir cède et le marché emporte tout, tout devient marchandise périssable. L'astuce consiste donc à décomposer l'objet, à imposer la réalité métonymique en séparant le rasoir de la lame. Dès lors, on incorpore du périssable, la lame, à de la permanence, le rasoir, de la modernité à la tradition : le rasoir demeure un présent unique que l'on s'efforce de conserver car ce sont les lames que l'on peut désormais changer. L'argument est impressionnant : c'est la consommation des lames qui permet la conservation du rasoir qui désormais ne s'émousse plus jamais.

15 mars 1905

Einstein formule pour la première fois la théorie de la relativité

Employé depuis 1902 à l'Office des brevets de Berne, Albert Einstein n'en poursuit pas moins ses recherches de physicien et publie en 1905 quatre articles qui vont faire date dans la revue *Annalen der Physik*, dont le célèbre : « L'inertie d'un corps dépend-elle de son contenu en énergie ? » La réponse est bien connue, même des parfaits ignorants : $E = mc^2$. De cette théorie de la relativité restreinte découlent de nombreuses et spectaculaires applications, dans le domaine de la physique nucléaire notamment. Mais, bien au-delà de la science, ce qui intéresse à la fois dans la figure d'Einstein et dans sa découverte, c'est le caractère « mythique » qu'ils revêtent. Lui, c'est d'abord une chevelure, hirsute, un visage, une capacité d'autodérision – tirer la langue aux photographes –, un sens de l'image qui renouvelle le cliché du savant fou. $E = mc^2$, c'est *la* formule, fascinante dans sa simplicité et son obscurité mêlées. Au xx^e siècle, on n'en « revient » toujours pas de la science, si familière par ses multiples applications et si étrange dans son langage et ses concepts. Einstein et la théorie de la relativité figurent bien

cette ambivalence mais aussi cette ambiguïté : le savant ne tire pas la langue seulement au photographe ; à l'évidence, il se moque de nous.

1910

Vassily Kandinsky peint le premier tableau abstrait

J'aperçus soudain au mur un tableau d'une extraordinaire beauté, brillant d'un rayon intérieur. Je restai interdit, puis m'approchai de ce tableau rébus, où je ne voyais que des formes et des couleurs, et dont la teneur me restait incompréhensible. Je trouvai vite la clé du rébus : c'était un tableau de moi qui avait été accroché au mur à l'envers [...]. Je sus alors expressément que les objets nuisaient à ma peinture.

C'est ainsi que Vassily Kandinsky relate l'invention de la peinture abstraite. Ce « fruit du hasard » est aussi l'aboutissement d'une longue évolution de la peinture pour s'affranchir progressivement du motif, du « modèle », et rappeler que la matière première de la peinture ce sont les couleurs, c'est-à-dire la lumière et non les formes. En effet, depuis le début du XIX^e siècle, des expériences isolées d'émancipation sont tentées par les uns et les autres : Turner, Delacroix, etc. Mais c'est avec l'impressionnisme qu'un tournant décisif est pris : la valeur narrative de l'œuvre est parfois si ostensiblement ténue – une pie dans un paysage enneigé, une femme au jardin qui cueille une fleur mais dont une branche d'arbre dissimule la main, soit le seul élément qui pourrait être chargé d'un quelconque symbole –, le dessin si approximatif, que le souci du peintre est ailleurs, dans la recherche de toutes ces tonalités de blanc, dans l'« impression » que

suscite telle couleur, etc. C'en est fini de l'art mimétique mais aussi du symbolisme. La peinture est faite pour l'œil et non pour l'esprit.

1913

Marcel Duchamp invente le premier *ready-made*, *Roue de bicyclette*

Fixer une roue de bicyclette sur un tabouret, présenter un porte-bouteilles acheté au BHV en 1917, exposer au Salon des indépendants de New York un urinoir en porcelaine blanche baptisé alors *Fontaine*, toutes ces manifestations de provocation ludique inspirées par Dada ont fait la notoriété de Marcel Duchamp. Mais elles ont aussi permis de libérer l'artiste de l'obligation de savoir-faire. L'art n'est assurément plus dans la technique mais il réside dans l'intention, dans le regard de l'artiste sur le monde, un artiste tout-puissant qui, devant la représentation d'une pipe, rappelle : « Ceci n'est pas une pipe » (Magritte), mais qui, du même coup, se donne la liberté de désigner des objets surgis du quotidien le plus prosaïque comme autant d'« objets d'art » – « objets-dard », orthographiait Duchamp.

Mais l'intention du *ready-made* est aussi semblable à celle du collage : sacraliser la « récupération », comme mesure salulaire au triomphe annoncé de la société de consommation. C'est ce qu'accomplit déjà Picasso en 1912, dans ce premier collage, intitulé *Nature morte à la chaise cannée*, où l'artiste tente le mariage contre nature d'une huile (peinture) et d'un morceau de toile cirée...

1936

Gallup annonce à l'avance, grâce à la technique des sondages, la victoire de Roosevelt

À l'origine des sondages d'opinion politique, une campagne publicitaire : aux présidentielles de 1824, le *Harrisburg Pennsylvanian* organise en effet des *straw votes*, des votes de paille, pour ses lecteurs. Il s'agit de simuler les élections qui n'ont pas encore eu lieu et d'estimer quel président serait élu par les lecteurs. L'entreprise est ludique, elle vise à communiquer davantage sur le quotidien et son lectorat que sur les élections à proprement parler. Mais, en 1896, *The Record* de Chicago parvient dans les mêmes circonstances à une estimation proche de 0,4 %. Dès lors, ce qui était un accessoire devient essentiel pour les campagnes électorales, ne serait-ce que pour suivre les réactions de l'électorat à telle ou telle proposition de campagne. Il est dès lors possible d'essayer de « caler » l'offre sur la demande, de suivre un corps électoral devenu objet d'étude quasi scientifique. Les sondages ou enquêtes d'opinion sont des éléments déterminants de la gestion technocratique des populations.

En France, c'est par le biais des enquêtes sociales menées par la Fondation Alexis-Carrel à partir de 1936 que les sondages vont prendre corps : Vichy crée en 1941 la Statistique générale de France et le Service national de la statistique. Les deux fusionnent à la Libération dans l'INSEE. En 1965, l'IFOP, en collaboration avec Europe 1 et IBM, annonce la mise en ballottage inattendue du général de Gaulle ; la crédibilité des sondages est désormais établie.

Néanmoins, les erreurs des prévisionnistes sont également spectaculaires : pour preuve, les élections présidentielles américaines en 2000 où Al Gore est donné largement favori devant Bush ou les présidentielles françaises de 2002 au cours desquelles la présence de J.-

M. Le Pen au second tour est une surprise générale. C'est que le « sondé » peut mentir ou simplement changer d'avis. De fait, l'opinion publique est par nature volatile : Machiavel la comparait à ce vent qui fait tourner la girouette que constituent les hommes publics. Dans une démocratie, cette opinion publique est importante mais elle fragilise aussi la politique par son instabilité et la difficulté à l'appréhender.

« Qu'est-ce que l'opinion publique ? » Bourdieu, dans un article célèbre paru dans *Les Temps modernes* en 1973, répond qu'elle n'existe pas. Dans tous les cas, les techniques de sondages d'opinion répondent de la manière la plus sophistiquée au souci de séduire les électeurs mais aussi les consommateurs : seuls 10 % des commandes passées aux instituts de sondage sont politiques.

1958

Création de l'UNEDIC

L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce va donc prendre en charge désormais le risque du chômage : il s'agit bien en réalité de la reconnaissance par les pouvoirs publics d'un risque qui, en 1958, est d'un type totalement inédit. De fait, pour revenir sur la formule de Denis Kessler, à présent l'univers du risque est en expansion. Ce risque, dont François Ewald dit qu'il est la forme moderne de l'événement, est redouté aujourd'hui. L'essentiel des politiques publiques vise à réduire ces risques en organisant un système d'assurances pour s'en défendre : 30 % du revenu national français est consacré à la gestion collective des risques sociaux.

De fait, l'assurance ne fait pas disparaître le risque – probabilité pour que survienne un événement malheureux –, mais elle lui fait quitter le

champ des valeurs morales – l'héroïsme du goût du risque – pour lui donner un prix et fixer un coût. D'une certaine façon, l'assurance actualise l'éventuel, elle opère le passage à la réalité, elle permet de « réaliser » le risque.

Mais pourquoi serait-ce à l'État d'organiser l'assurance contre les risques sociaux qui affectent les individus ? On le comprend des risques écologiques, des risques de mise en cause de la sécurité nationale (risques terroristes), mais pas du risque de tomber malade ou de perdre son emploi. C'est que l'individu sera toujours victime d'une mauvaise information qui se traduira par une sous-estimation des risques. En outre, et par nature, cet individu manifeste systématiquement un *taux de préférence pour le présent*. À l'État d'être vraiment providentiel, de voir (*videre*) à l'avance (*pro*).

1969

Création de l'Arpanet

Si le World Wide Web a vingt ans, si de fait Internet a pu s'étendre au grand public à partir de 1989, le projet s'est concrétisé quelque vingt ans plus tôt, en 1969, avec la création de l'Arpanet, réseau décentralisé reliant quatre grands centres universitaires américains. L'Arpanet a été conçu par un groupe de savants réunis depuis 1962 au sein du département de la Défense et chargés de concevoir des innovations technologiques utilisables par l'armée : Advanced Research Projects Agency Network. La guerre froide fait encore rage et les Soviétiques semblent avoir acquis une longueur stratégique d'avance avec le lancement, en 1957, du *Spoutnik*.

Internet est la mise en réseau mondiale des ordinateurs, ce qui permet aux utilisateurs de communiquer (courrier électronique), de publier des

informations (Web), de transférer des données (FTP), de travailler à distance (SSH), de discuter (MSN).

On fait souvent de l'Internet le triomphe de la mondialisation des échanges non matériels, le moyen de réaliser toutes les utopies libérales, mais il s'agit surtout du plus extraordinaire des réseaux de communication qui existe aujourd'hui. Par « réseau », il faut ainsi entendre un ensemble de liens linéaires permanents ou temporaires et d'éléments nodaux nécessaires à l'organisation des flux (de personnes, d'objets, d'informations). Le réseau des télécommunications et celui des autoroutes fonctionnent de la même façon. Ils abolissent espace et temps ou, plutôt, les dématérialisent. Grâce au réseau, je gagne en vitesse, en ubiquité, en puissance. Mais comme le montre Manuel Castells dans *La Galaxie Internet*, le réseau est aussi créateur d'inégalités d'un type nouveau, ce que l'on appelle des « fractures numériques » pour Internet, mais qui, plus généralement, viennent de ce que l'accès aux réseaux ne s'effectue pas dans les mêmes conditions pour les uns et les autres (on peut résider plus ou moins près d'une bretelle d'accès à l'autoroute, disposer ou non d'une couverture satellitaire, etc.). Le réseau est un filtre.

21 juillet 1969

L'Américain Neil Armstrong, de la mission Apollo 11, est le premier homme à fouler le sol de la Lune

« *Yes we can* » avant l'heure. Mettre un pied sur la Lune, les enfants et les poètes en rêvent depuis Cyrano de Bergerac, les Américains l'ont fait. Le succès de la mission Apollo alimente, renforce et entretient l'image d'une Amérique où rien n'est impossible. Mieux qu'un mythe, une réalité. Au

sens propre, comme au sens figuré, les États-Unis repoussent toutes les limites, prouesse indispensable aux empires, et l'empire américain est alors en pleine croissance : *no limit* à l'esprit de conquête, rien qui résiste vraiment à l'esprit pionnier. La conquête n'est plus simplement « territoriale », elle devient spatiale, technologique, financière. Comment résister à ceux qui sont capables de tout ?

1985-1986

Daniel Buren installe dans la cour d'honneur du Palais-Royal son œuvre intitulée *Les Deux Plateaux*

Des colonnes implantées dans le bitume plus ou moins profondément rythment l'espace et font écho aux colonnes des bâtiments qui les entourent et constituent les galeries du Palais-Royal. La création *in situ* de l'artiste-plasticien Daniel Buren fit alors grand bruit, le ministre de la Culture commanditaire n'étant plus le récipiendaire : entre 1985 et 1986 passe la première cohabitation et Jack Lang cède à François Léotard le maroquin de la rue de Valois. Le nouveau ministre n'apprécie pas ces bandes verticales alternativement blanches et noires d'une égale largeur de 8,7 cm et qui constituent depuis 1966 comme le « degré zéro » de l'expression plastique auquel Buren prétend soumettre son travail. Il apprécie encore moins le montant du chèque qu'il doit signer pour honorer une commande d'État. Faut-il l'en blâmer ?

Probablement, car Buren exprime ici au mieux la postmodernité du temps, associant l'humour (le jeu sur les colonnes et les rayures qui renvoient aux stores des fenêtres du Conseil d'État), l'esprit ludique (combien d'enfants et de touristes qui ne grimpent pas sur ces tronçons

noirs et blancs qui deviennent alors autant de socles pour d'improbables statues animées !), et la recherche d'une convivialité démocratique dans le mélange des styles, des genres et des conditions.

6 mai 1994

Inauguration du tunnel sous la Manche

D'une longueur de 50 km – dont 37 sous la mer –, ce tunnel exploité par la compagnie Eurotunnel permet le passage des côtes françaises aux côtes britanniques en moins de trente-cinq minutes.

Qu'une île n'en soit plus tout à fait une, c'est évidemment du triomphe de la technique qu'il s'agit. Chaque œuvre de l'homme fait désormais de lui davantage *comme le maître et possesseur de la nature*. Rien qui ne puisse être profondément modifié pour le confort matériel des hommes. Assurément, voilà la technique définie : un savoir-faire, un savoir-aménager la nature aux fins d'y vivre mieux. Mais en quoi ce tunnel est-il un succès ? Une amélioration ? Un symbole, peut-être ? Le miracle de la magie technicienne sera donc d'avoir su transformer une île en presque-île, voire en une péninsule qui en fait d'une certaine façon une contre-utopie. À quoi bon ? L'insularité protège du contact des autres : pas de voisins, pas de promiscuité, et une fière indépendance. L'île a toujours été une « solitaire » – c'est d'ailleurs cela que l'étymologie de son nom rappelle –, jalouse de sa liberté et parfois du bonheur d'y vivre. L'île est un absolu. Mais le tunnel jette un pont et rattache, met en relation, facilite la circulation. Grâce au tunnel, comme au pont en effet, la nature s'incline devant la liberté de mouvement des hommes et devant la modernité exigeante des flux et des reflux. Le tunnel sous la Manche est une œuvre de l'époque. Il fait date en outre pour l'organisation de l'ouvrage : faire travailler ensemble tant de

sociétés et mettre à l'œuvre commune tant de corps de métier distincts est une prouesse. Toutes ces volontés mobilisées, ces énergies et ces moyens déployés ! Le pouvoir de transformer la nature s'adosse à un pouvoir sur les hommes pour les faire travailler.

1996

Naissance par clonage de Dolly la brebis

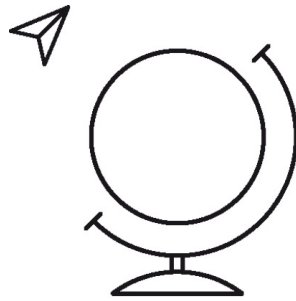
Bien avant les expériences effectuées en 1996 dans les laboratoires du Roslin Institute d'Édimbourg qui vont conduire au clonage de la brebis Dolly, le Britannique John Gurdon était parvenu au début des années 1960 à cloner une grenouille à partir d'une cellule d'intestin. Il mettait alors en place une technique dont on pouvait imaginer dès l'époque qu'elle pourrait être appliquée à l'homme. Après prélèvement d'une cellule de peau, mise en culture, celle-ci est énucléée. Le noyau qui contient l'ADN du donneur est ensuite introduit dans l'ovule sélectionné. Une décharge électrique déclenche alors le développement de l'embryon dans l'éprouvette et l'embryon peut être implanté dans l'utérus de la mère : le bébé sera alors la copie génétique du donneur de la cellule initiale.

C'est en prétendant avoir suivi cette procédure que le 27 décembre 2002, au nom de la secte des raëliens, Brigitte Boisselier annonce la naissance par clonage d'une petite fille prénommée Ève...

Toutes ces manipulations, réelles ou fictives, justifient pleinement l'installation en 1983 d'un Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Désormais, la science est sous surveillance. À l'éthique de conviction du savant, il faut associer une éthique de responsabilité du politique.

TROISIÈME PARTIE

LES LIEUX



CHAPITRE PREMIER

Lieux du monde

Amérique

Deuxième continent de la planète en superficie (plus de 42 millions de kilomètres carrés, soit plus du quart des terres émergées), l'Amérique vue depuis l'Europe est perçue comme le « Nouveau Monde », lieu de tous les possibles, de toutes les réécritures des destins individuels, de toutes les rédempptions et de toutes les renaissances. C'est au fond le lieu du désir de la réalisation de soi.

C'est aussi – et pour cette même raison – le lieu des « conquêtes », d'abord de l'Ouest puis de l'espace : depuis l'Amérique, il est envisageable de « décrocher la lune ». C'est donc un lieu « magique » célébré par un foisonnement d'images qui représentent un mode de vie merveilleux – *American way of life* – d'opulence, de démesure (les habitations, les véhicules, les routes...) et de confort. En bref, dans notre imaginaire, l'Amérique, c'est la réussite qu'incarne, par exemple, la figure légendaire de l'« oncle d'Amérique », ce parent inconnu devenu subitement riche et dont on hérite « par surprise ».

Le mot « Amérique », apparu pour la première fois sur une mappemonde en 1507 en hommage au navigateur florentin Amerigo

Vespucci, est ainsi le plus souvent très positivement connoté, ne serait-ce que pour cet espoir de renouveau que ce continent incarna pour des Européens fuyant la famine, la guerre ou encore l'intolérance religieuse. Lire la liste des noms dont ces Européens baptisèrent leurs nouveaux lieux de résidence ne laisse aucun doute sur la question : *New York*, *New Hampshire*, *New Orleans*, etc.

Pourtant, par au moins deux détails lexicaux, l'Amérique pourrait inquiéter. Tout d'abord, une malice de l'étymologie : le Nouveau Monde est en Occident le lieu où *stricto sensu* meurt le soleil... Tout est alors question de point de vue : meurent aussi en Amérique une certaine idée de la culture entretenue en Europe, des « manières », une « distinction », les bénéfices d'une histoire millénaire. Et puis il y a enfin l'usage de ce gentilé, « Américain », qui désigne en réalité un citoyen des États-Unis d'Amérique et non un citoyen du Brésil, d'Argentine ou encore du Pérou. Tout annonce alors dans la langue l'hégémonie de la société des États-Unis sur la grande diversité des autres peuples qui vivent pourtant également sur le même continent.

Bosphore

L'étymologie rappelle qu'il s'agit d'un « passage resserré ». De fait, le Bosphore est un détroit qui relie la mer Noire à la mer de Marmara et où passe la frontière entre l'Europe et l'Asie. Mais ce passage de l'Europe à l'Asie est très resserré et tient au fond à peu de chose. La manière dont le Bosphore sépare les deux continents invite quasiment à réfuter l'idée qu'il existerait bien deux entités distinctes et à s'en tenir à l'Eurasie.

Cap Horn

C'est le cap le plus austral de l'Amérique du Sud et longtemps un passage obligé pour la circumnavigation. Aujourd'hui, le passage du cap Horn, que les marins appellent encore le « cap dur », relève du défi sportif, tant les tempêtes y sont violentes et les icebergs redoutables. Qui a passé le « cap » peut porter avec fierté un anneau d'or à l'oreille gauche !

Quant au nom lui-même, il vient de la ville de Hoorn en Hollande, qui finança l'expédition au cours de laquelle fut découverte cette île au sud de la Terre de Feu (nom donné par Magellan à cet archipel, longtemps confondu avec un continent), mais que le canal de Panama a rendue à sa solitude.

Désert

Avant d'être considéré comme une zone de terre stérile, qu'elle soit sèche ou glacée, recouverte de sable, de cailloux, de plaques de boues déshydratées ou même de neige, le désert se définit par la difficulté d'y vivre et, partant, de s'y installer. Le désert est avant tout inhabité et inculte. Il s'offre donc en véritable mise à l'épreuve au terme de laquelle on sort nécessairement plus fort, d'où la métaphorique « traversée du désert » que vivent certaines grandes figures politiques, ou encore cette *anachoresis*, la fuite hors du monde que s'imposent ermites et stylites tout au début de l'ère chrétienne, à l'exemple de Siméon ou de saint Antoine. Fuir le monde et ses vanités, rencontrer Dieu, exercer – *askesis* – ascétiquement sa foi...

Pour nous qui sommes modernes, le désert adopte encore d'autres aspects. Il révèle à l'individu sa solitude au sein des foules. C'est la très belle trouvaille de Baudelaire, qui imagine Constantin Guys traverser *un grand désert d'hommes* :

Ainsi, il va, il court, il cherche. Que cherche-t-il ? À coup sûr cet homme tel que je l'ai dépeint, ce solitaire doué d'une imagination active toujours voyageant à travers le grand désert d'hommes [...]. Il cherche ce quelque chose qu'on nous permettra d'appeler la modernité.

Autre intuition géniale : c'est le titre de l'ouvrage de Jean-François Gravier qui, en 1947, dresse un état des lieux de l'aménagement du territoire national : *Paris et le désert français* décrit une France centralisée, sous-équipée et qui, au lendemain de l'Occupation, révèle un vide administratif et un complet abandon du territoire. Cette prise de conscience du « désert français » est à l'origine de la politique de reconstruction des régions et plus globalement de l'aménagement du territoire.

Équateur

Ligne imaginaire tracée autour de la Terre à mi-chemin entre les pôles (10 000 kilomètres), l'équateur marque la séparation entre les hémisphères et se trouve par conséquent à la latitude zéro.

L'équateur coupe principalement des océans, seulement 20 % de sa longueur touchent des terres émergées, et parmi les onze pays qui sont ainsi traversés sept sont africains.

Europe

En phénicien, *Ereb*, c'est le « couchant », la « nuit », par opposition à *Assou*, « le levant » : ces deux termes sont à l'origine des mots Europe et

Asie.

Avec l'Europe, un continent va dominer le monde en lui imposant ses valeurs, utilisant d'abord le *hard power* de la colonisation puis le *soft power* de la mondialisation économique et culturelle.

Horizon

C'est, littéralement, la « borne ».

De fait, l'horizon est bien une ligne qui « borne » ma perception, mais il est une limite au sens où l'atteindre est impossible.

L'horizon sert ainsi à m'orienter dans l'espace, il délivre une véritable perspective et donne à mon rapport à l'espace une « profondeur ». Au fond, l'horizon est une utopie. En retour, l'Utopie se manifeste tel un horizon.

Île

« Une île est une étendue naturelle de terre entourée d'eau qui reste découverte à marée basse. » Telle est la définition de l'« île » pour la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982.

Mais l'île, c'est aussi une « solitude » que protège l'immensité des océans et qui, comme le désert et la montagne, trouve parfaitement sa place dans cette géopolitique du moment. Le climat de Montesquieu, premier de tous les empires, ou encore cette « géopolitique » qui est, aux yeux de Napoléon, « toute la politique des nations » font de ces lieux des déterminismes puissants qui rendent les uns libres et indépendants (les insulaires), les autres solidaires et courageux (les montagnards).

Jungle

Ce mot, qui évoque des territoires lointains et inexplorés, revient régulièrement dans notre lexique par le biais de métaphores plus ou moins pertinentes. Récemment, on évoqua ainsi le démantèlement de la « jungle de Calais » pour annoncer la disparition d'un camp insalubre de migrants espérant réussir une hypothétique traversée vers la Grande-Bretagne. Mais l'expression est absurde : démanteler, c'est abattre la muraille (le *mantel*, en ancien français, désigne une « muraille »). Il est dès lors difficile d'envisager le démantèlement d'une « jungle », vaste espace de terre sèche et sauvage en Inde !

Il faut rappeler, à cette occasion, que la « jungle » – ce mot *indi* popularisé par Kipling dans son *Livre de la jungle* – se trouve insérée dans une expression lexicalisée, « la loi de la jungle », qui dit l'insécurité et la sauvagerie, qui annonce le retour de la bête et du pulsionnel, l'échec du droit et de la civilisation. Ainsi, le choix des mots n'est pas innocent : la « jungle de Calais », c'est donc un lieu dangereux, sauvage et barbare.

Lune

Lointaine, mystérieuse, voire inquiétante. Noctambule par nécessité, avec en option une face cachée. Liée aux marées, à un calendrier spécifique qui a partie liée avec la fécondité des terres, mais aussi celle des femmes. La Lune est un astre fascinant, un astre « périodique » qui ne se laisse observer le plus souvent que par quartiers et dont les variations disent aussi l'instabilité d'un caractère que l'on dira « lunatique ». Frappé d'un rayon de lune, le mélancolique s'expose à la folie, l'amoureux aux tourments d'une passion asymétrique...

Mais la Lune forme avec le Soleil un couple astral, à l'image de la femme et de l'homme, telle Tanit avec Moloch Baâl, ou Salammbô avec Mathô. Froide, pâle et lointaine, elle alimente d'ailleurs les manifestations diverses de « la Belle Dame sans merci », dans la ballade de John Keats.

Objet de désir poétique mais aussi politique et technologique : la conquête de la Lune est une étape déterminante dans l'odyssée de l'espace. Neil Armstrong y fit le premier pas le 20 juillet 1969.

Océan

Il est primitif et démesuré. C'est à l'évidence ce que la mythologie tente de symboliser quand elle fait du Titan Océanos le fils d'Ouranos (le Ciel) et de Gaïa (la Terre).

De fait, l'océan représente 70,8 % de la surface du globe.

Le passage de l'article défini à l'indéfini fait de cette immensité une étendue d'eau salée comprise entre deux continents. On compte alors cinq océans : le Pacifique, l'Atlantique, l'Arctique, l'Austral et enfin l'océan Indien.

Mais l'océan, c'est aussi la vie : Thétys lui donne 3 000 filles et 3 000 fils. Aujourd'hui, 80 % de la vie sur la planète se trouvent localisés dans l'océan, qui produit en outre la majeure partie de notre oxygène et régule à plus de 80 % le climat de la Terre.

Orient

C'est là que le soleil se lève – du verbe *orior* en latin, « se lever », « paraître ». D'où l'idée d'origine qui est portée également par le mot et

qui, dans notre imaginaire occidental, associe le voyage en Orient (Chateaubriand, Byron, Nerval, Flaubert...) à un retour aux sources. À cet égard, l'histoire fait le jeu de la symbolique : les différents berceaux de notre civilisation – Athènes, Jérusalem, Babylone – sont à l'est ; Alexandre le Grand, fils présumé du Soleil, « oriente » sans hésiter ses conquêtes.

Pâques (Île de)

Découverte un jour de Pâques 1722 par l'explorateur hollandais Jacob Roggeveen, cette île, au grand large du Chili, n'a cessé d'étonner non seulement pour ses statues gigantesques et mystérieuses, disposées sur des plates-formes creusées à même les falaises, mais surtout pour son extrême dénuement, conséquence manifeste de l'effondrement brutal d'une civilisation qui semblait pourtant avoir été capable de produire sur le plan technique et spirituel des réalisations peu communes. Mais pour satisfaire la réalisation de ces mystérieuses sculptures, arbres et palmiers furent transformés en rails de bois et en cordes, au détriment des navires de pêche qui auraient pu être construits et dont l'utilité économique était évidente. La forêt disparue, le sol perdit de sa stabilité et les terres cultivées furent balayées par les pluies torrentielles habituelles dans cette région. Loin de toute terre habitée, les Pascuans n'avaient d'autres ressources que celles qu'ils savaient se ménager et entretenir. Ils ne pouvaient rien attendre de l'extérieur.

Lorsque Cook, à la fin du XVIII^e siècle, mit le pied sur l'île, la catastrophe était intervenue : la pénurie alimentaire s'installant durablement, les Pascuans se retournèrent contre leurs prêtres qui les avaient encouragés à ces comportements aberrants. Une période de guerres intestines s'ensuivit et les survivants s'entre-tuèrent : en 1872, il ne restait que cent onze Pascuans sur l'île.

Pôle

Un pôle, qu'il soit au nord ou bien au sud, est une extrémité et un axe de rotation.

Au nord, le pôle est maritime, car la banquise se décompose à grande vitesse sous l'effet du réchauffement climatique. Au sud, il est continental. Mais par un glissement de sens intéressant aisément repérable, dans « pôle » on entend « centre ». Ainsi, un « pôle » industriel ne se trouve pas – à la manière des pôles terrestres – aux confins du territoire.

Tahiti

En 1767, le navigateur britannique Samuel Wallis mouille dans la baie de Matavai et découvre Tahiti. L'année suivante, Bougainville en rapporte un récit de voyage émerveillé et nomme l'île « la Nouvelle-Cythère », en référence à l'île d'Aphrodite, déesse de l'amour et de la beauté. En 1769 enfin, le témoignage de James Cook achèvera de constituer l'île de Tahiti en utopie réelle, un paradis retrouvé.

Le mythe est alimenté par l'épisode historiquement attesté de la révolte des marins du *Bounty* qui refusent de quitter l'île et organisent une mutinerie, destituant de son commandement le célèbre capitaine Bligh.

Zealandia

En 1838, avec l'identification de l'Antarctique, on pensait en avoir terminé avec les continents, les cinq continents du globe terrestre... C'était ignorer le sixième continent, désormais reconnu, à l'est de l'Australie : Zealandia,

4,9 millions de kilomètres carrés de terres immergées ou presque (exception faite de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie). C'est le concept même de continent sous-marin à 94 % qui interroge. Certes, la réalité continentale impose une cohérence géologique totale. Mais, par définition – et ce, conformément à l'étymologie latine, *continere*, « tenir ensemble » –, le continent est avant tout une vaste étendue continue du sol...

CHAPITRE II

Lieux d'histoire

Alésia

Le siège d'Alésia et la reddition qui en constitua la conclusion marquent la fin de la guerre des Gaules au cours de laquelle Jules César put donner toute la mesure de son habileté de stratège et de négociateur.

Sur le plan de l'art de la guerre, on comprend bien que l'avantage reconnu à la position défensive vient de loin. De Gergovie à la ligne Maginot, une longue tradition s'est sédimentée pour affirmer les avantages d'une bonne défense bien préparée. À cette époque, la guerre est immobile. Elle fixe les adversaires sur une ligne ou un point de confrontation, appelant à l'épreuve de force. On comprend, par parenthèse, tout ce que la guerre de mouvements inventée par Napoléon va profondément modifier.

Mais Alésia est aussi un nom propre important pour toutes les querelles qu'il a suscitées. De fait, où se trouve véritablement Alésia ? Il est d'usage de reconnaître à la ville d'Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or un véritable avantage sur le sujet... Alise ou encore Chaux-des-Crotenay, dans le Jura ?

Auschwitz

Sur la mappemonde du mal que l'Occident dessine depuis Voltaire, Auschwitz est plus qu'un simple nom, l'indication d'un camp. Ce lieu incarne le mal absolu, le désastre de la culture occidentale, là où s'épuisent les valeurs humanistes portées depuis les Lumières, là où s'effondre notre civilisation.

De fait, Auschwitz n'est pas seulement un camp d'extermination et de concentration (le plus étendu du Reich), créé par Himmler en 1940 et libéré par les Soviétiques en 1945. Ce ne sont pas seulement ces centaines de milliers d'innocents – plus d'un million de femmes, d'hommes et d'enfants assassinés en cinq ans –, c'est aussi le laboratoire hideux du docteur Mengele et l'atelier infect voulu par Heydrich où fut pratiquée à la plus grande échelle possible la négation de l'homme par l'homme. Les grands textes de David Rousset, *L'Univers concentrationnaire* (1946), de Robert Antelme, *L'Espèce humaine* (1947), de Primo Levi, *Si c'est un homme* (1947), rappellent une réalité qu'aucune fiction négationniste ne pourra réduire. Ces textes disent aussi que Sartre a raison lorsqu'il affirme : « Il n'y a pas de situation inhumaine », ravivant notre conviction que la négation de l'humanité de l'homme est de notre responsabilité moderne. Alain Finkielkraut en formule la synthèse dans un bel ouvrage au titre évocateur : *L'Humanité perdue* (1996).

Cet angle mort, cette dystopie bien réelle qu'a produite le monde moderne, ces ruines que filme sobrement Alain Resnais dans *Nuit et brouillard* (1955) sont inscrits depuis 1979 – seulement ! – au patrimoine mondial de l'Unesco.

Austerlitz

Le lundi 2 décembre 1805 eut lieu celle que l'on prit l'habitude ensuite d'appeler la « bataille des Trois Empereurs » où s'affrontèrent en effet

l'empereur des Français, celui des Russes et celui des Austro-Prussiens. Ce sera la plus « belle » victoire de Napoléon, c'est-à-dire la mieux contrôlée, la plus méditée et préméditée. L'Empereur choisit le terrain et force l'adversaire à engager le combat quand il l'a décidé. Le soleil s'impose dans l'après-midi et fait briller le symbole d'une France toute-puissante, sûre de sa valeur et de ses valeurs héritées de la Révolution.

Le bronze fondu des 180 canons ennemis donne corps et matière à la colonne Vendôme, à Paris. Tous les ans, les lycéens de Saint-Cyr et les demoiselles de la Légion d'honneur célèbrent ce 2 décembre...

Attention : un 2 décembre peut en cacher deux autres... 1804, le sacre de Napoléon. 1851, le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Babylone

De l'akkadien signifiant « la porte des dieux », Babylone – probablement la plus ancienne ville d'Irak – incarne la ville par excellence, avec ses raffinements, ses tentations et ses excès. Certes, les murs, les tours et les rues ont disparu, mais demeure un site archéologique extrêmement riche, au sud de Bagdad, proche de la ville actuelle d'Hilla.

Siège d'un véritable empire qui s'étendit sur toute la Mésopotamie et dont on détermine l'apogée au VI^e siècle avant Jésus-Christ, Babylone est associée à la figure de Nabuchodonosor, à l'invention de l'écriture cunéiforme, aux « ziggurats » – ces édifices religieux à étages – qui inspirèrent sans doute la légende de la tour de Babel et aux « jardins suspendus » qui comptent au nombre des Sept Merveilles du monde.

Babylone habite encore notre imaginaire, notamment en tant que métaphore. La culture rastafari qui s'exprime dans les textes du reggae fait de Babylone le symbole de l'Occident et de ses ambitions hégémoniques.

L'Apocalypse, sous l'expression « Babylone la Grande », en fait un symbole et une prophétie. Le texte l'identifie à une femme, « la Grande Prostituée ». C'est « la grande ville qui a un royaume sur les rois de la terre ». On y pratique les fausses religions (prostitution spirituelle), et cette figure domine de nombreux peuples. Comment comprendre le symbole ? À quelle réalité politique renvoie-t-il ? Les interprétations abondent évidemment selon les époques et les convictions des uns et des autres : Rome, le Vatican, la City à Londres ?

Barricade

Tout prosaïquement constituée des « barriques » trouvées aux étalages des marchands, la barricade est un élément essentiel du « mobilier urbain » en période d'insurrection. Elle bloque l'accès aux rues étroites qui maillent les grandes villes, comme Paris, jusqu'au XIX^e siècle.

Grâce à la barricade, la rue devient le lieu du combat et de la résistance, contraignant le soldat à sortir des principes de l'« art de la guerre » pour s'adapter à ce que l'on appelle, depuis l'insurrection de Madrid contre l'occupant français, la « guérilla ».

Bastille

C'est sous le règne de Charles V qu'un fort est aménagé dans le prolongement du boulevard Saint-Antoine afin de sécuriser l'Est de Paris.

La Bastille était donc d'abord un château fort et un arsenal. Mais la liste est longue et variée des usages que lui assignèrent les monarques

successifs : prison, entrepôt d'armes, coffre-fort (sous Henri IV) appelé alors « buffet du roi ».

Finalement, Richelieu tranche : ce sera définitivement une prison d'État susceptible d'accueillir au plus quarante-cinq prisonniers.

Édifice plus encombrant que vraiment utile, depuis 1784 Louis XVI et Necker veulent absolument s'en débarrasser. Ces lourdes fortifications plantées à l'est de la capitale sont pourtant perçues par les Français – les « cahiers de doléances » l'indiquent – comme le symbole de l'arbitraire royal, lequel se manifestait en l'occurrence par le recours aux « lettres de cachet » permettant l'incarcération sans jugement.

Puissance des symboles ! Dans les faits, tout commence par le constat qu'il manque à la milice ce que Jacques de Flesselles, le prévôt des marchands, vient de mettre sur pied : la poudre nécessaire à ses fusils. Cinquante mille hommes qui se sont armés aux Invalides et pas de poudre... Où en trouver ? La réserve la plus proche est localisée : la Bastille, vieille forteresse inutile et coûteuse que Necker, dès 1784, avait souhaité détruire. Le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, donne l'ordre à ses trente gardes suisses et aux quatre-vingts vétérans qui complètent la « garnison » d'ouvrir le feu sur les manifestants : une centaine de morts, et l'on connaît la suite. Bilan de ce 14 juillet 1789 : la libération de sept prisonniers (deux fous, un gentilhomme débauché, et quatre escrocs), de Launay et ses gardes suisses lynchés par la foule, et le symbole de l'arbitraire royal terrassé... accidentellement.

La « prise de la Bastille » est donc à la fois un malentendu, et néanmoins un tournant dans la Révolution naissante. Le mythe est tenace et résiste à la démolition du bâtiment (qui s'étire jusqu'en 1806), dont les pierres serviront à construire des ponts sur la Seine.

Par métaphore, « bastille » se dit parfois d'un retranchement idéologique à renverser, plus fragile qu'il n'y paraît.

Byzance

La ville n'a cessé de changer de nom !

On la découvre fondée par les Grecs vers 600 avant Jésus-Christ, située sur le Bosphore et la mer de Marmara, célèbre pour son raffinement, ses joutes subtiles entre avocats – les « byzantinismes », passé dans le langage courant pour désigner des arguties plus ou moins obscures.

Mille ans plus tard, ou presque, elle change une première fois de nom parce que l'empereur de Rome, Constantin, décide d'y établir sa capitale, Constantinople (330 apr. J.-C.), avant de tomber en 1453 aux mains des Turcs. Elle attendra 1930 pour devenir Istanbul, capitale de la Turquie moderne.

Sous le nom de Byzance, elle symbolise tout à la fois l'opulence, le luxe démesuré (« C'est Byzance ! »), mais aussi la Ville, la grande ville tentatrice où les hommes peuvent aisément se perdre.

Catalauniques (Champs)

Aux environs de l'actuel Châlons-en-Champagne, sur le site appelé alors *Duro Catalaunum*, en 451 après Jésus-Christ, le général romain Aetius, à la tête d'une coalition très hétérogène de guerriers gallo-romains et germaniques, stoppe l'avancée d'Attila et des Huns. C'est le point d'arrêt des « Grandes Invasions » commencées deux siècles plus tôt.

Cayenne

Chef-lieu du département et de la région de Guyane, cette commune est aussi identifiée, par métonymie, au bagne qu'elle abrita pendant moins d'un siècle.

Ce bagne fut créé par Napoléon III pour recevoir les opposants au régime et autres prisonniers politiques. On y enverra plus tard les « communards », puis enfin les condamnés de droit commun multirécidivistes. Il sera fermé en 1938, mais les derniers forçats ne retrouveront le sol de la métropole qu'au cours des années 1950.

La condamnation au bagne était perçue comme une condamnation à la « guillotine sèche », tant étaient insoutenables les conditions de vie des prisonniers. L'espérance de vie moyenne était en effet de trois à cinq ans.

De fait, les bagnards n'étaient pas des prisonniers comme les autres : ils sont à la fois des déportés (leur peine purgée, ils n'ont pas le droit de revenir en métropole) et des forçats.

Champ de Mars

À chacun le sien : Paris, Montréal, Athènes, Annecy, Colmar, Annaba... Rome évidemment, à l'origine. De fait, situé à l'extérieur du *pomerium* – limite tracée à la charrue par Romulus lors de la fondation de la Ville, définissant la future enceinte qui sanctuarisait Rome pour en faire un lieu d'où toute forme de violence devait être prohibée, à commencer par le port des armes –, le champ de Mars est un vaste espace destiné à rassembler les légions, à effectuer des exercices, des manœuvres d'entraînement, en bref une étendue de terre dévolue au dieu de la guerre : Mars.

À Paris, le Champ-de-Mars a cette particularité d'avoir été le lieu de véritables combats qui, en 52 avant Jésus-Christ, opposèrent les légionnaires romains conduits par Labienus aux autochtones, les *Parisii*, dirigés par le vieux chef de guerre Camulogène. Au pied de la tour Eiffel,

cet endroit est donc un lieu de mémoire un peu oublié où pour la première fois les Parisiens manifestèrent leur esprit de résistance. Pas d'avenue ni de boulevard pour célébrer le chef gaulois, seulement une modeste rue du XV^e arrondissement devenue une impasse.

Chinatown

Il en va pour « Chinatown » exactement comme du champ de Mars : chaque grande ville, ou presque, en est dotée. On l'appelle *Barrio Chino* à Barcelone, *Chinatown* partout ailleurs dans le monde, même à Paris, Singapour ou encore Londres et Toronto, etc.

Ce nom est donné en référence à New York où, au sud de Manhattan, se sont installés les migrants venus de Chine. C'est toujours le quartier dangereux, celui des prostituées, des économies parallèles, celui de tous les trafics, des gangs aussi, comme les Flying Dragons ou les Ghost Shadows.

Dans chaque grande ville on retrouve un angle mort d'où l'urbanité est exclue. Chinatown est le lieu du désenchantement du monde libre, où se perdent toutes les significations, si ce n'est celle de la sombre fatalité dont ses rues sont imprégnées, comme le rappelle le film de 1974 de Roman Polanski.

Dallas

Dallas fut à John F. Kennedy ce que les ides de mars avaient symbolisé pour César : l'irruption du tragique dans l'histoire, moment déconcertant d'une intuition collective où « tout est joué », où l'histoire semble découler

d'une nécessité contre laquelle les hommes munis de la plus forte des volontés et du plus impressionnant des charismes ne peuvent rien.

Alors qu'il est en pleine campagne électorale pour sa réélection, le 22 novembre 1963 à 12 h 30, Kennedy, qui remonte Elm Street dans une Lincoln Continental décapotable, est touché dans le dos puis à la tête par au moins un tireur embusqué. Les circonstances dans lesquelles s'est déroulé l'assassinat, les nombreux avertissements, le meurtre du présumé coupable, Lee Harvey Oswald, tué par un mafieux, l'examen balistique, tous ces éléments ont concouru à nourrir autour de cet assassinat un halo d'énigmes au parfum de tragédie.

Kennedy n'est pas le premier président américain à avoir été abattu durant l'exercice de son mandat. Avant lui, Abraham Lincoln (15 avril 1865), James A. Garfield (19 septembre 1881) et William McKinley (14 septembre 1901) ont été les victimes d'attentats mortels, mais ces crimes furent commis par des individus isolés sans que l'on soupçonnât vraiment qu'il y eût « complot ». Or, très rapidement, l'assassinat du président Kennedy fit naître les plus folles rumeurs, les théories dites « du complot » se multiplièrent et, jusqu'aujourd'hui, une grande partie de l'opinion publique demeure réticente à admettre la thèse officielle.

Eylau

Balzac y fit disparaître le colonel Chabert dans le roman éponyme et projetait de consacrer un volume à cette bataille de Prusse Orientale qui, le 8 février 1807, opposa Napoléon au tsar Alexandre I^{er}. En 1874, Victor Hugo, dans son poème « Le Cimetière d'Eylau », ranime le souvenir de ce combat à travers la figure du capitaine Louis Hugo, son oncle, qui participa à cette victoire « à la Pyrrhus ».

En effet, la « victoire » d'Eylau marque paradoxalement le commencement de la fin des succès de l'Empereur. Au fond, personne n'est sorti réellement vainqueur de cette véritable boucherie « héroïque » : 10 000 tués chez les Français, 26 000 chez les Russes. Une fois l'armée russe en retraite, Napoléon ne parvient pas à quitter Eylau, tant le sacrifice consenti a été immense. On ne l'emporte vraiment qu'en gagnant sans combattre. Dans l'affrontement physique direct, il n'y a guère que des perdants.

Avec la bataille d'Eylau, l'Europe inaugure un cycle guerrier tragique : celui des pertes humaines massives.

Galerie des Glaces

Conçue par Mansart pour le château de Versailles, cette galerie d'apparat longue de 73 mètres célèbre les victoires de Louis XIV en Allemagne (et notamment le passage du Rhin). Depuis, il s'y est joué un théâtre de symboles qui a fait de ce lieu le décor ambivalent de toutes les capitulations. Ce ne fut pas sans arrière-pensées que l'on y proclama la création de l'Empire allemand après la défaite de 1870, puis que l'on y signa, le 28 juin 1919, le traité de Versailles, imputant à l'Allemagne toutes les responsabilités du conflit qui venait de s'achever. Le vainqueur y contemple, autant que sa victoire, le reflet à l'infini de l'humiliation du vaincu.

Dans un registre évidemment plus futile, le metteur en scène Jean-Jacques Annaud, à qui Dior confie la réalisation d'un film publicitaire destiné à rappeler la supériorité du parfum « J'adore », s'en souvient quand il fait défiler Charlize Theron dans la galerie des Glaces sous le regard ressuscité de toutes celles qui l'ont précédée dans la promotion des marques rivales (Marilyn, Marlène...).

Grève (Place de)

Voilà qui sent la plage ou le supplice. En effet, le mot désigne bien initialement une étendue de sable ou de gravier sur les berges d'un fleuve ou d'une rivière ou encore, à Paris, cette place située sur la rive droite de la Seine, devant l'Hôtel de ville (aujourd'hui place de la Libération) où se tenaient les exécutions publiques. Mais bien avant cela, sur cette place de Grève s'installèrent des commerces et un marché. Les hommes sans emploi venaient y trouver du travail, mais ils y exprimaient aussi leur mécontentement. « Faire grève », ce sera donc se tenir sur la place de Grève pour protester contre de médiocres conditions de travail ou un salaire trop faible.

Ground Zero

C'est ainsi que les Américains nomment le point d'impact d'une bombe atomique au moment d'une explosion. Cette expression a été utilisée pour la première fois à l'occasion du premier tir réalisé au Nouveau-Mexique, le 16 juillet 1945. L'expression trouve son origine dans la mesure du rayonnement radioactif de la bombe. Cette mesure s'effectue à partir du point d'impact, le point zéro.

Aujourd'hui, nous songeons surtout à l'impact des avions détournés par les terroristes et qui se sont écrasés sur les Tours jumelles le 11 septembre 2001.

L'expression fait entendre la violence destructrice de la bombe, après laquelle il faut repartir de « zéro ». Tout reconstruire... comme à New York, plus haut et plus beau.

Guantanamo

La baie de Guantanamo, au sud-est de l'île de Cuba, abrite une base navale américaine convertie depuis les attentats du 11 Septembre en centre de détention pour ceux que les Américains nomment les « combattants illégaux ». Dès l'hiver 2001, ils sont déjà sept cent cinquante à y être détenus. Les prisonniers ne sont pas reconnus par le droit de la guerre, ne s'étant pas enrôlés dans une armée au service d'un gouvernement ennemi. Ils ne sont donc pas des « prisonniers de guerre ». Dès lors que le droit ne leur reconnaît aucun véritable statut, ils ne bénéficient d'aucune protection et peuvent être soumis à des traitements que réprouvent les traités internationaux. Le choix de Guantanamo est à cet égard significatif : la base est placée d'emblée sous juridiction militaire sur un territoire qui échappe à la souveraineté des États-Unis. Au fond, pour reprendre une expression suggérée par des parlementaires eux-mêmes, il s'agit d'une « zone de non-droit ».

Telle est l'une des conséquences de ces attaques terroristes qui bousculent l'encadrement juridique habituel des conflits : pas de déclaration de guerre, pas de contentieux affiché, pas d'ultimatum et encore moins de « prisonniers de guerre ».

Hiroshima

Le 6 août 1945, Paul Tibbets largue, depuis le bombardier B-29 qu'il pilote, la première bombe atomique, Little Boy, un engin d'une puissance de 15 kilotonnes, sur la ville de Hiroshima.

Ville à la population martyre, Hiroshima témoigne de l'horreur nucléaire ; puissance de la destruction, capacité à provoquer sur les corps et dans les esprits d'irréparables lésions, pouvoir de prolonger la violence de

l'impact à travers des générations. C'est le souffle dévastateur, la brûlure d'une chaleur insoutenable, les incendies et cette « pluie noire » qui s'abattent sur une ville et ses habitants, faisant des centaines de milliers de victimes civiles directes et indirectes. En bref, Hiroshima, c'est l'autre station sur la « carte du mal » de notre histoire contemporaine.

Mais à la différence d'Auschwitz, lieu de mémoire silencieux et isolé dans le vaste paysage polonais, Hiroshima reste une ville vivante qui laisse visibles ses cicatrices, mais d'où les hommes n'ont pas disparu.

Jérusalem

C'est le lieu-clé du monothéisme. Dans un périmètre restreint, trois sites se jouxtent, qui font coexister les trois religions du Livre que l'histoire n'a cessé d'opposer et de confronter : le temple de Salomon, dont il ne reste plus qu'un mur (le mur des Lamentations), le Golgotha, où fut crucifié Jésus, mais aussi l'esplanade des mosquées (al-Aqsa, le dôme du Rocher, le Bouraq). Si Athènes est bien le berceau rationnel de l'Occident, Jérusalem en est évidemment le berceau spirituel.

La situation pourrait plaider en faveur d'une coexistence pacifique entre fidèles. Pourtant, chrétiens et musulmans, Israéliens et Palestiniens, n'ont cessé de faire la guerre pour Jérusalem, tantôt royaume franc conquis par Saladin à un « roi lépreux », capitale assumée ou non de l'État d'Israël. Il s'agit à chaque reprise de s'affirmer seuls gardiens de la vraie foi. Mais les trois monothéismes n'entrent pas en concurrence de la même façon. Seuls en effet l'islam et le christianisme portent le germe de combats, dans la mesure où ils ont tous deux pour finalité de convertir toute l'humanité. Ils visent à se constituer en religion universelle – « universel », c'est d'ailleurs ce que signifie le mot *catholikos* en grec.

Kosovo

Qui saurait aujourd'hui situer précisément le Kosovo sans cette guerre qui a eu lieu en 1999, et qui a opposé les deux principales communautés qui cohabitent sur le territoire kosovar ? Serbes et Albanais s'affrontèrent en effet au nom d'une intime conviction : chaque communauté croyait être la seule légitime à pouvoir occuper le territoire national.

Cette guerre nationaliste marque un tournant sur la scène internationale avec l'intervention, particulièrement contestée, de l'OTAN, intervention qui suscite de vives protestations, notamment auprès des intellectuels. Certains d'entre eux s'insurgent contre un retour de la doctrine de la guerre juste, et accusent les médias occidentaux de propagande.

Noam Chomsky, par exemple, dans *Dominer le monde ou sauver la planète*, argue que les massacres serbes ont été provoqués par des frappes de l'OTAN, la majeure partie des victimes antérieures étant le fait de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), accusée d'être un groupe terroriste ayant assassiné plusieurs milliers de Serbes et d'Albanais. Les bombardements, ayant contribué à détruire l'industrie de la Serbie, sont aussi accusés d'avoir eu entre autres pour but de mettre à bas l'économie du pays, de type socialiste, l'une des dernières d'Europe. L'un des véritables enjeux qui expliqueraient l'intervention si active de l'OTAN serait l'oléoduc qui doit relier la mer Noire à la mer Adriatique.

Toutefois, il est impossible d'occulter le poids symbolique hérité du passé. Le 15 juin 1389, sur « le champ des Merles », l'actuel Kosovo, se sont déjà affrontés le sultan à la tête de l'Empire ottoman et les princes chrétiens des Balkans.

Limes

Nom donné à la matérialisation des frontières de l'Empire romain, le *limes* est donc à la fois la « limite », mais aussi le chemin qui conduit au-delà de l'Empire. En Germanie, en Grande-Bretagne ou encore le long du Danube, le *limes* est fait d'un mur ou d'une portion de mur et de citadelles destinés à surveiller les mouvements des peuples voisins.

Du *limes* au mur que Donald Trump cherche à faire financer par le Mexique, c'est toujours la même mesure, vouée à l'échec, pour ralentir les migrations, voire les empêcher : matérialiser la frontière et la constituer en obstacle. Les frontières et les limites sont faites pour être dépassées et traversées. Il n'est de mur qui, avec le temps, n'ait révélé sa porosité.

Lisbonne

Première station sur la carte du mal en Europe, celle que pointe Voltaire dans *Candide*, mais aussi celle qui hante notre géographie imaginaire.

De fait, le 1^{er} novembre 1755, à 9 h 40, Lisbonne, capitale du royaume du Portugal, alors riche puissance coloniale, est secouée par un tremblement de terre suivi d'un tsunami et d'une série d'incendies. On dénombrera jusqu'à 70 000 victimes sur les 280 000 habitants que compte alors la ville.

Conséquences : le Premier ministre, le marquis de Pombal, prend soin, au moment de reconstruire la capitale, de procéder à des tests antisismiques particulièrement coûteux (sur le plan de la puissance économique, le Portugal ne se remettra jamais du désastre). À la suite de l'événement, Kant lui-même se met à étudier la sismologie, science qui prend alors véritablement son essor. Mais le désastre de Lisbonne est surtout demeuré dans les mémoires pour le débat qu'il provoqua entre les irréductibles Voltaire et Rousseau, celui-ci écrivant à celui-là :

Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. Tous eussent fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des mesures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter [...].

Vous auriez voulu (et qui n'eût pas voulu de même ?) que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte.

Seuls les hommes sont donc responsables des conséquences et l'expression « catastrophes naturelles » paraîtrait impropre. De fait, la catastrophe est un retournement tragique, c'est-à-dire inévitable. Or, si le tremblement de terre semble inévitable, les pertes humaines, en revanche, auraient pu être bien moindres, voire nulles, si les hommes avaient endossé leurs responsabilités et refusé d'édifier en hauteur des bâtiments mal adaptés à un sous-sol si tourmenté.

Marathon

La bataille de Marathon opposa au cours de la première guerre médique, en – 490, l'armée perse de Darius aux Athéniens.

Mais le nom de Marathon nous serait aussi peu familier que celui de Salamine – autre victoire athénienne – si à la bataille n'était associée la course de 240 kilomètres accomplie par Phidippidès, envoyé à Sparte pour demander des renforts.

L'anecdote n'est pas attestée, mais pour rendre hommage à ce messager de légende Pierre de Coubertin introduit dès la restauration des Jeux olympiques en 1894 cette nouvelle épreuve qu'on appelle désormais le « marathon ».

Rome

Rome, pour nous qui sommes des Latins majoritairement chrétiens, demeure... capitale. Les Romains eux-mêmes ne l'appelaient-ils pas *Urbs*, la « Ville » ?

Rome nous a donné ainsi l'exemple de tous les âges du développement d'une civilisation, construisant un paradigme où, depuis sa fondation jusqu'à sa chute, en passant par l'Empire puis sa décadence, toute la vie des sociétés se trouve déclinée.

La fondation, il faut qu'elle soit légendaire et archaïque, car elle doit faire jouer le « prestige des commencements ». Le récit qu'en donne la tradition relève alors du mythe, lequel distribue l'autorité parmi les membres de la société. Romulus et Rémus, sauvés de la sauvagerie par une « louve », descendants inconscients du dernier des Troyens, font de l'enceinte de la ville nouvelle qu'ils tracent parmi les sept collines un périmètre sacré, par le sacrifice du jumeau.

Peu à peu, les guerres victorieuses scellent des alliances et des vassalités. Le territoire ne cesse de croître et cette croissance devient à elle-même sa propre nécessité : chaque conquête en appelle une autre pour nourrir une population et une armée chaque fois plus nombreuses. Le territoire gonfle, se fait toujours plus vaste. Un empire naît. Le centre est toujours plus avide et sa périphérie plus lointaine. La sécurité du territoire finit par lui échapper.

C'est donc assez naturellement que l'Empire ploie sous son propre poids. Deux métaphores entrent alors en concurrence : celle du corps dont la vie s'échappe peu à peu (on parlera alors de « déclin ») ; et celle de l'édifice dont les pierres tombent une à une, et il s'agira là de « décadence », au sens propre de chute. Montesquieu forge ce paradigme avec un titre superbe, au risque d'une anacoluthie magnifiquement expressive : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

Ce n'est d'ailleurs pas le terme le plus adéquat pour restituer ce qui se produit au cours de cette phase ultime. Il serait sans doute plus exact de parler de « décomposition », car l'unité de l'Empire, longtemps maintenue par un droit commun et la possibilité offerte à tous les vaincus d'obtenir la citoyenneté, se défait peu à peu, chacune des parties cherchant à se détacher du tout.

Rostres (Les)

Sur certaines tribunes du forum de Rome étaient exposés en décoration les éperons des navires de guerre pris à l'ennemi. Ces éperons, ce sont les « rostres », et par métonymie ces mêmes tribunes.

Lieux de prise de parole, les rostres rappellent donc aussi la prise de pouvoir. Ces tribunes exhibent publiquement la puissance militaire de Rome qui trouve son origine dans la vie politique que symbolise le forum. Le général vainqueur y affiche les dépouilles de ses ennemis, tel Marc Antoine qui fit exposer ainsi la tête et les mains de Cicéron, son adversaire, quelques semaines après l'assassinat de Jules César.

Sarajevo

À Dallas, c'est le destin tragique d'un homme qui se trouve scellé, à Sarajevo, c'est celui de l'Europe, celui du XIX^e siècle tout entier.

De fait, on dit souvent que le XX^e siècle débute en 1914... probablement. À Sarajevo, sûrement.

L'orthographe et la prononciation du mot ont quelque chose d'exotique. Pourtant, nous sommes en Europe, certes aux confins.

Sarajevo est la capitale d'une ancienne province ottomane, annexée par l'Autriche-Hongrie en octobre 1908. Si elle n'est presque déjà plus l'Europe, à deux reprises au XX^e siècle le sort du continent va s'y nouer.

Il y eut tout d'abord ce 28 juin 1914, où l'héritier de l'Empire et son épouse sont assassinés par un terroriste serbe, Gavrilo Princip. Par le jeu des alliances et le désir des chancelleries européennes d'en découdre une fois pour toutes, la mort de l'archiduc François-Ferdinand amorce le premier conflit mondial d'où l'Europe sortira définitivement affaiblie, au profit notamment des États-Unis. Que la mort d'un prince issu d'une lignée exténuée, dans une obscure ville d'Europe centrale dont on ignorerait encore l'existence sans cela, soit à l'origine de la première guerre totale de notre histoire, de la première guerre de masse, semble relever de l'« effet papillon ». Elle nous ramène, cela étant, à la fragilité de l'histoire, à ces petites causes qui ont de si grands effets, au nez de Cléopâtre, en somme. « S'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé » (Pascal).

Mais à Sarajevo, l'histoire repasse... Cette fois-ci, le nom est bien connu des téléspectateurs européens lorsque, en réaction à la déclaration d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, les milices serbes répliquent en assiégeant Sarajevo, la capitale. Nous sommes à présent le 5 avril 1992 et le siège va se poursuivre jusqu'en février 1996. Cinq mille civils sont tués par les quelque trois cent vingt-neuf impacts d'obus quotidiens. Jusqu'aux accords de Dayton imposés par Bill Clinton, les forces de l'ONU présentes

sur place firent preuve d'une étonnante passivité (la FORPRONU ne chercha jamais à neutraliser les canons serbes qui menaçaient Sarajevo).

Aujourd'hui, Sarajevo est devenue la ville de l'ex-Yougoslavie dont la croissance est la plus rapide.

Stalingrad

Cette ville frontière au-delà de laquelle s'étend le Kazakhstan, celle qui, au temps des tsars, était connue comme la « dernière ville du monde russe » et portait le nom, jusqu'en 1925, de Tsaritsyne, fut le théâtre d'une bataille importante au cours de laquelle Joseph Staline repoussa l'armée des Blancs et sauva Moscou de la famine inévitable à laquelle un siège la condamnait. D'où le changement de nom. Les Soviétiques y sont habitués. Stalingrad, une ville qui, aux yeux de l'état-major allemand, n'est au départ qu'un objectif secondaire dans la gigantesque entreprise d'invasion de l'URSS que veut mener Hitler. Mais la ville est un carrefour, les succès militaires tardent sur les autres fronts. Et puis la magie du nom, c'est « Stalingrad ».

Tsaritsyne aurait-elle mobilisé une pareille folie guerrière ? La géopolitique et la stratégie ne reposent pas toujours sur des bases rationnelles solides. Prendre Stalingrad, n'était-ce pas faire vaciller Staline ?

De fait, les Allemands concentrent leurs forces et occupent la ville au terme de combats qui sont loin d'être insignifiants. Mais la bataille de Stalingrad ne fait que commencer. La contre-attaque russe est d'une ampleur imprévisible et, du 17 juillet 1942 au 2 février 1943, Stalingrad devient le lieu d'une guerre urbaine totale, guerre au cours de laquelle les Allemands tour à tour assiégeants et assiégés perdent plus de 400 000 hommes. Les Soviétiques, de leur côté, font le sacrifice de 800 000 tués. Des chiffres qui donnent la mesure du carnage et qui font de

Stalingrad le lieu de la rage de détruire qui caractérise la Seconde Guerre mondiale.

La défaite allemande est un tournant déterminant dans la guerre. Stalingrad enterre définitivement les ambitions que partagèrent Napoléon et Hitler : conquérir la Russie pour conquérir l'Europe. Napoléon avait toutefois une circonstance atténuante qu'il ne partage pas avec Hitler : il n'avait pas lu *Guerre et paix* de Tolstoï.

Tarpéienne (Roche)

Lieu de supplice dans la haute antiquité romaine, cette roche sur laquelle étaient projetés les condamnés porte le nom de la trahison. De fait, « tarpéienne » elle l'est, puisqu'elle vient de Tarpeia, la fille du gouverneur du Capitole qui, par amour pour Titus Tatius, le roi des Sabins, ouvrit à l'ennemi les portes de la forteresse. Elle réclama sa récompense : que chacun des guerriers lui donnât ce qu'il portait au bras gauche. Elle songeait au bracelet d'or, oubliant les boucliers sous le poids desquels elle mourut écrasée.

Mais la roche Tarpéienne n'est pas seulement la punition des parjures, des faux témoins, des traîtres et des ennemis de Rome. Elle est inséparable du Capitole avec lequel elle fait couple comme le fixe le proverbe : *Arx tarpeia Capitoli proxima* (« La roche Tarpéienne n'est jamais loin du Capitole »). De fait, c'est bien du haut du Capitole que l'on jetait les condamnés. Le Capitole, l'une des sept collines de Rome, citadelle et centre religieux mais surtout, comme le rappelle l'étymologie (*caput*, la « tête »), le lieu principal de la ville. Dès lors, le proverbe est un avertissement : la chute n'est jamais loin du triomphe. Parvenu au sommet, nul n'est assuré de n'être à tout moment précipité dans l'abîme. À Rome, comme à Washington.

Verdun

« Saigner à blanc l'armée française », c'est ce que prévoit le plan du général allemand Erich von Falkenhayn qui, du même coup, invente la « guerre d'attrition ». Si le terme aujourd'hui habite le lexique du marketing (le « taux d'attrition » équivaut au pourcentage de perte de clientèle), il est à l'origine violent et utilisé dans le registre militaire. Le latin *attritio* désigne en effet l'action de broyer. Le mot dit l'usure par frottements et par chocs, laquelle se manifeste dans une désagrégation élémentaire.

Il ne s'agit donc plus seulement de vaincre, d'imposer sa volonté à une volonté adverse, mais bien de réduire cette volonté à l'état de particules. On dirait aujourd'hui, après la « glorieuse » démonstration américaine de Hiroshima, « atomiser » l'adversaire... Le célèbre *Cartago delenda est* (« Carthage doit être détruite ») de Caton est depuis longtemps dépassé.

La bataille de Verdun n'est donc pas provoquée pour l'emporter, mais pour abraser. C'est très précisément la guerre d'usure, assez révélatrice dans son principe de l'idée que l'on se fait d'un adversaire dont on reconnaît implicitement la résistance. Sauf que le sang va couler des deux côtés : 362 000 morts chez les Français mais, au même moment, du 21 février au 19 septembre 1916, les Allemands ont perdu 337 000 hommes. La victoire sera française. Pas décisive mais symbolique. Défensive, c'est-à-dire française.

Cette bataille, la plus longue de la Première Guerre mondiale, est devenue emblématique, ne serait-ce que parce que 70 % des poilus y sont passés, par rotation. Mais c'est aussi à Verdun que, pour la première fois, un généralissime est économe de ses hommes... Après Verdun, la vie d'un combattant devient plus précieuse. Et ce militaire qui, pour la première fois, pense à ses hommes, qui ne cesse de répéter « Le feu tue » et qui n'aura de cesse qu'il n'ait protégé ses soldats, ce général qui conquiert alors une popularité sans bornes, il se nomme Philippe Pétain.

Vichy

La France s'est arrêtée, en juillet 1940, « prendre les eaux » – d'aucuns tenteraient de dire plutôt « prendre l'eau » pour évoquer le naufrage de la vieillesse d'un homme, se souvenant évidemment du mot que de Gaulle formule à propos de Pétain pendant son procès – dans cette station thermale du département de l'Allier, très prisée au XIX^e siècle : Vichy.

Probablement malade d'une III^e République si contestée mais également si « durable », la France a peut-être voulu se soigner dans ces hôtels pour curistes où elle installa pendant quelques mois son gouvernement. De fait, par métonymie, Vichy désigne à présent autant la ville que le régime d'exception qui en fit son siège, avec à sa tête le maréchal Pétain, « chef de l'État français », comme il se dit à l'époque. Car les mots, ceux que l'on emploie comme ceux que l'on évite – « République », par exemple ! –, sont importants pour comprendre ce qui se joue dans ce bâillement provincial de l'histoire. Le président Lebrun, quinzième et ultime président de la III^e République, nomme à son corps défendant Philippe Pétain président du Conseil. L'Assemblée nationale vote ensuite les pleins pouvoirs constituants à ce nouvel « homme providentiel », le héros de Verdun qui s'autoproclame « chef de l'État français ». « Chef » bien sûr, puis « État », les concepts phares du fascisme sont prêts à un usage local, *français*. Le régime est une curiosité constitutionnelle : ce n'est plus la république mais c'est encore elle, même si, au moment de la chute de Vichy, de Gaulle occupe le pouvoir sans songer à le restituer à Albert Lebrun, toujours investi en droit d'un second septennat.

Le régime de Vichy remplace la devise de la république par une trilogie inédite : « Travail, famille, patrie ». Il s'affiche comme résolument réactionnaire et autoritaire. Suppression de la liberté de la presse, interdiction des syndicats et des partis politiques... Tout cela prétend participer d'un redressement moral de la France, une France châtiée par la

défaite pour ses errances et ses lâchetés. Les lois antisémites d'octobre 1940 achèvent de précipiter Vichy dans la collaboration avec l'occupant allemand, une collaboration que scelle la célèbre poignée de mains entre Pétain et Hitler, à Montoire, le 24 octobre 1940. Vichy lie à partir de là son destin à celui de l'Allemagne nazie et ouvre une parenthèse honteuse que le Conseil national de la Résistance s'efforcera de refermer au plus vite.

Waterloo

On l'appelle à l'époque la bataille de Mont-Saint-Jean, du lieu-dit où elle fut engagée, mais il s'agit bien de la bataille de Waterloo qui, le 18 juin 1815, mit un terme à l'épisode des Cent Jours, provoquant le 22 juin l'abdication de Napoléon.

Avec 350 000 visiteurs chaque année, Waterloo est aujourd'hui le deuxième site le plus fréquenté de Belgique. De fait, à quelques kilomètres de Bruxelles, les touristes se pressent pour contempler la « morne plaine » après un arrêt obligé au Mémorial 1815. Que viennent-ils commémorer ? Le souvenir de ces 24 000 morts au combat ? Pas seulement.

Waterloo est un cimetière, mais on y enterre bien autre chose que les ambitions d'un jeune lieutenant d'artillerie corse ou le faste d'un éphémère empire... Et c'est Stendhal qui nous l'enseigne, au début de *La Chartreuse de Parme*, lorsque Fabrice accourt à Waterloo prendre sa part d'héroïsme aux côtés de ses modèles. Perdant connaissance pendant la bataille, enivré par un peu d'eau-de-vie, il ne voit pas l'Empereur, passant pourtant à quelques mètres... À son réveil, tout n'est que bruits, confusions, fumées. Et s'il abat un ennemi, c'est presque sans le vouloir, par surprise. À Waterloo, l'épopée s'enlise dans la boue, la guerre ne donne plus aux héros l'occasion d'entretenir leur renommée ni d'éprouver leur grandeur. C'est le *Voyage au bout de la nuit* qui débute déjà. Dans la plaine humide de

Waterloo, c'est la guerre moderne, la guerre totale, la guerre de masse qui s'invente.

Wounded Knee

À la fin de l'année 1890, le massacre de Wounded Knee met historiquement un terme aux guerres contre les Indiens, entraînant d'ailleurs pour la première fois une vague de désaveu et de révolte dans l'opinion comme parmi les officiers supérieurs de l'état-major.

Il s'agit du massacre de centaines de femmes et d'enfants, lors d'un contrôle visant à désarmer les derniers guerriers Lakota du chef indien Big Foot. Sur un faux mouvement et une erreur d'appréciation, les soldats du septième de cavalerie, le régiment de Custer décimé quelques années auparavant à Little Big Horn, tirent sur tout ce qui bouge et devient du même coup une cible.

C'est le récit de Dee Brown, rédigé en 1970, *Enterre mon cœur à Wounded Knee*, véritable livre culte aujourd'hui aux États-Unis, qui relate, de la longue marche des Navajos au massacre de Wounded Knee, l'histoire d'une lente extermination qui fit connaître aux publics du monde entier le calvaire enduré par la nation indienne.

CHAPITRE III

Lieux en commun

Agora

Place publique et surtout place du public, l'agora rassemble les institutions politiques, les bâtiments religieux, certains sites commerciaux ou bien encore des écoles philosophiques des villes grecques de l'Antiquité. L'échange démocratique s'y organise et le lieu devient synonyme de débats libres, d'une parole qui circule. Parfois, on associe également l'agora à la démocratie directe. De fait, c'est bien là que les citoyens peuvent interpellier ceux qui ont été tirés au sort pour les diriger et les administrer. Car on vote rarement pour désigner les magistrats à Athènes, par exemple. En revanche, les citoyens discutent des lois et des mesures qui les concernent. L'agora nous rappelle que l'exercice de la démocratie réside moins dans l'élection de certains hommes que dans la possibilité d'en débattre.

Aujourd'hui, le mot « agora » désigne de façon emphatique dans certaines « villes nouvelles » une grande place, comme si le nom pouvait à lui seul inciter les habitants à se réapproprier l'espace de la Cité.

Banlieue

La banlieue, c'est au Moyen Âge la lieue du ban, la distance jusqu'à laquelle s'étendait le ban seigneurial. La banlieue désignait par conséquent cette limite au-delà de laquelle la convocation – le ban – des vassaux pour la guerre ne pouvait avoir de portée.

Conformément à l'étymologie et à l'histoire, la banlieue devrait être à la fois une frontière et un espace contrôlé. C'est la périphérie du cercle qui n'existe que par le centre même de la figure.

Or, aujourd'hui, la banlieue désigne volontiers évidemment toujours un lieu périphérique, mais où l'appel du Souverain et les injonctions de l'État ne sont plus toujours audibles.

Bibliothèque

Lieu de révélation littéraire dans les grands romans, la bibliothèque est une pièce « à part » à laquelle Montesquieu, Voltaire, Huysmans, Proust ou encore Sartre accordent une valeur sacrée. C'est une pièce dévolue aux livres ; aujourd'hui, il s'agit plus modestement d'un meuble. C'est aussi quelquefois un édifice, le plus souvent situé, à Rome, près des thermes. Dans tous les cas, quel luxe ! Un espace entièrement pour les livres, leur archivage, leur entretien, leur conservation et leur lecture. Grâce aux bibliothèques, les livres habitent désormais avec nous. Les bibliothèques sont en effet les véritables « maisons de la culture », et ce, depuis les commencements de notre civilisation : proches du palais des rois assyriens à Ninive, plus de 22 000 tablettes d'argile ont été découvertes, assemblées. L'édifice avait disparu, pas les textes qu'il abritait.

Château

La logique primitive du château est purement défensive. Le *castellum* des Romains est en effet un fortin situé sur le *limes*. À partir du Moyen Âge, ce sont essentiellement des murailles, des remparts, des fortifications, des tours crénelées, des donjons, des fossés, des douves, un pont-levis, une herse... En bref, édifié sur une hauteur, ce bâtiment est fait principalement pour protéger. Le seigneur et ses hommes d'armes y logent, mais à l'heure du danger le château accueille la population des villages sur lesquels il veille. Le château concrétise le serment vassalique par lequel les vassaux renoncent au profit de leur suzerain à une part de liberté contre protection.

Certains châteaux ne sont toutefois pas rassurants, perchés sur des falaises ou bien encastrés dans le flanc des montagnes recouvertes de forêts, masses sombres qui semblent abriter de redoutables créatures : le château de Tiffauges où sévit Gilles de Rais ; Bran, en Roumanie, le château présumé de Dracula (Vlad Tepes) ; mais aussi celui qui inspira Mary Shelley pour son *Frankenstein*, près de Hesse, au sud de Francfort ; enfin, le château de Reszel où fut brûlée en 1811 la dernière sorcière d'Europe. Tous ces châteaux qui font le guet, mais aussi châteaux hantés qui empêchent le sommeil.

Aux châteaux forts répondent ainsi les châteaux inquiétants où se réfugient les héros sadiens. On y protège, au lieu des victimes, leurs bourreaux... Il n'est pas jusqu'à l'univers dessiné de Disney qui n'oppose au château de la Belle au bois dormant, si sûr que l'on put s'y assoupir mille ans, celui de l'horrible belle-mère de Blanche-Neige...

Tous ces châteaux, réels et imaginaires, châteaux gardiens de l'ordre ou « châteaux de la subversion » (Annie Le Brun), ont pour point commun de n'être pas des palais. Ce dernier se trouve en effet toujours situé dans une grande ville, étant avant tout le confortable séjour du prince. Car si c'est la force, brutale ou inquiétante, qui caractérise le château, c'est la richesse et le luxe qui font le palais.

Cuisine

Lieu de l'intime et du secret, la cuisine est naturellement « chaleureuse » : on y cuit (*coquere*) les aliments, et ce passage du cru au cuit, c'est aussi celui de la nature à la culture. Ce lieu modeste mais indispensable, au cœur de la maison, à l'abri du regard des visiteurs, organisé autour des feux, cette cuisine, malgré son apparente simplicité et les objets du quotidien qui s'y trouvent, ne manque ni de beauté ni de grandeur. Aristote rapporte : « On dit qu'Héraclite, à des visiteurs étrangers qui, l'ayant trouvé se chauffant au feu de la cuisine, hésitaient à entrer, fit cette remarque : “Entrez, il y a des dieux aussi dans la cuisine.” »

La cuisine manque si peu de noblesse que, par métonymie, elle donne aussi son nom à l'art d'accommoder les plats, l'art d'expérimenter les saveurs, l'art de surprendre le goût... En cuisine, on pratique ainsi ce que Brillat-Savarin nomme avec humour les « méditations de gastronomie transcendante » (*Physiologie du goût*, 1841). Très positivement connotée, la cuisine est un magnifique « lieu commun ».

Sauf que, sitôt que varie à peine le niveau de langue, étrangement la valeur et la signification du mot s'assombrissent... D'un individu suspect que la police interroge, on dit parfois qu'il a été « cuisiné ». De certaines manipulations que l'on pressent frauduleuses, par exemple dans le cadre des élections, on dira qu'elles relèvent de la « cuisine électorale ». De fait, en cuisine, les produits, viandes, fruits et légumes, sont soumis à la question : épluchés, découpés, ébouillantés, ils subissent les tortures les plus extrêmes. Les ustensiles y sont les pires instruments. La nature est alors « cuisinée », sommée de livrer sous la torture ce qu'elle peut donner de meilleur.

Ferme

Ce vieux terme légué par l'Angleterre nous rappelle qu'un fermier n'est pas chez lui. En effet, le mot renvoie à un acte juridique qui établit de manière « ferme » qu'un propriétaire abandonne à un « fermier », pour une période déterminée, l'exploitation et la jouissance d'un domaine agricole, contre redevance bien sûr. Une ferme, c'est donc une exploitation donnée « à ferme ». Si la terre appartient au seigneur, celui qui la cultive est un « fermier ». Ce dernier ne travaille donc pas seulement « pour lui » mais aussi pour un autre à qui il est « redevable ». On le sait, l'image du paysan reste longtemps dégradée du seul fait de cette dépendance originelle. Ce paysan, les seigneurs français l'appellent longtemps « vilain », et les Britanniques « clown ». C'est dire l'estime dans laquelle on le tient. Paresseux, lubrique, ignorant et stupide, il ne brille guère par ses qualités positives dans les fabliaux qui le mettent en scène au Moyen Âge. Corvéable, écrasé d'impôts, il ne dispose guère que de l'éphémère jacquerie pour exprimer ses souffrances et marquer sa différence.

Progressivement, la campagne s'est vidée de ses habitants. L'économie de marché a peu à peu transformé la ferme et ses dépendances en « exploitation agricole » et certains anciens « fermiers » en véritables chefs d'entreprise. Les paysans incarnent à présent l'attachement à la terre dont ils sont devenus les propriétaires, mais ils sont toujours condamnés à la vie précaire, rythmée par les emprunts et la réduction des marges. Ce qui a changé, c'est le regard que le reste de la société porte sur eux. Si le nombre d'agriculteurs décroît de façon significative chaque année (ils ne représentent plus que 5 % de la population), le capital de sympathie dont ils bénéficient ne cesse d'augmenter. Le Salon de l'agriculture ne désemplit pas, la télé-réalité s'est emparée de la détresse « touchante » de ces agriculteurs célibataires si désireux de ne plus l'être (*L'amour est dans le pré*)...

Ghetto

C'est à Venise qu'apparaissent le mot et la réalité politique qu'il désigne. Nous sommes en 1516, et le conseil des Dix ordonne à la communauté juive de s'installer dans une ancienne fonderie de Cannaregio, quartier un peu excentré de Venise. Le *ghetto*, en vénitien, c'est la « fonderie ».

Mais les quartiers de regroupement des juifs sont bien antérieurs. Au Moyen Âge, on appelle ces quartiers des « juiveries ». Le ghetto en diffère toutefois pour ce qu'il est créé par la contrainte. Les juifs sont rassemblés de force et les ghettos sont soumis à un couvre-feu. La population est donc à la fois différenciée, isolée et contrôlée. Les nazis feront un usage particulièrement atroce de cette organisation de l'espace urbain, qui devient finalement pour eux une manière de « mettre à disposition » des juifs avant « solution finale ».

Avec le ghetto, on invente une forme d'exclusion d'un nouveau type qui participe du traitement orwellien que la modernité fait subir au lexique de façon assez systématique : avec le ghetto, l'exclusion se pratique à l'intérieur et non plus vers l'extérieur. L'exclu est désormais à portée de la main, du regard. On le surveille, et il est à disposition. Ce qui n'est bien évidemment pas le cas de tous ceux que la Cité avait exclus auparavant en les chassant hors des murs !

Hôpital

Avant d'être un lieu de soins médicaux, l'hôpital est un lieu d'accueil, notamment pour ceux qui auraient besoin d'aide ou d'assistance. *Hospitalia*, en latin, c'est la chambre d'hôtes avant d'être le refuge pour les indigents. Le passage d'un accueil privé du malheureux à une hospitalité qui devient une affaire publique est un moment essentiel de l'histoire de

notre civilisation. Les Grecs ont inventé le prytanée, un lieu d'accueil pour ceux que le peuple souhaite honorer. Y sont entretenus et logés ceux qui le méritent. Ce n'est pas un refuge. L'hôpital accueille quant à lui les malades, les mendiants, les orphelins.

Dans *Histoire de la folie à l'âge classique*, Michel Foucault a voulu montrer comment cet établissement de service rendu au public était naturellement devenu un instrument de contrôle de la population, notamment à l'initiative de Colbert, qui invente l'« hôpital général ».

Le terme « clinique » – « ce qui est relatif au lit du malade » – renvoie davantage à un lieu de soin, celui de « lazaret » à un lieu d'isolement (des lépreux) et enfin l'« asile » dit l'inviolabilité d'un espace consacré.

Immeuble

Les immeubles ne sont pas des inventions de notre modernité, tant s'en faut : les Romains, qui en édifièrent à Rome de plus en plus sous l'Empire, les avaient appelés *insulae*, les « îles ».

L'« îlot » est alors un bâtiment de six étages en moyenne, chaque étage est découpé en appartements. Ces types de logements rassemblés sur plusieurs niveaux étaient souvent précaires, faits de bois et de terre séchée, ils étaient particulièrement exposés aux incendies et réservés à des locataires souvent modestes. Ils se multiplièrent pour répondre rapidement aux poussées démographiques régulières de l'Empire.

Mais l'immeuble en soi n'a pas nécessairement vocation à accueillir les nouveaux-venus, les précaires. Au XIX^e siècle, l'immeuble devient le logement de référence de la bourgeoisie parisienne et, qui plus est, figure la hiérarchie sociale : au premier étage, les pièces nobles et les habitants aisés (il n'y a pas d'ascenseur), puis d'étage en étage jusqu'aux chambres de bonnes des logements plus petits pour des populations plus pauvres. On

peut noter que la distribution s'inverse avec notre époque : les appartements les plus recherchés sont au dernier étage avec terrasse, le plus loin possible de la rue et ses pollutions (désormais les ascenseurs assurent presque partout la logistique !).

Mais l'immeuble, ce logement collectif, trouve son apogée avec le développement des « grands ensembles », voulu par la politique de la ville en France dans les années 1950-1960. Pour résoudre la crise du logement de l'après-guerre, la France fait un choix qui la singularise à l'Ouest : celui des tours et des barres qui, assemblées, constituent ces fameux « grands ensembles ». Ceux-ci sont caractérisés par des équipements collectifs qui les accompagnent (école, commerces, centres sportifs), une rapidité dans la construction et un minimum de 1 000 logements simultanés.

Ces réalisations architecturales qui aujourd'hui nous font parfois horreur furent pourtant inspirées par l'avant-garde de l'architecture moderne et ses rêves d'utopie. La Charte d'Athènes qui, en 1933, soude le IV^e Congrès international d'architecture moderne, mais aussi le texte de Le Corbusier, *La Ville fonctionnelle*, alimentent le débat et contribuent au développement de l'urbanisme naissant.

La Cité radieuse que Le Corbusier réalise en 1952 à Marseille se donne comme la réussite de ce que l'on appelle alors une « unité d'habitation ». Elle s'inscrit dans une approche ésotérique rappelant certaines utopies (rôle du nombre d'or et de la suite de Fibonacci) et participe aussi d'une esthétique, l'esthétique « brutaliste » (aucun ornement, mise en valeur du béton et de sa « rudesse »).

Jardin

Il ne s'agit surtout pas d'un espace intermédiaire entre la nature et la culture : le jardin est tout entier du côté de la culture. Il résulte de l'action

de l'homme sur la nature... Le jardin se cultive ! Le mot « culture » signifie au premier chef « soin », « souci ». *Colere*, en latin, c'est d'abord en effet « prendre soin », « se montrer attentif à... ». Ainsi en va-t-il de l'agriculture, le soin des champs. Au fond, en quoi le soin que j'apporte à la nature dans mon champ diffère-t-il de celui que je lui consacre dans mon jardin ? Pour le coup, il faut revenir précisément à l'étymologie et à la définition du jardin. Car le jardin n'est à l'évidence pas une simple surface de terrain que je soigne...

Le jardin se définit par une clôture : le mot français dérive directement de *gardinus* en latin, qui signifie « entouré par une clôture » (ce que l'on retrouve dans l'anglais *garden*). Le jardin bénéficie donc d'une protection du monde extérieur. Pourquoi ? Ce qui s'y trouve est-il à la fois si précieux et si fragile ? On protège en effet ce à quoi l'on tient, ce qui vaut à nos yeux, mais aussi et surtout ce que l'on croit vulnérable. Or, si dans l'enceinte du jardin l'action des hommes prend la forme d'un soin délicat, d'un souci accordé aux plantes (exception faite du jardin zen, entièrement minéral), on compte une très grande variété de jardins : potager, botanique, public, écologique... jardin ouvrier, jardin du curé (où sont cultivés ensemble fruits, légumes et fleurs). Il y a aussi des styles. Et le jardin d'adopter le style persan, maniériste, chinois, à l'anglaise, à la française... Mais surtout, des « jardins suspendus » de Sémiramis au jardin d'agrément, ce lieu a une histoire et il s'impose comme un motif culturel très puissant.

De fait, on le sait originel, planté en Éden, avec pour nom ce qui signifie en grec « lieu clos », le « paradis ». On connaît aussi celui d'Épicure, où se dévoilent les premiers principes du matérialisme, celui de *Candide* où l'on exalte les vertus du travail, notamment au chapitre xxx, où Pangloss, à sa manière habituelle, reprend le sommaire des aventures passées en réorganisant leur cohérence et leur nécessité. Il est brusquement rappelé à l'ordre par son ancien élève ! Au travail, assez de paroles creuses !

[...] Car enfin, si vous n'aviez pas été chassé d'un beau château à grands coups de pied dans le derrière pour l'amour de M^{lle} Cunégonde, si vous n'aviez pas été mis à l'Inquisition, si vous n'aviez pas couru l'Amérique à pied, si vous n'aviez pas donné un bon coup d'épée au baron, si vous n'aviez pas perdu tous vos moutons du bon pays d'Eldorado, vous ne mangeriez pas ici des cédrats confits et des pistaches. – Cela est bien dit, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin.

Enfin, le jardin devient le lieu philosophique de la révélation de l'existence. Dans *La Nausée*, Sartre évoque même une illumination :

J'étais tout à l'heure au jardin public. La racine du marronnier s'enfonçait dans la terre, juste au-dessous de mon banc. Je ne me rappelais plus que c'était une racine. Les mots s'étaient évanouis et, avec eux, la signification des choses, leurs modes d'emploi, les faibles repères que les hommes ont tracés à leur surface. J'étais assis, un peu voûté, la tête basse, seul en face de cette masse noire et noueuse entièrement brute et qui me faisait peur. Et puis j'ai eu cette illumination. Ça m'a coupé le souffle. Jamais, avant ces derniers jours, je n'avais pressenti ce que voulait dire « exister ».

Latrines

« La pièce la plus utile dans une maison, ce sont les latrines. » C'est ce que déclare, non sans provocation, Théophile Gautier, chantre de l'art pour l'art, défenseur de l'art désintéressé, aux antipodes de l'engagement ou de l'utilitarisme. La phrase extraite de la fameuse préface de *Mademoiselle de Maupin* donne ainsi à ce lieu que l'on n'ose jamais nommer ses lettres de noblesse polémiques, lettres que nous ne cherchons pas à reproduire nécessairement dans ce petit ouvrage. De fait, la présence dans ces pages de

ce lieu, jamais vraiment appréhendé par la langue châtiée, pourrait avoir aux yeux de certains quelque chose d'incongru. Pourtant, ces latrines romaines, d'un mot latin que l'on traduirait par « bidet » ou « lavabo », sont révélatrices des fluctuations de la valeur que notre culture a attachée aux eaux usées, à l'eau courante, au rôle de l'eau tout simplement dans la vie quotidienne.

Pour y venir, tout d'abord une première observation : ce lieu si nécessaire à la vie de la maison se dérobe d'une terminologie à l'autre, dans une tentative toujours renouvelée d'euphémisation de la réalité à laquelle il semble que seule la grossièreté la plus brutale échappe. Le « petit coin » étrangement affectif devient ailleurs ce « lieu d'aisance » souvent au pluriel et toujours emphatique, qui devient parfois ces « cabinets » singulièrement elliptiques, même si aujourd'hui la tendance est aux « toilettes », devenues parfaitement inintelligibles à travers le sigle emprunté à l'anglais WC, pour *water closet*, « cabinet d'eau ». Comment dire cette petite pièce récemment intégrée au plus modeste de nos habitats (naguère au fond du jardin, ou bien sur le palier) qui, de « partie commune », est devenue propriété la plus privée que l'on puisse considérer ? Les solutions qui sont proposées renvoient toujours aux eaux usées, c'est-à-dire à l'« usage de l'eau ». Aujourd'hui, dans certaines chambres d'hôtel, on rassemble dans la même pièce le lavabo, le bidet et le siège percé. Et cette pièce porte alors à bon droit le nom de « toilettes ».

Or, si les Grecs et les Romains canalisent, évacuent, recyclent, drainent les eaux qu'ils font courir à travers leurs villes, ce ne sera pas le cas des hommes du Moyen Âge, qui ne comprennent pas cet engouement pour l'eau qu'ils jugent responsable des épidémies de peste et de syphilis. Les latrines disparaissent au profit de ce que l'on appelle les « toilettes sèches ». Le corps n'est plus baigné, il est poudré, et ses déjections disparaissent dans ce qui pourrait ressembler à la litière des chats.

C'est l'invention de l'eau courante et des cuvettes de porcelaine qui remplacent celles de bois au XIX^e siècle qui préfigurent l'hygiène moderne. Ces WC qui nous viennent d'Angleterre – et Gautier le dandy mieux qu'un autre le sait – sont aussi l'indice d'un raffinement dans lequel triomphe la culture.

Marge

Espace blanc consenti autour d'un texte par l'imprimeur, la marge au propre comme au figuré est ambiguë, ambivalente, voire équivoque : c'est un espace étroit de liberté, une périphérie qui s'offre parfois le luxe de corriger le texte, de l'amender, de l'augmenter par des « marginales », mais qui n'existe que par rapport au texte, coincée entre le texte et ce néant « hors la page ». L'étymologie le rappelle qui nous indique *margo* en latin, le « bord ». La marginalité s'installe ainsi au bord de la route, au bord de la société, certes à côté mais sur le fil aussi, à la limite au-delà de laquelle il n'y a plus rien. Le destin de la marge menace d'en faire aussi *the borderland of insanity*, comme l'indique à la fin du XIX^e siècle le célèbre médecin américain Charles Hamilton. Le choix de la marge est souvent un indice pour détecter les sujets susceptibles d'être victimes de ces troubles de la personnalité *borderline*.

Prison

Lieu de surveillance et de punition, pour parler comme Michel Foucault, la prison est un lieu « moderne ». Elle se substitue à ce que l'on appelait dans les temps anciens l'« emmurement », c'est-à-dire la privation de liberté.

Avec le « mur étroit » (la prison à proprement parler) et le « mur large », elle est la résidence surveillée.

La prison ne doit pas être confondue avec le « cachot », fait pour cacher, et les « oubliettes », faites pour oublier. En prison, tout est noté, notifié. C'est un lieu où l'on administre la privation des libertés, dans toutes les acceptions du verbe « administrer » – organiser et dispenser. En prison, on « tient les comptes », on compte les mois et les années, on distribue des dispenses et des remises de peine pour peu que le comportement du prisonnier soit conforme à ce que l'on attend de lui. La « bonne conduite », les manifestations de volonté de réinsertion, tout cela joue en prison. C'est en fait tout un fonctionnement qui témoigne que la prison est d'abord un lieu d'observation.

À partir du XVIII^e siècle, une réflexion sérieuse est engagée sur la nature de l'architecture carcérale. Comment voir sans être vu ? Observer les prisonniers sans que ceux-ci puissent en avoir vraiment la confirmation ? C'est à cette question que répond le « panoptique », imaginé en 1780. Cette prison d'un genre nouveau, inspirée par l'architecture de certaines usines, a été conçue et exploitée par les frères Bentham. Ceux-ci ne connaîtront pas la reconnaissance de leur vivant mais, aux États-Unis, le modèle qu'ils ont inventé va rapidement prospérer ; cellules alignées, un mur coulissant constitué de barreaux, des surveillants situés dans des guérites, etc.

La question que n'a cessé de poser la prison depuis la grande ordonnance de Louis XIV (1670) repose sur sa fonction, son utilité supposée. À quoi sert-elle ? À punir ? À faire souffrir ? La prison n'a pas vocation à être un lieu de torture. Elle répond à la nécessité de ne pas laisser en liberté certains individus dangereux pour autrui et pour eux-mêmes. Le temps de la réclusion devrait être un temps utile de réflexion, de réadaptation en vue d'une réinsertion. Ce que devrait être la prison – et qu'elle n'est pas souvent –, cela s'inscrit dans le débat lancé au XVIII^e siècle avec le marquis de Beccaria> et le *Traité des délits et des peines* sur la

rationalité *et*, partant, l'utilité des châtiments institués dans telle ou telle société. La prison est-elle la réponse rationnelle à toutes les questions que soulève la délinquance d'aujourd'hui ? Est-elle adaptée en l'état à ses missions ? La prison n'est pas seulement un lieu « moderne », c'est un lieu « actuel ».

Rue

Elle structure le paysage urbain, elle l'anime au propre comme au figuré (les rues portent des noms qui renvoient le plus souvent à des personnages qui finissent par les incarner). De fait, il n'y a pas de rue à la campagne : on y emprunte des chemins ou des routes.

Urbaine, mais aussi populaire : la population des villes y circule à tout moment, c'est un lieu de passage évidemment, mais c'est surtout un lieu de rencontres, un lieu d'échanges, un lieu de « commerce ». La rue conserve une dimension humaine. Ce n'est ni le boulevard, conçu pour la promenade et le loisir, ni l'avenue, destinée à toutes sortes de parades.

Mais la rue, c'est aussi par métonymie ceux qui y vivent, y descendent, se l'approprient et en font le porte-voix de leurs revendications. La rue, c'est aussi le peuple des villes, celui qui, à Paris, manifeste, monte avec des barriques les barricades, éphémère « mobilier urbain » ! C'est l'espace de propagation de la rumeur, d'une opinion publique changeante et malléable, c'est le théâtre où s'expriment les peurs et les incertitudes des anonymes. En bref, on comprend pourquoi le pouvoir moderne ne prend pas l'urbanisme à la légère !

Salon

Le salon jaune des Rougon, celui de Madame Verdurin ou encore le « salon vide » du sonnet allégorique de lui-même de Stéphane Mallarmé ont en commun de figurer la dégradation « fin-de-siècle » des salons littéraires des siècles qui précédaient : M^{lle} de Scudéry, M^{me} de Lafayette, M^{me} du Deffand, M^{me} du Châtelet, M^{me} de Staël, pour ne citer que les plus célèbres qui attachèrent leur nom à ces rencontres mondaines organisées dans leur hôtel, moment d'échanges littéraires, de conversations et de jeux de l'esprit.

Le salon, c'est la pièce destinée à recevoir les visites, l'ouverture de la maison sur son extériorité, un lieu de sociabilité fondé sur la recherche de la ressemblance et la cooptation. Un tamis tendu en direction du monde extérieur, une peau tirée entre le vaste monde et le petit monde de l'entre-soi. De ces communautés spontanées ont surgi le meilleur comme le pire. *La Princesse de Clèves*, roman rédigé probablement à six ou sept mains, ou bien la « petite phrase de Vinteuil », chez Proust.

Supermarché

Peut-être est-ce le paradis de la postmodernité ? Vivre à l'intérieur d'un supermarché... disons : à l'intérieur d'une galerie, d'un centre commercial, sans avoir jamais le besoin de « sortir » ; on y trouvera restaurants, cinémas, pressings, salles de sport et autres commerces en tous genres. Utopie ? Dystopie ? C'est en tout cas une réalité, tangible à Dubaï comme à Séoul ou Montréal... Comment en sommes-nous arrivés là ?

En 1784, Émile et Alphonse Fleck inventent, au 67 de la rue du Faubourg-Saint-Martin, le premier « grand magasin », *Au Tapis Rouge* : trois étages sur plusieurs immeubles, des milliers de mètres carrés de galeries rassemblant les produits les plus variés. Pour les contemporains, cela ressemble à l'idée qu'ils se font d'un marché oriental. Zola s'en inspirera pour son roman *Au Bonheur des Dames*. Mais il songe surtout à

l'extraordinaire réussite d'Aristide Boucicaut et du *Bon Marché*, où l'architecture métallique et les premiers escaliers roulants font du grand magasin une véritable « cathédrale du commerce ». Nous sommes en 1852. Quatre ans plus tard, ce sera *Le Bazar de l'Hôtel de Ville* de Xavier Ruel.

Vont suivre *Le Printemps* de Jules Jaluzot en 1865, *La Samaritaine* d'Ernest Cognacq et Marie-Louise Jaÿ en 1869, *Les Galeries Lafayette* de Théophile Bader et Alphonse Kahn ferment le ban. L'invention du grand magasin est un événement extraordinaire (qui se répercute à l'autre bout du monde : Takashimaya au Japon). Fixer sur un même lieu des points de vente très divers, proposer dans un espace luxueux de satisfaire à tous les besoins, en s'adressant tout d'abord à une clientèle féminine... Intuition géniale qui trouve son prolongement au début du xx^e siècle par l'introduction de la notion de libre-service. Cette fois, ce sont les Britanniques qui ont l'avantage : Clarence Saunders dépose le brevet en 1917. En France, c'est Prisunic qui innove en 1931. En 1949, Édouard Leclerc invente le « discount » et le 15 juin 1963 Carrefour inaugure le premier « hypermarché » à Sainte-Geneviève-des-Bois. Les Français, lit-on à l'époque dans la presse quotidienne, « découvrent une nouvelle manière de faire leurs courses, presque festive ».

Ce que le supermarché, l'hypermarché ou aujourd'hui la grande distribution qui joue la proximité (Monop', Carrefour City, etc.) incarnent et diffusent sur le mode *soft power* relève de l'évidence : nous vivons dans un monde d'abondance et de diversité. Au supermarché, la liberté du citoyen se prolonge dans la liberté du consommateur... Vraiment ? Dès 1968, Herbert Marcuse (*L'Homme unidimensionnel*) montrait que le contenu des paquets de lessive pourtant si nombreux et différents était produit seulement en trois points du globe. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une seule usine qui fabrique les enzymes nécessaires à toutes les lessives du monde entier...

Temple

Souvent bâti entre ciel et terre, entre les dieux et les hommes, sur une acropole dominant l'agora plus bas, le temple est un lieu « à part », un lieu « séparé ». C'est ce que nous observons et ce que nous raconte l'étymologie qui rapproche le mot du verbe « couper » en grec. Le temple est coupé, sa construction tranche et oblige à distinguer le temple (qui se dit aussi *fanum* en latin) de ce qu'il n'est pas et qui se trouve jeté devant lui, le *profanum*, le profane. Quant aux gardiens du temple, ils sont appelés, selon la même étymologie, des « fanatiques » (aucune connotation péjorative, par conséquent). Le mot désigne ainsi l'édifice où les hommes s'efforcent d'apprivoiser le sacré. Peu importe la religion. Certes, spontanément, c'est à l'antique que l'on songe, mais les protestants ne se rendent-ils pas aussi au temple ? Quant aux catholiques, la poésie néoclassique n'hésite pas à leur substituer l'église par un temple, souvent riche à la rime (« contemple »).

Théâtre

Voici un lieu qui est indissociable d'un genre littéraire, la métonymie fonctionnant d'ailleurs dans les deux sens. C'est au théâtre que l'on va voir jouer du théâtre.

Le mot dérive du verbe *theatron*, en grec : « regarder ». Un lieu où l'on regarde. Mais quoi ? Le spectacle sur la scène ou bien le carnaval des apparences dans la salle ? Sans hésiter, Rousseau juge ce lieu dangereux et immoral. La *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* condamne sans équivoque la construction d'un théâtre à Genève. Le goût du faux, le plaisir du jeu, la jouissance des apparences, tout cela est à proscrire. Le théâtre, en faisant concurrence à la création, nous éloigne du vrai et du royaume de Dieu. Excommunication des comédiens, proscriptions diverses et variées : il

ne sera pas convenable, à l'époque de Shakespeare, de voir une femme jouer la comédie... et longtemps, à Paris, le parfum des actrices sera celui de l'interdit.

Aujourd'hui, quand il est subventionné, il s'intègre à une politique culturelle plus ou moins ambitieuse selon les municipalités. Mais subsistent encore des théâtres privés à la recherche de succès populaires. S'il est clair que les cinémas lui ont conservé un certain caractère d'exception, le théâtre a perdu de sa superbe en même temps que de son caractère sulfureux.

Ville

Aujourd'hui, 75 % des hommes vivant dans les pays de l'OCDE sont des citadins ; quant aux habitants de ce que l'on appelle les « pays émergents », s'ils étaient en 2013 seulement 40 % à résider dans des villes, les citadins représentent aujourd'hui 50 % de la population.

La ville « gagne » du terrain, elle se démultiplie – les métropoles régionales sont de plus en plus nombreuses –, elle attire toujours davantage d'habitants (on rappellera que la ville se définit précisément par le nombre de ses habitants, 2 000 au minimum pour l'INSEE), elle se donne enfin comme le lieu de la réalisation de l'humain. De fait, la « fondation » d'une ville, relayée par des récits légendaires ou mythiques, est toujours un acte de rupture avec la nature, c'est donc un acte dangereux et qui réclame des précautions : le choix du site est délicat, il faut des signes favorables... La construction des villes, comme celle des ponts (*pontem facere*, bâtir un pont, donne « pontife »), est une affaire sacrée. L'affirmation de la supériorité de la culture sur la nature fait toujours intervenir le religieux : *colo* signifie en latin à la fois cultiver la terre, habiter (d'où le mot « colon ») et honorer les dieux.

L'enceinte de la Ville protège de la violence de la nature, elle doit définir les limites d'un espace sanctuarisé où les forces aveugles de destruction sont combattues. Romulus, creusant le sillon fondateur, le *pomerium*, proscrit le port des armes au-delà de ce premier tracé. De même que sont maintenus en dehors de la cité les statues et les objets du culte de Dionysos, dieu de l'ivresse et de la violence incontrôlée, véritable menace pour la cohésion de la ville.

La ville sera bien le lieu de la culture et des manifestations de la puissance de l'esprit, alors que le village et sa petitesse, son isolement dans la nature, avouent une fragilité, une vulnérabilité en même temps qu'un stade primitif du développement. Les termes de « civilité » et d'« urbanité » témoignent de cette idéalisation de la vie citadine. Et en effet, la ville va progressivement se caractériser par un mode de comportement, une façon d'être et de vivre qui repose autant sur des transmissions, des traditions que le monde paysan.

CHAPITRE IV

Lieux sacrés, consacrés ou exécrés

Académie

À l'origine, il s'agit de jardins entourés de platanes et d'oliviers, dédiés à Akademos, personnage légendaire qui aurait soustrait Athènes à la vengeance des Dioscures après l'enlèvement d'Hélène par Thésée (déjà – elle n'a que douze ans, et l'avenir que l'on sait). Platon l'acquiert et y installe son enseignement, au nord-ouest d'Athènes.

C'est donc un nom propre qui devient celui d'une école. Les platoniciens vont à « l'Académie », les aristotéliens au « Lycée », les cyniques rôdent autour du cimetière pour les chiens, quant aux stoïciens, ils philosophent sous un portique. Chaque enseignement a son « lieu d'être ».

Mais il n'est guère surprenant de noter que les deux plus prestigieux sites d'apprentissage de la philosophie, l'Académie et le Lycée, sont passés dans notre usage du français. Le premier pour désigner une institution ayant une mission dans le domaine culturel : on pensera évidemment à la fondation de l'Académie française par Richelieu en 1635. Quant au lycée – qui signifie en grec « plus avant » –, il va désigner un établissement d'enseignement secondaire où les élèves sont appelés à aller « plus avant » dans leurs études. À l'origine, c'était un gymnase qui était abrité dans le

bâtiment qu'achète Aristote, d'où le terme *Gymnasium* pour désigner aussi, par exemple en Allemagne, le lycée.

L'Académie défend et protège la tradition culturelle, un certain modèle universel de connaissances et des « règles de l'art ». L'adjectif « académique » est toutefois fréquemment affecté de nuances péjoratives qui suggèrent conformisme et vétusté.

Aréopage

Littéralement : « la colline d'Arès », à Athènes, là où siège le tribunal que, selon la légende, Athéna préside à sa fondation.

Convoqué à l'origine pour juger Oreste, après le meurtre de Clytemnestre et son amant Égisthe, il est composé de divinités. Voilà pourquoi, dans une langue soutenue, « aréopage » est synonyme d'assemblée prestigieuse. On évoquera par exemple « l'aréopage de stars qui foule le tapis rouge du Festival de Cannes ». Mais revenons à l'Orestie, ainsi qu'aux symboles attachés à la fondation de ce tribunal divin qui vient mettre un terme à la malédiction des Atrides.

Tout commence avec la rivalité des deux fils de Pélops, Atrée et Thyeste, qui se disputent le trône de Mycènes. Thyeste séduit la femme de son frère ; ce dernier se venge en lui servant à manger son fils dans un pâté. Mais Thyeste se console en violant Pélopie, sa propre fille qu'épouse Atrée, alors que Pélopie porte le fils incestueux de Thyeste, Égisthe, lequel tue Atrée pour permettre à son père Thyeste de devenir roi de Mycènes. Agamemnon, le fils légitime de Thyeste, avec l'aide de Tyndare, chasse son père du trône et prend sa place. Il épouse alors Clytemnestre, fille de Tyndare. À son retour de Troie, Agamemnon, qui a sacrifié sa propre fille Iphigénie pour partir faire la guerre, est assassiné par Clytemnestre et son nouvel amant Égisthe. Poussé par sa sœur Électre, Oreste, le fils

d'Agamemnon, revient venger son père et tue par conséquent sa mère, ainsi qu'Égisthe. Poursuivi par les Érinyes, Oreste devient fou, jusqu'à ce qu'Athéna le présente devant l'Aréopage... On reprend sa respiration !

On conçoit aisément que le terme « Atrides » – la famille d'Atrée – soit devenu synonyme de « famille déchirée par la haine », de vendetta ininterrompue. Le verdict rendu par l'Aréopage est un verdict de clémence. Oreste est bien coupable, mais il a été poussé par sa sœur et, surtout, il ne fait que répondre à un crime antérieur qui lui-même se trouve être la réaction, etc.

Le Tribunal a pour finalité de mettre un terme au cycle infernal de la vengeance.

Avalon

Blessé après la bataille de Camlann, le roi Arthur est conduit sur l'île d'Avalon, là où son épée Excalibur fut forgée, là aussi où vivait la fée Morgane. C'est une île peut-être légendaire, car le grand lac d'où elle émergeait a aujourd'hui disparu. On parvient toutefois à la situer dans le Somerset, précisément à Glastonbury. Là, dans une très vieille abbaye, se trouve un tombeau sur lequel est inscrit l'avertissement suivant :

Hic jacet sepultus inclytus Rex Arthurus in insula Avalonia.

Ici repose enterré dans l'île d'Avalon l'illustre roi Arthur.

Avalon, ce sera donc le terme du voyage, l'île du mort, la fin de la geste arthurienne. Quand on l'évoque, dans la littérature, c'est souvent avec mélancolie : ce qui disparaît là, ce sont les exploits légendaires des chevaliers de la Table ronde, l'amour de Lancelot pour Guenièvre, la rage désespérée d'Arthur et la quête du Graal, Merlin et puis Morgane...

Quant à Camelot, l'autre lieu de l'univers arthurien, le château abritant la Table ronde, les spécialistes peinent encore davantage à le localiser. Ils hésitent en assurant pourtant que les vestiges de la cour se trouvent probablement aussi dans le Somerset...

Caverne

En Occident, tout commence vraiment, pour nous qui philosophons, dans une caverne ! Une cavité souterraine, secrète. On y voit mal. Caverne des premiers hommes, refuge des brigands, voire des quarante voleurs. Un souvenir de Platon, un cachot ? Le mythe de la caverne.

En effet, si son caractère savant en fait davantage une allégorie, c'est bien une image que façonne Socrate, une image partielle et partielle dont l'interprétation du contenu symbolique réclame en effet prudence, sagesse, culture... Le mythe de son côté sert plutôt les desseins du sophiste, qui vise à toucher l'imagination, avec un minimum d'investissement sémiotique collatéral !

Alors, cette allégorie ?

Des hommes sont enchaînés au fond d'une caverne depuis l'enfance, ils sont enchaînés face à un mur, ils ne peuvent pas tourner la tête, ou tout simplement même se retourner.

Derrière eux se trouve un petit mur (qui ne monte pas jusqu'au plafond) ; derrière le muret des hommes vont et viennent, en portant des objets au-dessus de la tête... La lumière d'un feu projette l'ombre de ces objets sur la paroi de la caverne. C'est un véritable théâtre d'ombres. Les prisonniers sont convaincus que ces ombres sont la réalité. Que l'un d'eux se délivre ou bien soit relâché, et il sera ébloui par le feu, puis il devra s'extirper de la caverne pour découvrir la lumière du soleil qui l'aveuglera encore une fois.

Cet apologue nous dit que la vérité n'est accessible qu'à la suite d'une difficile accoutumance, qu'il y a des exercices à effectuer, une ascèse à pratiquer ! Une éducation...

Il nous apprend que, par vérité, il faut entendre la réalité intelligible. La vérité comme propriété de l'essence, de l'Idée de la chose. Ce qu'exprime alors la vérité, c'est une forte charge ontologique qui s'amenuise à force de glisser de l'idée de la chose à sa manifestation sensible, puis de cette manifestation sensible à sa représentation artistique. L'ascèse qu'exige cette vérité que l'on doit s'efforcer de ne pas oublier est comme un acte de résistance.

Historiquement, Platon rompt avec ceux que Marcel Détéienne appelait les « maîtres de vérité » : le poète, le voyant (souvent aveugle !) ou encore le roi. Détenteurs de la vérité à la suite d'une véritable initiation, ils ne la partagent pas, ils la proclament, la prophétisent. Mais rien à voir avec ce que prétend désormais Socrate : la vérité réclame une éducation et, de cette façon-là, assure sa diffusion.

Mais c'est surtout contre les sophistes et notamment Protagoras, auteur de ce poème intitulé « La Vérité », où l'homme est déclaré mesure de toute chose, qu'il faut lire l'allégorie de la caverne.

Est-ce à dire ainsi que chacun détient sa part de vérité ? Dès lors, toutes les vérités se valent-elles, demandent ces mêmes rhéteurs, insinuant que si certaines sont meilleures que d'autres, c'est qu'elles sont plus utiles et plus efficaces ? La vérité existe indépendamment des hommes, en dehors des hommes, répond Platon. Dans un premier temps, elle leur est toujours étrangère, s'en approcher est pénible et douloureux.

Cénacle

C'est au sommet du mont Sion que se serait déroulé le dernier repas du Christ, la Cène. Le latin *cena*, le « repas », donne donc en français « Cène » mais aussi « cénacle ». En bref, un cénacle, c'est un lieu où l'on dîne. « On » ? Qui « on » ? L'indéfini ne renvoie pas seulement à ceux qui composent un petit cercle d'habitues, la métaphore qui oblige à passer par la Cène affiche la prétention du cénacle. « On » n'est pas n'importe qui, c'est le Christ et ses apôtres ! Le cénacle ne saurait évidemment être une auberge, une station pour la ripaille. Les écrivains romantiques qui se réunissaient sous cette bannière, Nodier, Hugo, se représentaient volontiers comme les membres d'une véritable aristocratie de la littérature. Dans un cénacle, il se passe des choses importantes. Ce n'est pas simplement un cercle d'élus. C'est aussi une consécration que d'y être admis.

Le mot appartient donc au registre de l'histoire littéraire et à celui de l'histoire du romantisme en particulier.

Cipango

Ils allaient conquérir le fabuleux métal
Que Cipango mûrit dans ses mines lointaines,
Et les vents alizés inclinaient leurs antennes
Au bord mystérieux du monde occidental.

Combien de jeunes élèves du cours élémentaire, naguère, ne se sont-ils pas laissé happer par ce quatrain célèbre de José-Maria de Heredia, prélevé des *Trophées*, découvrant pour la première fois le nom de Cipango, un nom propre qui brille au bord mystérieux du monde occidental ? C'est un extrait des « Conquérants » dont l'attaque est demeurée aussi énigmatique que fameuse :

Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal...

Les voilà donc partis, toutes voiles dehors, sur leurs aventureuses caravelles, ces « conquistadors ». Heredia rappelle alors que ces prédateurs vont croire s'abattre sur cet archipel, Cipango.

Mais le mot, aussi envoûtant soit-il, va se révéler être un leurre. Cipango, c'est le nom que donnent les Chinois à l'archipel nippon, selon Marco Polo... lequel n'a jamais mis les pieds au Japon ! Mais il colporte le nom et la « *fake news* » dans ce qui est peut-être le premier *best-seller* de l'histoire de l'édition. Lorsque, le 12 octobre 1492, Colomb accoste à San Salvador, il croit être arrivé au Japon. Car, dans le *Devisement du monde*, Marco Polo a décrit un archipel d'îles riches en or, en pierres précieuses et en perles. Cipango, c'est au fond l'autre nom du désir lorsqu'il se prend pour la réalité.

Colonnes d'Hercule

Le *nec plus ultra* par excellence ! La légende veut en effet que les colonnes aient porté cet avertissement à ne pas aller au-delà, avertissement pour les marins évidemment, mais aussi pour tous ceux à qui l'ambition viendrait de chercher à dépasser Hercule.

Pour les Anciens, les colonnes d'Hercule sont en effet la limite au-delà de laquelle s'ouvre l'inconnu, l'océan infini et périlleux. Même Hercule ne s'est pas aventuré au-delà du détroit de Gibraltar (car c'est là que se situent ces colonnes, deux grandes roches : Calpe sur la rive européenne, le mont Abyla sur la rive marocaine).

C'est le dixième des douze travaux qui conduit Hercule vers ce que l'on appelait à l'époque l'« Occident extrême » (il s'agit de l'épisode des bœufs de Géryon). Hercule explore en effet les lieux limites du monde antique, il

va jusqu'où il est encore possible de se rendre... *nec plus ultra*, mais pas au-delà.

Par un étrange glissement, le *nec plus ultra* ne sonne plus aujourd'hui comme un avertissement et une incitation à garder la mesure des choses, mais bien comme ce qu'il y a de mieux, un « dépassement »...

Élysées (Champs)

Les Grecs en firent le séjour heureux des âmes de valeur après la mort. La localisation précise varie d'un auteur à l'autre, Homère, Pindare, Virgile... Dans tous les cas, ce sont les contrées favorisées des enfers. En bref, le paradis des enfers !

Est-ce alors par allusion à l'agrément que l'on pouvait y prendre à se promener que ce que l'on nomme dès le ^{xvi}^e siècle le cours de la Reine devient « les Champs-Élysées », un quartier paradisiaque ? Peu probable, sauf par antiphrase. Car jusqu'en 1791 cette longue avenue de deux kilomètres est mal famée. On y croise des brigands, des prostituées, des voleurs... À la Révolution, l'avenue devient un lieu par lequel régulièrement passe l'histoire. La place de la Concorde d'où elle part est le théâtre des grandes exécutions, on y défile pour les grandes occasions, c'est l'itinéraire du triomphe de la Nation.

Les expositions universelles, surtout celle de 1900 (construction du Grand et du Petit Palais), achèvent de faire de ce quartier peu sûr un lieu élégant et raffiné.

Enfers (Les)

Là où règnent Hadès et son épouse Perséphone n'entrent que les âmes des morts et quelques rares héros parvenus à tromper la vigilance ou la force du chien à trois gueules, Cerbère : Hercule, Orphée, Ulysse, Énée, etc.

La géographie des Enfers est bien connue des Anciens. Les âmes des défunts s'y présentent devant leurs juges, Minos, Éaque et Rhadamanthe, puis, selon le verdict, glissent vers les champs Élysées, séjour éternellement heureux, ou bien sont englouties dans les ténèbres du Tartare, lieu d'affliction perpétuelle et de supplice infini pour certains (Sisyphe, Prométhée, Tantale, les Danaïdes, Ixion...). Pour se rendre à leur destination finale, il leur faudra traverser le Styx et l'Achéron, les fleuves des Enfers, sur la barque de Charon.

Les Enfers – du latin *infernus*, « ce qui est en dessous » –, qu'il ne faut surtout pas confondre avec l'enfer, sont une invention mésopotamienne : le monde est ainsi divisé en deux parties, « En Haut » pour les dieux des vivants, « En Bas » pour le Dieu des morts. Les hommes vivent entre les deux.

Les Enfers se distinguent de l'enfer que la culture chrétienne va peu à peu singulariser en ce qu'ils sont inévitables ; toutes les âmes y séjournent pour le meilleur ou pour le pire. En revanche, l'« enfer » est une possibilité. Le paradis, mais aussi les limbes constituent des destinations alternatives !

Factory

S'il est un lieu « mythique » à New York, dans les années 1970, pour les dizaines d'artistes d'exception qu'il a pu abriter, c'est bien avant tout le Chelsea Hotel. On résiste mal au plaisir de l'inventaire, tant ce dernier finit par devenir vertigineux : Jack Kerouac, Dylan Thomas, William Burroughs, Leonard Cohen, Arthur Miller, Tennessee Williams, Charles Bukowski, mais aussi Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, Stanley Kubrick,

Dennis Hopper, Milos Forman, Patti Smith, Robert Mapplethorpe, Janis Joplin, Christo, Frida Kahlo ont séjourné plus ou moins gratuitement dans ce vieil hôtel de la fin du XIX^e siècle. Refuge pour des artistes étrangers de passage à New York, source d'inspiration (Kerouac y rédige *Sur la route*) et d'échanges, le lieu est chargé de souvenirs que rappellent les souvenirs des uns (Patti Smith) et les chansons des autres (Leonard Cohen).

La Factory en est peut-être l'exact opposé, puisque cet atelier d'un artiste bien particulier, Andy Warhol, se proposait de produire à la chaîne non seulement des œuvres, mais aussi des « stars ». Tout à la fois galerie, salle de projection, studio, salle de concert, voire boîte de nuit, la Factory est donc moins un abri qu'un lieu d'exhibition, emblématique de l'*underground* des années 1970. Mais Warhol a « produit » peu de « superstars ». Nico ? Joe D'Alessandro ? Lou Reed ? Basquiat ? Ces deux derniers furent davantage des « découvertes » que des « produits » de la Factory.

Géhenne

Au sud de Jérusalem, à quelques kilomètres seulement de la porte de Jaffa, s'ouvre une vallée étroite, la vallée de Hinnom, Guei ben Hinnom, la vallée des Fils de Hinnom, ce que le grec restitue par *Géenna*, et que nous traduisons par « géhenne ». Dans le Nouveau Testament, ce lieu bien réel figure à plusieurs reprises l'enfer, dont il devient d'ailleurs le synonyme. Pourquoi ?

C'est que cet endroit a si mauvaise réputation qu'il va faire l'objet d'un usage métaphorique : on y adora des idoles qui réclamaient pour sacrifices des bûchers pour les enfants, puis la vallée devint une gigantesque décharge pour les ordures où l'on confinait aussi lépreux et pestiférés. Le lieu devint rapidement synonyme de souffrance, de pestilence et de maladies.

Golgotha

« Crâne-sommet » en araméen, ce que le grec traduit par *Kraniou Topos*, « le lieu du crâne » et le latin par « calvaire » (le crâne ; « calvitie », « chauve » en français, dérivent du même étymon). Tel est le nom que l'on donna à cette colline, à l'époque de Jésus. Située à l'extérieur de Jérusalem (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui), elle est le lieu où étaient exhibés, attachés à un poteau, les condamnés à une mort lente par asphyxie. Selon les Évangiles, c'est là que Jésus fut exécuté, comme l'étaient tous les condamnés.

En français, on emploie volontiers le mot « calvaire » pour dire une épreuve douloureuse qui tient du long supplice. On pense au chemin de croix davantage qu'à la crucifixion proprement dite puisque l'agonie supposée de Jésus fut abrégée (le supplice de la croix pouvait en effet durer plusieurs jours).

La Mecque

La tradition fait de La Mecque, à l'ouest de l'Arabie saoudite, le lieu de naissance du prophète Mahomet ; la ville aurait été fondée par Abraham. La Mecque abrite la mosquée Masjid al-Haram, « la Mosquée sacrée », qui elle-même enveloppe la Kaaba, le Cube, là où furent adorées les idoles des Bédouins, mais qui aujourd'hui, de façon puissamment symbolique, est vide. Cette Kaaba, vers laquelle à cinq reprises le croyant oriente sa prière, est un lieu où règne le refus de la représentation. Il ne peut y avoir pour le croyant d'objet de culte et d'adoration. Car à l'instar du judaïsme, l'islam ne peut accepter l'idée d'une représentation de l'infini, c'est-à-dire Dieu.

La Mecque est la boussole de l'islam, ce qui confère évidemment au roi d'Arabie saoudite un prestige et une responsabilité immenses.

Limbes

Espace marginal – *limbus*, en latin, la « marge », la « frange » – et flou qui se situe à la limite de l'enfer. Ce lieu est une invention de la théologie pour répondre à la question du séjour des âmes des enfants morts avant d'avoir été baptisés. C'est le *limbus puerorum*. Ces malheureux enfants ne sauraient être précipités en enfer, mais d'un autre côté ils sont affectés du « péché originel ». Bref, impossible de les recevoir au paradis. Les scholiastes du Moyen Âge imaginent cet état intermédiaire où ces âmes ni tout à fait bonnes ni évidemment mauvaises, demeurent pour l'éternité. De cela, il n'est bien sûr jamais question dans la Bible.

Il est dès lors intéressant de noter que l'un des titres originaux que Baudelaire avait retenu pour son premier recueil de poésie était « Les Limbes », établissant ainsi son inspiration dans un entre-deux cruel, entre le spleen et l'idéal, l'ascension et la chute, l'euphorie et l'hébétude.

Montparnasse

Aujourd'hui, le mont Parnasse est l'un des dix parcs nationaux que l'on dénombre en Grèce, rappelant ainsi que les lieux consacrés dans l'Antiquité sont toujours des lieux bien réels. Les dieux habitent en effet notre nature. Il s'agit donc pour le Parnasse d'une montagne située au centre de la Grèce qui domine la ville de Delphes. Y résident Apollon et les neuf Muses. Le « Montparnasse » sera donc un espace consacré à l'art.

Le toponyme est exporté avec humour à Paris au XVIII^e siècle par les étudiants du Quartier latin qui nommèrent ainsi, par dérision, l'amas de gravats qui formait à l'angle de l'actuel boulevard du Montparnasse et du boulevard Raspail une sorte de colline constituée de détritits. Les Muses

vivent à présent sur un tas d'ordures ! Au XIX^e siècle, le nom s'impose à l'ensemble du quartier.

Enfin, toujours en référence au supposé séjour des Muses, mais cette fois-ci très sérieusement : « Le Parnasse contemporain » et ses trois volumes collectifs (quatre-vingt-dix-neuf poètes s'y rassemblent) donnent à Théophile Gautier l'occasion de fonder un nouveau mouvement littéraire qualifié alors par l'intéressé de « parnassien ». Il s'agit d'une réaction au romantisme engagé dans tous les combats politiques de l'époque (révolutions en France mais aussi guerre d'indépendance de la Grèce) et qui prône l'amour des Muses pour elles-mêmes, l'art pour l'art.

Musée

C'est le *mouseîon*, la demeure des Muses, bref un lieu consacré aux arts. Le premier fut construit selon la volonté de Ptolémée à Alexandrie pour accueillir non des œuvres (telle n'était pas en effet la vocation originelle du musée) mais des savants, des philosophes, des poètes, des érudits que le mécénat de Pharaon soulage de tout souci matériel. Le Musée, c'est en quelque sorte le CNRS bien avant l'heure, un espace de recherches et d'échanges intellectuels adossé à la grande bibliothèque d'Alexandrie. C'est un collège de sages.

La fonction moderne du musée apparaît avec la modernité, évidemment, grâce à un détour par le cabinet de curiosités, en italien le *studiolo*. On y trouve alors rassemblées, de façon désordonnée, toutes sortes de réalités singulières ou merveilleuses – au sens des *mirabilia*, ces choses qui suscitent étonnement et admiration. C'est une collection de « curiosités » prélevée sur l'art, la nature, la culture, l'histoire. On voit s'y côtoyer des plantes exotiques, des tableaux étranges, des objets rapportés des expéditions lointaines, etc. Tout ce dont la rareté mérite d'être conservée,

voire exposée. Car certains cabinets sont ouverts au public, même s'ils appartiennent toujours à des personnes illustres. En 1683, à Oxford, l'Ashmolean Museum réalise la synthèse : le cabinet riche en spécimens rares d'Elias Ashmole est intégré dans un dispositif universitaire où il sera étudié en même temps qu'exposé.

En France, le destin du musée est lié à celui du Louvre. Les confiscations des biens du clergé et de ceux des émigrés, conjointement à la nécessité de protéger ces œuvres du vandalisme aveugle des sans-culottes qui associent l'art aux privilèges que la Révolution vient de renverser, poussent l'abbé Grégoire à réclamer, au nom de « la mémoire collective », de créer un véritable « conservatoire ». Il sera dirigé d'abord en 1794 par Jacques-Louis David, avec pour objectif de protéger, sélectionner, répertorier, classer puis exposer. David devient ainsi le premier « conservateur » du musée du Louvre.

Olympe

D'une altitude de 2 917 mètres, l'Olympe est bien la montagne la plus élevée de Grèce. Située au nord, à la jonction de la Macédoine et de la Thessalie, cette montagne est éloignée de la plupart des centres de développement politiques et culturels. Il était donc commode d'y voir la résidence des dieux, d'autant qu'une nappe de brume – d'où son nom, qui signifierait « montagne dont les nuages s'enroulent autour du sommet » – en dissimule complètement les hauteurs. C'est là, donc, que les Grecs imaginèrent les dieux, autour de Zeus, buvant leur nectar et dégustant cette ambrosie, nourriture divine qui confère immortalité et, par conséquent, éternelle jeunesse. S'ils demeurent loin des yeux, les dieux habitent encore la nature et restent proches des hommes.

L'homme n'a que très récemment conquis l'Olympe : c'est Christos Kakalos qui, en 1913, en a effectué l'ascension pour la première fois. Ce dernier n'a découvert au sommet de la montagne que la neige que l'on observe depuis la côte égéenne : nulle ambrosie ni nectar pour nourrir et désaltérer les frères et sœurs de Zeus, ceux que l'on appelle les Olympiens.

Pactole

Pactole est un nom propre, celui d'une rivière qui traverse le royaume de Lydie, charriant des paillettes d'or. Le roi légendaire de Lydie (qui se situe dans l'actuelle Turquie), c'est Crésus, dont la richesse et la puissance fascinent le monde antique. On dit encore aujourd'hui : « Riche comme Crésus ». Mais le Pactole, fleuve légendaire chargé d'or, est passé dans le langage usuel sous la forme d'un nom commun, selon le procédé rhétorique de l'antonomase, pour signifier « somme inattendue d'argent ».

Mais c'est surtout à Midas que le Pactole est associé, ce monarque avide de richesse qui avait fait vœu de transformer en or tout ce qu'il toucherait... Rapidement, il prend conscience que ce « don » est aussi une terrible malédiction qui le condamne à la mort. Il implore Dionysos de le libérer de ce vœu en se baignant dans le Pactole, qui hérite ainsi de cette propriété.

Parthénia

Tel est l'autre nom de la disgrâce épiscopale qui participe d'une uchronie renversée, c'est-à-dire de ce qui n'est plus situable dans le temps. Parthénia désigne en effet un diocèse qui n'existe plus, mais qui était localisé

jusqu'au v^e siècle dans la région de Sétif, en Algérie. Depuis 1964, le Vatican réactive cette antique circonscription pour l'affecter à tel ou tel évêque qu'il juge nécessaire de décharger de son diocèse pour raison disciplinaire ou politique. Car un évêque – au même titre que le pape, lui-même évêque de Rome – ne peut être révoqué. Ce subtil exil dans le temps n'est pas sans cruauté. Il fait de notre « limogeage » (de Limoges, où le généralissime Joffre assigna à résidence les officiers d'état-major qu'il avait relevés de leur commandement au début de la Première Guerre mondiale) une douce punition puisqu'il souligne jusqu'à l'absurde l'inutilité de celui qui le subit.

À trois reprises, le pape y eut recours. Récemment, en 1995, c'est M^{gr} Jacques Gaillot, évêque d'Évreux, qui hérite de la charge.

Purgatoire

Encore une invention du Moyen Âge ! Pas de purgatoire avant le xi^e siècle. Nulle mention dans la Bible, ni sous la signature d'un des Pères de l'Église. Certes, le mot latin *purgare* est couramment employé, mais pour signifier « nettoyer », « purifier », notamment par le feu, ce qui reste conforme à l'étymologie (*pyros*, en grec, désigne le « feu »). C'est l'archevêque de Tours, Hildebert, qui imagine le mot et le lieu pour répondre à la « demande » de ces chrétiens qui seraient morts sans péché mortel mais qui n'auraient pas eu la possibilité de se confesser avant de quitter la vie. Le paradis ne leur est pas permis, mais l'enfer ne convient pas davantage. Le purgatoire sera donc un espace intermédiaire, mais plutôt considéré comme une sorte de « salle d'attente ». Car le purgatoire, ce ne sont pas les limbes, où les âmes flottent de façon indéfinie et pour un temps indéterminé.

L'idée même de purgatoire porte celle de purgation. On y entre pour y purger une période de rétention, voire de détention. Il faut être patient. Mais

le purgatoire est aussi l'« antichambre du paradis ». La peine dépendra de la nature du péché véniel qui a été commis et qui n'a pu être confessé.

Sérail

Depuis le début du XVIII^e siècle – et plus précisément la publication des *Lettres persanes* –, le sérail est devenu un motif de la rêverie occidentale sur l'Orient, au point de fonctionner parfois comme la métonymie de cet Orient imaginé par Montesquieu, désertique, despotique, extrême, où le sexe et la mort tressent un lourd fantasme que vont charrier pendant des siècles la peinture et la littérature occidentales.

Le sérail est avant tout le lieu d'un lieu lui-même localisé, dans un effet gigogne efficace. Nous sommes en Turquie, précisément dans un palais (une « grande maison », selon l'étymologie du persan), et particulièrement dans le quartier réservé aux épouses et concubines. Le sérail est ainsi un lieu protégé, il est administré par des eunuques et, au fil des mariages du sultan et des naissances, il s'organise comme une « cité interdite ». L'entretien d'un sérail peuplé de nombreuses épouses est un signe extérieur de puissance, dans toutes les acceptions du terme. Pour les Occidentaux, le sérail alimente des fantasmes de démesure, de richesse et de lubricité associés comme autant de clichés à l'Orient et auxquels n'échappera pas plus Montesquieu que Flaubert.

Tombouctou

« La Perle du Désert », comme on l'appelait volontiers au XIX^e siècle, ne peut être dissociée pour nous de l'odyssée extraordinaire de René Caillé,

qui décide d'être le premier Européen à pénétrer dans cette cité située au Mali, sur le fleuve Niger. Aucun Occidental avant lui n'a pu atteindre cette ville que la tradition dote de richesses extraordinaires (or, palais...), un « eldorado » africain. Caillé ne recule devant aucun sacrifice et ne laisse passer aucun détail, il apprend à lire le Coran, expose son visage au soleil pour mieux se glisser dans le rôle d'un jeune Égyptien, enlevé par les hommes de l'expédition de Bonaparte et qui tente de rentrer chez lui.

Le 20 avril 1828, René Caillé découvre Tombouctou, la cité interdite aux chrétiens. Il rapportera de cette aventure un *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, ainsi que la notoriété. Il révélera surtout combien fut décevante l'exploration d'une ville sale, pauvre, écrasée de soleil et qui, bien évidemment, ne répondait en rien aux fantasmes des Occidentaux.

Tombouctou, symbole d'une Afrique considérée au XIX^e siècle comme un continent inviolable et dangereux, évoque avant tout la fièvre exploratrice qui brûla Français et Britanniques lors de la constitution de leurs empires coloniaux.

CHAPITRE V

Lieux imaginaires

Cocagne (Pays de)

C'est l'Utopie forgée par le monde médiéval au XIII^e siècle, un pays d'abondance où la famine n'existe pas, un pays de lait et de miel que l'on atteint seulement après avoir avalé des kilos de riz au lait, un pays fantastique où coulent des rivières de vin, où les crêpes poussent sur les arbres, où dans le ciel enfin volent des oies toutes rôties... En 1567, Pieter Brueghel en donne une image précise dans une œuvre qu'il intitule *Le Pays de Cocagne*, un pays de rêve qui réconcilie la société dans une sieste réparatrice après un généreux festin.

Pour Rutger Bregman, auteur du célèbre essai *Utopies réalistes* (Seuil, 2017), le Pays de Cocagne des hommes du Moyen Âge correspond à peu près à notre société d'abondance, dans laquelle on travaille assez peu et où l'on ne manque de presque rien. Il cite en appui de ce constat la phrase célèbre d'Oscar Wilde : « Le progrès, c'est la réalisation des utopies. »

Far West

Il ne faut pas oublier que l'Ouest lointain est d'abord sauvage : derrière le Far West se lit le Wild West. Avant d'être un lieu, c'est un espace, un espace vacant à l'Ouest, un espace à la fois de liberté et de conquête, dont on ne cesse de repousser la frontière, la limite. Sauvage, le territoire est en attente d'être aménagé ; lointain, il échappe au regard et aux rigueurs du droit et de la loi. En bref, il se révèle idéal pour les utopies, ce que comprennent bien par exemple les icariens, disciples d'Étienne Cabet, venus s'installer dans la seconde moitié du XIX^e siècle au Texas.

Labyrinthe

En latin, *labyrinthus* signifie « enclos de bâtiments dont il est difficile de trouver l'issue ». Mais la « chose » vient d'Égypte, Hérodote lui assignant même un inventeur : le pharaon Amenemhat III qui en aurait fait son palais (plus de trois mille salles reliées par des couloirs étroits et sur plusieurs niveaux).

Ce récit aurait gagné la Crète où, selon la légende, l'architecte Dédale, sur l'ordre du roi Minos, aurait construit, pour dissimuler un monstre mi-homme mi-taureau, le célèbre labyrinthe mais, cette fois, à ciel ouvert. Dédale en conçut le plan à partir de l'observation de la spirale interne d'une coquille d'escargot. Seul Thésée, assisté d'Ariane, la fille aînée de Minos, parvint à ressortir vivant de ce labyrinthe – exception faite de Dédale et de son fils Icare qui s'échappèrent par le chemin des airs – après avoir tué le Minotaure, monstre né de l'union bestiale de Pasiphaé, la femme du roi Minos, et d'un grand taureau blanc.

Neverland

Né au début du xx^e siècle dans l'imagination de J.M. Barrie, Neverland, le « Pays imaginaire », semble être, au propre comme au figuré, une traduction britannique de l'utopie des humanistes. Y vivent ces « enfants perdus », tombés de leurs landaus et que personne ne vient réclamer, mais aussi des Peaux-Rouges dans leur campement et des pirates sur leur bateau. Sans oublier Peter Pan et les fées, dont la célèbre Clochette. On y parvient en rêvant, « deuxième à droite et filer jusqu'au matin ». On y vit le refus de grandir et le rejet du monde des adultes qui caractérisent le « complexe de Peter Pan ». Selon certains, Neverland, c'est le nom que l'on donne au paradis des enfants morts ; selon d'autres, il s'agit d'une préfiguration de ce que devient notre société, faite du refus des responsabilités adultes et de la douce labilité d'un hédonisme ludique.

Poudlard

Et Rowena Serdaigle fit un étrange rêve...

Elle rêva qu'elle suivait un porc recouvert de verrues jusqu'au bord de la falaise. C'était un signe : là elle ferait bâtir son école des sorciers, dans les Highlands, au nord de l'Écosse. Et l'école s'appellerait Hogwarts, nom construit à partir de *hog*, le « porc », et de *warts*, les « verrues »... Enfin, ce serait là évidemment que viendrait un jour étudier un jeune sorcier au destin glorieux : Harry Potter. Poudlard n'est donc Poudlard que pour les lecteurs français. C'est une adaptation de traducteur : les poux remplacent les verrues et l'idée du « porc » se perpétue avec le « lard » : « Poux de lard ».

Le succès de la saga romanesque, ce sera avant tout le succès d'un lieu qui associe l'univers des pensionnats britanniques avec celui de la magie ; on y pratique de nombreuses alchimies culturelles, mêlant des emprunts faits aux différentes mythologies, laissant infuser les légendes celtiques

dans une soupe de références érudites, donnant ainsi l'illusion de la nouveauté pour les uns et confiance dans la culture pour les autres.

Syrtes (Rivage des)

Dino Buzzati en avait fait en 1940 un « désert des Tartares », Ernst Jünger un peu avant des « falaises de marbre », Julien Gracq, en 1951, lui trouve un nom plus énigmatique et densément poétique : le « rivage des Syrtes ». Trois manières de désigner cet horizon d'attente que fixe la civilisation et d'où va surgir la barbarie. Le romancier français en appelle à la géographie et à la langue latines : ce que les navigateurs romains nommaient en effet « *syrtis major* », aujourd'hui le golfe de Sidra, passait pour une zone dangereuse constituée de bancs de sable, où l'enlèvement est souvent inévitable, de même que s'enfonce l'antique splendeur de la ville d'Orsenna dans une torpeur destructrice.

Espace imaginaire de l'attente du pire, zone hypnotique où s'immobilise pour mourir toute la grandeur des événements passés, le rivage des Syrtes localise nos peurs occidentales de déclin et nos hantises d'effondrement : point d'inertie que rend plus sensible encore ce moment suspendu d'avant la catastrophe.

Wakanda

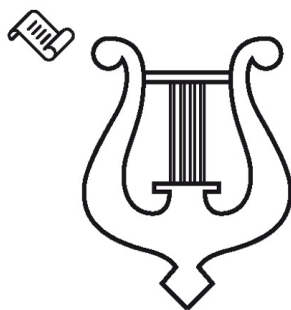
Très récemment redécouvert grâce au succès public mondial du film *La Panthère noire*, le Wakanda est imaginé en 1966 par un scénariste de BD et un dessinateur, Stan Lee et Jack Kirby. Ce royaume africain protégé du monde et inconnu – une utopie africaine, comme on va le constater –

s'inscrit dans l'univers de Marvel et bénéficie donc aujourd'hui de l'engouement exceptionnel pour ces récits de superhéros venus des comics des années 1960 qu'orchestre à présent la compagnie Disney. Ce qui fait ainsi tout d'abord l'intérêt de ce royaume que dirige le roi T'Challa, la panthère noire, c'est la manière habile dont il s'inscrit dans des aventures que connaissent bien les fans de Marvel. Captain America bénéficie du *vibranium* pour la fabrication de son bouclier, T'Challa épouse Tornado, l'un des personnages principaux des X-men, la panthère noire se joint aux Avengers, etc. L'univers de Marvel fonctionne en réseaux et ce sont les liens que tissent les personnages qui au départ appartiennent à des récits parallèles qui créent ensuite la dynamique narrative des productions à venir. Le procédé ne date pas d'hier : un certain Balzac l'a inventé et expérimenté dans le domaine du roman...

Mais le Wakanda est bien davantage qu'un élément du puzzle Marvel. Doté d'un minerai aux pouvoirs extraordinaires, le Wakanda possède une armée très puissante qu'il met au service des Nations unies où il joue un rôle majeur. Le Wakanda, pays d'abondance et où règnent la justice et désormais la paix, devient aussi un des leaders majeurs du monde libre.

QUATRIÈME PARTIE

LES MYTHES



CHAPITRE PREMIER

Légendes

« Ce qu'il faut lire » : l'obligation est portée par l'étymologie du mot « légende ». Pourquoi faut-il les lire précisément, ces récits transmis des temps les plus lointains grâce à l'*Illiade*, la Bible ou encore la *Théogonie* ? Peuplés de dieux et de héros, ils racontent des aventures à la fois étranges et familières, à juste distance de ce que nous sommes, pour que nous puissions, grâce à eux, mieux comprendre qui nous sommes.

Achille

Achille – littéralement « celui qui fait souffrir l'assemblée des guerriers » –, fils de Pelée, roi des Myrmidons, et de la néréide Thétis, si belle que Zeus lui-même fut tenté de l'épouser, incarne à lui seul l'héroïsme. Sa mort devant Troie annonce d'ailleurs la fin d'un monde où la recherche de l'éclat, de la grandeur et de la renommée tient lieu d'unique conduite. Élevé par le centaure Chiron qui lui enseigna la course ainsi que le maniement des armes, Achille « au pied léger » fait le choix d'une vie brève mais glorieuse contre celui d'une existence longue et obscure. Dissimulé parmi les femmes de la cour de Lycomède sur l'ordre de sa mère qui souhaite lui épargner la

guerre de Troie, il séduit Déidamie, la fille du roi, avec laquelle il a un fils, Néoptolème (Pyrrhus), qui l'accompagnera au combat quand, découvert par Ulysse, il devra rejoindre l'armée d'Agamemnon.

Achille s'illustre devant Troie. Homère loue sa vaillance en même temps qu'il évoque la colère d'un homme « semblable aux dieux ». C'est d'ailleurs bien la « colère d'Achille » que chante, dès les premiers vers, l'*Iliade* ; et, de fait, cette colère se manifeste à deux reprises : une première fois alors qu'il doit céder à Agamemnon le butin qui lui revient – en l'occurrence, Briséis –, ce qui entraîne son retrait du combat et provoque au sein des Achéens de nombreuses pertes. Les Troyens conduits par Hector ont l'avantage. La seconde colère est plus terrible encore puisqu'elle s'empare du héros à l'annonce de la mort de son ami Patrocle. La fureur d'Achille se déchaîne et il faudra toute l'émotion de Priam venu lui réclamer la dépouille d'Hector pour que le fils de Pélée faiblisse.

Tous ces épisodes rappellent que les grands récits héroïques – ces épopées du monde antique – ne sont pas seulement de fastidieuses relations d'exploits guerriers : l'émotion y a sa part, elle est même au principe du poème. C'est la colère d'Achille, l'amour d'Hector pour Andromaque, la tendresse paternelle de Priam, l'amitié de Patrocle qui donnent aux exploits de ces demi-dieux leur relief. À mi-chemin entre les dieux et les hommes, ces héros sont suffisamment proches de nous pour que l'on puisse s'identifier à eux, et assez loin pour qu'ils nous paraissent admirables.

Amazones (Les)

Les Amazones constituaient un peuple légendaire de femmes guerrières qui vivaient dans l'actuel Caucase ; elles y fondèrent la ville de Thémiscyre. Placées sous l'autorité d'une reine, les Amazones n'acceptaient la présence des hommes parmi elles qu'une fois par an, pour perpétuer la race,

éliminant par conséquent tous les nouveau-nés mâles. Ce sont des cavalières, réputées pour leur habileté au tir à l'arc, qui vivent de pillages et de rapines.

De nombreux héros se sont opposés au pouvoir des Amazones. Le premier d'entre eux, Héraclès, chargé de ravir sa ceinture enchantée à la reine Hippolyte, finit par la tuer au cours d'un combat où il dut affronter nombre de ces guerrières déchaînées. Sous le règne de Thésée, les Amazones envahirent l'Attique, en réaction à l'enlèvement de leur reine, Antiope.

Les Amazones aimaient la chasse, les exercices violents et vénéraient Artémis, la déesse d'Éphèse aux multiples mamelles. Leur mode de vie en fit des adversaires de l'ordre masculin que par ailleurs elles singeaient, en développant notamment la chasse. Féroces, elles n'en furent pas moins vaincues à chaque fois, à l'instar d'une autre figure du féminin insurgé, Atalante, élevée par les ours, et farouche ennemie du mariage et des hommes. Toutes ces légendes furent produites par un pouvoir masculin misogyne comme autant d'expressions d'une peur du féminin, perçu comme nécessairement sauvage.

Aujourd'hui, l'amazone est « cavalière ». Le mot ne s'emploie plus que dans le contexte passé d'une manière de chevaucher, à présent abandonnée. Nul besoin de s'asseoir de biais sur la selle puisque désormais les femmes portent des pantalons, et qu'elles montent comme des hommes, à la manière précisément des Amazones du mythe !

Antigone

Fille et sœur d'Œdipe, Antigone incarne la tradition ou, plus exactement, le respect de la filiation et de la transmission. Figure martyre du conservatisme, elle brave l'interdit de Créon, son oncle, au prix de sa vie.

En effet, à la mort d'Œdipe qu'en fille aimante elle a guidé jusqu'aux abords d'Athènes, à Colone, Antigone, revenue à Thèbes, apprend que ses frères Étéocle et Polynice se livrent une guerre sans pitié pour le pouvoir. Ils s'entre-tuent. La responsabilité du massacre revient à Polynice qui a tourné les armes contre sa cité, Étéocle représentant alors le pouvoir légal. Créon, devenu le nouveau roi de Thèbes, décide de priver le traître de sépulture. Antigone, fiancée à Hémon, le fils de Créon, brave le jugement du prince, au nom des « lois non écrites des dieux ». Elle sera, pour son crime, enterrée vivante. En apprenant cela, Hémon se tue sur le corps d'Antigone.

Antigone incarne ainsi la fidélité à un ordre antérieur à celui que fondent la politique et la loi des hommes. Par nature, un être humain a droit à une sépulture, et ce ne sont pas les décrets du prince qui pourraient y changer quoi que ce soit. On a vu, dans le conflit qui oppose la fille d'Œdipe à Créon, l'esquisse d'une remise en cause de ce que nous nommons aujourd'hui le droit positif : la légalité rend des comptes à la légitimité. Mais l'on pourrait surtout associer la figure d'Antigone à l'idée de détermination et à celle de conviction. Elle personnifie cette volonté, sûre de son droit et qui ne fléchit pas. Il y a évidemment une sorte d'intransigeance terrible dans la position d'Antigone : elle ne capitule pas, elle ne cède pas. Le pouvoir politique est, lui, plus malléable, Créon finit par gracier sa nièce et donner l'ordre de suspendre l'exécution. Trop tard, car la jeune femme est déjà morte : l'échec supporté par le roi de Thèbes est complet.

Aphrodite

Dans la *Théogonie*, Hésiode indique les circonstances de la naissance d'Aphrodite (Vénus) : de l'écume, née de la mutilation d'Ouranos par son

propre fils Cronos, apparaît, surgissant des eaux, la déesse de la beauté, du plaisir et de l'amour. Portée par une conque, elle accoste à Cythère puis à Chypre. Elle épouse Héphestos, le dieu des volcans, frère de Zeus, un Olympien fort laid qu'elle trompe sans hésitation avec Arès, le dieu de la guerre, à qui elle donne pour enfants Harmonie et Éros. Mais son infidélité est révélée par Hélios dont elle se vengera en maudissant la descendance, Pasiphaé, Ariane et Phèdre : « C'est Vénus tout entière à sa proie attachée ».

La déesse n'en reste pas là, on lui prête de nombreux amants : ainsi, le Troyen Anchise, de qui elle aura un fils, voué à un destin illustre, Énée. Elle est encore à l'origine de la guerre de Troie. Choisie par Pâris pour être la bénéficiaire de la pomme d'or jetée par Éris aux noces de Pélée – pomme de la discorde qui porte l'inscription : « À la plus belle » – elle offre en récompense Hélène au jeune prince troyen.

Comment lire l'allégorie ? En rappelant d'abord que la beauté ne va pas sans l'amour : si Aphrodite protège l'une et l'autre, c'est bien que la première doit tout au second, qui s'y alimente en retour. Mais le mythe trouve peut-être sa raison d'être dans l'agitation violente qui environne dès sa naissance la déesse. Divinité de la première génération, contemporaine de Cronos et issue de son règne qu'on appelle aussi l'« âge d'or », Aphrodite n'existe qu'à la faveur d'une mutilation – beauté castratrice ? – ; infidèle et véritable fauteuse de troubles, elle fait toujours payer cher le plaisir qu'elle dispense ou bien l'attention qu'elle prodigue.

Artémis

Associée à la lune et à la chasse, la déesse sagittaire compte au nombre des figures les plus inquiétantes de l'Olympe. Tout l'oppose en effet à son frère Apollon, qui incarne un idéal lumineux de civilisation. Accompagnée de

bêtes sauvages qu'elle protège et qu'elle chasse à la fois, Artémis-Diane vit dans la nature. Elle est farouche et cruelle, vierge et pudique. Elle n'hésite pas à exiger d'Agamemnon le sacrifice de sa fille Iphigénie, et transforme en cerf qu'elle livre à la curée de ses propres chiens Actéon qui l'a surprise, nue, au bain.

Elle figure, aux yeux des Anciens, la part mystérieuse et redoutable d'un féminin incompréhensible et réfractaire, à la férocité sauvage.

Athéna

« Je n'ai pas eu de mère pour me donner la vie », déclare Athéna, sous l'autorité du premier des auteurs tragiques, Eschyle. En effet, alors qu'il a fécondé Métis, déesse de la raison et de la prudence, Zeus apprend qu'il pourrait être renversé de son trône par un fils né de cette même Métis. Plutôt familier de ce type de retournement de l'histoire – il a lui-même détrôné son propre père, Cronos, qui lui-même avait renversé son géniteur, Océanos – le maître de l'Olympe préfère ne pas prendre le moindre risque, et avale Métis, tout comme Cronos avalait ses enfants. Au bout de quelques heures, Zeus, pris d'une épouvantable céphalée, demande à Héphaïstos de lui fendre la tête afin de soulager sa douleur. De la plaie naît Athéna, déesse de la guerre, de la sagesse, des artisans, des artistes et des maîtres d'école (ce qui explique d'ailleurs pourquoi elle prendra l'apparence du pédagogue Mentor pour accompagner Télémaque, parti à la recherche de son père Ulysse).

Ses attributs sont des armes défensives : le casque, la longue lance et le bouclier – l'Égide – qui est fait de la peau de la chèvre nourricière de Zeus et de la tête de Méduse. Athéna protège la ville d'Athènes à qui elle a donné l'olivier, elle préside également l'Aréopage, le premier tribunal institué pour juger Oreste ; à ses côtés, enfin une chouette, cet oiseau nocturne qui

rappelle que la sagesse ne vient qu'à la tombée du jour. « La chouette de Minerve ne prend son vol qu'à la tombée du crépuscule¹ », écrit Hegel pour signifier que le sens des événements et des actions des hommes n'est jamais donné qu'après-coup.

Babel (Tour de)

Les versets 1 à 9 du chapitre 11 de la Genèse rapportent ce qu'il advint de cette tour, destinée à garantir les hommes d'un nouveau déluge, que Nemrod avait décidé d'élever à Babylone. En ces temps immémoriaux, « toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots ». Les hommes se comprenaient tous, et forts de cette unité, pouvaient envisager d'accomplir un ouvrage extraordinaire susceptible de défier le Créateur. Or, ce dernier répandit la confusion en donnant naissance à une grande diversité de langues, de sorte qu'incapables désormais de s'entendre, les ouvriers ne purent terminer leur œuvre.

Ce que suggère l'apologue de la tour de Babel, c'est bien à la fois la toute-puissance des hommes lorsqu'ils sont unis, et celle d'un langage commun, seul capable d'unifier le genre humain. On comprend dès lors que les premiers savants modernes ont pu envisager que les mathématiques fussent ce langage perdu depuis Babel, la langue de Dieu dans laquelle on peut lire la Création : « le livre de la nature est écrit en langage mathématique² ».

Cheval de Troie (Le)

Comment une trahison peut-elle devenir une action, sinon admirable, du moins admirée depuis des millénaires, symbole incontesté de l'ingéniosité des Achéens et véritable titre de gloire de cet Ulysse « aux mille ruses » qui semble préfigurer l'homme moderne ? Ni le désir d'en finir coûte que coûte au prix sonnante de l'héroïsme, ni la mort d'Achille qui ne participa donc jamais à pareille infamie, ni le sentiment nouveau qu'il est désormais vain d'attendre de la guerre gloire et immortalité, ne justifient le procédé : tromper l'adversaire, se glisser derrière ses murs et ses défenses, profiter de son ivresse et de son sommeil pour le massacrer sans qu'il puisse même se défendre.

La leçon vaut pourtant en politique ; elle a pour nom « entrisme ». Théorisée par Lénine dans *L'État et la Révolution*, elle conduisit quelques étudiants brillants dans les années 1960 à intégrer, pour le compte de groupuscules trotskistes, l'École nationale d'administration dans le but d'infiltrer l'appareil d'État afin, le grand soir venu, d'en prendre les commandes et de le retourner contre les bourgeois.

Dionysos

Trop souvent liée, d'une manière réductrice, à la vigne et au vin dans notre représentation, la figure de Dionysos gagne à être étudiée de près. On découvre alors une divinité complexe, sombre et créatrice, qui, chez l'artiste, attise la part nécessaire de tourments intérieurs. « Il faut avoir du chaos en soi pour enfanter une étoile dansante³ », écrit Nietzsche, qui pense alors sans équivoque à Dionysos pour entretenir ce chaos indispensable que, plus tard, Artaud fera dépendre de cette « liberté noire » s'exprimant dans l'acte de création.

Dionysos est donc l'un des plus étranges et des plus importants dieux de la Grèce. Fils de Zeus et de Sémélé, la fille de Cadmos, le fondateur de

Thèbes, il naquit dans des conditions étonnantes : Sémélé, poussée par Héra, voulut voir Zeus sous son apparence divine, oubliant qu'un tel spectacle la détruirait. La splendeur du Dieu l'embrasa et Zeus n'eut que le temps de lui arracher des entrailles le petit Dionysos, qu'il cacha encore trois mois dans sa cuisse afin qu'il pût naître à terme. Déguisé en petite fille et confié à Athamas et à Ino, le jeune dieu fut à nouveau frappé par la vengeance d'Athéna : ses parents adoptifs sombrèrent dans la folie ; il dut fuir, métamorphosé en chevreau. Mais lui-même, adulte, n'échappa guère à la folie, errant à travers le monde, introduisant dans chaque pays la culture de la vigne. On le vit ainsi en Égypte, en Syrie, en Phrygie où la déesse Cybèle, puissance végétative et sauvage de la nature, l'initia aux mystères de la résurrection.

Ayant recouvré la raison, Dionysos, revenu en Béotie après un détour par l'Inde, tenta d'imposer son culte à Thèbes, sa ville natale, celle également de sa mère et de son grand-père Cadmos. Penthée, le souverain, s'y opposa mais Dionysos poussa Agavé, la mère du roi rendue folle, à mettre en pièces son fils... Toutes les fois qu'un mortel refusa de se soumettre, Dionysos le frappa de folie. Enfin, à Naxos, il recueillit Ariane, que Thésée avait abandonnée pour Phèdre, et l'épousa.

Ce que transmet la légende, c'est bien le danger qu'incarne ce dieu des forces obscures de la nature, dont le culte en Grèce n'a jamais été rendu public dans l'enceinte des cités. Il fallait se rendre dans la forêt pour l'honorer ou bien attendre les fêtes données à sa gloire deux fois par an, au cours desquelles on lui vouait des spectacles spécifiques : les tragédies.

Graal (Le saint)

Le mot désigne probablement en latin un récipient creux aux larges bords (*cratella*). Quant à l'objet, notre culture en fait la coupe dans laquelle but le

Christ lors de la Cène. À partir du XIII^e siècle, le Graal se confond avec le calice. Joseph d'Arimathie aurait, dans cette « coupe », recueilli le sang de la plaie infligée à Jésus par le légionnaire Longinus ; c'est ce que rapporte l'*Évangile* de Nicodème.

Joseph fuit avec le calice en Angleterre où il le cache à Glastonbury, le site de l'île mythique d'Avalon où mourut le roi Arthur après la bataille de Camblan. Les chevaliers de la Table ronde ne furent d'ailleurs pas les seuls à rechercher le précieux vase : en 1940, Himmler fait fouiller de fond en comble les restes de la citadelle de Montségur dans ce même dessein. Aujourd'hui, le sujet est loin d'être épuisé puisque, depuis la publication en 1980 de l'ouvrage à succès *L'Énigme sacrée* de Michael Baigent, Richard Leigh et Henry Lincoln, l'interprétation selon laquelle le terme proviendrait d'une déformation de la prononciation de l'expression *Sangréal*, « sang royal », et désignerait par conséquent non un objet mais une personne, nourrit l'imagination de nombreux romanciers, dont l'auteur du célèbre *Da Vinci Code*, Dan Brown.

Héraclès

Fils d'une mortelle, Alcmène, et de Zeus qui, pour l'occasion de sa conception, avait pris les traits d'Amphitryon, Héraclès dut subir de la naissance à la mort le courroux d'Héra. Mais, doué d'une force prodigieuse, il accomplit avec succès un nombre considérable d'exploits fabuleux dont le récit détaillé enchantait particulièrement les Grecs.

Si le premier d'entre eux fut d'étrangler au berceau les serpents qu'Héra lui avait expédiés, celui par lequel le héros entra vraiment dans la légende fut de devenir, à 18 ans, l'amant des cinquante filles du roi Thespios. Héraclès épouse la fille du roi de Thèbes, le célèbre Créon, et conçoit avec elle de nombreux enfants qu'il massacrera, après qu'Héra l'eut frappé de

folie. Il reçoit pour châtiment de se plier aux ordres de son cousin, le roi Eurysthée, dont il devient alors l'esclave, le temps des douze travaux. Le lion de Némée, l'hydre de Lerne, le sanglier du mont Érymanthe, la biche de Cérynée, les oiseaux du lac Stymphale, les écuries d'Augias, le taureau de Crète, les chevaux de Diomède, la ceinture de la reine des Amazones, les bœufs de Géryon, Cerbère et enfin, les pommes d'or du jardin des Hespérides sont autant d'épreuves grâce auxquelles Héraclès transforme sa violence naturelle en véritable force.

Les épisodes s'enchaînent, qui associent toujours au héros trois éléments intéressants, pour qui cherche une valeur de symbole dans le mythe : la force, bien sûr, mais aussi la servitude – Héraclès est l'esclave d'Héra, son jouet, le serviteur d'Eurysthée, mais encore celui d'Omphale dont il doit être la suivante soumise ! –, et enfin le désir. Héraclès est constamment entouré de femmes et ce sont elles qui vont causer sa perte. Après avoir épousé Déjanire, il apprend que celle-ci a été violée par le centaure Nessos. Il exécute Nessos mais celui-ci a le temps de confier à Déjanire un peu de son sang, qu'il lui présente comme un philtre d'amour pour ranimer le désir de son mari. Quand Héraclès s'éprend de la jeune Iole, Déjanire trempe la tunique qu'elle lui donne pour se changer dans ce sang, qui se révélera empoisonné. La tunique colle alors au corps du héros et lui consume la peau. Héraclès préfère se tuer plutôt que d'endurer pareille souffrance.

Dans le monde grec, Héraclès est lié à la civilisation dorienne (les soixante fils d'Héraclès – les Héraclides – vont envahir le Péloponnèse et y établir, selon la légende, la domination dorienne), il renvoie donc à une origine brutale et très ancienne, destructrice, mais aussi fascinante pour l'énergie qu'elle met en œuvre.

Icare

C'est la chute évidemment qui fait le mythe d'Icare : Bruegel – qui, vers 1558, représente le jeune homme en train de se noyer, dont on n'aperçoit que les jambes qui s'agitent à la surface de l'eau – s'en amuse d'ailleurs. La scène se joue au second plan, dans l'indifférence générale : ni le laboureur ni le berger ni même les oiseaux ne prêtent attention au malheureux, victime de sa griserie. S'agit-il d'illustrer alors le proverbe médiéval – « aucun laboureur ne s'arrête pour la vie d'un homme » – ou de rappeler le sérieux du travail humble, quotidien, pour condamner la prétention et l'ambition ?

De fait, le mythe d'Icare est ambigu, et son ambiguïté souligne l'ambivalence de nos valeurs contemporaines : Icare, fils de l'architecte Dédale, s'échappe avec son père du labyrinthe du Minotaure, au moyen d'une paire d'ailes fixée à son corps par de la cire. L'homme-oiseau se laisse griser par cette liberté nouvelle et cède au désir « d'aller toujours plus haut ». Proche du soleil, il oublie que la cire va fondre, et il est alors précipité dans la mer. C'est l'aspiration à s'élever – « l'envol » – qui est sanctionnée par ce mythe que rapporte Ovide. Et notre monde semble bien doublement fasciné par Icare : rien n'excite, en effet, davantage l'opinion que le *désastre*, la chute d'un astre, le récit détaillé d'une ascension, pourvu qu'il soit suivi de celui de la chute. Pas de grandeur tolérable sans la décadence, voire la déchéance qui lui succède ; la liste est longue, elle commence certainement avec Adam, Œdipe, César, Napoléon, etc. Mais ce ne sont plus les héros qui nous intéressent à présent, ce sont les « politiques », les artistes, les « hommes d'affaires » qui sont nos *stars* – ceux que l'on nomme étrangement en France les *people* – faisant ainsi entendre à la fois leur singularité et leur origine commune, le « peuple ». Leur succès doit être rapide pour être fascinant et, puisqu'ils ne sont personne, ce succès pourrait être aussi bien le nôtre... Comme tel n'est pas le cas, le spectacle de leur chute inévitable devient notre dédommagement, une consolation, voire une récompense.

Isis

La déesse égyptienne au nom grec (*iset*, en égyptien, signifie « trône ») figure le féminin triomphant. C'est assurément la divinité la plus importante en Égypte, puisqu'elle est aussi la mère d'Horus dont tous les pharaons sont supposés descendre. Épouse d'Osiris que Seth a tué par jalousie et dont il a éparpillé les quatorze morceaux du corps dans les eaux du Nil, elle est associée de très près au culte des morts et à la résurrection, puisque, grâce à sa magie, elle parvient à rassembler les différentes parties d'Osiris – à l'exception d'une seule, qui demeure perdue dans les eaux du fleuve et grâce à laquelle le Nil est depuis « fertile » – et à le ramener à la vie.

Mystérieuse pour sa magie toute-puissante, Isis fascine le monde antique et fait ainsi l'objet d'un culte très important dans la Rome impériale. Elle propose l'une des premières représentations du féminin troublant, de la magicienne, l'ensorceleuse fascinante et redoutable.

Jason

Dépossédé de son trône par son oncle Pélidas, Jason « le guérisseur » doit, pour recouvrer ce qui lui est dû, rapporter la Toison d'or, qui fait la prospérité du roi de Colchide, Éétès. Pour y parvenir, il fait construire une nef – Argô, signifiant « la rapide » –, dans laquelle embarquent Thésée, Héraclès, Orphée et la plupart des héros pré-homériques. Car l'aventure – et à bien des égards, il s'agit là au fond du premier récit d'aventures – est archaïque, elle nous ramène à un monde encore antérieur à celui de la guerre de Troie, un monde où l'on sème les dents du dragon de Cadmos, où l'on côtoie l'île des sirènes avant Ulysse, etc. Jason revient avec la Toison et Médée, la fille du roi Éétès, une magicienne amoureuse du héros qu'elle a aidé dans sa conquête et qu'elle continue d'aider à se débarrasser de

Pélias. Après un long exil à Corinthe, Jason finit par régner enfin sur le royaume d'Iolcos en Thessalie.

Labyrinthe (Le)

La construction vient d'Égypte : c'est un monument sous-terrain, creusé dans le roc, qui servait généralement de tombe à un grand personnage. Le labyrinthe – littéralement retranscrit de l'égyptien au grec, *le palais de Mare* – était conçu comme un ensemble de couloirs compliqués, de voies sans issues et de croisements multiples. Cette coutume aurait gagné la Crète où, selon la légende, l'architecte Dédale, sur l'ordre du roi Minos, aurait construit, pour dissimuler un monstre mi-homme mi-taureau, le célèbre labyrinthe mais, cette fois, à ciel ouvert. Dédale en conçut le plan à partir de l'observation de la spirale interne d'une coquille d'escargot. Seul Thésée, assisté d'Ariane, la fille aînée de Minos, parvint à ressortir vivant de ce labyrinthe – exception faite de Dédale et de son fils Icare qui s'échappèrent par le chemin des airs – après avoir tué le Minotaure, monstre né de l'union bestiale de Pasiphaé, la femme du roi Minos, et d'un grand taureau blanc.

Si le labyrinthe représente la complexité de l'âme humaine, le Minotaure qui s'y dissimule figure alors le pulsionnel innommable qui loge en chacun, et contre lequel chacun se défend. Sans un fil d'Ariane, impossible d'échapper au monstre qui nous habite... Nietzsche écrit à ce propos : « Ce n'est pas le fil d'Ariane que cherche l'homme labyrinthe, mais Ariane elle-même. »

Lilith

La traduction de la Genèse est ambiguë (I, 27) : « Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu, il les créa mâle et femelle ».

Comment comprendre ce texte qui précède celui, bien connu, affirmant qu'Adam « le créateur » façonna Ève « la vivante » ? Adam fut-il créé en même temps qu'un double féminin, modelé dans la même glaise ? Le texte biblique ne dit rien. Mais, dans ce silence, se glissent les interprétations les plus variées, dont celle du *Talmud de Babylone* qui exporte la Lillaka du récit de Gilgamesh dans la culture des Hébreux. C'est ainsi que peu à peu se forme, d'une interprétation kabbalistique à l'autre, siècle après siècle, la figure de Lilith, dont le nom signifie en sumérien « être féminin de la nuit », « démon ».

Réfractaire à la domination d'Adam, ne supportant pas d'être placée « sous » l'homme – dans tous les sens de l'expression – puisqu'elle a été créée à son égal, Lilith entre en rébellion : elle « épouse » le Mal. C'est elle qui devient serpent pour provoquer la Chute, qui pousse Caïn à tuer son frère Abel, etc. En un mot, c'est la première « femme fatale ». Le féminin a « mauvais genre ».

Lucrèce

Le motif parcourt la musique, la peinture, le théâtre et la poésie : le suicide de Lucrèce, en présence de son père et de son époux, est l'un des épisodes plus ou moins légendaires de l'histoire de Rome, certes rapporté par Tite-Live, mais dont les fondements historiques sont aussi peu fiables que ceux qui soutiennent l'enlèvement des Sabines ou le combat des Horaces contre les trois Curiaces.

Or, si la mort de la belle Romaine dont abusa Sextus Tarquin, le fils du roi Tarquin le Superbe, s'impose à notre imaginaire, c'est que – au-delà de l'expression de la vertu conjugale, Lucrèce ne se jugeant plus digne de

vivre auprès de son mari – le geste désespéré d’une femme, victime d’un abus de pouvoir intolérable, déclenche une véritable révolution politique : Lucius Junius Brutus, présent au moment des faits, renverse la monarchie et proclame, en 509 avant Jésus-Christ, la république dont il devient alors le premier consul.

Le viol de Lucrece symbolise donc l’insupportable intrusion du pouvoir politique dans la vie privée, intime, des citoyens : gouverner, ce n’est assurément pas dominer, et la confusion du politique et du domestique – que le viol de Lucrece représente dans ses plus effroyables excès, mais qui s’exprime plus discrètement à travers des métaphores du type « fraternité », « paternalisme » etc. – est la marque même du despotisme.

Midas

Pour avoir porté secours à Silène, le roi de Phrygie, Midas obtient en récompense de Dionysos que ce dernier exauce un vœu de son choix. Le goût des richesses pousse l’homme à réclamer le pouvoir de transformer en or tout ce qu’il touche. C’est parler sans avoir réfléchi : Midas ne peut plus rien porter à sa bouche sans que cela ne se transforme en métal précieux. Il supplie alors Dionysos de lui reprendre ce don. Le Dieu lui ordonne de se laver les mains dans les eaux du Pactole, fleuve qui traverse le pays et dont les eaux sont depuis chargées en or.

Le mythe vaut beaucoup – non pour une moralité qui condamnerait l’appât des richesses et la précipitation – mais pour l’usage qu’en firent les poètes et notamment Rimbaud, superposant à la figure attendue de l’alchimiste, celle, plus surprenante, de Midas. Capable de transformer la boue de l’existence en or, le poète, du même coup, se condamne à une solitude fatale : « Pleurant, je voyais de l’or – et ne pus boire ».

Oreste

Poussé par sa sœur Électre, Oreste assassine sa propre mère, Clytemnestre, ainsi qu'Égisthe, son complice dans le meurtre d'Agamemnon, à son retour de Troie. La famille des Atrides est poursuivie depuis des générations par cette succession de crimes qui sont autant de vengeances se répondant les unes aux autres. Pour en finir avec ce cycle de la destruction, Athéna institue le tout premier tribunal, l'Aréopage, afin de juger Oreste, de faire la part de sa responsabilité et de celle de sa culpabilité. Les juges étant incapables de trancher, Athéna décide d'ordonner la relaxe. La sagesse conduit ainsi – en cas de partage des convictions – à préférer suspendre le jugement. Oreste n'est pas reconnu coupable, pas plus qu'il n'est innocenté. Le premier verdict de notre culture est donc frappé du sceau de la prudence ; il n'en met pas moins un terme à la vendetta : désormais la justice n'est plus une affaire privée, elle relève de la protection de l'ordre public.

Mais Oreste incarne également, de par ses actes précisément, le héros tragique par excellence, mené par le destin, et ici incité par Électre à une vengeance, qui n'est au fond pas la sienne. Sartre, dans *Les Mouches*, imagine Oreste revendiquant cet acte, le meurtre, et se l'appropriant pour affirmer, au cœur même de la tragédie, sa liberté.

Orphée

Orphée, fils du roi de Thrace Œagre et de la muse Calliope, figure de l'artiste prodigieux, berger à ses heures en Arcadie et amoureux d'Eurydice, est en effet capable par la beauté de ses compositions d'apaiser les bêtes sauvages, de déplacer les montagnes ou encore de séduire les sirènes. Favorisé par le dieu Apollon, il dispose d'une lyre, instrument fabriqué avec

une carapace de tortue et neuf cordes en hommage aux neuf muses, ses tantes. Mais c'est à la mort de sa bien-aimée que le poète acquiert toute sa mesure. Figure du deuil inconsolable, Orphée assigne à la poésie lyrique une fonction élégiaque ; il faudra désormais chanter la plainte, le manque et célébrer l'absente « de tout bouquet » : « Je suis le Ténébreux, le Veuf, l'Inconsolé... ». Apollon entend ses pleurs et lui donne l'opportunité d'aller rechercher Eurydice aux Enfers.

La descente aux Enfers, de la catabase virgilienne à la saison rimbalienne, devient dès lors un passage obligé pour toute poésie personnelle : épreuve douloureuse de l'échec, prise de conscience brutale du caractère définitif de la perte, la seconde mort d'Eurydice qu'Orphée ne parviendra pas à ramener avec lui fixe les limites d'un pouvoir de représentation que l'on croyait tout-puissant. Ce qui, dans la représentation, revient à la présence n'est pas ce qui s'est absenté. Le poète crée une autre forme de réalité. Désespéré, Orphée se laisse déchirer par des admiratrices en furie, auxquelles il ne cède pas. Sa lyre est jetée à la mer avec sa tête qui a été arrachée. C'est à Lesbos que l'une et l'autre sont recueillies, par la poétesse Sapho, dont Baudelaire voulut célébrer l'héritage avec *Les Fleurs du Mal*. Impuissante à faire revenir ce qui n'est plus, condamnée à la nostalgie perpétuelle d'un monde qui a disparu, à présent la poésie, parole de lesbienne, est toujours en fleurs, comme les jeunes filles proustiennes, mais sans postérité, infructueuse, éphémère : vouée aux « anthologies ».

Pandore

Elle a tous les dons – c'est ce que signifie son nom – et c'est la première femme, du moins pour la mythologie grecque. Parmi les nombreuses qualités dont les Olympiens l'ont dotée, il faut distinguer l'apport d'Héra : cette curiosité qui la conduira plus tard à ouvrir la fameuse boîte et à libérer

parmi les hommes la vieillesse, la maladie, la guerre, la famine, la misère, la folie, le vice, la tromperie et enfin, la passion.

Véritable « cadeau empoisonné », Pandore est un élément stratégique du dispositif misogyne de dénigrement du féminin dans le monde grec : elle a tout pour séduire, notamment Épiméthée, le frère de Prométhée, dont elle devient l'épouse. Mais elle ne parvient pas à garder fermée cette boîte que les dieux lui ont confiée – en « réalité », une jarre –, comme on le lui avait ordonné. Et toutes les calamités s'en trouvent libérées pour punir les hommes, bénéficiaires de la foudre de Zeus dérobée par Prométhée. Rien ne résiste donc à la curiosité féminine, à l'origine de tous les maux. La légende d'Ève offre dans la Bible une variante sur le même thème. Bien sûr, il y a toujours l'« espérance » qui demeure au fond et qui pourrait sauver la situation, sauf que la traduction est abusive. *Elpis*, en grec, signifie l'« attente ». Ainsi n'est épargnée aux hommes que l'angoisse de l'attente, ce qui est bien peu de chose...

Pénélope

Éternelle courtisée, la femme d'Ulysse est l'allégorie de la fidélité conjugale. Son nom suggère à lui seul en grec ce rapprochement : *pênelops* signifie « canard » et les canards allant par deux sont un symbole de la fidélité.

Au cours des vingt années d'absence d'Ulysse, Pénélope résista aux avances de nombreux prétendants, affirmant la mort de son époux et la pressant de choisir parmi eux un nouveau mari. Elle déclara qu'elle devait terminer le tissage du linceul de son beau-père Laërte avant de faire un choix. La nuit, elle défaisait l'ouvrage qu'elle avait fait le jour. Ce stratagème fut dénoncé par l'une de ses servantes. Au moment où, de plus en plus sollicitée par ses prétendants, elle allait mettre fin à vingt ans de

fidélité et de chasteté, Ulysse revint à Ithaque ; après s'être fait reconnaître, il massacra tous les hommes qui avaient envahi sa demeure et se livraient au pillage. Puis il revint auprès de Pénélope et Athéna prolongea pour eux la durée de la nuit.

Persée

Fruit des amours de Zeus et de Danaé, Persée fut à sa naissance placé avec sa mère dans un coffre et jeté en mer, par les bons soins de son grand-père Acrisios. Les flots les menèrent sur les rives de l'île de Sériphos où régnait Polydectès. Pour pouvoir séduire Danaé à son aise, le roi voulut se débarrasser de Persée devenu adulte, en lui demandant de lui rapporter la tête de Méduse, l'une des trois Gorgones. Aidé par Athéna et par Hermès, le héros, muni du casque d'Hadès rendant invisible, put trancher la tête du monstre sans avoir à croiser son regard pétrifiant. Sur le chemin du retour, il délivra Andromède, enchaînée à un rocher pour y être dévorée par un monstre marin, l'épousa puis se rendit en Afrique, pétrifia en un vaste massif montagneux le géant Atlas, puis, enfin parvenu à Sériphos, secourut sa mère, toujours harcelée par Polydectès.

Le mythe de Persée est intimement lié à Méduse et à la thématique du regard qui fige. Le face-à-face n'aura pas lieu ; le héros brandissant la tête de son adversaire détourne le visage. C'est ainsi que le fixe Cellini. Le peintre Gustave Moreau réinvente le mythe en renversant les rapports de force, inverse les rôles et les sexes : c'est la tête solaire de Jean-Baptiste qui pétrifie désormais son supposé vainqueur, Salomé, véritablement médusée par le regard lumineux du supplicié.

Prométhée

Le plus célèbre des Titans symbolise l'aspiration des hommes à rivaliser avec les dieux. Prométhée, « le Prévoyant » (Épiméthée, son frère, est « celui qui réfléchit après coup »), vole au profit des hommes le feu divin – la foudre de Zeus –, ce qui figure la technique grâce à laquelle l'humanité parviendra à se protéger contre les bêtes et contre les dieux. Prométhée donne donc un visage à l'ambition et au défi ; Gaston Bachelard nomme ainsi *complexe de Prométhée* « toutes les tendances qui nous poussent à savoir autant que nos pères, plus que nos pères, autant que nos maîtres, plus que nos maîtres⁴ ». Il y voit « le complexe d'Œdipe de la vie intellectuelle⁵ ». De fait, le roman de Mary Shelley, *Frankenstein*, porte comme sous-titre « Le Prométhée moderne ». Le choix de la romancière est révélateur : la modernité se vit comme un dépassement en même temps qu'un refus de la tradition ; la place du savoir y est de plus en plus prépondérante, celle du savoir-faire y est centrale. Ces connaissances se veulent non plus accumulées ou cumulatives mais bien dynamiques et exponentielles.

Romulus et Rémus

Mythiques au sens le plus fort du terme, les jumeaux le sont à plus d'un titre : leur destin est lié à la fondation de la Cité par excellence – l'*Urbs*, Rome – et les associe à l'origine même de notre culture, mais cela dans un brouillard historique si épais qu'il conduit Tite-Live à prévenir son lecteur contre ces récits « dont l'agrément doit plus à l'imagination des poètes qu'au sérieux de l'information⁶ ».

Les deux figures romaines jouissent donc du prestige du commencement et d'une naissance extraordinaire. Ils descendent d'Énée

par leur mère, Rhéa Silva, une vestale, fille du roi d'Albe Numitor, mais surtout, ils ont pour père le dieu de la guerre, Mars. Leur gémellité ajoute encore au surnaturel, ainsi que les conditions de leur survie après leur abandon. On dit qu'une louve les aurait nourris et protégés dans la grotte du Lupercal. Plus prosaïquement, Tite-Live évoque une prostituée, Laurentia – surnommée « la louve » – qui les aurait adoptés. La fondation de la ville, le 21 avril 753 avant Jésus-Christ se paie du sacrifice de l'un des jumeaux : le centurion Celer frappe en effet Rémus d'un coup de pelle qui le tue. Agit-il par zèle ou sur ordre ? S'agit-il d'une querelle à propos d'une « tricherie » sur le décompte des vautours permettant d'attribuer la victoire, ou d'une bravade de Rémus, vexé, qui transgresse le premier décret du nouveau maître de la Cité en franchissant armé la limite sacrée de la nouvelle ville ? Dans tous les cas, la mort absurde de l'un des frères donne à cette fondation la valeur d'un geste sacré.

Sphinx (Le)

De sa mère Échidna, le Sphinx hérite le visage et la poitrine d'une femme – voilà pourquoi l'on préfère souvent évoquer une « sphinge », d'autant plus que le mot est en grec du genre féminin –, de son père Typhon, une queue de dragon, de sa sœur Chimère, un corps de lion, des Harpies – ses autres sœurs –, des ailes. Le Sphinx avait été envoyé en Béotie, à Thèbes, après la mort du roi Laïos, pour punir la Cité, dévorant tous ceux qui ne parviendraient pas à répondre à l'énigme suivante : « Quel être pourvu d'une seule voix a d'abord quatre jambes, puis deux jambes, puis trois jambes ensuite⁷ ? » Lorsque la réponse sera donnée par Œdipe – « l'homme » –, la Sphinge se précipitera, de rage, du haut de son rocher, libérant la ville et offrant à Œdipe l'opportunité de se présenter en sauveur.

Le Sphinx est énigmatique : l'affirmation est tautologique. De fait, monstrueux assemblage de membres et d'attributs prélevés sur des créatures fabuleuses et primitives (engendrées par Gaïa), le Sphinx participe de cette énigme des origines, dont Œdipe souffre également. La question du Sphinx tend d'ailleurs à faire de l'homme un être inquiétant pour les métamorphoses aberrantes qu'il subit...

Tantale

Pour avoir dérobé aux dieux l'ambrosie et l'avoir distribuée aux hommes, Tantale est condamné aux Enfers au supplice de la faim et de la tentation, puisqu'il doit – sans pouvoir jamais ni boire ni manger – demeurer immergé dans une rivière où se trouvent, suspendues à une treille au-dessus de sa tête, des grappes de raisin qu'il ne peut atteindre.

Tantale incarne ainsi par le supplice qui lui est infligé la violence douloureuse du désir.

Thésée

L'accès de Thésée au trône d'Athènes pour succéder à son père Égée marque la fin de l'hégémonie crétoise sur le monde méditerranéen ainsi que le début de l'autonomie et de la puissance de l'Attique. De fait, Thésée incarne le chef d'État responsable : volontaire pour rejoindre les jeunes Athéniens sacrifiés au Minotaure crétois, il terrasse le monstre avec l'aide de la fille aînée du roi Minos, Ariane, et débarrasse ainsi les Grecs d'un lourd tribut. Mais sur le chemin du retour, après avoir abandonné Ariane sur l'île de Naxos, il oublie de changer ses voiles noires, symboles de deuil, en

voiles blanches, signes de la victoire. De loin, le vieil Égée qui guette le retour de son fils croit que ce dernier a échoué dans son entreprise et, de désespoir, se suicide.

Au pouvoir, Thésée fait preuve de sagesse et de justice ; il accueille Œdipe au terme de son errance expiatoire, et lui offre à Colone la sépulture à laquelle il aspire. Mais la sagesse du monarque contraste avec les frasques de l'homme et du séducteur, qui abandonne Ariane pour sa jeune sœur Phèdre, qu'il trompe à son tour auprès de la reine des Amazones. Avec Thésée s'engage aussi une première réflexion sur les contradictions qui travaillent un homme public dans ses passions privées : les héros sont-ils toujours héroïques pour leurs proches ? « Les héros ne sentent pas bon », écrit Flaubert, signalant par là qu'il ne faut pas s'en approcher, faute d'être incommodé. L'héroïsme est un spectacle à voir « de loin ».

CHAPITRE II

Fables

Paroles au sens caché ou second, apologues ou allégories, ces fables – du latin *fari*, qui signifie « parler » – ne sont pas ce qu’elles semblent être. L’apologue, en effet, est un court « récit détaillé » (c’est le sens du mot grec) qui expose sous forme allégorique un enseignement. On en attribue la paternité à Platon. Derrière le souci de plaire et de frapper l’imagination, une seule visée : instruire. Le recours à l’apologue s’impose au maître d’un jeune disciple, à l’orateur dont l’auditoire est large, au philosophe qui veut fixer l’attention avant d’argumenter. Ces fables entrent toutes dans des stratégies didactiques.

Abeilles (La fable des)

Traducteur de La Fontaine, Bernard de Mandeville, un médecin anglais, compose à son tour une fable, mais d’une portée de tout autre nature que celles de son modèle : *La Fable des abeilles*, publiée en 1705.

Mandeville décrit ainsi une ruche dans laquelle chaque abeille, poursuivant sa satisfaction égoïste, participe à la prospérité extraordinaire de l’essaim. « Les vices privés font le bien public », indique-t-il, et il ajoute

que « les défauts des hommes, dans l'humanité dépravée, peuvent être utilisés à l'avantage de la société civile ». Les vices privés sont à l'origine du bonheur commun. Parmi ces vices, les abeilles affectionnent particulièrement l'hypocrisie ; elles s'en flattent, en effet, elles qui n'ont d'autre intérêt que de passer pour honnêtes et désintéressées. Jupiter, irrité par tant d'impudence, décide de rendre chacune d'entre elles véritablement honnête afin que toutes puissent prendre conscience de leur corruption. Devenues vertueuses, elles ont honte de leurs pratiques qui les conduisaient à voler, à mentir et à tromper pour mieux s'enrichir. Dès lors, la ruche s'appauvrit et la prospérité décline. Vertu et richesse économique ne sont pas compatibles !

L'apologue annonce de façon provocante celui de « la main invisible » de Smith. Il contribue à jeter sur le libéralisme économique naissant un réel discrédit moral. N'est-il pas plus hypocrite encore que ne le sont les abeilles de prétendre « moraliser » le marché, les finances ou mieux, le capitalisme ?

Attelage ailé (L')

Tout ce qui est âme a charge de tout ce qui est inanimé ; or, l'âme circule à travers la totalité du ciel, venant à y revêtir tantôt une forme tantôt une autre. C'est ainsi que, quand elle est parfaite et ailée, elle chemine dans les hauteurs et administre le monde entier ; quand, en revanche, elle a perdu ses ailes, elle est entraînée jusqu'à ce qu'elle se soit agrippée à quelque chose de solide ; là, elle établit sa demeure, elle prend un corps de terre qui semble se mouvoir de sa propre initiative grâce à la puissance qui appartient à l'âme. Ce qu'on appelle « vivant » c'est cet ensemble, une âme et un corps fixé à elle, ensemble qui a reçu le nom de « mortel ».

Platon, *Phèdre*, trad. L. Brisson, Paris, Flammarion, 1992

Le philosophe complète volontiers par la métaphore du char : l'âme n'est pas seulement ailée ; une fois incarnée, elle ressemble à un véritable « attelage ailé ». De fait, Platon imagine que l'âme est composite et qu'elle est triple – à cette triplicité correspondra celle de *La République*. Il faut concevoir en effet un aurige, la raison, qui doit conduire ensemble deux chevaux qui tirent l'un et l'autre le char dans des directions opposées : un cheval noir, le concupiscible, et un cheval blanc, l'irascible. Le premier cherche à entraîner l'attelage sur le bas-côté, du côté des appétits et du sensible, le second se cabre et résiste, cherchant à maintenir sur le droit chemin le véhicule. Ces trois parties de l'âme renvoient à celles qui s'équilibrent dans la Cité juste : les philosophes conduisent en effet un attelage où peinent ensemble laboureurs (le cheval noir) et guerriers (le cheval blanc). Connaissance, désir et volonté : tels sont les trois manifestations de la vie psychique.

Buridan (L'ânesse de)

Incapable de décider par quoi commencer son dîner, hésitant entre le picotin d'avoine et l'abreuvoir, l'ânesse se laisse mourir de faim et de soif. Cette courte fable attribuée au philosophe du XIV^e siècle Jean Buridan, élève puis adversaire de Guillaume d'Occam, reformule la question posée dans l'Antiquité par Aristote : comment un chien peut-il choisir entre deux nourritures également désirables ? Il s'agit dans un premier temps de donner une illustration de ce que l'on nomme un « dilemme » en logique. Par « dilemme », l'on entend, en effet, non un choix impossible mais plutôt une situation dans laquelle, quel que soit le chemin emprunté ou la décision prise, le résultat est identique. C'est l'argument « cornu » de l'ancienne rhétorique : que je choisisse A ou B, j'aboutis dans tous les cas à C, ce qui rend le fait de devoir choisir entre A et B absurde.

Mais l'apologue est surtout destiné à distinguer l'homme de l'animal, en ce que le premier trouve toujours en lui une puissance de détermination : « Que d'ailleurs l'âme a une telle puissance, bien que n'étant déterminée par aucune chose extérieure, cela se peut très commodément expliquer par l'exemple de [l'ânesse] de Buridan », écrit Spinoza.

Si, en effet, l'on suppose un homme [au lieu d'une ânesse] dans cette position d'équilibre, cet homme devra être tenu non pour une chose pensante, mais pour l'âne le plus stupide, s'il périt de faim et de soif.

Baruch Spinoza, *Pensées métaphysiques*, trad. R. Caillois, Paris, Flammarion, 1964

Cet état, que l'on pourrait assimiler à une liberté totale, Descartes la nomme « liberté d'indifférence » et, aux yeux du philosophe, elle représente le plus bas degré de liberté. Nous l'éprouvons aujourd'hui à travers l'expérience d'une consommation de masse qui nous entretient dans une liberté illusoire et, partant, décevante.

C'est ce qu'analyse en 1968 Herbert Marcuse dans un texte désormais célèbre, *L'Homme unidimensionnel*. Le philosophe y condamne « le besoin de maintenir des libertés décevantes telles que la liberté de concurrence de prix préalablement arrangés, la liberté d'une presse qui se censure elle-même, la liberté enfin de choisir entre des marques et des gadgets ».

C'est la liberté qu'offrent les linéaires des centres de grande distribution : choisir des produits identiques emballés dans des emballages différents.

Cannibale (Le)

Si le mythe du « bon sauvage » participe de la nostalgie de l'âge d'or et d'une idéalisation de l'état de nature, le cannibale fait entrer l'Occident dans la réalité du monde primitif. Le cannibale n'est pas une fiction, c'est au départ un « effet de réel » : Jean de Léry en témoigne en 1557, et sa rencontre avec l'anthropophage « en la terre de Brésil » devance de quelques décennies les propos de Montaigne. C'est une « chose vue », une « merveille », digne de prendre place au cabinet des curiosités. Les cannibales sont bien des sauvages qui dévorent, au cours de repas rituels, la chair de leurs adversaires, nourris depuis quelques semaines pour l'occasion. Ils découpent les corps et les font rôtir sur une sorte de « grill » qu'ils nomment « boucan » et dont nous conservons le souvenir pour qualifier une fête joyeuse et bruyante :

Voilà donc ainsi que j'ay veu, comme les sauvages Américains font cuire la chair de leurs prisonniers prins en guerre : assavoir Boucaner, qui est une façon de rostir à nous incognue.

Jean de Léry,
Histoire d'un voyage en la terre du Brésil

Montaigne en fait une fable :

Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, [...] le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux [...] que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé.

Ce sera la fable du relativisme culturel : « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ».

Dès lors le cannibale donne à l'Occident une leçon de relativisme des valeurs. Il devient peu à peu un véritable mythe, au point même de figurer sous forme d'épure anagrammatique dans le personnage de Caliban – « Canibal » ? – dans *La Tempête* de Shakespeare.

Cigales (Les)

D'après la légende, les cigales étaient jadis des hommes, de ceux qui existaient avant la naissance des Muses. Quand les Muses furent nées et que le chant eut paru sur la terre, certains hommes alors éprouvèrent un plaisir si bouleversant qu'ils oublièrent en chantant de manger et de boire, et moururent sans s'en apercevoir. C'est d'eux que par la suite naquit l'espèce des cigales : elles ont reçu des Muses le privilège de n'avoir nul besoin de nourriture une fois nées, mais de se mettre à chanter tout de suite, sans manger ni boire, jusqu'à l'heure de la mort.

Platon, *Phèdre*, trad. L. Brisson

Socrate prétend s'inspirer d'une légende pour composer ce joli mythe, dont pourtant personne n'a jamais su identifier la source. De là à y voir une création originale de Platon... Il s'agit d'une création poétique, voire d'une récréation dans le dialogue long et assez difficile que mènent ensemble Socrate et le jeune Phèdre. L'enjeu, en effet, est d'inciter l'interlocuteur à ne pas faiblir, alors que le soleil brille et que la fatigue se fait sentir. Au fond, c'est la passion et le plaisir qui alimentent l'effort. Le passionné ignore la lassitude. L'amour suffit à nous faire vivre... La Fontaine, qui n'ignore rien du mythe de Platon, en corrige l'idéalisme : les cigales « ayant chanté tout l'été » finissent tout de même par « se sentir bien dépourvue[s] » à

l'arrivée de l'hiver ! L'artiste et le philosophe ne peuvent se contenter de l'exercice de leur « pratique » pour vivre : il leur faut des mécènes ou bien des charges attribuées par le prince.

Coup de dés (Le)

Si vivre, c'est jouer aux dés, les lancer sur la table pour qu'ils roulent et attendre que tombe la combinaison gagnante ou perdante, combien de joueurs accepteront l'échec sans chercher de fausses excuses, sans invoquer de mauvaises raisons, sans en imputer la responsabilité à tout autre qu'eux-mêmes ? Qui acceptera avec autant d'allégresse la perte que le gain ? Si tous sont prêts à l'emporter, combien supporteront la défaite ? Ils sont peu nombreux, prétend Nietzsche. Cela suppose une grandeur tragique comparable à celle d'Œdipe, qui assume une faute dont il est coupable mais non responsable. Seule une « force active » (qui va tout au bout de ce qu'elle peut) en est capable. Les autres ont recours à divers stratagèmes : inventer une seconde table de jeu, invisible, voire immatérielle où les résultats s'inverseraient, ou bien rejouer jusqu'à obtenir la combinaison souhaitée, etc. « Timide, honteux, maladroit, semblable à un tigre qui a manqué son bond : c'est ainsi, ô hommes supérieurs, que je vous ai souvent vus vous glisser à part », déclare Zarathoustra.

Vous aviez manqué un coup de dés. Mais que vous importe, à vous autres joueurs de dés ! Vous n'avez pas appris à jouer et à narguer comme il faut jouer et narguer.

Le coup de dés rappelle, dès lors, que vivre, c'est toujours affirmer à la fois le hasard et la nécessité, et accepter que le fruit du hasard s'impose comme une nécessité.

Dialectique du Maître et de l'Esclave

Comment penser l'esclavage, et plus particulièrement dans un espace culturel où se diffusent sagesse, science et philosophie ? Aristote répond par un raisonnement : l'esclave était initialement un homme libre qui a été vaincu sur le champ de bataille et dont la vie a été mise à la disposition du vainqueur. La vie du guerrier dominé au combat ne lui appartient plus : c'est le guerrier victorieux qui en dispose, comme il dispose de ses armes et de l'ensemble de ses biens. Hegel, au tout début du XIX^e siècle, réactive le propos pour en faire un « modèle » d'interprétation des relations d'inégalité sociale. Pourquoi des dominés et des dominants ? Pourquoi des ouvriers ? Pourquoi des bourgeois ?

Au lieu d'un combat sur un champ de bataille, c'est d'une lutte des consciences pour la reconnaissance dont il s'agit à présent. Le Maître subordonne la volonté de l'Esclave à la sienne, il lui a fait reconnaître une supériorité et cette reconnaissance le libère de toute obligation de transformation de la nature. L'Esclave travaille pour lui ; c'est l'Esclave qui accomplit, en effet, les tâches pénibles et pourtant nécessaires à la vie dans une nature qu'il convient de cultiver.

L'Esclave est donc soumis au Maître et est contraint de lui obéir, mais le Maître se découvre à son tour dépendant. Il est dépendant du travail de l'esclave, il est dépendant de la manière dont l'esclave a transformé ce monde auquel, nécessairement, il est à présent étranger. Voilà qui conduit à penser que, d'une certaine façon, l'Esclave est bien devenu le Maître de son

maître et que, mécaniquement, les relations de domination vont s'inverser. C'est de cette conviction que Marx nourrira sa pensée.

« Dieu est mort ! »

« *Gott ist tot !* Dieu est mort ! Dieu reste mort ! Et c'est nous qui l'avons tué ! Comment nous consoler, nous, les meurtriers des meurtriers ? », déclare l'Insensé dans *Le Gai Savoir* de Nietzsche. La « mauvaise nouvelle » parcourt dès lors toute l'œuvre du philosophe. Mais « cet événement prodigieux n'a pas encore fait son chemin jusqu'aux oreilles des hommes ».

La formule est bien connue et elle a pu donner lieu à de nombreux contresens, à commencer par celui qui consisterait à y lire un enthousiasme ou encore l'expression d'un soulagement. En effet, l'Insensé annonce, non une « bonne nouvelle » comme celle des Évangiles, mais une « mauvaise », voire une « très mauvaise nouvelle » pour l'humanité, puisqu'elle implique l'avènement du nihilisme comme philosophie et comme mode de vie.

La « mort de Dieu », c'est en quelque sorte le début de la crise des valeurs. Si « Dieu est mort », cela veut simplement dire que les hommes ne croient plus aux arrière-mondes, qu'ils n'attendent plus rien de l'« au-delà » et que l'existence ne trouve plus désormais son sens que dans sa manifestation la plus matérielle. C'est dire que ce que les valeurs religieuses avaient enseigné à dénigrer – le corps, le sensible, la matière – devient la seule réalité. Hors de ce matérialisme honni et longtemps méprisé, point d'autre doctrine. Voilà donc quelle est l'essence même du nihilisme : ne tenir pour réel que ce que l'on dévalue.

L'éternel retour

Il dit : « Comment ? Était-ce là la vie ? Allons ! Recommençons encore une fois ! »
Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*

Le principe de l'« éternel retour » est au fondement de tout mythe, qui se présente, au fond, comme un mécanisme d'abolition de la temporalité linéaire. De fait, la fonction anthropologique du mythe consiste à la fois à expliquer l'origine et à montrer combien le présent en est la répétition. Les mythes donnent ainsi une compréhension des événements fondée sur l'idée que tout n'est jamais que la répétition du même initial, qu'il est donc inutile d'entretenir une mémoire du passé puisqu'il est aussi le futur, et qu'il serait par conséquent vain, sur un plan général, de croire nécessaire de développer des techniques de conservation.

De ce principe, Nietzsche fait un tout autre usage. Il y voit la « formule suprême de l'affirmation la plus haute qui se puisse concevoir ». Il s'agit au fond d'une méthode : agis de telle sorte que tu puisses vouloir éternellement le retour de ce que tu as vécu. L'« éternel retour » est une ascèse, un exercice de la volonté destiné à éliminer toute forme de ressentiment, de regret. La vie est en effet principe d'affirmation, y compris de la douleur que l'art permet, par exemple, d'esthétiser et de sublimer. Cet homme qui affirme sa vie comme une nécessité et qui affirme – voire qui revendique – sa pleine et entière responsabilité dans ce qu'il vit, accède à une dimension tragique, sinon surhumaine de l'existence. À cette force active, qui va jusqu'au bout de ce qu'elle peut, s'opposent les forces réactives, celles de la mauvaise conscience, du ressentiment et de la jalousie, celles qui se manifestent à travers les formes les plus variées que revêt l'idéalisme.

Gygès (L'anneau de)

Ayant pris place parmi les bergers, il tourna par hasard le chaton de sa bague par-devers lui en dedans de sa main, et aussitôt il devint invisible à ses voisins, et l'on parla de lui comme s'il était parti, ce qui le remplit d'étonnement. En maniant de nouveau sa bague, il tourna à nouveau le chaton en dehors et aussitôt il redevint visible [...]. Il se rendit au palais, séduisit la reine, et avec son aide attaqua et tua le roi, puis s'empara du trône.

Platon, *La République*, livre II

L'affaire est rondement menée, dès lors que Gygès détient le pouvoir d'être invisible. Le dénouement très rapide contraste avec les longues descriptions préalables qui situent les circonstances au cours desquelles le berger a pu dérober la bague magique, venue d'un autre temps. La signification est claire : la tentation est trop forte, nul ne tarderait à y céder.

Platon reprend ici le récit d'Hérodote selon lequel Gygès se serait emparé du trône de Lydie, après avoir assassiné le roi Candaule. Un épisode légendaire sert donc de cadre à un mythe dont la fonction première est de nous persuader du naturel mauvais de chacun d'entre nous, à commencer par ce pâtre, arcadien lointain, symbole du pacifisme. De fait, personne n'est plus paisible de nature que celui qui garde les moutons, plus étranger que quiconque à l'ambition et aux jeux du pouvoir. Et pourtant, la certitude de se soustraire aux regards d'autrui révèle à Gygès son tempérament profond : c'est que les hommes ne sont pas faits pour la vertu. Il n'y a donc pas d'autre remède que de les y contraindre, et comment mieux y parvenir qu'en les plaçant en permanence les uns sous les yeux des autres ? Dès lors, la meilleure garante de la vertu, c'est bien la transparence. Ainsi les gardiens de la Cité idéale devront-ils vivre en communauté ; ainsi prête-t-on aujourd'hui plus de vertu à la démocratie locale qu'aux pratiques

parlementaires : les conseillers municipaux ou généraux sont en effet des élus de proximité dont le quotidien se mêle à celui des autres citoyens.

Hermaphrodite (L'), Androgyne (L')

En ce temps-là, en effet, existait l'Androgyne, genre distinct, qui pour la forme et pour le nom tenait des deux autres, à la fois du mâle et de la femelle.

C'est par ces mots que commence quasiment le discours qu'Aristophane prononce au cours du *Banquet* que relate Platon. Il ajoute que ces créatures primitives s'attaquèrent aux dieux et que ceux-ci pour les punir les séparèrent en deux parties :

Quand donc l'être primitif eut été dédoublé par cette coupure, chacun, regrettant sa moitié, tentait de la rejoindre. S'embrassant, s'enlaçant l'un à l'autre, désirant ne former qu'un seul être, ils mouraient de faim, et d'inaction aussi, parce qu'ils ne voulaient rien faire l'un sans l'autre. [...] C'est évidemment de ce temps lointain que date l'amour inné des hommes les uns pour les autres, celui qui rassemble des parties de notre nature ancienne, qui de deux êtres essaie d'en faire un seul, et de guérir la nature humaine.

Platon, *Le Banquet*

Platon prête donc à Aristophane, le célèbre auteur de comédies, adversaire de toujours, ce mythe qui transpose à l'espèce humaine le mythe de l'Hermaphrodite, ce fils d'Hermès et d'Aphrodite à la beauté si grande qu'elle alluma la passion folle de la nymphe Salmacis, fille de Poséidon,

qui forma le vœu d'être unie éternellement à l'objet de son amour. Poséidon l'exauça : Hermaphrodite et Salmacis ne firent dès lors plus qu'un seul être, à la fois mâle et femelle. D'une certaine façon, le mythe des androgynes raconte à l'envers celui de l'Hermaphrodite. Corps séparés, corps confondus, dans les deux cas l'homme et la femme sont les deux moitiés d'une créature si forte et si parfaite qu'elle a pu croire possible de défier les dieux.

Mais le mythe de l'Androgyne rappelle surtout quelle est la force du désir amoureux, que la finalité même de l'amour, c'est bien la restauration de cette unité perdue, que la quête amoureuse ne peut avoir qu'une seule issue heureuse. Enfin, Aristophane signifie clairement que le désir naît d'une blessure, d'une mutilation. Ce que l'amour me révèle en effet, c'est bien l'insupportable absence de celui ou de celle qu'on aime.

Œdipe (Complexe d')

L'énigme du moi trouve-t-elle sa réponse dans le mythe d'Œdipe, comme l'indique Freud à son ami Fliess dans une lettre datée du 15 octobre 1897 ? « J'ai trouvé en moi comme partout ailleurs des sentiments d'amour envers ma mère et de jalousie envers mon père qui sont, je pense, communs à tous les jeunes enfants. »

Le mythe, dont le plus illustre propagateur demeure Sophocle, rapporte comment, voulant échapper à son destin, Œdipe le précipite : croyant que le roi et la reine de Corinthe – qui en réalité l'ont adopté – sont ses parents, Œdipe s'enfuit vers Thèbes, sa patrie d'origine sur laquelle règnent ses parents authentiques, Laïos et Jocaste. Tuer son propre père puis épouser sa mère, voilà ce qu'il ne peut éviter.

Le mythe d'Œdipe énonce ainsi, avant toute chose, que personne ne peut se soustraire à la fatalité (du latin *fari*, « parler » : le *fatum*, c'est ce qui

a été dit une fois pour toutes par les dieux) ; or, y avoir recours pour illustrer la condition humaine, c'est déjà donner à son propos valeur d'universalité et exigence de nécessité. Mais comment affirmer l'universalité du « complexe d'Œdipe » ? Que Freud l'ait « trouvé en lui », soit. Mais ces sentiments sont-ils, comme il l'écrit à Fliess, « communs à tous les jeunes enfants » ? Tout enfant éprouve-t-il pour le parent de sexe opposé une attirance telle qu'elle le pousse à vouloir exclure l'autre parent, ressenti comme « gênant » ? L'hypothèse est rendue publique en 1900 dans *L'Interprétation des rêves*. Elle mérite peut-être une reformulation : tout enfant n'éprouve-t-il pas le besoin de s'identifier, pour le garçon à un modèle masculin, pour la fille à un modèle féminin ? Et cette identification ne trouve-t-elle pas dans la relation au parent de sexe opposé sa plus évidente manifestation ?

Sisyphe

Dans la mythologie grecque, Sisyphe, fils d'Éole, fondateur de Corinthe, célèbre pour sa ruse et ses brigandages (à tel point que certaines versions font de lui le véritable père d'Ulysse), est condamné pour avoir trompé les dieux en enchaînant Thanatos, venu le chercher pour le royaume d'Hadès, à un supplice éternel, que l'écrivain Albert Camus transforme en image de la condition humaine : rouler quotidiennement au sommet d'une montagne un rocher voué à dévaler derechef. Dans *Le Mythe de Sisyphe*, Camus livre en effet, en 1942, une première définition de l'absurde qui « naît de cette confrontation entre l'appel humain et le silence déraisonnable du monde ». Il ajoutera : « L'absurde, c'est la raison lucide qui constate ses limites. »

Nos actes quotidiens sont ainsi dépourvus de signification ; ma raison se découvre incapable de leur donner un sens véritable. Ce que je pose comme des fins ou des significations ne sont que des leurres, destinés à me laisser

supporter précisément leur vacuité. La grandeur de l'homme est à trouver dans cette lucidité, dans l'acceptation de cette « condition » (c'est-à-dire de cette situation à laquelle nul ne peut échapper). Camus utilise ainsi le mythe et, ce faisant, le détourne puisqu'il en évacue la dimension « punitive ». Car, évidemment, dans le strict cadre de la culture grecque, le châtement de Sisyphe est au contraire de ce qu'en fait l'auteur de *L'Étranger* : lourd de sens.

Theuth

L'écriture présente [...] un grave inconvénient, qui se retrouve du reste dans la peinture. En effet, les êtres qu'enfante celle-ci ont l'apparence de la vie ; mais qu'on leur pose une question ils gardent dignement le silence. La même chose a lieu pour les discours écrits : on pourrait croire qu'ils parlent comme des êtres sensés ; mais si on les interroge avec l'intention de comprendre ce qu'ils disent, ils se bornent à signifier une seule chose, toujours la même.

Platon, *Phèdre*

Platon présente ici un mythe qui serait prélevé de la culture des Égyptiens, mais attention ! Peut-être ne s'agit-il là que d'une pure invention de Socrate dont Phèdre a, quelques minutes auparavant, souligné l'aisance à imaginer des légendes de n'importe quel pays : pastiches et contrefaçons font partie de la panoplie logomachique de la fameuse « torpille » !

Le dieu Theuth est ingénieux, il invente procédés et techniques destinés à faciliter la vie des hommes, et il les présente au roi Thamous. Parmi ses inventions se trouve l'écriture. Mais le roi se montre prudent : l'écriture ne rend service aux hommes qu'en apparence. On pourrait croire en effet qu'elle est au service de la mémoire, dont elle accroît l'étendue et

l'efficacité. Il n'en est rien, l'écriture tout au contraire rend « oublieux », elle détruit la mémoire, elle ne l'entretient pas.

La technique nous asservit donc autant qu'elle nous libère : le progrès se paie toujours d'une toujours plus grande dépendance.

Veilleur de nuit (Le)

Tout État plus étendu que l'État minimal violerait le droit des individus. Le rôle de l'État doit donc se limiter à celui d'un veilleur de nuit.

Robert Nozick, *Anarchie, utopie et État*

Robert Nozick, le pourfendeur libéral de l'État-providence dans *Anarchie, utopie et État*, propose, en 1974, pour reconduire l'État à sa vraie place, la métaphore du veilleur de nuit, celui que l'on ne croise jamais mais qui s'assure de la sécurité pendant les temps de repos. Inutile le jour, il est indispensable la nuit, mais son intervention demeure exceptionnelle – en cas d'urgence, précisément.

Au cours de la journée, il dort. Il faut bien que le veilleur de nuit se repose ! Pas d'uniformes dans les rues qui rendent la présence de l'État visible, pas de services rendus au public qui lui donneraient un air « providentiel », pas d'impôts qui en feraient une sorte de voleur. Reste un État *low cost* pour un usage minimal et une société civile indépendante, responsable et totalement libérée de toute forme de contrôle extérieur.

Voile d'ignorance (Le)

Toujours dans la perspective d'une réflexion avec pour horizon la fondation d'une justice sociale, John Rawls imagine dans la *Théorie de la justice* l'apologue du voile d'ignorance qui doit recouvrir tous ceux qui ont à décider de l'organisation de la société. Il leur faut en effet oublier, ignorer leurs intérêts, leur situation dans le jeu social.

Dans une démocratie où les citoyens décident de leur destin commun, chacun doit faire comme s'il ne savait pas ce qui pourrait ou non l'avantager. Dans cette situation, chacun a tout intérêt à adopter les mesures les plus équitables possible. Le voile d'ignorance permet à des individus libres et égaux de fonder un ordre juste au sein duquel, par exemple, il se révèle nécessaire d'instituer un certain nombre d'inégalités, parce qu'elles sont justes, selon ce même principe du voile précisément.

Application : il est juste de chercher à établir une politique d'allocations sociales, permettant aux plus démunis de survivre et d'en maximaliser la rémunération. C'est la loi « maximin », la maximalisation des minima. En effet, recouvert de ce voile d'ignorance quant à sa position future dans la société, chaque associé doit avoir intérêt à vouloir établir une mesure dont il pourrait un jour bénéficier. Le voile d'ignorance est bien davantage qu'une image et un mythe, c'est une méthode pédagogique, destiné à faire prendre conscience qu'une politique de redistribution sociale est, avant toute chose et au-delà des clivages idéologiques, rationnelle.

CHAPITRE III

Personnages

Le personnage est un masque. Du latin *per sonare*, « faire entendre à travers », l'étymologie renvoie à la manière dont les comédiens antiques utilisaient leurs masques comme un véritable porte-voix. Dès lors ce *personnage* que forgent les auteurs joue à la fois le rôle de masques et de porte-voix : il dissimule pour mieux faire entendre.

Certaines créations de fiction ont fait preuve d'une telle efficacité que leur nom propre est devenu un nom commun. En rhétorique, la figure est identifiée : il s'agit d'une antonomase.

Batman

En 1939, Bob Kane et Bill Finger imaginent un nouveau héros, Bruce Wayne, jeune héritier de la plus grosse fortune de Gotham City, élevé par son majordome, Alfred, après l'assassinat de ses parents.

L'originalité du projet ne repose évidemment pas sur le retour de la figure du justicier masqué, appelé à venger sans répit la mort de ses parents dès que l'occasion d'un crime nouveau se présentera, mais plutôt sur la complexité du personnage, qui n'est pas un « superhéros » tout à fait

comme les autres. Tout d'abord, il choisit de dissimuler son identité sous un costume qui évoque la chauve-souris, animal nocturne, effrayant, caché dans les caves, qui renvoie vers le monde de la nuit et son aspect inquiétant. Si le costume de Superman – et, dans une certaine mesure, celui de Spiderman – arborait fièrement les couleurs de l'Amérique, celui de Batman avoue une appartenance au monde des ténèbres auquel sont vouées d'ailleurs les créatures qu'il traque : le Joker, le Pingouin, Catwoman, Double-Face, etc. Cette « fraternité » peu commune entre le justicier et ses adversaires est soulignée par le caractère double que tous partagent, et la fêlure qu'ils conservent d'un passé traumatisant.

D'autre part, Bruce Wayne ne dispose pas de « superpouvoirs » surnaturels qui lui donneraient un avantage déterminant. Il détient simplement une immense fortune qu'il met au service de la création et de la confection de gadgets, d'une technologie extrêmement sophistiquée : que serait Batman sans la Batmobile ? D'une certaine manière, Batman appartient au monde des objets, au monde des choses, plus attaché aux accessoires – à l'accessoire ? – qu'à l'idéal. Il partage déjà avec le futur James Bond cette futilité masculine qui se soucie de l'esthétique d'une carrosserie, de l'avancée technologique en matière de commande à distance, comme du pli d'une cape noire ou d'un smoking de même couleur...

Big Brother

Qui est ce « Grand Frère », Big Brother, dont la reproduction du visage recouvre tous les murs d'Océania, vaste État totalitaire soumis à un parti unique ?

La fable imaginée par George Orwell en 1948 est l'occasion pour l'auteur de développer une « dystopie », inspirée du régime soviétique. Les amours interdites de Winston Smith et de Julie sont l'occasion de décrire ce

monde de mensonges et de leurres, où les mots signifient la chose comme son contraire – « *War is peace, peace is war* » –, où l’histoire ne cesse d’être réécrite, où toute contestation est impossible – l’opposant emblématique, Emmanuel Goldstein, est une création du régime –, où toute forme d’initiative est découragée, toute individualité laminée.

Big Brother est ainsi une invention, une image, destinée à entretenir le culte de la personnalité. Il est aussi le symbole de ce regard qui contrôle tout, « panoptique » et scrutateur ; il place la société sous vidéosurveillance. De fait, notre époque est bien celle de ce que Gilles Deleuze et Michel Foucault appelaient les « sociétés de contrôle » : on parle dès lors de « traçabilité », celle des portables, des cartes de crédit, etc. La fable d’Orwell est prophétique, elle nous parle de nous.

Il est d’ailleurs d’autant plus étonnant aujourd’hui de retrouver le nom de Big Brother, décliné parfois en plusieurs langues – *Gran Hermano* en Espagne, par exemple – à l’occasion de programmes télévisés, dits « de télé réalité ». Des volontaires sont enfermés dans une grande maison et filmés vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour le plus grand bonheur de millions de téléspectateurs qui prennent plaisir au spectacle du quotidien de semblables, d’individus auxquels, assurément, ils ressemblent. Le choix du titre orwellien de l’émission par les producteurs témoigne du cynisme des uns et de l’absence de culture des autres. Quel aveu !

Charlot

Exemple rare d’un créateur entièrement identifié à son personnage, Charlie Chaplin – masque de Charles Spencer – n’existerait pas sans son personnage de Charlot, qui l’accompagna pendant plus de soixante-dix films. Clown romantique, mime vagabond, clochard naïf, ingénu, sensible, faible et espiègle à la fois, Charlot a la légèreté élégante et poétique, il est

l'incarnation même du burlesque, c'est-à-dire de cette aptitude à traiter légèrement des questions graves. Il est intéressant que les surréalistes et le poète Henri Michaux (dont le personnage de Plume doit beaucoup à Charlot) aient vu en lui un pair :

« De caractère dadaïste, impulsif, primitif, indifférent,
Charlie n'est pas viable,
Il échoue en tout, est mis à la porte de partout, a tout le
monde à dos.
De là son comique formidable et ininterrompu¹. »

Charlot dit le décalage, notamment le décalage par rapport au présent. Ses trop grandes chaussures et ses vêtements défraîchis de vagabond, son chapeau melon, la canne et la redingote signalent une splendeur déchue, un passé qui ne trouve plus dans le présent sa gloire. « La modernité ne nous convient pas », proclame Chaplin>, de manière programmatique dans un film, *Les Temps modernes*, de 1936 – temps de crise, mais surtout premier film parlant de Charlie Chaplin, neuf ans après l'invention de la bande-son !

Chauvin

Chauvin (Nicolas), soldat français né à Rochefort, dix-sept fois blessé pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. L'exaltation naïve de son patriotisme et de son admiration pour l'empereur l'avait, non moins que sa valeur, rendu célèbre dans toute l'armée.

Pierre Larousse, *Grande Encyclopédie*, 1867

Le substantif « chauvinisme » est forgé, quant à lui, en 1845 et il entre dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1879, accompagné de la définition suivante :

Terme très familier qu'on a employé pour chercher à tourner en ridicule un sentiment exalté de la gloire des armées françaises.

D'une allégorie de la fidélité et du patriotisme, la figure de Chauvin se métamorphose en véritable caricature, au point que devenu, par lexicalisation, un adjectif commun, « chauvin » désigne à présent l'excès, le ridicule d'un attachement inconditionnel au point d'en être la manifestation de la bêtise. Le chauvinisme a aujourd'hui la force et la faiblesse d'une passion ; c'est la passion de la patrie. Mais attention : sa véritable nature est masquée par l'emploi détourné du mot. Contrairement à ce que l'usage pourrait laisser croire, en effet, l'attitude du chauvin n'est pas défensive. Certes, proclamer son « chauvinisme », c'est défendre envers et contre tous son attachement à la patrie. On y lit alors une préférence exacerbée. Mais il ne s'agit pas d'un simple « droit de préférence ». Nicolas Chauvin est un soldat, et l'un des plus belliqueux... Le chauvinisme est ainsi, par nature, offensif, au propre comme au figuré, et « impérialiste ».

Docteur Jekyll

Henry Jekyll, le bon docteur, sous l'effet d'une drogue de sa composition, se transforme en Mister Hyde, double monstrueux libidinal et brutal.

Stevenson, en 1886, à l'occasion d'un jeu de mots, révèle la face cachée de la respectabilité, reprenant à son compte l'idée d'un dédoublement de la

personnalité. Chaque homme est double, travaillé par le conflit du bien et du mal qui le partage. Mais, au-delà de ce qui annonce les découvertes de Freud – qui, à l’époque, achève à peine ses études de médecine –, il s’agit aussi d’une réécriture originale du roman de Mary Shelley, *Frankenstein*, mise en garde expressive des dangers que la science fait courir à la société.

Don Juan

La modernité n’a produit que peu de mythes : même *Frankenstein* est une réécriture, comme le signale sans fard le sous-titre : « Le Prométhée moderne ». Certains critiques réduisent les créations mythiques de la modernité à une liste de deux noms : Faust et Don Juan, deux figures qui n’ont assurément pas d’équivalent dans le monde antique. De fait, quelle serait la source classique à laquelle puiserait, en 1630, Tirso de Molina pour *El Burlador de Sevilla* ?

À l’origine du personnage de Don Juan se trouve toutefois un certain Tenorio qui aurait, au ^{xiv}^e siècle, tué un Commandeur dénommé Ulloa dont il avait auparavant séduit la fille. C’est du moins ce qu’attestent les chroniques de Séville. Mozart, Mérimée, Baudelaire, Byron, Corneille et Molière (sous l’orthographe Dom Juan) donneront sur ce canevas, par la diversité et la réussite des variantes qu’ils composent, valeur d’universalité au personnage.

Quels sont les traits caractéristiques de ce Don Juan aux mille facettes qui semble avoir séduit la modernité ? C’est à Kierkegaard, sans doute, que l’on doit la lecture la plus perspicace du mythe : le philosophe danois y voit la représentation de ce qu’il nomme le stade esthétique. De fait, Don Juan est bien l’homme de la sensation, de l’éphémère, de l’instant et de l’instantané. Voilà pourquoi l’homme n’a ni parole ni mémoire. Il ne vit qu’au temps présent, oublieux du passé, insoucieux du futur. Il préfigure de

la sorte l'individu moderne, hédoniste, ignorant et sans scrupule. Mais Don Juan incarne aussi la force du désir :

Dans chaque femme, il désire la féminité tout entière, et c'est en cela que se trouve la puissance, sensuellement idéalisante, avec laquelle il embellit et vainc sa proie en même temps. Le réflexe de cette passion gigantesque embellit et agrandit l'objet du désir, qui rougit à son reflet en une beauté supérieure.

Søren Kierkegaard, *Ou bien... ou bien...*

L'espace d'un instant, une femme se trouve aimée comme si elle était unique, irremplaçable, nécessaire, comme si elle était « la » femme. Tel est bien le secret de la séduction qu'exerce Don Juan : prendre la partie pour le tout, donner au particulier – une femme, un moment – la forme de l'universel.

Dracula

Imaginée par le Britannique Bram Stoker en 1897, dans une Angleterre étranglée par le puritanisme, la figure de Dracula donne aux lecteurs l'occasion d'une évasion, non seulement dans le domaine du fantastique et de l'exotisme, mais aussi – perspective hors normes – dans un récit sur la volupté interdite, l'extase inavouable que procure le baiser du vampire. Stoker s'inspire d'une figure historique : celle de Vlad Tepes, prince de Valachie au ^{xv}^e siècle, célèbre pour ses cruautés et le supplice du pal qu'il infligeait à ses prisonniers.

Mais c'est surtout à la source littéraire qu'il puise : *The Vampyre* de John Polidori, sur une idée originale de lord Byron, invente une créature

nouvelle avec laquelle la littérature n'en a pas fini encore aujourd'hui. Dracula, le dragon, impose pour longtemps des panoplies – goussets d'ail, pieux, eau bénie –, des paysages – la forêt transylvanienne, le château gothique et la montagne escarpée – et des rythmes biologiques singuliers – cercueil à la cave le jour, morsure jugulaire pour la soif la nuit, et l'éternité pour errer.

Ce que le mythe du vampire a de particulièrement intéressant, c'est sa longévité ou plutôt sa capacité à se renouveler et à renouveler son public. Aujourd'hui, les jeunes lecteurs de Stephenie Meyer – *Twilight* –, les amateurs de séries télévisées – *Buffy*, *True Blood* –, les cinéphiles de tout calibre – *Nosferatu*, *Le Vampire*, *Dracula*, *Underworld*, etc. – entretiennent l'engouement. C'est que le vampire conserve son caractère romantique initial de rebelle, de révolté. Il incarne le rejet de la société diurne, de ses règles et de ses valeurs ; il se vit dans l'excès, s'affirme dans les comportements limites – plus « borderline », c'est difficile ! –, revendique le principe de plaisir, se sent exclu, et trouve dans la nuit ainsi que dans la couleur noire un refuge identitaire. En bref, le parfait « ado » en crise.

Don Quichotte

Don Quichotte est la première des œuvres modernes puisqu'on y voit la raison cruelle des identités et des différences se jouer à l'infini des signes et des similitudes ; puisque le langage y rompt sa vieille parenté avec les choses, pour entrer dans cette souveraineté solitaire d'où il ne réapparaîtra, en son être abrupt, que devenu littérature ; puisque la ressemblance entre là dans un âge qui est pour elle celui de la déraison et de l'imagination.

Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*

Michel Foucault souligne ainsi dans une page célèbre de l'essai *Les Mots et les Choses* l'importance du roman de Cervantès, qui, en 1605, impose un nouveau visage pathétique de la requête d'idéal : Alonso Quijano, Don Quichotte de la Mancha, le chevalier à la triste figure, pourfendeur de Moulins et défenseur d'un idéal chevaleresque devenu anachronique.

Don Quichotte est-il fou ? Est-il tombé malade à la lecture de tous ces romans de chevalerie qui peuplent sa bibliothèque et hantent à présent son imagination ? Au fond, peu importe. Qu'il joue et se prenne au jeu, sûrement. Mais l'essentiel est ailleurs : dans la résistance. Don Quichotte livre en effet un ultime combat pour défendre le droit du désir à se prendre pour la réalité ; il refuse le présent pour entretenir les valeurs d'un passé qui n'a par ailleurs jamais existé, un passé fictif, mythique, une origine que la modernité est en train d'effacer.

Et qui reprendra la quête, après lui ? Quel sera le Don Quichotte de la modernité ? La réponse est une « blague » qui donne raison à Cervantès ; il faut la chercher loin des plateaux arides de La Mancha, dans une petite ville de province – Yonville l'Abbaye – près de la pharmacie : elle s'appelle Emma Bovary.

Fantômas

Véritable création populaire, Fantômas, né de l'imagination de Pierre Souvestre et de Marcel Allain en 1911, se retrouve porté au cinéma quelques mois à peine après sa naissance (les premiers films de Louis Feuillade sont tournés dès 1913, signe d'une remarquable popularité) et porté aux nues par les surréalistes qui lui reconnaissent une beauté noire intensément satanique, aussi fascinante que celle d'un Maldoror, par exemple. Il est rare d'ailleurs que le personnage principal d'une série

romanesque soit le « méchant », en l'occurrence ici : « le plus grand criminel de tous les temps ».

La singularité de Fantômas est renforcée par la ligue de tous ceux qui le combattent, nombreux et attachants : Juve, l'inspecteur de la Sûreté qui le traque (et dont il est le frère), Fandor, le jeune journaliste débrouillard qui seconde Juve et qui est amoureux d'Hélène, la fille de Fantômas et sa seule faiblesse, etc. Si les adversaires de Fantômas sont si nombreux, c'est que le mal qu'ils combattent est lui-même multiple dans ses manifestations. Fantômas change en effet très souvent de formes et d'apparences : ses visages sont « légion ».

Faust

À l'origine de ce conte populaire allemand qui rapporte de quelle manière un certain docteur Faust vendit son âme au diable en échange d'une seconde vie, il y eut sans doute un homme bien réel – un érudit, un savant – accusé d'avoir étudié puis pratiqué la magie noire à Cracovie, et qui disparut dans d'obscur conditions à Staufen en 1538.

Attaché à la figure du diable – Méphistophélès, du grec *mephitis*, « exhalaison pestilentielle » – qui lui propose ce pacte, Faust est le symbole de cet homme travaillé par le mal, tenté par l'orgueil et le désir de tout savoir, dans lequel la modernité se retrouve.

Imaginé pour le théâtre par Christopher Marlowe, le mythe acquiert toute sa mesure grâce aux versions qu'en donna Goethe et à leur traduction, de l'allemand au français, signée Nerval.

Frankenstein

Plus étonnantes encore que le roman lui-même, les circonstances au cours desquelles l'œuvre fut conçue puis rédigée relèvent de la folie romantique et nourrissent la mythologie de ces *gloomy wanderers*, ces poètes du lac qui inventèrent la fureur et les orages, et dont Chateaubriand comme son héros René avouèrent le dévorant désir.

Que l'on imagine une jeune femme de 16 ans qui s'enfuit – contre la volonté paternelle – en compagnie de sa demi-sœur Claire Clairmont et de l'homme qu'elle aime, le poète anglais Shelley, précédé depuis longtemps d'une réputation notoire de libertin (il poussera son épouse au suicide en cherchant à lui imposer Mary et un ménage à trois). Tous trois sont hébergés, villa Diodati, au bord du lac Léman, chez lord Byron qui tombe éperdument amoureux de Claire. Parce que la saison est mauvaise et qu'il pleut sans discontinuer, Byron propose à la compagnie un « concours » de récits de fantômes, à la manière gothique. C'est à ce moment-là que la jeune Mary, qui ne porte pas encore alors le nom de Shelley, invente le personnage de Victor Frankenstein. Inspirée par la présence de ces monstrueux génies que sont Byron et Shelley, et sous l'emprise de l'opium, la jeune femme jette les bases de ce roman de science-fiction, le premier du genre, qu'elle achèvera en 1818 après avoir enfin épousé Shelley. Dans le contexte de la révolution industrielle naissante, et, d'autre part, d'une émancipation personnelle complète, on conçoit bien où Mary Shelley puise sa matière.

Il s'agit d'un roman qui se présente sous la forme d'un récit enchâssé – celui de Robert Walton, qui recueille, lors d'une expédition vers le pôle Nord, le témoignage de ce docteur Frankenstein qui sacrifia son bonheur, la vie de ses proches et sa propre existence à une créature à laquelle, grâce à la foudre, il avait donné la vie. Mary Shelley invente ainsi cette figure du savant fou, fou de l'orgueil de se croire pareil à Dieu pour donner ainsi la vie à un corps inanimé. Elle nourrit l'intuition de la démesure des ambitions scientifiques et, peut-être, de cette visée de l'infini dont le philosophe

allemand Edmond Husserl fera, un siècle plus tard, la caractéristique de la conscience occidentale.

Gavroche

« Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à... »

Le garçon, qui est monté sur la barricade ramasser des munitions sur les cadavres des insurgés, n'achèvera pas la chanson. Il meurt, à son tour, frappé d'une balle en pleine poitrine. C'est ainsi que Victor Hugo fait disparaître Gavroche, sur une barricade du quartier Saint-Merri, le 6 juin 1832, jour de l'insurrection des républicains, au lendemain de l'enterrement du général Lamarque.

Gavroche, dans *Les Misérables*, ne tient qu'un second rôle. C'est le fils des Thénardier qui, pour fuir ses parents, vit dans la rue. De fait, Gavroche incarne l'esprit de Paris. « Paris a un enfant et la forêt a un oiseau ; l'oiseau s'appelle le moineau ; l'enfant s'appelle le gamin. »

Pour Hugo, Gavroche représente le « gamin », mot qui désigne alors « un enfant qui passe son temps à jouer dans les rues² ». Mais le portrait est si saisissant, parmi des personnages qui, eux, sont de premier plan, que le personnage finit par être complètement identifié au roman. Hugo réinvente l'enfant vagabond et débrouillard que les romans picaresques espagnols avaient imposé au XVII^e siècle, en lui donnant une dimension allégorique : Gavroche, c'est la rue, c'est-à-dire une représentation du peuple de la ville. Il est joyeux, simple, insouciant, généreux, innocent et victime.

Golem

La légende du Golem, divulguée par le romancier Gustav Meyrick, appartient au folklore yiddish. Elle est née au ^{xv}^e siècle et rapporte que le maharal de Prague, Yehudah Leib, aurait donné la vie, grâce à l'usage de la magie, à une créature de terre, chargée d'aller à travers la ville découvrir les crimes et les prévenir. Le mot – qui signifie « cocon » en yiddish – renvoie ainsi à un être inachevé, à peine ébauché, précédant Adam selon les kabbalistes. Un morceau de parchemin sur lequel le rabbin inscrit le mot EMETH – qui, en hébreu, signifie « la vérité » – suffit à donner vie à la créature. En effaçant le « E » initial, etc., le Golem redevient inanimé. Dans la légende, la créature échappe à son créateur qui ne la contrôle plus. Le Golem, de rassurant devient alors effrayant.

Créature issue du folklore, le Golem est l'instance du fantastique et de la prétention des hommes à contrôler des forces qui, pourtant, finissent toujours par les dépasser.

Juif errant

« Sans relâche, depuis mille et huit cents années,
Sous tous les ciels, le long des routes étonnées
De ce passant ancien qui revenait toujours,
Ahasvérus marchait, la tête et les pieds lourds³. »

À l'origine de ce mythe colporté depuis le Moyen Âge, le récit de la vie de ce cordonnier de Jérusalem, Ahasvérus, qui crache sur Jésus pendant le chemin de croix et lui refuse son aide. Il est condamné à l'errance éternelle. Le mythe est surtout activé en 1844 par le roman d'Eugène Sue. Le succès

de cette légende est immédiat. Elle participe de ces récits explicatifs qui « justifieraient », aux yeux de leurs auteurs, l'antisémitisme. Les juifs seraient maudits et toutes les formes d'exclusion dont ils furent les victimes seraient justifiées par l'attitude des juifs de Jérusalem à l'égard de Jésus. Le mythe du « Juif errant » s'inscrit donc dans un dispositif qui intègre la trahison de Judas et les conditions du procès de Jésus.

K

C'est une simple lettre, majuscule et initiale qui désigne à deux reprises, dans l'œuvre de Kafka, le personnage principal du roman : K, l'arpenteur du *Château*, et Joseph K., le héros du *Procès*. Cette réduction onomastique par métonymie en annonce une autre, ontologique et poétique : le personnage kafkaïen rapporté à une seule lettre a perdu en épaisseur romanesque, en « volume psychologique ». Cette frêle silhouette qui passe à travers les pages n'est pas une simple stylisation : elle renvoie aussi à un monde dans lequel toute identité a disparu, un monde peuplé d'individus tous semblables et vides, un monde de *hollow men*, où ne figurent plus que dans des matricules des numéros d'ordre associés aux noms. Mais si le nom de K. ne veut rien dire, il permet néanmoins encore un classement : entre J et L. Dans ce monde déserté, seuls demeurent le souci de l'ordre, du contrôle et un appareil d'État démesuré, constituant désormais l'unique réalité civile et politique.

Quant à son « profil » – puisqu'il ne peut s'agir que de cela – celui de K. correspond à un être passif et absent de sa propre existence. Il préfigure évidemment ces « héros de l'absurde » qui peupleront les romans du *xx^e* siècle – de *L'Étranger* de Camus à la *Femme des Sables* d'Abê Kobô –, jamais vraiment surpris, prêts à toutes les formes de banalisation de l'extraordinaire, et soumis aux circonstances.

Mickey

Mickey aurait pu être un lapin et s'appeler Oswald ou encore Mortimer : voilà ce que rapporte son créateur, Walt Disney, qui, en 1928, invente la petite souris aux gants blancs, vouée à conquérir l'imaginaire de l'enfance.

Du personnage de Mickey qui a investi le monde de la bande dessinée et du dessin animé, il y a peu de choses à dire, sinon précisément cette transparence – ou plutôt cette épure – grâce à laquelle il a pu justement gagner en universalité. De fait, Mickey manque de relief et s'il en était pourvu au début de sa carrière, son créateur l'a progressivement limé. Au point que Mickey vaut aujourd'hui exclusivement pour tous ceux qui l'entourent et qui sont, eux, beaucoup plus singuliers : Pluto, Donald, Minnie, Picsou, etc. Mickey est donc, sinon un « chef de bande », du moins un signe de ralliement – que l'on sait graphiquement ramener à trois cercles : un grand pour la tête et deux petits pour les oreilles –, un hôte en redingote rouge et gants blancs, l'huissier d'un univers de créatures merveilleuses qui, de Blanche-Neige à Buzz l'Éclair, entretiennent la nostalgie de l'enfance. Au fond, Mickey a fini par trouver sa véritable vocation : directeur d'hôtel et de parcs d'attractions, ce que l'anglais permet de désigner du même mot, *resort*.

Homme d'affaires avisé, il a compris en effet qu'offrir, le temps d'un séjour de quelques heures ou de quelques jours, le luxe d'entrer dans la fiction d'un monde où une musique joyeuse et entraînante ne cesse jamais d'être magiquement diffusée, où les manèges tournent sans arrêt et où les sensations fortes sont offertes en toute sécurité – bref, un monde parallèle peuplé des personnages des plus belles histoires de notre enfance –, cela « n'a pas de prix ».

Nana

Nana est la fille de Gervaise et de Coupeau. Elle apparaît pour la première fois dans *L'Assommoir* et sa naissance est fixée par le romancier Émile Zola en 1852. Le récit de sa brève existence – elle meurt de la petite vérole en 1870 – fait l'objet d'un roman publié en 1880, qui obtient un succès public considérable, au point que non seulement le tirage atteint les cent mille exemplaires vendus l'année de la publication du texte, mais aussi que le nom de l'héroïne, diminutif du prénom d'Anna, passe dans le lexique usuel pour désigner familièrement une femme aux mœurs légères.

Nana, le roman éponyme, retrace l'itinéraire d'une jeune femme, véritable objet du désir masculin et allégorie de l'amour. Elle apparaît tout au début du texte dans le rôle « physique » de Vénus qui rend littéralement fous ses amants, qu'elle pousse à la ruine ou au suicide. L'apothéose est atteinte lorsqu'une pouliche qui porte son nom gagne une course attendue et que tout l'hippodrome s'écrie « Nana ! » en présence de l'empereur. Son destin est ainsi lié à celui du Second Empire, dont elle finit par être la représentation, ou l'allégorie : elle meurt avec la déclaration de guerre à la Prusse.

Comme souvent, la fiction dépasse la réalité et le modèle – l'actrice Blanche Dantigny – disparaît derrière un personnage devenu familier, mais dont on oublie trop souvent la fin. La mort de Nana, en effet, révèle au fond la vérité du Second Empire : la corruption. Du corps splendide de Nana dont le spectacle somptueux inaugurerait le roman, il ne reste à la dernière page que le visage ravagé : « C'était un charnier, un tas d'humeur et de sang, une pelletée de chair corrompue, jetée là, sur un coussin. Les pustules avaient envahi la figure entière, un bouton touchant l'autre ; et, flétries, affaissées, d'un aspect grisâtre de boue, elle semblait déjà une moisissure de la terre, sur cette bouillie informe, où l'on ne retrouvait pas les traits [...]. Il semblait que le virus pris par elle dans les ruisseaux, sur les charognes tolérées, ce ferment dont elle avait empoisonné un peuple, venait de lui remonter au visage et l'avait pourri⁴. »

Rastignac

Lorsque le lecteur de Balzac découvre le personnage d'Eugène de Rastignac, le jeune homme a 22 ans, il vient à Paris étudier le droit et loge à la « pension Vauquer », rue de l'Arbalète. Sous la férule de Vautrin, il découvre dans *Le Père Goriot* (1835) les lois de la jungle sociale et enterre au cimetière du Père Lachaise, dans la tombe de Goriot, ses dernières naïvetés de jeunesse : « Et pour premier acte de défi que Rastignac portait à la société, il alla dîner chez la baronne de Nucingen⁵ ».

Dès lors, Rastignac devient l'un des fils conducteurs de la trame de l'entreprise de *La Comédie humaine*. Sur la scène balzacienne, il tient le rôle de l'ambitieux – d'aucuns disent de l'arriviste. Et chaque apparition le situe un peu plus haut sur l'échelle de la réussite : banquier et amant de Delphine (*Le Bal de Sceaux*), homme d'affaires puissant et cynique (*Illusions perdues*, *La Peau de chagrin*), ministre (*La Maison Nucingen*), ministre à nouveau, pair de France et époux *in fine* de la fille de Delphine et du baron de Nucingen (*Le Député d'Arcis*).

Dans l'histoire du roman de formation, Rastignac incarne encore le rêve d'ascension sociale, de conquête des femmes et du monde à la fois. Julien Sorel, le héros de Stendhal – comme à sa manière d'ailleurs, Fabrice del Dongo dans *La Chartreuse de Parme* –, constatera, quant à lui, la fin de l'entreprise : l'apprentissage des règles sociales conduit à intégrer le principe d'immobilité sociale.

Rocambole

En 1857, Ponson du Terrail imagine un personnage qui apparaît pour la première fois dans un roman intitulé *L'Héritage mystérieux*, roman que plus personne ne lit aujourd'hui, publié à l'époque en feuilletons et destiné à

connaître une suite abondante sous la forme de dizaines d'autres romans de la même lignée.

Ce personnage de criminel, de voleur plus ou moins justicier à ses heures et selon les besoins des différents épisodes, prend le nom de Rocambole, un nom qui survit aujourd'hui dans notre culture grâce à l'adjectif « rocambolesque ». L'adjectif a occulté le nom propre d'un « héros », à présent totalement oublié. Or, quand dit-on d'une aventure, par exemple, qu'elle est rocambolesque ? Lorsque les péripéties se multiplient et que, la logique du récit s'affolant, les aventures relatées deviennent proprement incroyables, que des personnages que le lecteur avait crus morts ressurgissent de manière imprévisible et que l'arbitraire romanesque se double d'une amnésie du romancier qui « oublie » le passé de ses créatures.

Socrate

« Celui qui n'écrit pas », selon l'expression désormais consacrée de Nietzsche, laisse ainsi plus facilement aux autres le soin d'écrire à sa place. De fait, si Socrate fut un homme de paroles, seuls ceux qui l'ont entendu connurent véritablement sa pensée. Et les propos rapportés, par Platon et Xénophon principalement, constituent Socrate, le philosophe du dialogue, en un « personnage » tout aussi fictif que celui qu'Aristophane exhibe sur scène dans *Les Nuées*, par exemple. Bien sûr, l'homme vécut à Athènes de 470 à 399 avant Jésus-Christ, date à laquelle il est condamné à la peine de mort à la suite d'un procès fameux ; bien sûr, on n'ignore rien de sa famille, de son père Sophronisque, tailleur de pierre et sculpteur de son état, de sa mère la sage-femme Phénarète, de sa première épouse l'acariâtre Xanthippe ; bien sûr, on connaît ses exploits militaires, lorsque par exemple il sauve la vie d'Alcibiade à la bataille de Potidée... Mais vécut-il comme un simple vagabond dans les rues d'Athènes ? Était-il banquier, comme

certaines l'affirment ? Qu'enseignait-il précisément ? Les propos que lui prête Platon renvoient-ils à sa pensée ? A-t-il inventé l'idéalisme, la philosophie ? Y a-t-il un « avant » et un « après » Socrate, comme il y a un « avant » et un « après » Jésus-Christ ?

À l'évidence, les historiens de la philosophie en font un repère, mais tout repère, on le sait bien, est un artifice, une construction. Que cherche-t-on ainsi à établir lorsque le philosophe Démocrite, pourtant strictement contemporain de Socrate (460-370 av. J.-C.), est identifié comme un présocratique ? Socrate reste encore aujourd'hui l'instrument d'un enseignement de la philosophie qui veut faire de l'idéalisme la seule véritable pensée.

Spartacus

Véritable symbole de la révolte, Spartacus rassemble toutes les conditions pour constituer un mythe : une vie brève et hors du commun, une origine et une fin obscures ; tout ce qui laisse libre cours à l'imagination. Au point que les Romains, vexés d'avoir été tenus en échec pendant trois ans, inventèrent à ce gladiateur thrace, probablement issu des légions auxiliaires (déserteur, repris, puis vendu comme esclave ?) une naissance princière, pour ne pas avoir l'humiliation d'avoir été vaincu par n'importe qui. Beaucoup plus tard, ce qui renforce le mythe, les communistes allemands choisissent d'intituler, en septembre 1916, le périodique du parti *Spartakus*, et de prendre du coup le surnom de « spartakistes ».

Ce faisant, ils commettent un contresens, preuve que le mythe s'impose déjà à la vérité historique : Spartacus n'était pas un révolutionnaire, il ne contestait pas l'ordre. Son unique souci était de ramener les esclaves qui l'accompagnaient dans leurs nations d'origine. Alors qu'il en avait l'opportunité, il ne marcha pas sur Rome, il ne chercha pas à renverser le

régime, à établir une république plus juste, à faire abolir l'esclavage... Spartacus n'avait pas de projet, pas de visée politique. C'était un révolté.

Tartuffe

Créé par Molière en 1669, le personnage emprunte à des prédécesseurs contemporains : la Macette – la fausse dévote de Mathurin Régnier –, le Montufar de Scarron dans *Les Hypocrites* – plus proche encore y compris sur le plan phonique –, et Onuphre, l'hypocrite des *Caractères* de La Bruyère. De fait, si le sous-titre de la pièce est « L'imposteur », il aurait pu tout aussi bien être « L'hypocrite ». Un Tartuffe, en effet, c'est d'abord un hypocrite, un homme « sous le masque » au sens étymologique ; bref, un comédien. Mais la comédie qu'il joue chez Molière, c'est celle de la fausse dévotion, cheval de Troie qui lui permet de se glisser dans la vie et la demeure d'Orgon dont il est devenu le directeur de conscience. Homme de pouvoir et non de foi, plus matérialiste que spiritualiste, Tartuffe est inquiétant : sans l'intervention finale du roi, il parviendrait à faire arrêter Orgon et à le déposséder entièrement. L'hypocrisie est donc la plus efficace des armes de conquête du pouvoir, Dom Juan s'en souviendra.

Tarzan

Servi par la bande dessinée (Burne Hogarth et les *comics trips*) et par le cinéma (Johnny Weissmuller et Christophe Lambert marqueront de leur interprétation un personnage créé en 1912 par le romancier Edgar Rice Burroughs), Tarzan est aujourd'hui encore l'un des mythes les plus influents dans notre société. Il associe le mythe de l'enfant sauvage à celui

de la nature paradisiaque, et contribue à instruire le procès de la culture qui pervertit et dénature les hommes. Mais Tarzan, c'est aussi l'« homme-singe » *stricto sensu*, le mâle demeuré animal qui véhicule évidemment une certaine représentation de la masculinité. C'est le mâle dominateur mais que la patience et la pédagogie de Jane parviennent à contrôler. Tarzan contribue ainsi à la distribution des rôles : au masculin la force primitive, au féminin la culture et l'art d'assaisonner la réalité, c'est-à-dire la cuisine !

Tintin

Le sémillant reporter belge du *Petit Vingtième* est une énigme. Qui est-il ? Comment se prénomme-t-il réellement : Martin ? Quelles sont ses origines ? La saga dont il est le héros ne le précise pas. Quant à la source d'inspiration du personnage, elle fait débat. En 1981, Léon Degrelle – fondateur du rexisme, une variante belge du fascisme – affirmait avoir inspiré Hergé par sa coiffure et ses culottes de golf. L'information fut plusieurs fois démentie par les proches du dessinateur. Bref, un Tintin idéologue ?

Tout cela prête à sourire, même si les premiers albums font aujourd'hui l'objet d'une lecture particulièrement critique, et que nul ne considère *Tintin au pays des Soviets* ou *Tintin au Congo* comme des œuvres de simple divertissement. Le personnage, dans tous les cas, n'est sans doute pas aussi lisse que son visage, dépourvu du moindre trait, pourrait le laisser croire. Pourtant, dans la plupart des aventures qu'il vit, Tintin se trouve plongé au cœur d'un univers asexuel, manichéen, où les forces du mal sont toujours vaincues et où le faible se voit toujours offrir une protection. Hors du temps, dans une géographie composée de clichés rassurants, porté par un graphisme soigné et assez académique, Tintin nous assure que rien ne

changera jamais, que le monde est une aire de jeu et que l'histoire ne laisse pas de trace.

Zarathoustra

Plus connu sous la forme grecque de son nom – Zoroastre, « celui à la lumière brillante », « l'astre d'or » –, Zarathoustra, il y a plus de trois mille ans, « imagine » une représentation dualiste du monde pourvue d'un Ciel et d'un Enfer, et dans laquelle deux principes s'affrontent, le bien et le mal, mais qui voit toujours s'imposer un Dieu souverain, Ahura Mazda. C'était faire évoluer le mazdéisme des origines vers un monothéisme qui ne s'avoue pas encore complètement. Aujourd'hui, près de cent mille parsis se réclament encore du zoroastrisme.

Dans notre culture occidentale, la figure de Zarathoustra fait référence au long poème philosophique de Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra* (1883-1885), un cinquième évangile, selon l'auteur.

CHAPITRE IV

Rumeurs

La parole du mythe est aussi une parole incertaine parce que trop lointaine : une rumeur, l'écume de l'histoire ou bien encore une parole de fou, de « mythomane ». Il y a donc des mythes dont la dimension fictionnelle est l'une des composantes essentielles de la signification, des mythes qui se donnent à lire comme des mensonges délibérés.

Atlantide

De cette île aux dimensions d'un continent fondée par Poséidon, il ne reste que quelques évocations chez Platon :

Devant ce passage que vous appelez, dites-vous, les colonnes d'Hercule [se trouvait] un empire grand et merveilleux. Cet empire était maître de l'île tout entière et aussi de beaucoup d'autres îles et de portions du continent. En outre, de notre côté, il tenait la Libye jusqu'à l'Égypte et l'Europe jusqu'à la

Tyrrhénie [...]. Mais dans le temps qui suivit, il y eut des tremblements de terre et des cataclysmes ; dans l'espace d'un seul jour et d'une nuit terribles, [...] l'île d'Atlantide s'abîma dans la mer et disparut.

Platon, *Timée*

L'idée d'une civilisation engloutie, où tout n'était qu'abondance surnaturelle et technologie venue de l'au-delà – certaines rumeurs alimentèrent autrefois la « thèse » d'une origine quasi extraterrestre des Atlantes –, aux institutions parfaites, bref, le rêve d'une utopie réelle est récurrent au cours de l'histoire des idées.

La légende conserve-t-elle le très lointain souvenir de cette explosion volcanique qui eut lieu au ^{xv}^e siècle avant Jésus-Christ ? L'île de Théra – qui pourrait être l'actuelle île de Santorin – fut le lieu d'une éruption gigantesque, provoquant un véritable raz-de-marée et des vagues hautes de plus de deux cents mètres, un tsunami qui ne disait alors pas son nom. Un nuage de cendres parvint même jusqu'en Crête et Amnisos, le port de Cnossos, aurait été submergé par ces vagues démesurées.

Auteur (L')

Quelque approbation qu'ait eue cette histoire dans les lectures qu'on en a faites, l'auteur n'a pu se résoudre à se déclarer ; il a craint que son nom ne diminuât le succès de son livre.

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*

L'auteur du premier grand roman d'analyse français se dissimule aux premières lignes de son œuvre. Est-ce par crainte, par feinte, fausse pudeur ou excès de lucidité ? C'est qu'en réalité, la question de l'auteur est, au XVII^e siècle, sinon sans aucune importance, du moins de moindre importance qu'aujourd'hui. De fait, cette négligence de l'époque offre à certains, de temps à autre, l'opportunité de prétendre légitimement remettre en cause l'authenticité de certaines pièces de Molière ou de Shakespeare. Or, peu importe si La Rochefoucauld a ou non prêté main-forte à madame de Lafayette, et si d'autres encore s'y sont mis. De la même façon, qu'ajoute à l'œuvre la connaissance du nom de l'auteur ? Le masque du pseudonyme ou les asters de l'anonymat ne retirent rien à la qualité du livre. Sont-elles plus pathétiques, enfin, ces lettres, si c'est une religieuse portugaise qui les a rédigées ou bien si c'est Guilleragues qui, les ayant imaginées, a refusé de les signer... Nombreux sont donc ceux qui, de Rabelais – *alias* Alcofribas Nasier – à Gary-Ajar, ont joué avec leur nom d'auteur, avec l'identité même de l'auteur, voire avec sa nécessité.

Or, si le nom de l'auteur est fort utile à l'éditeur pour savoir à qui verser des « droits » – reconnus d'ailleurs depuis la fin du XVIII^e siècle –, fort utile également aux pouvoirs publics, et à la justice en particulier, pour connaître l'identité de ceux et de celles que l'on doit juger responsable de tel ou tel écrit, fort utile enfin aux bibliothécaires pour ranger leurs étagères, il repose peut-être sur un malentendu, voire une imposture. Roland Barthes, écrit, dans un article de 1968 intitulé « La mort de l'auteur » :

L'auteur règne encore dans les manuels d'histoire littéraire, les biographies d'écrivains, les interviews des magazines, et dans la conscience même des littérateurs, soucieux de joindre, grâce à leur journal intime, leur personne et leur œuvre [...]. L'explication de l'œuvre est toujours cherchée du côté de celui qui l'a produite, comme si, à travers l'allégorie plus ou moins transparente de la fiction, c'était toujours finalement la voix d'une seule et même personne, l'auteur, qui livrait sa confidence.

Roland Barthes, « La mort de l'auteur » (1968), in *Le Bruissement de la langue*

Sans aller jusqu'à suivre Barthes dans une analyse datée et marquée du ridicule jargon des années 1970, qui remplacerait l'« auteur » par le « scripteur », il faut bien convenir que cet attachement à l'auteur – à l'idée même d'auteur – ne peut que satisfaire le narcissisme de l'individu moderne qui croit encore à la « singularité du génie » et autres formules de même calibre. Comment ne pas convenir, en effet, que l'œuvre est l'œuvre de l'époque, du lieu de son jaillissement ? Que dans le processus de création extrêmement complexe, la marque d'un homme singulier soit lisible, c'est une évidence, mais en faire l'essentiel paraît relever du mythe !

Eldorado (L')

Véritable rêve de conquistador, la croyance en l'existence d'une ou de plusieurs « cités d'or » sur le territoire américain anime les expéditions sur l'Amazonie de Gaspar de Carvajal, au XVI^e siècle, dont s'inspira le cinéaste Werner Herzog pour réaliser son film *Aguirre, la colère de Dieu*.

L'origine de ce mythe remonte au XII^e siècle espagnol : selon la légende, sept évêques se seraient échappés de Mérida tombée aux mains des Maures pour sauver des reliques religieuses précieuses. Ils auraient fondé la ville de

Cibola et celle de Quivira, deux cités devenues très riches grâce à la découverte de gisements d'or et de pierres précieuses. Ces rumeurs infondées ont donné naissance au mythe de l'Eldorado, littéralement « le pays doré ». Ce mythe a été le principal moteur de la *conquista* et n'a cessé d'alimenter l'imaginaire des *conquistadores* venus d'Espagne et du Portugal.

L'Eldorado, c'est donc l'objet même du désir matérialiste, une forme d'utopie étonnante puisqu'elle manifeste un idéal de richesse – pur oxymore de la modernité – qui se révèle le plus puissant moteur pour la conquête de l'Amérique, tant vers le sud que vers le nord, où l'on évoque là, plus concrètement, une « ruée vers l'or ». Le paradis des Temps modernes est donc métallique : plus d'arbre de la connaissance mais des mines qu'il faut découvrir, plus de jardin à cultiver mais des ressources à exploiter.

Il arrive aujourd'hui que l'on utilise l'expression de façon métaphorique et hyperbolique et que l'on dise d'un lieu où l'on compte s'enrichir que c'est un véritable « Eldorado ». Il ne faut pas oublier que, même dans la bouche des hommes de ^{xvi}e siècle il s'agissait d'une utopie. D'ailleurs, assez malicieusement Voltaire fait de cet Eldorado découvert par Candide dans les contreforts des Andes un lieu d'où s'envolent des moutons rouges...

Nabilla

Il a suffi d'une courte séquence, vue et revue des milliers de fois sur YouTube, pour que Nabilla Benattia, créature de la télé réalité (*L'amour est aveugle* et *Les Anges de la télé réalité*) impose son « Allô ! Non, mais allô quoi ! » et s'impose du même coup comme un phénomène médiatique : Jean-Paul Gaultier la fait défiler, *Vanity Fair* la consacre en couverture, une

émission intitulée « Allô Nabilla » – le premier « dynastie reality show » français – est produite sur le modèle de celle de Kim Kardashian aux États-Unis.

C'est l'histoire d'un succès qui ne tient qu'à une réplique, à une réplique un peu absurde. Commentant les images d'elle-même et d'une autre candidate à la recherche de shampoing dans un drugstore américain, Nabilla s'étonne, s'indigne : « Comment, quand on est une fille, peut-on oublier son shampoing en faisant sa valise ! », « Allô ! Non, mais allô quoi ! T'es une fille, t'as pas de shampoing ? ». C'est le « Comment peut-on être Persan ? » des temps modernes, quelques siècles plus tard et beaucoup de culture en moins. Mais certainement pas moins de neurones car la formule fonctionne. Nabilla n'est certes pas le nouveau Montesquieu mais elle sait exploiter au mieux toutes les ressources médiatiques qui lui sont offertes : elle publie vite un recueil de bons mots (*Allô ! T'as un kit mains libres mais t'as pas de mains !* ou encore, plus surréel *Allô ! T'es un hérisson mais tes fringues te piquent !*, etc.).

Nabilla aura donc obtenu – quoi qu'il arrive ces gains sont acquis – bien plus que les « quinze minutes de célébrité » promises par Warhol ! Son succès révèle que l'on peut aujourd'hui faire image et commerce de tout, y compris du vide. L'engouement suscité par cette petite expression, qui sert à dire une forme surjouée de stupeur, doit beaucoup aux mimiques de Nabilla et au ton de sa voix, qui font croire à une bêtise en réalité totalement feinte (Nabilla est une « bimbo » sculptée par la chirurgie esthétique et la misogynie ordinaire l' imagine naïve et un peu stupide). Mais on peut choisir de se placer au second degré, de se plaire à l'absurdité de la remarque. Et ce « allô », qui appelle une connexion visiblement interrompue, vient rythmer la séquence avec drôlerie. La communication est impossible... le signal ne « passe » plus... « Allô la Lune... ici la Terre, vous m'entendez ? » Nous vivons dans une société dans laquelle la communication n'a jamais été aussi difficile à établir entre les individus.

Nabilla joue et « surjoue » l'incompréhension mais elle doit évidemment son indéniable succès au fait d'avoir su « garder les pieds sur terre » !

Jusqu'à ce retour de soirée où tout pourrait basculer, où le prospère édifice de sa notoriété pourrait vaciller : elle sera soupçonnée d'avoir voulu poignarder son compagnon, Thomas Vergara. Nabilla change dès lors de registre et de rubrique. Ce sera Nabilla en prison, Nabilla innocentée par les déclarations de celui qui l'aime toujours, Nabilla et son procès... Pourtant, l'épisode judiciaire ne l'empêchera pas d'enregistrer en 2015 un « tuto maquillage » pour Ma Chaîne Étudiante : plus de deux millions de vues à ce jour !

Nos ancêtres les Gaulois...

La formule a valeur magique pour évoquer l'enfance et les premières leçons d'histoire administrées à l'école primaire. Elle repose néanmoins sur un « mensonge d'État », forgé à la fin du XIX^e siècle, lorsqu'il convenait de rassembler la Nation en vue d'une reconquête territoriale. De fait, l'unité se fera d'autant plus facilement que l'on aura établi une origine commune et, si possible, révélatrice des valeurs que l'on entend diffuser. Le terrain a été préparé par le Second Empire qui encourage cette archéologie et fait ériger sur le site supposé d'Alésia en 1866 une statue de Vercingétorix où figure l'inscription :

« La Gaule unie
Formant une seule nation
Animée d'un même esprit
Peut défier l'Univers. »

De Gaule unie, il n'y en eut jamais, pas davantage d'ailleurs que de Gaulois hirsutes et chevelus, du moins parmi les dirigeants : les aristocrates celtes suivent les usages romains, ils sont rasés et leurs cheveux sont courts !

La III^e République se précipite sur l'occasion, et cette découverte d'une origine gauloise que le très emblématique Henri Martin propage, en 1875, dans son *Histoire de France populaire* convient bien à des élites politiques qui s'appêtent à séparer l'Église de l'État français et à engager la nation dans une reconquête des territoires perdus. Ces Gaulois « tombent à pic » pour faire oublier quelques « détails » essentiels : Clovis, le premier roi des Francs, ses origines germaniques, son baptême, etc.

Pierre philosophale

La Pierre des Sages – le « cinquième élément » que l'on appelle aussi *alkahest* et qui se trouve au cœur de l'alchimie, cette fausse science, comme l'explique Gaston Bachelard dans *La Psychanalyse du feu* – a, pendant des siècles, fasciné les plus grandes intelligences.

Cette pierre rouge, « molle » et lourde s'obtient au terme d'un processus de trois étapes – l'œuvre au noir, l'œuvre au blanc et l'œuvre au rouge – élaboré par Nicolas Flamel (1330-1418), ce mécène parisien, devenu riche semble-t-il subitement, à qui l'on attribue le privilège de l'avoir découverte et d'en avoir disposé. De fait, cette pierre est supposée réaliser par simple contact la transmutation des métaux vils en or. Mais le but des alchimistes n'est pas la richesse ; ce qui importe à leurs yeux, c'est de trouver le moyen d'extraire de cette pierre ce qu'ils appellent « la panacée », l'élixir de longue vie.

Pomme

« Ceci n'est pas une pomme », devrait-on signaler au bas du tableau de Fragonard intitulé *Le Verrou* (1778), où sur le côté gauche fut ajoutée, sur un tabouret, une pomme précisément, afin que nul ne puisse se méprendre sur les intentions de l'homme et de la femme enlacés. En effet, le fruit symbole de la tentation, du péché, des voluptés interdites – celui dans la chair duquel Ève aurait planté les dents –, ce fruit-là n'est pas une pomme, ou plus malicieusement : la pomme n'en est pas une, du moins selon l'étymologie.

De fait, le latin *pomum* signifie simplement « fruit ». C'est en ce sens qu'il faut comprendre la « pomme de terre », fruit de la terre, ou encore la « pomme de pin ». Le latin, pour désigner ce que nous nommons une pomme, emploie le mot *malus* qui, à l'accusatif, se confond avec *malum*, le mal. Dès lors, l'erreur de traduction s'explique : « croquer la pomme » peut sembler plus logique que « croquer le mal » ; c'est pourtant beaucoup moins poétique. Point de pommiers donc au paradis, simplement une traduction qui confond le sens propre et le sens figuré, et qui, par souci de la lettre, manque au fond d'esprit.

Progrès

« Avancée » : du latin *progressus*, « marche en avant ». À distinguer de « progression » : accroissement, mouvement vers l'avant.

L'idée de progrès suppose une représentation linéaire du temps : elle renvoie au développement de l'espèce humaine à travers l'histoire et à une amélioration de son emprise sur la nature.

L'acception moderne est fixée par Condorcet, dans un texte intitulé *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* rédigé en

1793, en pleine Terreur montagnarde – alors que le philosophe, lié aux girondins, se cache encore pour éviter la mort ! Condorcet y affirme que « l'espèce humaine marche d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur », conception optimiste de l'histoire et de l'humanité, entretenue par un idéal de connaissance et d'organisation sociale.

Aussi cette notion est-elle caractéristique de l'esprit des Lumières, qui implique autant l'idée d'une perfectibilité de l'homme que celle du sens de l'histoire. Elle témoigne de l'optimisme absolu de ceux que la raison désormais éclaire.

Si le progrès peut être à la fois quantitatif et qualitatif – les améliorations que la technique apporte à la vie des hommes – progrès qualitatif – ayant vocation à être diffusées au profit du plus grand nombre – progrès quantitatif –, il est aussi, écrit Baudelaire, « une croyance de paresseux ». Rien, de fait, n'indique que le progrès s'inscrive dans la nécessité : il n'est pas illimité. En outre, les acquis qu'il permet sont réversibles, car la technique entre au service indifféremment du meilleur comme du pire, son mode d'emploi demeure variable.

Le progrès, ce n'est évidemment pas l'évolution. S'y glisse une dimension normative et, partant, un jugement de valeur qui ne prend pas la peine de se dissimuler.

L'« effet de croyance », qui est patent lorsqu'il s'agit d'une représentation religieuse de l'histoire, ne disparaît guère quand on la « laïcise ». Et la raison a beau se substituer à Dieu, la science à la religion, rien n'y change, comme le rappelle encore Raymond Aron en 1961, dans *Dimensions de la conscience historique* :

On a cru au progrès, parce que l'on a cru en la puissance démiurgique de la raison, de la science, parce que l'on a cru à la bonté de l'homme, à la capacité des hommes de se gouverner, et pour ainsi dire de se faire eux-mêmes.

Or comme le souligne Karl Popper dans *Misère de l'historicisme* en 1956, cet idéal relève toujours enfin de compte d'une illusion scientiste d'un destin heureux de l'humanité.

C'est bien en ce sens que l'on peut dire du progrès qu'il est un véritable mythe : rien n'assure une amélioration infinie des conditions de vie, une domination toujours plus grande des phénomènes naturels, une intelligence plus lucide ou des performances meilleures.

Croire que, par la volonté ou par le travail, « on » va nécessairement progresser, c'est évidemment naïf... mais c'est une naïveté utile.

Réchauffement climatique (Le)>

Est-ce le commencement d'un *climategate* ? Au-delà de la simple polémique qui oppose le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) à tel ou tel scientifique indépendant dénonçant là une « imposture écologique », il est désormais possible d'entendre s'exprimer une ébauche de « climato-scepticisme », soutenant l'idée selon laquelle la période de réchauffement s'est achevée en 1998 et que nous serions actuellement soumis à une phase de refroidissement. De telles affirmations contrastent évidemment avec celles du GIEC, prévoyant une hausse de 1,1 °C à 6,5 °C d'ici la fin du siècle. La parole des Prix Nobel de la paix 2007 (GIEC et Al Gore, conjointement) ne ferait-elle plus autorité ?

Sur le sujet du réchauffement climatique, alors que les Nations unies en sont à leur vingt et unième « Conférence des parties » avec le sommet de Paris qui s'est tenu en décembre 2015, on a affirmé tout et son contraire. Ce qui est à présent certain, c'est qu'en matière de risque écologique, le principe d'incertitude vaut autant que le principe de précaution, auquel d'ailleurs il est lié. Mais surtout, on discerne mieux désormais les contours des conflits d'intérêts qu'engendre l'écologie. De fait, un véritable « pouvoir vert » se révèle, en même temps que la géopolitique dissipe les derniers doutes et les ultimes naïvetés : tous les moyens ne sont-ils pas bons pour ralentir l'essor de la Chine et de l'Inde, grands consommateurs de ces énergies fossiles dont la combustion dans l'atmosphère fait à présent débat ?

Roncevaux

Éginhard, dans son ouvrage *Vita Caroli Magni*, rapporte que le 15 août 778, l'arrière-garde de l'armée de celui que l'on nomme encore à l'époque Charles I^{er} tombe dans une embuscade tendue dans les Pyrénées, à Roncevaux, par une bande de brigands basques. Au nombre des victimes se trouve un certain comte Roland, préfet de la marche de Bretagne. De ce non-événement, la littérature s'empare et transforme, cinq siècles plus tard, l'épisode en « chanson de geste », et l'anecdote en épopée : Roland est devenu un neveu de Charlemagne, d'ailleurs en avance sur son sacre d'une vingtaine d'années, les Basques se sont orientalisés et le sacrifice des preux permet à l'empereur de rejoindre sa capitale en toute sécurité, donnant par là un exemple de fidélité vassalique admirable. L'alchimie du mythe opère et transforme le plomb d'une escarmouche en ce métal plus précieux entre tous : l'héroïsme.

Sade

Le marquis de Sade était-il sadique ? Si oui, il l'ignorait puisque l'adjectif n'apparaît qu'en 1834, soit vingt ans après sa mort, et que la pathologie qui lui est à présent associée est décrite par Richard von Krafft-Ebing, en 1886, dans *Psychopathia Sexualis*.

Le marquis de Sade était-il un écrivain ? Notre modernité a choisi de répondre par l'affirmative, même si le ressassement à l'œuvre, d'une œuvre à l'autre, limite assurément la portée véritablement artistique des romans de Sade ; peu d'art dans la manière.

Le marquis de Sade était-il un philosophe ? Camus en fait un philosophe de la révolte « métaphysique » :

Le succès de Sade à notre époque s'explique par un rêve qui lui est commun avec la sensibilité contemporaine : la revendication de la liberté totale, et la déshumanisation opérée à froid par l'intelligence.

Albert Camus, *L'Homme révolté*

Il y voit surtout, dans *L'Homme révolté*, le précurseur de la pensée totalitaire du début du xx^e siècle :

La réduction de l'homme en objet d'expérience, le règlement qui précise les rapports de la volonté de puissance et de l'homme objet, le champ clos de cette monstrueuse expérience, sont des leçons que les théoriciens de la puissance retrouveront, lorsqu'ils auront à organiser le temps des esclaves.

Ibid.

Il y a un vertige à regarder la vie de Sade : onze années d’incarcération à la Bastille puis à Vincennes, suivis des douze années d’internement à Charenton soit vingt-trois ans sur soixante-quinze années d’existence.

Valmy

Une simple canonnade. On sait qu’à Valmy l’armée de la Révolution arrête ses adversaires prussiens grâce à son artillerie, à Gribeauval – pour le dire clairement – et aux 20 000 coups de canon qui furent tirés. Les 24 000 Français font reculer les 100 000 Austro-Prussiens, sans véritablement combattre (on dénombrera 300 tués parmi les Français et 184 chez leurs adversaires). Dans l’euphorie de ce « miracle » la Convention proclame le 21 septembre 1792, au lendemain de la victoire, la République.

Comme il n’y eut, ce jour de gloire, « rien à voir », l’on prit dès lors l’habitude d’imaginer Valmy à partir de ses moulins – des moulins d’ailleurs que l’artillerie française avait, sur l’ordre de Dumouriez, détruits au début du combat. Mais les moulins sentimentaux de Valmy contribuent toujours au mythe de la naissance d’une nation, lorsque les citoyens en armes firent « barrière de leurs corps » aux envahisseurs.

Vercingétorix

« La Gaule fut conquise par les Romains, malgré la vaillante défense du Gaulois Vercingétorix qui est le premier héros de notre histoire », écrit à la fin du XIX^e siècle Eugène Lavis. C’est ainsi que l’on façonne les héros dont les discours politiques ont besoin. Mais qui fut réellement Vercingétorix ? Les historiens ne savent pas vraiment si ce nom était porté

comme un titre – cela signifierait « le très grand roi des guerriers » – ou comme un nom en propre. Ce que l'on n'ignore pas en revanche, c'est qu'il était un des *contubernales* de César, un « compagnon de tente », c'est-à-dire un allié. Il prit même dans l'armée romaine, le commandement d'un corps de cavalerie arverne. De fait, ce n'est que tardivement – et par opportunisme – qu'il tenta de fédérer autour de sa personne un certain nombre de tribus gauloises hostiles à l'occupation romaine. Mais qu'importe ! La propagande a besoin de lui et même dans la défaite, le Gaulois Vercingétorix demeure bien utile, comme en témoignent ces quelques lignes du *Tour de la France par deux enfants* : « Alésia, assiégée et cernée par les Romains comme notre grand Paris l'a été par les Prussiens, ne tarda pas à ressentir les horreurs de la famine¹ ».

CHAPITRE V

Cultes

Le mythe est, enfin, une parole fondatrice qui participe d'une sacralisation de l'origine. Il s'inscrit donc dans la pratique d'un culte dont il est la référence. Créer le mythe ou l'entretenir entre donc dans des stratégies de « consécration ». Pour ce faire, on fabrique une image, on érige une statue, on imagine un personnage légendaire. Mais on laisse faire aussi l'histoire, ou plus exactement : on « naturalise » l'événement, on départicularise les faits, on laisse agir la « mémoire populaire » :

Le caractère anhistorique de la mémoire populaire, l'impuissance de la mémoire collective à retenir les événements et les individualités historiques sinon dans la mesure où elle transforme en archétypes, c'est-à-dire dans celle où elle annule toutes leurs particularités historiques et personnelles, posent une série de problèmes nouveaux [...].

Mircea Eliade,
Le Mythe de l'éternel retour, 1949

Ben Laden

Le hasard de l'ordre alphabétique donne à cette première entrée l'apparence d'une provocation, tant le nom d'Oussama Ben Laden est pour nous associé au terrorisme et à ce qui nous semble être le fanatisme le plus insupportable. Néanmoins, l'homme a fait – et fait encore – l'objet d'un véritable culte, ce dont témoigne d'ailleurs le succès d'un prénom attribué de façon significative aux nouveau-nés depuis quelque temps.

Le 11 septembre 2001, à 8 h 45, le vol 11 d'American Airlines en provenance de Boston et à destination de Los Angeles s'encastre dans la tour nord du World Trade Center de New York. Vingt minutes plus tard, un second vol s'achève dans la tour sud. L'effondrement de ces « tours jumelles » traumatise littéralement l'Occident, qui y voit la prophétie de sa propre destruction, au terme de ce que l'on prendra l'habitude d'appeler un « choc des civilisations ». Plus de trois mille victimes, ce jour-là, des héroïsmes anonymes au secours de ceux qui pouvaient être encore secourus, un champ de décombres qu'on baptisera du nom de l'impact de la bombe atomique – *Ground Zero* – et le sentiment d'invincibilité du modèle occidental ébréché violemment.

Sur la liste des criminels les plus recherchés dans le monde figure, depuis 1999 – c'est-à-dire deux ans avant cet attentat du 11 septembre dont il fut le commanditaire –, Oussama Ben Laden, un Saoudien, né en 1957, héritier fortuné d'un empire financier constitué d'entreprises de travaux publics passés par la CIA à l'occasion de la guerre d'Afghanistan contre les Soviétiques, et depuis, bailleur de fonds, concepteur et dirigeant d'une « internationale » du terrorisme islamiste : Al-Qaïda. Le mythe va naître évidemment de la surprise et de l'audace de l'attaque terroriste du 11 Septembre, mais aussi et surtout de la savante mise en scène des modes de revendication de l'attentat ainsi que de la disparition mystérieuse de celui qui, depuis dix ans, demeure introuvable, et dont les derniers messages connus datent du 24 janvier 2010. En effet, très rapidement, alors que les États-Unis s'apprêtent, par le biais de l'ONU, à lancer une riposte

sur le territoire afghan abritant Al-Qaïda, un certain nombre de vidéos sont diffusées révélant au monde le visage de Ben Laden. Dans un décor toujours minimaliste mais soigneusement choisi – une tente dans la montagne, un paysage rocailleux – l’homme pose, une arme automatique à la main. Ce qui frappe surtout, c’est son visage émacié, mangé par une barbe « mystique », au regard intense. Il est coiffé d’un turban et porte un costume traditionnel. La représentation semble vouloir renouer avec celui que l’on appelait au XI^e siècle « le vieux de la montagne » – le chef des Ismaéliens, Hassan ibn al-Sabbâh –, retranché depuis 1086 dans sa forteresse d’Alamût, au centre du massif de l’Elbourz, au nord de Téhéran. « Le vieux » y formait alors les *fedayins* (ou *fidayyouns*) – « ceux qui se sacrifient » – c’est-à-dire des tueurs à l’arme blanche, devant toujours après le meurtre offrir leur vie en sacrifice. On les appelait alors aussi « les mangeurs de haschisch », les « haschischins », ou les « assassins ». Al-Sabbâh, depuis sa citadelle, prépara ainsi une série de meurtres spectaculaires, prenant pour cibles de nobles figures de la chrétienté ou de l’Islam jugées par lui hérétiques et infidèles.

Après la bataille de Tora Bora en janvier 2002 – du nom des grottes où se replient les derniers combattants d’Al-Qaïda, véritable cul-de-sac qui devrait interdire toute fuite –, le mythe Ben Laden gagne en intensité parce que l’homme disparaît littéralement. Les messages ne seront plus filmés mais simplement enregistrés sur une bande audio, comme si le personnage ne faisant plus entendre qu’une voix se dématérialisait, entamait une sorte d’apothéose. Sans visage désormais, il est soupçonné d’avoir pu prendre, grâce à la chirurgie esthétique, toutes les apparences.

C’est alors que commence une traque dont la durée s’inscrit aussi dans la temporalité du mythe : dix ans. Comme il a fallu dix ans aux Achéens pour abattre Troie, il faudra dix ans aux SEAL, les commandos de l’US Navy, pour débusquer Ben Laden et l’abattre dans la petite forteresse où il vivait au Pakistan. Nous sommes en effet le 2 mai 2011 et l’opération

« Neptune's Spear » débute à une heure quinze du matin, heure locale. Quarante minutes plus tard, c'est terminé. Les militaires américains repartent avec le corps de celui qui fut pendant si longtemps le criminel le plus recherché dans le monde.

Est-ce à dire que s'achève du même coup le mythe ? Au contraire. En refusant de donner à Ben Laden une sépulture – son corps est jeté en mer – les autorités américaines participent de cette dématérialisation dont il était question plus haut. Toutes les fictions sont alors possibles. Elles ne manqueront pas. De nombreuses théories du complot se propagent encore.

De Gaulle

Si la figure du général de Gaulle est sans aucun doute mythique, c'est bien parce qu'elle incarne toujours pour nous l'autorité, la puissance et le prestige des commencements. D'emblée, le général de Gaulle entre de plain-pied dans le monde du mythe. Son patronyme y est pour quelque chose : certes, l'homophonie est commode, elle fait entendre évidemment l'origine mythique, mais aussi déjà la Résistance. L'étymologie du nom « de Walle », signifiant « la citadelle », « le mur protecteur » en vieil allemand, mais aussi la généalogie – la famille aurait pour ancêtre un écuyer de Philippe Auguste – donnent de la consistance à cette première impression.

Mais le mythe se nourrit évidemment principalement de l'histoire et de ce qui est à l'origine du refus français de la reddition. Après la démission du président du Conseil, Paul Reynaud, le général de Gaulle rejoint immédiatement l'Angleterre, d'où il fera partir quelques heures plus tard – Reynaud démissionne le 16 – l'« Appel » au soir du 18 juin. Peu importe qui l'entend ou qui ne l'entend pas, certaines formules demeurées célèbres inaugurent un nouvel âge : « Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille

de France. Cette guerre est une guerre mondiale. [...] Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

De Gaulle prendra la présidence du gouvernement provisoire de la France de 1944 à 1946, puis il renouvellera le geste fondateur en 1959, à l'origine cette fois d'une république. Le prestige du général de Gaulle vient de sa force créatrice et de son intuition inaugurale. Revenu à l'histoire, pris dans la nécessité de gouverner au quotidien – même si les décisions à adopter sont cruciales –, contraint à l'entretien et à la gestion, poussé à l'action, l'homme perd de sa prestance. Il n'avait pas d'exploits à attendre, en effet, car il ne faut peut-être pas confondre un mythe et un héros. Au mythe, l'archaïsme – le commencement et le commandement –, au héros, l'activisme.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Le 11 juillet 1789, La Fayette présente à l'Assemblée un « projet de Déclaration des droits naturels de l'homme ». Le principe en est adopté le 14 juillet et la Déclaration telle que nous la connaissons sera rédigée au cours des séances du 20 au 26 août.

Les sources historiques sont évidemment anglo-saxonnes : influence des philosophes britanniques (Locke, en particulier) et de la Déclaration d'indépendance des États unis d'Amérique du 4 juillet 1776 : « Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

L'originalité du texte français vient de ce qu'il s'impose, à partir de 1791, en préambule et titre premier de la Constitution. C'est bien dire, par conséquent, qu'une notion – celle de droits inhérents à la nature humaine,

qui appartient au droit naturel (le droit « théorique », idéal, fondé sur une conception de la nature de l'homme) – fait irruption dans le champ du droit positif (l'ensemble des lois et des coutumes qui régissent réellement une société donnée). Les Droits de l'homme prévalent même désormais ; on leur reconnaît une antériorité et une préférence sur les droits du citoyen : le droit naturel investit le droit positif.

La notion de Droits de l'homme est avant tout une notion juridique empruntée au domaine du droit naturel, dont l'enseignement se répand en Europe à partir du ^{xvii}^e siècle. Il établit les principes éternels et immuables qui dérivent de la nature humaine et s'opposent au droit positif, qui définit l'ensemble des normes de conduites établies dans une société donnée, à une période précise de l'histoire. Le droit positif est donc changeant, relatif et divers.

La Déclaration est donc avant tout un acte politique (elle subit l'impulsion de La Fayette et Sieyès, qui sont des hommes politiques et non des philosophes). Ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'une déclaration – par laquelle on rend public quelque chose –, elle concerne la Cité dans son ensemble. Ensuite, parce qu'elle réalise la coordination de deux domaines du droit jusqu'alors nettement séparés (comme le réel et l'idéal), faisant dépendre les droits des citoyens des Droits de l'homme, elle prétend arracher la vie politique à la mutabilité de l'histoire, pour la fixer dans la pérennité de la nature humaine.

La forme est donc « philosophique » ; le vocabulaire utilisé l'est également. On peut alors se demander si les déclarants n'ont pas utilisé la philosophie, voire la métaphysique, pour donner une dimension universelle à un texte qui défend, au fond, des intérêts bien particuliers (reproches que formulera Marx, en particulier dans *L'Idéologie allemande*). Ne s'agit-il pas d'une manipulation digne des sophistes les plus habiles ?

De fait, qui peut prétendre connaître la nature humaine ? Les droits naturels de l'homme ne peuvent guère reposer que sur des préjugés.

D'ailleurs, il y a plusieurs Déclarations des droits de l'homme sous la Révolution et, d'une Déclaration à l'autre, les contenus évoluent. L'égalité, absente en 1789, apparaît dans la Déclaration de 1791 et prend la place laissée vacante par « la résistance à l'oppression ». Elle occupe le premier rang, qu'elle perd dans celle de 1795 (an III) au profit de la liberté. En outre cette nature humaine est si complexe que quatre caractères ne suffisent pas à la définir... Des arguments qui rendent suspecte la dimension universelle de ces droits.

Pourtant, au-delà des contenus, toujours incertains, demeure la forme de ces droits, c'est-à-dire l'exigence faite désormais publiquement au politique d'évaluer son action par référence à l'homme. Ces Droits de l'homme sont évidemment une idée – ils n'énoncent pas une connaissance – destinée à réguler, à diriger la réflexion politique. En bref, ils dessinent un horizon grâce auquel désormais le législateur saura s'orienter. Voilà pourquoi Kant salue l'événement par ces mots enthousiastes : « Pareil phénomène dans l'histoire des hommes ne se laissera plus jamais oublier, car il a révélé dans la nature humaine une disposition au progrès et une capacité de le réaliser telles qu'aucun homme politique, considérant le cours antérieur des choses n'eût pu le concevoir ».

Fermat (Théorème de)

À la page 85 de l'édition de 1621 de l'*Arithmetica* de Diophante, Fermat note :

J'ai trouvé une merveilleuse démonstration de cette proposition mais la marge est trop étroite pour la contenir.

Et, pendant trois cent cinquante ans, ce théorème de la théorie des nombres, que l'on appelle désormais « le dernier théorème de Fermat » est demeuré sans démonstration, entouré d'un halo de mystère, Pierre de Fermat affirmant avec une certaine désinvolture manquer de « commodité » pour l'établir :

J'ay si peu de commodité d'escrire mes démonstrations, que je me contente d'avoir découvert la vérité et de sçavoir le moyen de la prouver, lorsque j'auray le loisir de le faire.

Pierre de Fermat, « Lettre au père Mersenne »

Pendant des siècles, Fermat et son théorème vont incarner l'énigme du génie mathématique – voire du génie tout simplement –, pur surgissement que l'absence de démonstration vient confirmer. Beaucoup plus tard, en 1994, le mathématicien Andrew Wiles parvient à établir la démonstration de ce qui n'était alors que conjecture mais grâce à des techniques inconnues au XVII^e siècle. Le mystère reste entier.

Football (Le)

Deux cent soixante-dix millions de joueurs dans le monde selon la FIFA (Fédération internationale de football association), 300 000 clubs mais surtout 2 milliards de téléspectateurs attendus pendant la Coupe du monde de 2010, répartis dans 213 pays, soit le tiers de l'humanité pour regarder les matchs. On conçoit bien en effet que le football puisse être, selon la formule consacrée de Christian Bromberger, « la bagatelle la plus sérieuse du monde¹ ».

Le jeu est apparu probablement au XII^e siècle en Normandie, sous le nom de « soule » ou « choule », rapidement exporté en Angleterre, où on l'appelle alors *Hurling over Country*. C'est un jeu collectif, brutal, sans véritables règles, mais organisé autour d'une balle de cuir qu'il s'agit de transporter d'un point à un autre. Les règles viendront beaucoup plus tard, de Cambridge, au XIX^e siècle, et l'on attendra 1857 pour voir naître le premier club : le Sheffield Football Club.

Comment expliquer aujourd'hui un tel culte ? Car le mot n'est pas trop fort : l'engouement est tel, les enjeux économiques et politiques sont si complexes que ce sport est devenu véritablement mythique, réunissant dans une même ferveur des nations et des publics les plus divers. Le football, en effet, transcende les classes sociales, bouscule les hiérarchies établies par des siècles de relations internationales, participe à l'histoire. La simplicité des règles, la facilité avec laquelle il est possible de jouer n'importe où – et en particulier dans les villes –, la modicité de l'investissement de base mais surtout son caractère ludique lui assurent son succès. Car, plus qu'un sport, c'est surtout un jeu : « Plus encore que le roi des sports, le football est le roi des jeux », écrit Giraudoux². Mais c'est aussi un exutoire, un espace cathartique laissé par la modernité à la libération de toutes les énergies, y compris celles nées des plus violentes frustrations. Et le phénomène n'est pas récent puisque, déjà, le lord-maire de Londres, en 1314, en proscrivait la pratique : « À cause d'un certain tumulte provoqué par des jeux de football [...], nous décidons d'interdire au nom du roi, sous peine de prison, que de tels jeux soient pratiqués désormais dans la cité ».

Mais si le poids du football devient si important aujourd'hui, c'est peut-être aussi que, dans le contexte politique actuel qui s'efforce de limiter, résorber et condamner toutes les formes de conflit, le jeu sert de véritable « dérivatif ». Il permet de structurer les antagonismes internationaux, d'entretenir pacifiquement l'attachement à la nation, voire à la ville – le derby. À moins que ce ne soit l'effet inverse qui ne se produise, et que le

football ne soit l'apprentissage de l'esprit de conquête. On n'oubliera pas ainsi l'exaltation sans ambiguïté de Pierre de Coubertin, en 1892 :

Je voudrais que vous ayez l'ambition de découvrir une Amérique, de coloniser un Tonkin et de prendre Tombouctou. Le football est l'avant-propos de toutes ces choses.

Pierre de Coubertin, *Les Sports athlétiques*, 1892

Guy Môquet

Mort à 17 ans le 22 octobre 1941, Guy Môquet est le plus jeune des fusillés du camp de Châteaubriant. Il est condamné par mesure de répression, à la suite de l'attentat qui coûta la vie au responsable des troupes d'occupation allemandes de la Loire-Inférieure, le lieutenant-colonel Karl Hotz. Il est exécuté à la suite d'une longue période d'incarcération et de malentendus judiciaires qui feront de sa mort le produit d'un triste concours de circonstances. Guy Môquet a été arrêté, sur dénonciation, en octobre 1940, parce qu'il était militant communiste et qu'il avait participé à une distribution de tracts. Jugé, il est acquitté au bénéfice de son jeune âge. Il est pourtant maintenu en détention et se retrouve placé sur une liste d'otages composée par les autorités françaises aux fins de satisfaire les conditions allemandes. Le jour de son exécution, il laisse pour sa famille une lettre où l'on peut lire ces mots : « Certes j'aurais voulu vivre mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. » Le souhait va être exaucé bien au-delà de ce qui pouvait être prévisible.

En effet, le PCF s’empare de la figure du jeune martyr, ne serait-ce que pour assurer une diversion du pacte germano-soviétique, qui n’est d’ailleurs pas rompu lors de l’arrestation de Guy Môquet. Ses tracts n’appelaient d’ailleurs pas à la Résistance puisque le Parti communiste n’y entre véritablement qu’en juin 1940. Guy Môquet devient une icône de la jeunesse communiste, dont l’autre face pourrait être Pierre Georges, le colonel des FFI à 24 ans, plus connu sous son nom de guerre, Fabien.

Victime assurément innocente, Guy Môquet, dont l’action et l’influence au cours de l’occupation furent nulles, aurait pu demeurer dans la liste des noms propres qu’honore telle rue, tel boulevard ou telle place qu’on finit par débaptiser lorsque l’histoire a fait son travail. C’était sans compter sur la volonté politique de faire du 22 octobre, date anniversaire de l’exécution, une journée de commémoration. Dès les premiers jours de son élection, le président de la République, Nicolas Sarkozy, déclarait : « Un jeune homme de 17 ans qui donne sa vie à la France, c’est un exemple non pas du passé mais pour l’avenir. »

Ce jour-là, lecture est faite de « la lettre » dans les établissements scolaires, et obligation est rappelée aux fonctionnaires de l’Éducation nationale d’organiser cette lecture, dans le cadre élargi d’une réflexion sur le rôle des jeunes dans la Résistance.

On comprend l’intention, le souci de rappeler à des valeurs citoyennes des lycéens qui manquent peut-être de fibre nationale. Mais Guy Môquet peut-il être vraiment un exemple ? Le « culte » dont on voudrait qu’il fasse l’objet révèle plutôt les ambiguïtés de l’entretien de la mémoire collective.

Jeanne d’Arc

La brève existence de Jeanne d’Arc suffit à donner matière à un véritable culte, au sens propre comme au sens figuré, puisque l’année 1920 vit à la

fois la « Chambre bleue horizon » instituer le 1^{er} mai comme fête de Jeanne d'Arc et le Vatican canoniser « la pucelle », qui, simple fille d'un laboureur lorrain, permit au roi Charles VII d'assurer son pouvoir et qui incarna la lutte contre l'occupant anglais. Avant d'être sanctifiée par les prêtres et les politiciens, elle avait été statufiée en 1875, à Paris, place des Pyramides et en 1841, dans les livres d'histoire : « Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie chez nous est née du cœur d'une femme, de sa tendresse, de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous », écrit Jules Michelet dans son *Histoire de France*.

Joconde (La)

S'agit-il du portrait de la Florentine Mona Lisa del Giocondo ? Difficile d'établir qui représente ce tableau peint entre 1503 et 1506 par Vinci, tableau que le peintre ne quitta jamais, et qui l'accompagna avec François I^{er} à Fontainebleau. Le mystère est bien réel. Peut-être ne repose-t-il que sur un jeu de mots : *giocondo* signifiant « heureux », « serein ». Il faudrait donc voir une allégorie de la sérénité que valorisent ce regard et ce sourire – le premier, dit-on, de l'histoire de la peinture –, si tant est qu'il s'agit bien d'un sourire. Toujours est-il que le tableau est véritablement mythique : emblème du musée du Louvre, œuvre-culte à l'instar des *Ménines*, *Guernica*, *Le Déjeuner sur l'herbe* ou encore *L'Origine du monde*.

Lorsqu'il fut volé, en août 1911, et que les soupçons se portaient sur Picasso et Apollinaire – le véritable coupable était un vitrier italien et le tableau fut retrouvé en Italie au mois de décembre 1913 –, le public se déplaça uniquement pour « voir » le vide laissé par le voleur : on « visitait » l'emplacement vide de *La Joconde* !

Mais le secret de ce visage est sans doute ailleurs. Peut-être est-ce l'air lointain de cette femme, allégorie de l'œuvre d'art, qui rappelle la distance à laquelle nous tient toujours un trésor du passé, dont la modernité nous échappe nécessairement avec le temps ? Peut-être est-ce aussi dans cet effet vaporeux, le *sfumato*, qu'il faut déchiffrer l'énigme : grâce au laser, on perçoit en effet que le corps de la Joconde est enveloppé d'un voile de gaze, comme en portent au XVI^e siècle les femmes enceintes.

Nul ne le sait encore, seul le spectateur du tableau le pressent, mais Mona Lisa attend un « heureux événement », et l'impression de sérénité qu'elle dégage évoque une maternité épanouie.

Johnny

Jean-Philippe Smet disparaît derrière Johnny Hallyday, présenté au tout début de sa carrière comme un artiste américain, et Johnny Hallyday à son tour cède la place à... « Johnny », simplement. Mais cinquante ans de carrière, cent millions d'albums vendus dans le monde, plus de mille chansons enregistrées, quarante disques d'or et vingt et un disques de platine suffisent-ils à faire du personnage un « mythe », fût-ce une mythologie éphémère ?

C'est que « Johnny » a fini par incarner quelque chose, au point que l'état de sa santé puisse faire événement, que se rassemblent à ses concerts des « fans » de tous âges et de toute condition et qu'au fond, nul n'ignore au moins deux ou trois titres de son répertoire. Pourquoi est-ce Johnny qui réunit pour un concert gratuit le 14 juillet 2009 plus de sept cent mille spectateurs ?

Ce qu'incarne Johnny, c'est peut-être – et seulement en France, puisqu'il est quasiment un inconnu à l'étranger – l'endurance, la durée. Il a traversé, depuis les « yéyés » des années 1960, toutes les modes, il est

devenu un passage obligé pour les compositeurs à succès – écrire pour Johnny, voilà un vrai signe de reconnaissance –, il a épousé toutes les époques en survivant à leurs excès. En bref, c'est l'anti-Marilyn, l'anti-James Dean, une sorte de Mithridate de la chanson française et de l'actualité « people ». Mais Johnny est mort, comme le Dieu de Nietzsche, et le rêve comme le mythe se brouillent à la lecture des testaments contestés. Ce qu'incarne encore Johnny après sa mort résistera-t-il aux histoires de marâtres, de fratries divisées par des droits d'auteurs à encaisser ?

Père Noël (Le)

Saint Nicolas de Myre, mort en 345 dans l'actuelle Anatolie, patron des écoliers, des étudiants, des enseignants et des bouchers, ramène à la vie trois malheureux enfants atrocement massacrés par un boucher monstrueux, destiné par la légende à devenir le « père Fouettard ». C'est l'origine du père Noël, personnage mythique entre tous, qui descend une fois l'an du ciel pour couvrir les enfants de présents. Santa Claus, mais auparavant déjà chez les Celtes Gargan (le futur Gargantua) ou bien Odin sont voués à gâter les enfants, à les récompenser. Mais avec le père Noël, la tradition s'organise et opère par synchrétisme, associant par exemple à l'épisode des rois mages cette fête de l'enfance, dont l'origine est évidemment païenne.

La notoriété du père Noël est universelle et tout ce qui lui est associé ne saurait être que très positif. La tentation de s'en approprier l'usage, par conséquent, fut sans aucun doute très grande dans notre monde de consommateurs où l'enfant, de plus en plus, s'est révélé être une cible de choix. Cela étant, faut-il continuer de propager de fausses informations ? Non, ce n'est pas Coca-Cola qui, en 1931, imposa l'habit rouge au débonnaire barbu. Dès 1896, la firme Waterman dessina le costume que

nous connaissons, le père Noël quitta la tenue verte pour ce rouge éclatant. Michelin en 1919, Colgate en 1920 endossèrent la même panoplie. Dans tous les cas, il est vrai que le père Noël d'aujourd'hui a perdu au contact de la société marchande beaucoup de sa sainteté originelle.

Statue de la Liberté (La)

« La Liberté éclairant le monde » accueille sur Liberty Island, au sud de Manhattan, à l'embouchure de l'Hudson, les nouveaux arrivants venus d'Europe ; véritable symbole de l'Amérique, elle promet fièrement une nouvelle vie et proclame une nouvelle valeur. Elle fut offerte par la France en 1886 pour célébrer le centenaire de la Déclaration d'indépendance. Elle représente une femme, en toge, coiffée d'une couronne à sept pointes (pour symboliser les sept continents) et elle tient dans la main gauche des tablettes sur lesquelles on peut lire : « 4 juillet 1776 ». De la main droite, elle brandit une torche dont l'usage est explicité par le titre. Son visage est tourné vers l'est, l'origine, son orient, l'Europe. Haute de 46,5 mètres, elle pèse deux cents tonnes. Sur sa base enfin est fixée une plaque de bronze où l'on a gravé les derniers vers d'un poème d'Emma Lazarus, intitulé significativement « The New Colossus » :

Donne-moi tes pauvres, tes exténués,
Qui en rangs serrés aspirent à vivre libres,
Le rebut de tes rivages surpeuplés,
Envoie-les-moi, les déshérités que la tempête m'apporte.
De ma lumière, j'éclaire la porte d'or.

Inspirés en effet par le colosse de Rhodes – la sixième des Sept Merveilles du monde, qui représentait Hélios, le dieu du soleil, saluant de la

main droite –, Bartholdi, Viollet-le-Duc et Gustave Eiffel ont cherché à redéfinir une source de lumière moderne : la Liberté sera pour le Nouveau Monde un merveilleux soleil, plus puissant – dix mètres de plus que la statue du colosse de Rhodes – et plus généreux.

L'allégorie figure à présent l'Amérique – c'est d'ailleurs elle que les migrants européens découvraient en premier – et associe opportunément – la guerre de Sécession venait quasiment de s'achever en garantissant l'abolition de l'esclavage – les États-Unis à la liberté. Mais par la malice des circonstances, le jour de l'inauguration, le 28 octobre 1886, un néologisme apparaî, qui lui est associé et qui dégonfle de façon inattendue l'entreprise. On distribua, en effet, ce jour-là des statues miniatures aux invités, en guise de souvenirs. Ces statuette étant réalisées par la société « Gaget Gauthier », on prit alors l'habitude de les désigner par métonymie du nom du fabricant, des *Gaget*, ce que l'on prononçait en anglais « gadgets » !

Chronologie

AVANT JÉSUS-CHRIST

- 1200 avant J.-C. **Naissance du monothéisme**
- 507 avant J.-C. **Institution de la démocratie à Athènes**
- 29 septembre 480 avant J.-C. **Victoire des Grecs à Salamine**
- 11 janvier 49 avant J.-C. **Jules César franchit le Rubicon**

APRÈS JÉSUS-CHRIST

Vendredi 7 avril 33 (ou 30), vers 15 heures	Mort sur la croix de Jésus de Nazareth
178	Marc Aurèle fixe les limites de l'Empire
212	Édit de Caracalla
430	Saint Augustin meurt dans Hippone assiégée
476	Odoacre, roi des Hérules, entre dans Rome. Chute de l'Empire romain d'Occident
496	Clovis remporte sur les Alamans la bataille de Tolbiac et se fait baptiser à Reims par l'évêque Remi
16 juillet 622	Hégire
1095	Première croisade
27 juillet 1214, un dimanche	Bataille de Bouvines
25 octobre 1415	Bataille d'Azincourt
29 mai 1453	Chute de Constantinople
1464	Louis XI crée la Poste
1475	Piero della Francesca invente la perspective
12 octobre 1492	L'Amérique ?
1513	<i>Le Prince</i> de Machiavel
1516	Publication de <i>Utopia</i> par Thomas More
31 octobre 1517	Luther placarde sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg ses « 95 thèses »
29 août 1533	Exécution de l'empereur inca Atahualpa
1539	Édit de Villers-Cotterêts
13 décembre 1545	Paul III inaugure le concile de Trente
24 août 1572	Massacre de la Saint-Barthélemy

1576	Jean Bodin publie les <i>Six Livres de la République</i>
4 octobre 1582, 23 h 59	Le calendrier « avale » 10 jours
21 février 1632	Publication par Galilée des <i>Dialogues sur les deux grands systèmes du monde</i>
1635	Fondation par Richelieu de l'Académie française
Janvier 1637	Représentation du <i>Cid</i>
1637	<i>Discours de la méthode</i> de René Descartes
3 mars 1662	Début du procès de Nicolas Fouquet
1679	Habeas Corpus
1689	Bill of Rights
1690	Vauban crée le Corps du génie
1734	<i>Lettres philosophiques</i> (ou <i>Lettres anglaises</i>) de Voltaire
1751	Les débuts de l'<i>Encyclopédie</i>
28 mars 1757	Exécution de Damiens
1781	<i>Critique de la raison pure</i> d'Emmanuel Kant
17 juin 1789	Les États généraux se constituent Assemblée nationale
26 août 1789	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
14 juillet 1790	Fête de la Fédération
21 janvier 1793	Exécution de Louis XVI
1802	Dominique Vivant Denon prend la direction du musée Napoléon, aujourd'hui musée du Louvre
1804	Publication du Code civil
1804	<i>René</i> de François-René de Chateaubriand
1830	Delacroix livre à Louis-Philippe le tableau <i>La Liberté guidant le Peuple</i>

1848	Manifeste du Parti communiste
2 décembre 1851	Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte
24 juin 1857	Publication du recueil <i>Les Fleurs du Mal</i> de Charles Baudelaire
1863	Le salon des Refusés
1870	Heinrich Schliemann exhume sous la colline d'Hissarlik en Turquie les vestiges de la ville de Troie
21 mai 1871	Début de la Semaine sanglante, les troupes versaillaises entrent dans Paris
2 novembre 1892	Loi réglementant le travail des enfants
1895	Gillette invente la première lame jetable
13 janvier 1898	« J'accuse... »
1901	Parution de <i>Psychopathologie de la vie quotidienne</i> de Sigmund Freud
15 mars 1905	Einstein formule pour la première fois la théorie de la relativité
9 décembre 1905	Loi de séparation de l'Église et de l'État
1910	Vassily Kandinsky peint le premier tableau abstrait
Nuit du 14 au 15 avril 1912	Naufrage du <i>Titanic</i>
1913	Marcel Duchamp invente le premier <i>ready-made</i>, <i>Roue de bicyclette</i>
1924	Manifeste du surréalisme
Jeudi 24 octobre 1929	Krach de Wall Street
1936	Gallup annonce à l'avance, grâce à la technique des sondages, la victoire de Roosevelt
16 juillet 1942	Rafle du Vel' d'hiv

1943	Parution de <i>L'Être et le Néant</i> de Jean-Paul Sartre
27 mai 1943	Création du Conseil national de la Résistance présidé par Jean Moulin
4 mars 1944	Procès Pucheu
6 juin 1944	Débarquement allié en Normandie
29 avril 1945	Les femmes exercent pour la première fois leur droit de vote aux élections municipales
16 juillet 1945	Explosion de la bombe « Trinity » dans le désert du Nouveau-Mexique
9 octobre 1945	Ordonnance instituant la création de l'École nationale d'administration
20 novembre 1945	Début du procès de Nuremberg
1948	Première retransmission en direct de l'arrivée du Tour de France
26 octobre 1950	René Pleven présente un projet d'armée européenne
1957	Le P. Joseph Wresinski crée ATD Quart Monde
1958	Création de l'UNEDIC
13 mai 1958	L'insurrection des Français d'Algérie provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle
31 mai 1962	Le président Itzhak Ben-Zvi refuse de gracier Adolf Eichmann, exécuté quelques heures plus tard
1962-1965	Vatican II
22 novembre 1963	Assassinat de JFK
9 octobre 1967	Exécution à La Higuera (Bolivie) du « commandante » Che Guevara
10 mai 1968	« Nuit des barricades », des centaines de blessés
1969	Création de l'Arpanet

21 juillet 1969	L'Américain Neil Armstrong, de la mission Apollo 11, est le premier homme à fouler le sol de la Lune
1971	Publication de <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls
1971	Klaus M. Schwab crée le Forum économique mondial
17 janvier 1975	La loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse
1985-1986	Daniel Buren installe dans la cour d'honneur du Palais-Royal son œuvre intitulée <i>Les Deux Plateaux</i>
1986	Première expérience de cohabitation de la V^e République
26 avril 1986	Explosion de l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl
1987	Rapport Brundtland
9 novembre 1989	Chute du mur de Berlin
25 mai 1993	Installation du Tribunal pénal international chargé des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (guerres de Croatie, Bosnie, Kosovo)
6 mai 1994	Inauguration du tunnel sous la Manche
1996	Naissance par clonage de Dolly la brebis
10 février 1998	Loi portant création des 35 heures et de la réduction du temps de travail
11 septembre 2001	Attentats-suicides sur le territoire des États-Unis d'Amérique
26 décembre 2004	Tremblement de terre et tsunami en Asie du Sud-Est

Cartes

Carte 1 – **Planisphère des lieux cités dans la troisième partie**



Carte 2 – Lieux européens cités dans la troisième partie



Index général

Aetius [275](#)

Alexandre I^{er} [278](#)

Alexandre le Grand [266](#)

Allain, Marcel [403](#)

Amenemhat III [339](#)

Andrews, Thomas [158](#)

Annaud, Jean-Jacques [279](#)

Antelme, Robert [270](#)

Antoine, saint [262](#)

Apollinaire, Guillaume [226](#), [448](#)

Apollodore [N7](#)

Arc, Jeanne d' [447](#)

Ardrey, Robert [106](#)

Arendt, Hannah [15-17](#), [21](#), [34](#), [107](#), [116](#), [189](#), [N2](#)

Aristophane [387-388](#), [414](#)

Aristote [13-14](#), [17](#), [23](#), [26](#), [28](#), [55](#), [199](#), [209](#), [242](#), [244](#), [300](#), [319](#), [377](#), [382](#)

Armstrong, Neil [253](#), [265](#)

Aron, Raymond [50](#), [52](#), [108](#), [181](#)

Artaud, Antonin [355](#)

Ashmole, Elias [332](#)

Atahualpa [152-153](#)

Attali, Jacques [131](#)

Attila [275](#)

Aubry, Martine [197](#)

Augustin, saint [27](#), [145](#), [170](#)

Auroux, Jean [180](#)

Austin, Jane [219](#)

Babeuf, Gracchus [72](#)

Bachelard, Gaston [369](#), [427](#), [N4](#)

Bacon, Francis [112](#)

Bader, Théophile [314](#)

Badie, Bertrand [106](#)

Baigent, Michael [357](#)

Bairoch, Paul [126](#)

Bakounine, Mikhaïl [15](#)

Balladur, Édouard [125](#), [193](#)

Balzac, Honoré de [196](#), [219](#), [224](#), [278](#), [412](#), [N5](#)

Barbey d'Aurevilly, Jules [212](#)

Barnier, Michel [131](#)

Barrès, Maurice [42](#), [181](#)

Barrie, James Matthew [340](#)

Barthes, Roland [30](#), [46](#), [70](#), [421-422](#)

Bartholdi, Auguste [452](#)

Basquiat, Jean-Michel [328](#)

Batista, Fulgencio [164](#)

Baudelaire, Charles [86](#), [212](#), [222-224](#), [262](#), [330](#), [366](#), [400](#), [429](#)

Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de [114](#)

Beauvoir, Simone de [327](#)

Beccaria, Cesare [154](#), [175](#), [311](#)

Beck, Ulrich [99](#)

Bédarida, François [85](#)

Benattia, Nabilla [424-425](#)

Benda, Julien [181](#)

Ben Laden, Oussama [436-438](#)

Bentham, Jeremy [110-111](#), [311](#)

Benveniste, Émile [80](#)

Ben-Zvi, Itzhak [188](#)

Bergerac, Cyrano de [253](#)

Bergson, Henri [100](#)

Bernard, Claude [101](#)

Bernier, François [92](#)

Beveridge, William [65](#), [132](#)

Big Foot [295](#)

Bismarck, Otto von [64](#), [179](#)

Bloch, Marc [203](#)

Blondiaux, Loïc [129](#)

Bodin, Jean [97](#), [207](#)

Boemelburg, Karl [183](#)

Boileau, Nicolas [208](#)

Boisselier, Brigitte [256](#)

Bonaparte, Louis-Napoléon [64](#), [155-156](#), [271](#), [275](#)

Bonaparte, Napoléon [129](#), [182](#), [218](#), [264](#), [269](#), [271](#), [278](#), [291](#), [294](#), [336](#), [359](#)

Bosch, Jérôme [218](#)

Bossuet, Jacques-Bénigne [51](#), [148](#)

Boucicaut, Aristide [314](#)

Bougainville, Louis-Antoine de [268](#)

Bouillon, Godefroy de [148](#)

Bourdieu, Pierre [43](#), [60](#), [250](#)

Bourdin, Gustave [223](#)

Bregman, Rutger [338](#)

Breton, André [226](#)

Brillat-Savarin, Jean Anthelme [300](#)

Bromberger, Christian [444](#), [N1](#)

Brown, Dan [357](#)

Brown, Dee [296](#)

Bruckner, Pascal [18](#), [78](#), [84](#)

Brueghel, Pieter [338](#), [359](#)

Brundtland, Gro Harlem [119](#), [194](#), [196](#)

Bukowski, Charles [327](#)

Buren, Daniel [254](#)

Buridan, Jean [377](#)

Burke, Edmund [49](#), [88](#)

Burroughs, Edgar Rice [416](#)

Burroughs, William [327](#)

Bush, George W. [250](#)

Buzzati, Dino [341](#)

Byron, George Gordon lord [266](#), [400](#), [405](#)

Cabanel, Alexandre [225](#)

Cabet, Étienne [339](#)

Caillé, René [336](#)

Caillois, Roger [33](#)

Cameron, James [158](#)

Campanella, Tommaso [112](#)

Camulogène [276](#)

Camus, Albert [96](#), [389-390](#), [409](#), [432](#)

Caracalla [25](#), [200](#)

Carré de Malberg, Raymond [64](#)

Carrel, Alexis [249](#)

Carvajal, Gaspar de [423](#)

Castells, Manuel [253](#)

Castro, Fidel [164](#)

Catilina [143](#)

Cellini, Benvenuto [369](#)

Cervantès, Miguel de [403](#)

César, Jules [32](#), [142-143](#), [170](#), [241](#), [269](#), [277](#), [288](#), [359](#), [434](#)

Chaban-Delmas, Jacques [194](#)

Champion de Cicé, Jérôme [177](#)

Chapelain, Jean [209](#)

Chaplin, Charles Spencer dit [397-398](#)

Chaplin, Henri [398](#)

Charlemagne [431](#)

Charles I^{er} [176](#), [431](#)

Charles II [175](#)

Charles Quint [206](#)

Charles V [273](#)

Charles VII [447](#)

Charles IX [153](#)

Charles X [220](#)

Chateaubriand, François-René de [219](#), [241](#), [266](#), [405](#)

Châtelet, Émilie du [313](#)

Chauvel, Louis [40](#)

Chauvin, Nicolas [398-399](#)

Che Guevara, Ernesto [164](#)

Chénier, Marie-Joseph [154](#)

Chirac, Jacques [67](#), [131](#), [160](#), [193-194](#), [197](#)

Chomsky, Noam [283](#)

Christo [327](#)

Churchill, Winston [53](#), [159](#)

Cicéron [28](#), [288](#)

Clairmont, Claire [405](#)

Clemenceau, Georges [180](#)

Clinton, Bill [127](#), [289](#)

Clinton, Hillary [52](#)

Clovis [84](#), [201](#), [426](#)

Cognacq, Ernest [314](#)

Cohen, Daniel [126](#)

Cohen, Leonard [327](#)

Colbert, Jean-Baptiste [173-174](#), [304](#)

Coligny, Gaspard de [154](#)

Colomb, Christophe [240](#), [324](#)

Comte, Auguste [77](#), [91-93](#), [105](#), [168](#)

Condillac, Étienne Bonnot de [99](#)

Condorcet, Nicolas de [114](#), [428](#)

Connally, John Bowden [163](#)

Constant, Benjamin [71](#)

Constantin [274](#)

Constantin XI Paléologue [152](#)

Cook, James [267-268](#)

Copernic, Nicolas [242](#)

Corneille, Pierre [83](#), [208-210](#), [400](#)

Coubertin, Pierre de [286](#), [445](#)

Cournot, Antoine-Augustin [28](#)

Courteline, Georges [181](#)

Cresson, Édith [184](#)

Crésus [333](#)

Cyrulnik, Boris [133](#)

D'Alembert, Jean Le Rond dit [212-213](#)

D'Alessandro, Joe [328](#)

d'Artagnan, Charles de Batz de Castelmore [173](#)

Damiens, Robert-François [154-155](#)

Dantigny, Blanche [411](#)

Danton, Georges [22](#), [113-114](#), [116](#)

Darius [286](#)

Darlan, François [182](#)

David, Jacques-Louis [164](#), [332](#)

Dean, James [450](#)

Debord, Guy [104-105](#)

Debray, Régis [105](#), [238](#)

Deffand, Marie du [313](#)

De Gaulle, Charles [192](#), [194](#), [230](#), [232-233](#), [250](#), [293-294](#), [438-439](#)

Degrelle, Léon [417](#)

Delacroix, Eugène [220](#), [247](#)

Delerm, Philippe [19](#)

Deleuze, Gilles [396](#)

Démocrite [414](#)

Denon, Dominique Vivant [218](#)

Déroulède, Paul [84](#)

Derrida, Jacques [122](#)

Descartes, René [32](#), [55](#), [83](#), [210](#), [378](#)

Destutt de Tracy, Antoine [69](#)

Détienne, Marcel [322](#)

Diamond, Jared [39](#)

Diderot, Denis [114](#), [212-213](#)

Diogène [43](#)

Disney, Walt [409](#)

Domenach, Jean-Marie [46](#)

Dönitz, Karl [187](#)

Donnedieu de Vabres, Henri [187](#)

Dreyfus, Alfred [42](#), [180-181](#)

Duchamp, Marcel [248](#)

Dumas, Alexandre [153-154](#)

Dumouriez, Charles-François [113](#), [433](#)

Dupuy, Jean-Pierre [162](#), [167](#)

Durkheim, Émile [42](#), [105](#)

Eckmann, Otto [189](#)

Éginhard [431](#)

Ehrenberg, Alain [74](#)

Eichmann, Adolf [188-189](#), [N2](#)

Eiffel, Gustave [452](#)

Einstein, Albert [246-247](#)

Eliade, Mircea [30](#), [435](#)

Encrevé, Pierre [79](#)

Épicure [306](#)

Erikson, Leif [240](#)

Esposito, Roberto [80](#)

Eurybiade [141](#)

Ewald, François [251](#)

Fabien, Pierre Georges dit colonel [182](#), [446](#)

Falkenhayn, Erich von [292](#)

Farrakhan, Louis [85](#)

Faure, Félix [180](#)

Fénelon, François de [71](#)

Fermat, Pierre de [442-443](#)

Ferro, Marc [84](#), [201](#)

Feuerbach, Ludwig [103-104](#)

Feuillade, Louis [403](#)

Fibonacci, Leonardo [305](#)

Finger, Bill [394](#)

Finkielkraut, Alain [270](#)

Flamel, Nicolas [427](#)

Flaubert, Gustave [43](#), [266](#), [336](#), [373](#)

Fleck, Émile et Alphonse [313](#)

Flesselles, Jacques de [273](#)

Fliess, Wilhelm [388-389](#)

Florian, Jean-Pierre Claris de [17](#)

Forman, Milos [327](#)

Foucault, Michel [101](#), [116](#), [154-155](#), [303](#), [310](#), [396](#), [402-403](#)

Fouillé, Augustine [N1](#)

Fouquet, Nicolas [173-174](#)

Fragonard, Jean-Honoré [427](#)

France, Anatole [42](#), [181](#)

Francesca, Piero della [239](#)

Franco, Francisco [70](#)

François-Ferdinand, archiduc [163](#), [289](#)

François I^{er} [62](#), [79](#), [171](#), [207](#), [230](#), [448](#)

Frank, Hans [187](#)

Freud, Sigmund [103](#), [225-226](#), [238](#), [388-389](#), [399](#)

Fritzsche, Hans [187](#)

Fukuyama, Francis [51-52](#), [117](#), [148-149](#)

Funk, Walter [187](#)

Gadamer, Hans-Georg [122](#)

Gaillot, Jacques [334](#)

Galilée, Galileo [77](#), [210](#), [215](#), [242-243](#), [N2](#)

Gallup, George [249](#)

Garfield, James [278](#)

Garrison, Jim [163](#)

Gary, Romain [421](#)

Gaultier, Jean-Paul [424](#)

Gautier, Théophile [89](#), [308-309](#), [331](#)

Géricault, Théodore [221](#)

Girard, René [60](#)

Giraud, Henri [182](#)

Giraudoux, Jean [444](#), [N2](#)

Giscard d'Estaing, Valéry [194](#)

Giuliani, Rudolph [125](#)

Goethe, Johann Wolfgang von [180](#), [405](#)

Goncourt, Jules et Edmond de [43](#)

Gorbatchev, Mikhaïl [236](#)

Gore, Al [250](#), [430](#)

Gorgias [199](#)

Gracián, Baltasar [34](#)

Gracq, Julien [341](#)

Grand Dauphin, Louis de France dit le [71](#)

Gravier, Jean-François [262](#)

Grégoire, Henri abbé [332](#)

Guéry, François [137](#)

Guillaume II [68](#)

Guilleragues, Gabriel de [421](#)

Gurdon, John [256](#)

Gutenberg, Johannes [206](#)

Guys, Constantin [262](#)

Habermas, Jürgen [120](#), [128](#), [197](#)

Hallyday, Jean-Philippe Smet dit Johnny [449-450](#)

Hamilton, Charles [310](#)

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich [51](#), [94](#), [102](#), [221](#), [353](#), [382](#), [N1](#)

Heidegger, Martin [55-56](#), [137](#), [227](#)

Heisenberg, Werner [124](#)

Henri IV [154](#), [211](#), [273](#)

Henri VIII [205](#)

Henry V [151](#)

Héraclite [300](#)

Heredia, José-Maria de [324](#)

Hergé, Georges Remi dit [417](#)

Hérode [169](#)

Hérodote [339](#), [386](#)

Herzog, Werner [423](#)

Hésiode [205](#), [351](#)

Hess, Rudolf [187](#)

Heydrich, Reinhard [270](#)

Hildebert, archevêque [335](#)

Himmeler, Heinrich [188](#), [270](#), [357](#)

Hitler, Adolf [290-291](#), [294](#)

Hobbes, Thomas [63](#)

Hogarth, Burne [416](#)

Homère [77](#), [112](#), [244](#), [325](#)

Honneth, Axel [94](#)

Hopper, Dennis [327](#)

Hotz, Karl [183](#), [446](#)

Huascar [152](#)

Hugo, Louis [278](#)

Hugo, Victor [111](#), [114](#), [116](#), [152](#), [278](#), [323](#), [406-407](#)

Hume, David [61](#), [213-214](#)

Huntington, Samuel [117-118](#), [149-150](#)

Husserl, Edmond [406](#)

Huysmans, Karl-Joris [298](#)

ibn al-Sabbâh, Hassan [437](#)

Ingres, Jean-Auguste-Dominique [152](#)

Isabelle la Catholique [66](#)

Jackson, Robert [185](#)

Jacques II [176](#)

Jaluzot, Jules [314](#)

Jaÿ, Marie-Louise [314](#)

Jean-Paul II [201](#)

Jean XXIII [190](#)

Jérôme, saint [206](#)

Jésus [164](#), [169-171](#), [202](#), [206](#), [272](#), [274](#), [282](#), [323](#), [329](#), [357](#), [408](#)

Joconde, Mona Lisa dite la [448-449](#)

Jodl, Alfred [187](#)

Joffre, Joseph [334](#)

Jonas, Hans [134-136](#)

Joplin, Janis [327](#)

Jospin, Lionel [193](#), [197](#)

Jules III [172](#)

Jünger, Ernst [341](#)

Kafka, Franz [408](#)

Kahlo, Frida [327](#)

Kahn, Alphonse [314](#)

Kakalos, Christos [333](#)

Kaltenbrunner, Ernst [187](#)

Kandinsky, Vassily [247](#)

Kane, Bob [394](#)

Kant, Emmanuel [31](#), [46](#), [51](#), [57](#), [98](#), [102](#), [132](#), [148](#), [187](#), [189](#), [192](#), [212-216](#),
[236](#), [285](#), [442](#)

Kardashian, Kim [424](#)

Keats, John [265](#)

Keitel, Wilhelm [187](#)

Kellermann, François Étienne [113](#)

Kelling, George [125](#)

Kelsen, Hans [63](#), [88](#)

Kennedy, John Fitzgerald [163](#), [277-278](#)

Kerouac, Jack [327](#)

Kessler, Denis [251](#)

Kierkegaard, Søren [115](#), [400-401](#)

Kimura, Doreen [138](#)

Kipling, Rudyard [264](#)

Kirby, Jack [342](#)

Klement, Ricardo [189](#)

Kobô, Abê [409](#)

Korda, Alberto [164](#)

Krafft-Ebing, Richard von [432](#)

Kriegel, Blandine [N1](#)

Kubrick, Stanley [327](#)

Labienus [276](#)

La Boétie, Étienne de [28](#)

La Bruyère, Jean de [416](#)

Lafargue, Paul [109](#)

La Fayette, Gilbert de [177](#), [440-441](#)

Lafayette, Marie-Madeleine de [313](#), [421](#)

La Fontaine, Jean de [374](#), [381](#)

Lambert, Christophe [416](#)

Lang, Jack [254](#)

La Rochefoucauld, François de [421](#)

Larousse, Pierre [398](#)

Laval, Pierre [182](#)

Lavis, Ernest [433](#)

Lawrence, Thomas Edward [152](#)

Lazarus, Emma [451](#)

Le Breton, André-François [212](#)

Le Breton, David [75](#)

Lebrun, Albert [293-294](#)

Le Brun, Annie [300](#)

Leclerc, Édouard [314](#)

Le Corbusier, Charles-Édouard Jeanneret-Gris dit [305](#)

Lee, Stan [342](#)

Le Goff, Jacques [83](#)

Leibniz, Gottfried Wilhelm [148](#)

Leigh, Richard [357](#)

Lemkin, Raphaël [67](#)

Lemonnier, Léon [90](#)

Lénine, Vladimir Ilitch [165](#), [355](#)

Lenoir, René [65](#)

Léon X [204](#)

Léotard, François [254](#)

Le Pen, Jean-Marie [250](#)

Leroux, Pierre [72](#)

Léry, Jean de [379](#)

Levi, Primo [270](#)

Levitt, Theodore [124](#)

Lincoln, Abraham [163](#), [278](#)
Lincoln, Henry [357](#)
Lipovetsky, Gilles [74](#), [115](#)
Littré, Émile [N2](#)
Locke, John [61](#), [111](#), [212](#)
Louis-Philippe [179](#), [220](#)
Louis XI [62](#), [203](#), [211](#)
Louis XIV [62](#), [173](#), [176](#), [279](#), [311](#)
Louis XV [155](#)
Louis XVI [177-179](#), [203](#), [216-217](#), [273](#)
Lucius Junius Brutus [363](#)
Lucrèce [363-364](#)
Luther, Martin [172](#), [206](#)
Machiavel, Nicolas [27](#), [112](#), [151](#), [203-205](#), [233](#), [250](#)
Magellan, Fernand de [261](#)
Maginot, André [144](#), [269](#)
Magritte, René [248](#)
Mahomet [117](#), [150](#), [202](#), [329](#)
Maistre, Joseph de [49](#)
Mallarmé, Stéphane [22](#), [212](#), [312](#)
Malraux, André [48](#), [230](#)
Mandeville, Bernard de [374](#)
Manet, Édouard [224-225](#)
Mansart, Jules Hardouin- [279](#)
Mapplethorpe, Robert [327](#)
Marat, Jean-Paul [164](#)
Marc Antoine [288](#)
Marc Aurèle [143](#)
Marcel II [172](#)

Marcuse, Herbert [314](#), [378](#)
Marlowe, Christopher [405](#)
Martin, Henri [217](#), [426](#)
Marx, Karl [37](#), [40](#), [70](#), [73](#), [103](#), [155-156](#), [221](#), [383](#), [441](#)
Massu, Jacques [192](#), [232](#)
Mathieu, saint [27](#), [171](#)
Mauss, Marcel [23](#)
McKinley, William [278](#)
Médicis, famille de [204](#)
Médicis, Julien de [204](#)
Médicis, Laurent de [204](#)
Mehmet II [152](#)
Mendès, Catulle [N3](#)
Mendras, Henri [40](#), [73](#)
Mengele, Josef [270](#)
Mercier, Auguste [180](#)
Mérimée, Prosper [154](#), [400](#)
Meyer, Stephenie [402](#)
Meyrick, Gustav [407](#)
Michaux, Henri [397](#), [N1](#)
Michelet, Jules [176](#), [448](#)
Milgram, Stanley [15-16](#)
Miller, Arthur [327](#)
Mill, Stuart [111](#)
Mirabeau, Honoré Gabriel de [176](#)
Mirbeau, Octave [181](#)
Mithridate [28](#)
Mitterrand, François [193](#)
Moïse [238](#)

Molière, Jean-Baptiste Poquelin dit [400](#), [416](#), [421](#)

Molina, Tirso de [400](#)

Moltke, Karl von [130](#)

Monet, Claude [42](#), [181](#)

Monod, Théodore [42](#)

Monroe, Marilyn [279](#), [450](#)

Montaigne, Michel de [83](#), [379](#)

Montesquieu, Charles-Louis de [71](#), [98](#), [114](#), [147](#), [177](#), [183](#), [212](#), [264](#), [287](#), [298](#),
[335-336](#), [424](#)

Môquet, Guy [445-447](#)

Moreau, Gustave [369](#)

More, Thomas [111-112](#), [205-206](#)

Morin, Edgar [163](#)

Moser, Alfons [182](#)

Moulin, Jean [230](#)

Mouy, Paul [102](#)

Mozart, Wolfgang Amadeus [400](#)

Mussolini, Benito [107](#)

Nabuchodonosor [272](#)

Necker, Jacques [273](#)

Nerval, Gérard de [266](#), [405](#)

Neurath, Konstantin von [187](#)

Newton, Isaac [236](#)

Nico, Christa Päffgen dite [328](#)

Nicolas de Myre [450](#)

Nietzsche, Friedrich [103](#), [137](#), [355](#), [381](#), [383](#), [385](#), [414](#), [418](#), [N3](#)

Nisbet, Robert [40](#)

Nodier, Charles [323](#)

Normandie, Robert de [148](#)

Nozick, Robert [391](#)

Occam, Guillaume d' [377](#)
Odoacre [147](#)
Onfray, Michel [43](#)
Oppenheimer, Robert [162](#)
Orange, Guillaume d' [175](#)
Origène [170](#)
Orwell, George [396](#)
Oswald, Lee Harvey [163](#), [277](#)
Ovide [359](#)
Pagès, Max [75](#)
Papen, Franz von [187](#)
Pareto, Vilfredo [60](#)
Pascal, Blaise [105](#), [170](#), [289](#)
Passeron, Jean-Claude [60](#)
Paugam, Serge [66](#)
Paul III [172](#)
Paul IV [172](#)
Paul, saint [121](#)
Péguy, Charles [47](#)
Pena-Ruiz, Henri [81](#)
Pétain, Philippe [293-294](#)
Pflimlin, Pierre [232](#)
Phidippidès [286](#)
Philippe Auguste [439](#)
Philippe II [218](#)
Picasso, Pablo [249](#), [448](#)
Pic de La Mirandole, Jean [34](#)
Pie IV [172](#)
Pierre, Henri Grouès dit abbé [232](#)

Pie X [201](#)

Pilate, Ponce [169-171](#)

Pindare [325](#)

Pizarro, Francisco [152-153](#)

Platon [14](#), [42](#), [52](#), [96-97](#), [112](#), [199](#), [204-205](#), [242](#), [318](#), [321-323](#), [374](#), [376](#),
[380-381](#), [385](#), [387](#), [390-391](#), [414](#), [419-420](#)

Pleven, René [188](#)

Polanski, Roman [277](#)

Polidori, John [401](#)

Polo, Marco [324](#)

Pombal, Sebastião José de Carvalho e Melo marquis de [285](#)

Pompée [142](#)

Pompidou, Georges [194](#)

Ponson du Terrail, Pierre Alexis de [413](#)

Popper, Karl [55](#), [214](#)

Princip, Gavriilo [289](#)

Protagoras [199](#), [322](#)

Proust, Marcel [42](#), [181](#), [298](#), [313](#)

Ptolémée [218](#), [242](#), [331](#)

Pucheu, Pierre [182-183](#)

Puebla, Carlos [164](#)

Rabelais, François [34](#), [83](#), [112](#), [421](#)

Rais, Gilles de [299](#)

Ramazzini, Bernardino [179](#)

Rawls, John [48](#), [234](#), [392](#)

Reed, Lou [328](#)

Régnier, Mathurin [416](#)

Remi, saint [201](#)

Renan, Ernest [87](#), [91-92](#)

Renard, Jules [42](#)

Resnais, Alain [270](#)

Revault d'Allonnes, Myriam [15](#), [44](#), [53](#), [59-60](#), [94](#), [168](#)

Reynaud, Paul [439](#)

Rezvani, Serge [84](#)

Ribbentrop, Joachim von [187](#)

Ricardo, David [40](#)

Richardson, Samuel [219](#)

Richelieu, Armand Jean de [207-209](#), [273](#), [318](#)

Rimbaud, Arthur [212](#), [364](#)

Robespierre, Maximilien de [178](#), [217](#)

Robin, Corey [89](#)

Rochefort, Robert [45](#)

Roederer, Pierre-Louis comte [129](#)

Roggeveen, Jacob [39](#), [266](#)

Rohan, Guy-Auguste de [211](#)

Romulus Augustule [147](#)

Roosevelt, Franklin Delano [249](#)

Rosanvallon, Pierre [53](#)

Rosenau, James [68](#)

Rosenberg, Alfred [187](#)

Rousseau, Jean-Jacques [19](#), [38](#), [52](#), [96](#), [114](#), [168](#), [203](#), [224](#), [285](#), [316](#)

Rousset, David [270](#)

Ruby, Jack [163](#)

Ruel, Xavier [314](#)

Russell, Bertrand [243](#)

Sade, Donatien Alphonse de [431-432](#)

Sagredo [242](#)

Sainte-Beuve, Charles-Augustin [223](#)

Saint-Just, Louis Antoine de [18](#)

Saint-Simon, Claude-Henri de [67](#), [71](#), [73](#), [77](#)

Saladin [282](#)

Salan, Raoul [232](#)

Salviati [77](#), [242](#)

Sans Terre, Jean [174](#)

Sarkozy, Nicolas [447](#)

Sarraute, Nathalie [103](#)

Sartre, Jean-Paul [43](#), [160](#), [181](#), [226-227](#), [229](#), [270](#), [298](#), [307](#), [327](#), [365](#)

Saunders, Clarence [314](#)

Say, Jean-Baptiste [45](#)

Scarron, Paul [416](#)

Schacht, Hjalmar [187](#)

Schliemann, Heinrich [244](#)

Schmitt, Carl [72](#)

Schopenhauer, Arthur [88-89](#)

Schwab, Klaus M. [235](#)

Scudéry, Madeleine de [313](#)

Séguier, Pierre [173](#)

Serres, Michel [47](#)

Sextus Tarquin [363](#)

Seyss-Inquart, Arthur [187](#)

Shaftesbury, Anthony Ashley-Cooper lord [174](#)

Shakespeare, William [151](#), [212](#), [316](#), [380](#), [421](#)

Shaw, Clay [163](#)

Shelley, Mary [299](#), [369](#), [399](#), [405-406](#)

Shelley, Percy Bysshe [405](#)

Sieyès, Emmanuel-Joseph [177](#), [216](#), [441](#)

Siméon, saint [261](#)

Simplicio [242](#)

Simplicius [77](#)

Smith, Adam [23](#), [375](#)

Smith, Edward [158](#)

Smith, Patti [327](#)

Socrate [58](#), [199](#), [234](#), [321-322](#), [380](#), [414](#)

Souvestre, Pierre [403](#)

Spartacus [415](#)

Speer, Albert [187](#)

Spinoza, Baruch [377-378](#)

Staël, Germaine de [313](#)

Staline, Joseph [290](#)

Stendhal, Henri Beyle dit [77](#), [295](#), [412](#)

Stoker, Bram [401](#)

Streicher, Julius [187](#)

Strong, Maurice [118](#)

Sue, Eugène [408](#)

Talleyrand, Charles-Maurice de [177](#)

Tarquin le Superbe [363](#)

Tatius, Titus [291](#)

Taylor, Charles [48](#), [128](#)

Tepes, Vlad [299](#), [401](#)

Thalès [215](#)

Thémistocle [141](#)

Théophraste [55](#)

Theron, Charlize [279](#)

Thiers, Adolphe [157](#)

Thomas d'Aquin, saint [145](#)

Thomas, Dylan [327](#)

Tibbets, Paul [162](#), [281](#)

Tite-Live [363](#), [370](#), [N6](#)

Tocqueville, Alexis de [44](#), [59](#), [61](#), [71](#), [73](#), [88](#)

Todd, Emmanuel [67](#), [200](#)

Todorov, Tzvetan [92](#)

Tolstoï, Léon [291](#)

Truman, Harry [185](#)

Trump, Donald [52](#), [284](#)

Turner, Joseph Mallord William [247](#)

Urbain II [148](#)

Urbain VIII [242](#)

Valéry, Paul [101](#), [147](#)

Valois, Marguerite de [153](#)

Vauban, Sébastien de [144](#), [211](#)

Veil, Simone [192](#)

Vercingétorix [433-434](#)

Vergara, Thomas [425](#)

Vespucci, Amerigo [240](#), [260](#)

Villermé, Louis René [179](#)

Vinci, Léonard de [448](#)

Viollet-le-Duc, Eugène [452](#)

Virgile [116](#), [325](#)

Vitoria, Francisco de [146](#)

Voltaire, François-Marie Arouet dit [17](#), [38](#), [92](#), [107](#), [114](#), [211-212](#), [226](#), [231](#), [270](#), [284-285](#), [298](#), [423](#)

Wallis, Samuel [268](#)

Walzer, Michael [48](#)

Warhol, Andy [327-328](#), [424](#)

Weber, Max [40](#), [54](#), [87](#), [134-135](#), [137](#)

Weil, Simone [79](#)

Weissmuller, Johnny [416](#)

Wilde, Oscar [338](#)

Wiles, Andrew [443](#)

Williams, Tennessee [327](#)

Wilson, James Q. [125](#)

Wresinski, Joseph [232](#)

Xénophon [414](#)

Xerxès [141](#)

Zola, Émile [42](#), [180-181](#), [196](#), [313](#), [410](#), [N4](#)

Index des noms de personnes

Abeilles (La fable des) [374](#)

Absurde [227](#), [334](#), [390](#)

Académie [207-209](#), [318-319](#)

Achille [81](#), [89](#), [347-348](#), [354](#)

Action [16](#), [21-22](#), [25](#), [27-29](#), [31-32](#), [34](#), [36-38](#), [43](#), [47-48](#), [50-51](#), [61-62](#), [67](#),
[70](#), [73](#), [76](#), [94](#), [96-97](#), [115-116](#), [130](#), [134-136](#), [166](#), [204-205](#), [209](#), [228](#),
[292](#), [305-306](#), [353-354](#), [439](#), [442](#), [446](#)

Agora [74](#), [81](#), [297](#), [315](#)

Alésia [269](#), [426](#), [434](#)

Allégorie [321](#), [351](#), [367](#), [374](#), [398](#), [411](#), [422](#), [448](#), [452](#)

Amazones (Les) [349-350](#), [358](#), [372](#)

Ambition [50](#), [144](#), [194](#), [219](#), [272](#), [291](#), [325](#), [359](#), [369](#), [386](#), [406](#)

Âme [32](#), [206](#), [209](#), [325-327](#), [330](#), [335](#), [362](#), [376-377](#)

Amérique [66](#), [166](#), [177](#), [240](#), [253](#), [259-261](#), [307](#), [395](#), [423](#), [440](#), [445](#), [451-452](#)

Amitié [13-15](#), [23](#)

Amour [14](#), [77](#), [109](#), [168](#), [238](#), [351](#), [381](#), [387-388](#)

Androgyne (L') [387-388](#)

Anglophilie [212](#)

Animal [106](#), [377](#), [417](#)

Antigone [350-351](#)

Antisémitisme [170](#), [180](#)

Aphrodite [268](#), [351-352](#), [387](#)
Apprentissage [58](#), [88](#), [413](#), [445](#)
Aréopage [319-320](#), [353](#), [365](#)
Art [86](#), [89](#), [213](#), [225](#), [248](#), [330](#), [332](#), [385](#)
Artémis [349](#), [352](#)
Assurance [62](#), [64-65](#), [76](#), [99](#), [179](#), [186](#), [251](#)
Athéna [319-320](#), [352-353](#), [356](#), [365](#), [368](#)
Atlantide [112](#), [205](#), [419-420](#)
Attelage ailé (L') [376](#)
Audace [113-116](#), [245](#)
Auschwitz [160](#), [270](#), [282](#)
Austerlitz [271](#)
Auteur (L') [96](#), [112](#), [154](#), [181](#), [204](#), [209](#), [325](#), [420-422](#)
Autorité [15](#), [287](#), [349](#), [352](#), [439](#)
Avalon [320-321](#), [357](#)
Aventure [342](#), [347](#), [361](#), [413](#)
Avidité [146](#)
Babel (Tour de) [272](#), [353-354](#)
Babylone [266](#), [271-272](#), [353](#)
Banalité [190](#)
Banlieue [298](#)
Barricade [220](#), [272](#), [312](#)
Bastille [217](#), [273-274](#), [432](#)
Batman [394-395](#)
Beauté [224](#), [351-352](#), [365](#), [387](#)
Bibliothèque [298](#)
Bien et mal [111](#), [418](#)
Big Brother [396](#)
Biopolitique [116-117](#)

Bonheur [17-19](#), [100](#), [111](#), [205](#), [406](#)

Bosphore [260](#), [274](#)

Byzance [148](#), [274](#)

Cannibale (Le) [378-380](#)

Cap Horn [261](#)

Catalauniques (Champs) [275](#)

Catastrophe [38-39](#), [167](#), [286](#)

Caverne [321-322](#)

Caverne (Allégorie de la) [105](#), [323](#)

Cayenne [275](#)

Cénacle [323](#)

Césarisme [156](#)

Champ de Mars [276](#)

Charlot [397](#)

Château [132](#), [299-300](#)

Chauvin [398-399](#)

Cheval de Troie (Le) [77](#), [354](#), [416](#)

Chinatown [276-277](#)

Choc des civilisations [117](#), [152](#), [436](#)

Chute [72](#), [115](#), [145](#), [147](#), [152-153](#), [159](#), [164](#), [184](#), [189](#), [215](#), [235](#), [286-287](#),
[291](#), [294](#), [330](#), [359-360](#), [363](#)

Cigales (Les) [380-381](#)

Cipango [324](#)

Cité [14](#), [17](#), [19-20](#), [41](#), [74](#), [199](#), [297](#), [303](#), [370-371](#), [377](#), [386](#), [441](#)

Citoyenneté [19-20](#), [48](#), [288](#)

Civilisation [18](#), [35](#), [39](#), [56](#), [109](#), [117-119](#), [142](#), [147](#), [149](#), [153](#), [158](#), [264](#), [266-267](#), [270](#), [286](#), [298](#), [303](#), [341](#), [352](#), [358](#), [420](#)

Classes sociales [40](#), [444](#)

Clerc [41](#)

Climat [264](#), [266](#)

Cocagne (Pays de) 338

Colère 348

Colonnes d'Hercule 325, 419

Commencement 20, 30

Communitarisme 48-49, 80, 93

Communication 108, 120, 153, 252, 425

Compassion 44-45, 59

Complot 163, 186, 278

Condition humaine 389

Conflit 107, 126, 148, 188, 221-222, 281, 350, 399, 430

Conquête 24, 94, 114, 253, 265, 287

Conscience 43, 47, 51, 58, 74, 82, 85, 91, 102, 123, 132, 153, 178, 181, 183, 190, 226-229, 382, 406, 422

Consommation 45, 378

Constitution 98, 194, 440

Contemplation 21

Contrat 46, 48, 76, 176, 203

Corruption 411

Cosmopolitisme 236

Coup d'État 155

Coup de dés (Le) 381-382

Création 244, 354, 422

Créature 299, 371, 387-388, 395, 406-408, 410

Crime 162, 173, 186, 237, 278, 365

Crime politique 56, 154, 162, 175, 183, 186

Crise 20, 49, 159, 193, 197, 232, 305, 384

Croyance 33, 214, 422, 429

Cuisine 300-301, 417

Culture 35, 57, 59, 70, 75, 127-129, 131, 137, 142, 149, 199, 204, 216, 260, 270, 272, 298, 300, 308-309, 321, 327, 332, 341, 356, 362, 365, 370,

390-391, 397, 413, 417-418

Curiosité 294, 332, 367

Dallas 162-163, 277, 288

Décadence 287, 359

Décision 69, 119, 137, 143, 176

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 18, 82, 87, 98, 123, 175-177, 440-441

Déclaration 146, 177-178, 441

Déclin 49-50, 287

Découverte 126, 135, 153, 238, 240, 244, 246, 399, 423, 426

Défense 20, 27, 68, 111, 144, 175, 184, 189, 211, 223, 269, 433

Dém mesure 161

Démocratie 15, 52-54, 69, 81, 88, 94, 104, 107, 120, 129-130, 199-200, 250, 297, 386, 392

Dépendance 22, 33, 66, 75-76, 301, 391

Désenchantement 54-56, 115

Désert 38, 261-262, 264

Désir 19, 32, 41, 59-61, 89, 137, 146, 259, 265, 289, 324, 354, 358, 372, 377, 388, 400-401, 403-404, 411, 423

Destin 60, 73, 163, 288, 294, 310, 332, 365, 429

Développement durable 118-119, 194

Dialectique 22, 382

Dialogue 120, 242, 380

Dieu 38, 51, 74, 83, 135, 145, 170, 179, 215, 239, 243, 262, 329, 354, 362, 383-384, 406, 429

Dionysos 317, 334, 355-356, 364

Discorde 26

Discrimination positive 121

Docteur Jekyll 399

Domination 16, 21-22, 108

Dom Juan 400, 416

Don 23

Don Quichotte 402-403

Dracula 299, 401

Droit 18, 27, 31, 46-48, 54, 62-63, 69, 91, 95, 98, 102, 123, 126-127, 131, 146, 149, 170-171, 173-174, 177-180, 183-184, 186-187, 189, 192-193, 281, 339, 350, 391, 440-441

Droits naturels 58, 111, 441

Échange 23-24, 46, 72, 118, 149, 153, 164, 200, 252, 297, 312, 327, 331

École 61, 103, 169, 182, 305, 425

Écologie 119, 195, 430

Éducation 56-58, 91

Effet(s) pervers 56, 59, 198-199

Égalité 44, 58-59, 61, 73, 83, 98, 138, 234, 441

Eldorado 307, 422-423

Élite 52, 60-61, 90, 97, 129, 231

Élysées (Champs) 156, 192, 325-326

Empire 24-25, 103, 143-144, 147, 200, 211, 271, 287, 304

Empirisme 61

Enfance 244, 321, 409-410, 425, 450

Enfers 325-327, 366, 371

Engagement 61-62, 87

Énigme 129, 217, 238, 277, 371, 388, 443, 448

Équateur 262-263

Équité 59, 121, 234

Espace 106, 121-122, 128, 252, 254, 259, 263, 265

Esthétique 89, 226, 305, 395

État de droit 62-64, 68

État 57, 62-63, 65, 71, 79, 82, 88-89, 102, 108, 126

État-providence 64, 391

Éternel retour (L') 384-385

Europe 18, 34, 65, 117, 149, 152, 159, 179, 186, 189, 218, 250, 259-260, 263, 279, 283-284, 288-289, 291, 299, 419, 441, 451

Événement 122

Exclusion 65-66, 80, 232, 303, 408

Expert 122-123

Eylau 278-279

Factory 327-328

Fanatisme 154, 436

Fantastique 224, 401, 408

Fantômas 403-404

Far West 339

Faust 400, 404

Féminin 138, 349, 352, 360, 363, 367, 417

Femme 138, 184-185, 192, 210, 265, 272, 316, 388, 401

Ferme 301-302

Fête 217, 379, 447, 450

Fidélité 350, 367, 398

Folie 109, 154, 265, 356, 367

Folklore 407-408

Fondamentalisme 191, 243

Fondation 25, 199, 202, 276, 287, 317, 319

Football 443-445

Force 15-17, 35, 98, 104, 115, 127, 142, 300, 326, 357-358, 417

Fracture sociale 67

Frankenstein 405-406

Fraternité 98, 123, 364, 395

Frontière 284, 298

Fruit 301, 306, 427

Galerie des Glaces 279

Gaulois 84, 201, 425-426

Gavroche 406-407

Géhenne 328

Génie 77, 422, 443

Génocide 67-68, 85, 237

Ghetto 66, 302-303

Globalisation 124

Golem 407-408

Golgotha 282, 328

Gouvernance 68-69, 176

Graal 321, 356

Grève (place de) 279-280

Ground Zero 280, 436

Guantanamo 280-281

Guerre juste 27, 145

Guerre 24-27, 31, 144-147, 149-151, 161, 186, 188, 207, 269, 283, 292, 295

Guerre sainte 27, 148

Gygès 385-386

Habitude 27-28, 137

Hasard 28-29, 99, 204, 382

Héraclès 349, 357-358, 361

Hermaphrodite 387-388

Héros 29, 77, 295, 299, 326, 348-349, 358, 372-373

Hiroshima 161-162, 281-282, 292

Histoire 30, 37, 50-51, 78, 82, 85, 93, 105, 108, 112, 117, 143, 148-149, 204-206, 220-222, 230, 233, 266, 277, 282, 289, 298, 326, 332, 419, 428-429, 435, 439, 441, 446

Homme 13, 17, 26, 34, 37-39, 44, 50-52, 55-59, 61, 73, 75-76, 78, 82, 90, 93, 97, 100-101, 103, 108-109, 117, 120, 123, 128, 132, 134-136, 138, 145, 151, 174, 195, 205, 215, 222, 227-228, 236, 255-256, 265, 270, 305, 323, 362-364, 371-372, 377, 388, 390, 414, 427-429, 432, 436, 440-441

Hôpital 303-304

Horizon 239, 263, 442

Hypocrisie 47, 375, 416

Icare 163, 339, 359, 362

Idéalisme 48, 204, 381, 385, 415

Identification 14, 29, 268

Idéologie 69-71, 73, 80, 107-108, 117, 181

Île 255, 263-264, 304

Île de Pâques 39, 266

Image 46, 67, 72, 86, 104-105, 121, 138, 159, 163-164, 168, 231, 246, 259, 265, 301, 321, 338, 362, 389, 393, 396, 424, 435

Imagination 45, 93, 191, 262, 321, 340, 357, 370, 374, 402-403, 415

Immeuble 125, 304-305

Incertitude 85, 97, 124, 130-131, 312, 430

Incivilité 35, 125

Inconscient 225

Individu 16, 23, 29, 34, 40, 47-48, 54, 69, 73-74, 76, 82, 94, 105, 116, 120, 128, 251, 262, 391-392, 397, 422, 425

Individualisme 73, 75, 78, 81, 83, 108, 177

Infidélité 351

Infini 20, 148, 239, 241, 279, 329, 406

Ingénieur 40, 77

Innocence 70, 78, 162

Instant 225, 400

Intellectuel 21, 41-43, 181, 283

Isis 360

Ivresse 317, 355

Jardin 305-307, 318, 423

Jason 361

Jérusalem 148, 170, 266, 282, 328-329, 408, N2

Jeu 316, 418, 444-445

Jeunesse 83, 108, 182, 209, 333, 412, 446

Jugement 17, 37, 50, 99, 110, 175, 210, 365

Juif errant 408

Jungle 264-265

Justice 27, 47-48, 74, 97, 110, 154, 164, 173-174, 183, 343, 365, 372

Justice sociale 59, 121, 234, 392

K 408-409

Kosovo 236, 283-284

Labyrinthe 339, 361-362

Laïcité 81-82, 190

La Mecque 329

Langage 38, 46, 101, 120, 135, 148, 191, 246, 274, 333, 354, 402

Langue 25, 49, 62, 78-79, 120, 143, 171-172, 207-208, 216, 260, 301, 319, 341, 354, 396

Latrines 308-309

Libéralisme 71-72, 148, 194, 375

Liberté 20, 41, 46, 62, 71-72, 78, 80-83, 91, 93, 98, 101-103, 105, 107, 114, 128, 132, 134, 160, 174-178, 191-192, 203, 214, 220, 227-229, 234, 248, 255, 294, 299, 310, 314, 378, 432, 440, 442, 452

Lilith 362-363

Limbes 327, 330, 335

Limes 144, 284, 299

Limites 75, 107, 143, 236, 253, 276, 284, 298, 310, 317, 325, 330, 339, 366, 390

Lisbonne 38, 284-285

Loisir 312, 443

Lumières (Les) 48, 72, 88, 92, 123, 160, 175, 177-178, 211-213, 270, 428

Lune 253, 265

Luxe 158, 231, 274, 300

Mal 59, 89, 111, 167, 190, 224, 270, 282, 363, 399, 404, 417-418, 428

Manifeste 221, 226

Manque 23, 92, 158, 366

Marathon 286

Marché 72, 120, 126, 245, 280, 313, 375

Marge 302, 309-310, 330, 442

Masculin 137, 349, 417

Mathématiques 215, 354

Mémoire 29, 34, 83-86, 137, 201, 285, 332, 384, 391, 400, 435, 447

Mesure 56, 58, 73, 121, 124, 131, 137, 143, 183, 197, 202, 248, 269, 280, 290, 297, 325, 366, 392-393, 405, 446

Mickey 409-410

Midas 333, 364

Modèle 29, 46, 51, 63, 112, 136, 149, 158, 161, 182, 196, 200, 203, 206, 247, 295, 311, 374, 382, 389, 411, 424, 436

Modernité 17, 22, 36, 55, 77-78, 83-84, 86, 89, 99, 110-111, 114, 137, 145, 191, 209, 224, 234, 238, 246, 255, 262, 303, 331, 369, 398, 400, 403-404, 423, 432, 444

Moi 121, 219, 388

Mondialisation 124-126, 153, 236, 252, 263

Monothéisme 238-239, 282, 418

Monstre 28, 339-340, 361-362, 368, 372

Montparnasse 330-331

Morale 19, 47, 68, 103, 111, 223

Mort 33, 38, 50, 63, 152, 158, 163-164, 168-169, 179, 182, 186, 190, 203, 215, 224, 226, 240, 289, 325, 329, 334, 336, 347-348, 350, 354, 357, 363, 366-367, 371, 380, 384, 395, 411, 428, 431, 446

Multiculturalisme 126-128

Musée 218, 331-332

Mythe 30, 34, 109, 154, 163-164, 205, 240, 245, 253, 268, 274, 287, 321, 350-351, 358-359, 364, 368-369, 378, 380, 384, 386-391, 393, 400, 402, 405, 408, 415-416, 419, 422-423, 429, 431, 433, 435, 437-440, 449

Nana 410-411

Nation 82, 86-87, 104, 123, 129, 175-177, 184, 201, 216-217, 326, 426, 433, 445

Nature et culture 305

Nature 16, 22, 34-35, 38-39, 46, 50-51, 55-57, 63, 73, 93, 128, 256, 300, 317, 332, 354, 383, 416, 428

Naufrage 158

Neverland 340

Nostalgie 97, 366, 378, 410

Océan 263-266

Œdipe 350, 359, 369, 371-372, 381, 388-389

Olympe 332-333, 352-353

Opinion publique 42, 129-130, 161, 165, 194, 235-236, 250, 278, 312

Oreste 319-320, 353, 364-365

Orgueil 404, 406

Orient 147-148, 152, 240, 266, 335-336

Origine 13, 20, 25, 30, 67, 71, 93, 97, 107, 117, 144, 148, 154, 170, 202, 215, 245, 280, 288, 358, 360, 370-371, 384, 403, 415, 418, 420, 423, 426, 435, 439, 450-451

Orphée 326, 361, 365-366

Pacte 404, 446

Pactole 333-334, 364

Paix 31, 107, 145-146, 205, 343

Pandore 109, 366-367

Paris 113, 121, 157, 160, 201, 232, 271-273, 276, 279, 312, 316, 331, 406-407, 412, 430, 434, 447

Parthénia 334

Parti politique 87, 294

Passion 14, 31-32, 44, 59, 73, 82, 88-89, 110, 142, 170, 265, 367, 381, 388, 399, 401

Patriotisme 151, 157, 398

Pauvreté 59, 64, 66, 79, 91

Pénélope 367-368

Père Noël (Le) 450-451

Perfectibilité [93](#), [428](#)

Persée [368](#)

Pessimisme [88-89](#)

Peter Pan [340](#)

Peuple [24-25](#), [52-53](#), [66](#), [68](#), [81](#), [85](#), [90](#), [107](#), [116](#), [130](#), [136](#), [156-157](#), [168](#),
[170-171](#), [200-201](#), [203](#), [218](#), [220](#), [233](#), [239](#), [260](#), [272](#), [284](#), [303](#), [312](#), [349](#),
[360](#), [407](#)

Peur [44](#), [89](#), [312](#)

Philosophie [89](#), [209](#), [234](#), [318](#), [383](#), [414-415](#), [441](#)

Pierre philosophale [426](#)

Plaisir [14](#), [18](#), [96](#), [111](#), [327](#), [352](#), [380-381](#), [402](#)

Poésie [223-224](#), [315](#), [330](#), [363](#), [366](#)

Pôle [262](#), [267](#)

Polémique [26](#), [308](#), [430](#)

Pomme [427-428](#)

Populisme [90](#)

Positivisme [90-91](#), [210](#)

Poudlard [340-341](#)

Pouvoir [15-16](#), [42](#), [53](#), [62-63](#), [69](#), [71](#), [87](#), [95](#), [97-98](#), [101](#), [148](#), [155](#), [166](#), [170](#),
[174-177](#), [182-183](#), [191-192](#), [194](#), [199-200](#), [204-205](#), [207](#), [224](#), [227-228](#), [232](#),
[251](#), [256](#), [281](#), [294](#), [349-351](#), [386](#), [421](#), [447](#)

Précarité [65](#), [91](#), [232](#)

Précaution [130-131](#), [317](#), [430](#)

Précipitation [364](#)

Préservation [132-133](#), [144](#)

Prison [310-311](#)

Procès [170](#), [173-175](#), [178](#), [180](#), [182](#), [185-187](#), [189](#), [242](#), [293](#), [408](#), [414](#), [417](#),
[425](#)

Progrès [56](#), [73](#), [93](#), [116](#), [119](#), [131](#), [136](#), [148](#), [158-159](#), [197-198](#), [231](#), [338](#), [391](#),
[428-429](#)

Prométhée [326](#), [367](#), [369](#)

Propagande [84](#), [283](#), [434](#)

Providence [64](#), [391](#)

Provocation [18](#), [248](#), [436](#)

Publicité [127](#)

Punition [154-155](#), [291](#), [310](#), [334](#)

Purgatoire [335](#)

Quête [14](#), [85](#), [94](#), [321](#), [388](#)

Racisme [92-93](#)

Raison [34](#), [50-51](#), [58](#), [83](#), [90](#), [99](#), [111](#), [123](#), [127](#), [142](#), [148](#), [210](#), [213-216](#), [234](#),
[352](#), [376](#), [390](#), [402](#), [428-429](#)

Rastignac [412](#)

Réalisme [151](#)

Réchauffement climatique (Le) [267](#), [430](#)

Reconnaissance [14-15](#), [42](#), [68](#), [94](#), [102](#), [115](#), [128](#), [149](#), [184](#), [251](#), [311](#), [382](#), [449](#)

Regard [49](#), [88](#), [138](#), [162](#), [239](#), [248](#), [279](#), [300](#), [302-303](#), [339](#), [368-369](#), [386](#),
[396](#), [437](#), [448](#)

Relativisme [380](#)

Religion [32](#), [70](#), [93](#), [103](#), [112](#), [148](#), [212](#), [243](#), [272](#), [315](#), [429](#)

Rémus [287](#), [370](#)

Repère [123](#), [307](#), [414](#)

Représentation [46](#), [70](#), [72](#), [85](#), [95](#), [101](#), [104-105](#), [108-110](#), [175](#), [196](#), [239](#), [248](#),
[329](#), [366](#), [400](#), [407](#), [411](#), [417-418](#), [428](#), [437](#)

République [31](#), [53](#), [97-98](#), [207](#), [294](#), [363](#), [415](#), [439](#)

Réseaux [182](#), [252-253](#)

Résilience [133](#)

Résistance [115](#), [272](#), [276](#), [292](#), [322](#), [403](#), [439](#), [442](#)

Responsabilité [38](#), [46](#), [56](#), [68-69](#), [73](#), [76](#), [85](#), [121](#), [134](#), [136-137](#), [189](#), [286](#),
[329](#), [350](#), [381](#), [385](#)

Ressentiment [385](#)

Réussite [158](#), [163](#), [259](#), [305](#), [400](#)

Révolte [96-97](#), [115](#), [191](#), [268](#), [295](#), [415](#), [432](#)

Révolution [30](#), [97](#), [114](#), [116](#), [138](#), [175](#), [183](#), [191](#), [220](#), [226](#), [245](#), [363](#)

Richesses 25, 92, 99-100, 108, 128, 158, 300, 333, 336, 364, 375, 423, 427

Risque 63, 75, 99-100, 115, 130-131, 151, 244, 251

Risques 56, 99-100, 131-132, 135, 165, 251

Rocamboles 413

Romantisme 135, 219, 323, 331

Rome 22, 68, 142-143, 147, 152, 170, 202, 206, 241-242, 272, 274, 276, 286, 288, 291, 298, 304, 334, 360, 363, 370, 415

Romulus 276, 287, 317, 370

Roncevaux 431

Rostres 288

Rue 115, 159, 272, 312, 407

Rupture 66, 83, 183, 190, 202, 220, 229

Ruse 77, 389

Sacré 32-33, 104, 206, 315

Sacrifice 245, 278, 287, 290, 328, 336, 352, 370, 431

Sade 431-432

Sagesse 321, 353, 365, 372

Salon 131, 312-313

Sarajevo 163, 288-289

Sauvage 55, 264-265, 339, 349, 352, 356, 365, 378-379, 416

Sauvagerie 118-119, 264, 287

Savoir 50, 54, 57, 90, 100-101, 212-216, 369

Scandale 223

Science 54-56, 69-70, 100-101, 204, 212-213, 216, 243-244, 246, 256, 285, 399, 429

Sécurité 63, 100, 131-132, 180, 203, 236, 251, 287, 392

Séduction 105, 401

Sens 26, 31-32, 36-37, 45, 48, 50-51, 57-58, 60, 69-70, 75, 80-81, 87, 90, 92-93, 97, 100, 102-103, 115-116, 127, 136, 148, 210, 213-214, 216, 221, 246, 263, 332, 353, 363, 370, 374, 384, 390, 416, 428-429

Sensation 61, 137, 225, 400, 410

Sérail [335-336](#)

Service public [25](#), [203](#)

Sexe [137](#), [336](#), [369](#)

Sisyphe [326](#), [389-390](#)

Société civile [72](#), [82](#), [102](#), [108](#), [375](#), [392](#)

Socrate [58](#), [199](#), [234](#), [321-322](#), [380](#), [391](#), [414](#)

Solidarité [65](#), [75-77](#), [87](#), [168](#), [232](#)

Solitude [67](#), [261-262](#), [264](#), [364](#)

Sophisme [47](#)

Sophistique [250](#)

Souffrance [31](#), [44-45](#), [58-59](#), [66](#), [89](#), [133](#), [155](#), [328](#), [358](#)

Soupçon [41](#), [103](#), [112](#), [163](#), [180-181](#), [193](#), [225](#)

Souveraineté [82](#), [87](#), [90](#), [98](#), [104](#), [177](#), [207](#), [217](#)

Spartacus [415](#)

Spectacle [95-96](#), [104-105](#), [127](#), [241](#)

Sphinx [371](#)

Sport [231](#), [444](#)

Stabilité politique [233](#)

Stalingrad [290-291](#)

Statue de la Liberté (La) [451](#)

Suicide [105-106](#), [363](#), [411](#)

Supermarché [313-314](#)

Symbole [143](#), [154](#), [158](#), [163](#), [217-218](#), [245](#), [248](#), [271-274](#), [319](#), [337](#), [372](#), [396](#), [404](#), [415](#), [427](#), [451](#)

Syrtes (Rivage des) [341-342](#)

Tahiti [268](#)

Tantale [326](#), [371-372](#)

Tarpéienne (Roche) [291](#)

Tartuffe [416](#)

Tarzan [416-417](#)

Technique 55-56, 119, 123, 126, 130-131, 165, 197, 248, 250, 255-256, 369, 384, 391, 429

Temple 21, 282, 315

Temps 20, 30, 37, 39, 43, 49-50, 58-59, 83, 85, 95, 104-105, 109, 121, 128, 137, 157, 159, 196-198, 202, 213, 223-224, 252, 254, 284, 290, 310-311, 334-335, 354, 358, 386-387, 392, 398, 400, 404, 407, 410, 417, 424, 428, 432

Tentation 78, 115, 142, 156, 271, 371, 386, 427, 450

Territoire 68, 106, 116, 146, 211, 264, 287, 339, 426

Terrorisme 125, 436-437

Théâtre 315-316

Théologico-politique 182, 201

Thésée 318, 339, 349, 356, 361-362, 372

Theuth 390-391

Tintin 417-418

Tolérance 107, 125, 127

Tombouctou 336-337, 445

Totalitarisme 53, 107-108

Tradition 13, 22, 34-35, 55, 61, 83, 111, 136, 142, 194, 209, 246, 269, 287, 317, 319, 329, 336, 350, 369, 450

Traduction 53, 119, 194, 206, 209, 340, 362, 367, 405, 428

Tragédie 38, 123, 154, 158, 211, 277, 356, 365

Trahison 77, 151, 180, 291, 354, 408

Transgression 35, 155

Travail 55, 64, 73, 93-94, 101, 108-110, 167, 179-180, 192, 196-198, 254, 280, 306, 359, 383, 430

Tutelle 46, 72, 132, 182

Utilité 45, 110-111, 267, 311

Utopie 111-112, 144, 205, 252, 263, 268, 305, 338-340, 342, 420, 423

Valeurs 16, 29, 34, 48, 81-83, 88, 92, 94, 123, 134-136, 191, 200, 205, 209, 216, 234, 247, 251, 263, 270-271, 298, 301, 308, 358-359, 370, 380, 384, 398, 402-403, 426, 447, 451

Valmy [113](#), [433](#)

Veilleur de nuit (Le) [391-392](#)

Vengeance [146](#), [318](#), [320](#), [356](#), [365](#)

Vercingétorix [426](#), [433](#)

Verdun [113](#), [292-293](#)

Vérité [77](#), [104](#), [111](#), [135](#), [322-323](#), [407](#), [440](#)

Vertu [14](#), [28](#), [107](#), [114-115](#), [189](#), [363](#), [375](#), [386](#), [428](#)

Vichy [85](#), [183](#), [249](#), [293-294](#)

Vide [37](#), [74](#), [80](#), [425](#)

Vie [19](#), [21-22](#), [37](#), [40-41](#), [47-50](#), [54](#), [56](#), [67](#), [78](#), [88-89](#), [91](#), [93-94](#), [100](#), [105](#),
[108](#), [111](#), [116](#), [119](#), [129-130](#), [132](#), [135-136](#), [156](#), [161](#), [179](#), [184](#), [189](#), [193](#),
[197](#), [218](#), [228](#), [232](#), [256](#), [259](#), [266](#), [275](#), [287-288](#), [302](#), [308](#), [317](#), [335](#),
[347](#), [349-350](#), [352](#), [359-360](#), [363](#), [369](#), [377](#), [382-383](#), [385](#), [390-391](#), [404](#),
[406-408](#), [414-416](#), [427](#), [429-430](#), [432](#), [437](#), [440-441](#), [446-447](#), [450-451](#)

Vieillesse [65](#), [293](#), [367](#)

Ville [211](#), [224](#), [271-272](#), [274](#), [276-277](#), [316-317](#)

Violence [16](#), [35](#), [58](#), [63](#), [67](#), [120](#), [142-143](#), [145](#), [148-149](#), [358](#)

Voile d'ignorance (Le) [392-393](#)

Volonté [18](#), [38](#), [62](#), [66](#), [69](#), [90](#), [102](#), [144](#), [256](#), [292](#), [310](#), [377](#), [382](#), [385](#), [430](#),
[446](#)

Wakanda [342-343](#)

Waterloo [294-295](#)

Wounded Knee [295-296](#)

Zarathoustra [381](#), [418](#)

Zealandia [268](#)

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Première partie - Les mots

Chapitre premier - Les mots de la tradition

Amitié

Autorité

Bonheur

Citoyenneté

Commencement

Contemplation

Domination

Don

Empire

Fondation

Guerre

Guerre juste/sainte

Habitude

Hasard

Héros

Mythe

Paix

Passion

Religion

Sacré

Tradition

Violence

Chapitre II - Les mots de la modernité

Action

Catastrophe

Classes sociales

Clerc

Compassion

Consommation

Contrat

Communautarisme

Crise

Déclin

Démocratie

Désenchantement

Éducation

Égalité

Élite

Empirisme

Engagement

État de droit

État-providence

Exclusion

Fracture sociale

Génocide

Gouvernance

Idéologie

Individu

Ingénieur

Innocence

Langue

Laïcité

Modernité

Nation

Parti politique

Pessimisme

Peur

Populisme

Positivismes

Précarité

Racisme

Reconnaissance

Représentation

Révolte

République

Risque

Science

Société civile

Soupçon (Ère du)

Souveraineté

Spectacle

Suicide

Territoire

Tolérance

Totalitarisme

Travail

Utilité

Utopie

Chapitre III - Et après ?

Audace

Biopolitique

Choc des civilisations

Développement durable

Dialogue

Discrimination positive

Espace

Événement

Expert

Fraternité

Globalisation

Incertitude

Incivilité

Mondialisation

Multiculturalisme

Opinion publique

Précaution

Préservation

Résilience

Responsabilité (Principe de)

Sexe et genre

Deuxième partie - Les dates

Chapitre premier - Jours de violence

Victoire des Grecs à Salamine

Jules César franchit le Rubicon

Marc Aurèle fixe les limites de l'Empire

Saint Augustin meurt dans Hippone assiégée

Odoacre, roi des Hérules, entre dans Rome. Chute de l'Empire romain d'Occident

Première croisade

Bataille de Bouvines

Bataille d'Azincourt

Chute de Constantinople

Exécution de l'empereur inca Atahualpa

Massacre de la Saint-Barthélemy

Exécution de Damiens

Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte

Début de la Semaine sanglante, les troupes versaillaises entrent dans Paris

Nauffrage du Titanic

Krach de Wall Street

Rafle du Vel' d'hiv

Débarquement allié en Normandie

Explosion de la bombe « Trinity » dans le désert du Nouveau-Mexique

Assassinat de JFK

Exécution à La Higuera (Bolivie) du « commandante » Che Guevara

Explosion de l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl

Attentats-suicides sur le territoire des États-Unis d'Amérique

Tremblement de terre et tsunami en Asie du Sud-Est

Chapitre II - Verdicts et suffrages

Mort sur la croix de Jésus de Nazareth

Édit de Villers-Cotterêts

Paul III inaugure le concile de Trente

Début du procès de Nicolas Fouquet

Habeas Corpus

Bill of Rights

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Exécution de Louis XVI

Loi réglementant le travail des enfants

« J'accuse... »

Loi de séparation de l'Église et de l'État

Procès Pucheu

Les femmes exercent pour la première fois leur droit de vote aux élections municipales

Début du procès de Nuremberg

René Pleven présente un projet d'armée européenne

Le président Itzhak Ben-Zvi refuse de gracier Adolf Eichmann, exécuté quelques heures plus tard

Vatican II

« Nuit des barricades », des centaines de blessés

La loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse

Première expérience de cohabitation de la Ve République

Rapport Brundtland

Loi portant création des 35 heures et de la réduction du temps de travail

Chapitre III - Créations et fondations

Institution de la démocratie à Athènes

Édit de Caracalla

Clovis remporte sur les Alamans la bataille de Tolbiac et se fait baptiser à Reims par l'évêque Remi

Hégire

Louis XI crée la Poste

Le Prince de Machiavel

Publication de Utopia par Thomas More

Luther placarde sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg ses « 95 thèses »

Jean Bodin publie les Six Livres de la République

Fondation par Richelieu de l'Académie française

Représentation du Cid

Discours de la méthode de René Descartes

Vauban crée le Corps du génie

Lettres philosophiques (ou Lettres anglaises) de Voltaire

Les débuts de l'Encyclopédie

Critique de la raison pure d'Emmanuel Kant

Les États généraux se constituent Assemblée nationale

Fête de la Fédération

Dominique Vivant Denon prend la direction du musée Napoléon, aujourd'hui musée du Louvre

Publication du Code civil

René de François-René de Chateaubriand

Delacroix livre à Louis-Philippe le tableau La Liberté guidant le Peuple

Manifeste du Parti communiste

Publication du recueil Les Fleurs du Mal de Charles Baudelaire

Le salon des Refusés

Parution de Psychopathologie de la vie quotidienne de Sigmund Freud

Manifeste du surréalisme

Parution de L'Être et le Néant de Jean-Paul Sartre

Création du Conseil national de la Résistance présidé par Jean Moulin

Ordonnance instituant la création de l'École nationale d'administration

Première retransmission en direct de l'arrivée du Tour de France

Le P. Joseph Wresinski crée ATD Quart Monde

L'insurrection des Français d'Algérie provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle

Publication de Théorie de la justice de John Rawls

Klaus M. Schwab crée le Forum économique mondial

Chute du mur de Berlin

Installation du Tribunal pénal international chargé des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (guerres de Croatie, Bosnie, Kosovo)

Chapitre IV - Découvertes et inventions

Naissance du monothéisme

Piero della Francesca invente la perspective

L'Amérique ?

Le calendrier « avale » 10 jours

Publication par Galilée des Dialogues sur les deux grands systèmes du monde

Heinrich Schliemann exhume sous la colline d'Hissarlik en Turquie les vestiges de la ville de Troie

Gillette invente la première lame jetable

Einstein formule pour la première fois la théorie de la relativité

Vassily Kandinsky peint le premier tableau abstrait

Marcel Duchamp invente le premier ready-made, Roue de bicyclette

Gallup annonce à l'avance, grâce à la technique des sondages, la victoire de Roosevelt

Création de l'UNEDIC

Création de l'Arpanet

L'Américain Neil Armstrong, de la mission Apollo 11, est le premier homme à fouler le sol de la Lune

Daniel Buren installe dans la cour d'honneur du Palais-Royal son œuvre intitulée Les Deux Plateaux

Inauguration du tunnel sous la Manche

Naissance par clonage de Dolly la brebis

Troisième partie - Les lieux

Chapitre premier - Lieux du monde

Amérique

Bosphore

Cap Horn

Désert

Équateur

Europe

Horizon

Île

Jungle

Lune

Océan

Orient

Pâques (Île de)

Pôle

Tahiti

Zealandia

Chapitre II - Lieux d'histoire

Alésia

Auschwitz

Austerlitz

Babylone

Barricade

Bastille

Byzance

Catalauniques (Champs)

Cayenne

Champ de Mars

Chinatown

Dallas

Eylau

Galerie des Glaces

Grève (Place de)

Ground Zero

Guantanamo

Hiroshima

Jérusalem

Kosovo

Limes

Lisbonne

Marathon

Rome

Rostres (Les)

Sarajevo

Stalingrad

Tarpéienne (Roche)

Verdun

Vichy

Waterloo

Wounded Knee

Chapitre III - Lieux en commun

Agora

Banlieue

Bibliothèque

Château

Cuisine

Ferme

Ghetto

Hôpital

Immeuble

Jardin

Latrines

Marge

Prison

Rue

Salon

Supermarché

Temple

Théâtre

Ville

Chapitre IV - Lieux sacrés, consacrés ou exécrés

Académie

Aréopage

Avalon

Caverne

Cénacle

Cipango

Colonnes d'Hercule

Élysées (Champs)

Enfers (Les)

Factory

Géhenne

Golgotha

La Mecque

Limbes

Montparnasse

Musée

Olympe

Pactole

Parthénia

Purgatoire

Sérail

Tombouctou

Chapitre V - Lieux imaginaires

Cocagne (Pays de)

Far West

Labyrinthe

Neverland

Poudlard

Syrtes (Rivage des)

Wakanda

Quatrième partie - Les mythes

Chapitre premier - Légendes

Achille

Amazones (Les)

Antigone

Aphrodite

Artémis

Athéna

Babel (Tour de)

Cheval de Troie (Le)

Dionysos

Graal (Le saint)

Héraclès

Icare

Isis

Jason

Labyrinthe (Le)

Lilith

Lucrèce

Midas

Oreste

Orphée

Pandore

Pénélope

Persée

Prométhée

Romulus et Rémus

Sphinx (Le)

Tantale

Thésée

Chapitre II - Fables

Abeilles (La fable des)

Attelage ailé (L')

Buridan (L'ânesse de)

Cannibale (Le)

Cigales (Les)

Coup de dés (Le)

Dialectique du Maître et de l'Esclave

« Dieu est mort ! »

L'éternel retour

Gygès (L'anneau de)

Hermaphrodite (L'), Androgyne (L')

Œdipe (Complexe d')

Sisyphé

Theuth

Veilleur de nuit (Le)

Voile d'ignorance (Le)

Chapitre III - Personnages

Batman

Big Brother

Charlot

Chauvin

Docteur Jekyll

Don Juan

Dracula

Don Quichotte

Fantômas

Faust

Frankenstein

Gavroche

Golem

Juif errant

K

Mickey

Nana

Rastignac

Rocambole

Socrate

Spartacus

Tartuffe

Tarzan

Tintin

Zarathoustra

Chapitre IV - Rumeurs

Atlantide

Auteur (L')

Eldorado (L')

Nabilla

Nos ancêtres les Gaulois...

Pierre philosophe

Pomme

Progrès

Réchauffement climatique (Le)>

Roncevaux

Sade

Valmy

Vercingétorix

Chapitre V - Cultes

Ben Laden

De Gaulle

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Fermat (Théorème de)

Football (Le)

Guy Môquet

Jeanne d'Arc

Joconde (La)

Johnny

Père Noël (Le)

Statue de la Liberté (La)

Chronologie

Cartes

Index général

Index des noms de personnes



www.quesaisje.com

-
1. Blandine Kriegel, *La Cité républicaine. Essai pour une philosophie politique*, Paris, Galilée, 1998, p. 122.
 2. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1966.

-
1. *Après l'empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002.

-
1. Georg W. Hegel, « Préface », *Principes de la philosophie de droit*, trad. J.-L. Vieillard-Baron, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1999.
 2. Galilée, *L'Essayeur* (1623), trad. Chr. Chauviré, Paris, Les Belles Lettres, 1979.
 3. Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. M. Betz, Paris, Gallimard, 1947.
 4. Gaston Bachelard, *La Psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, 1949.
 5. *Ibid.*
 6. Tite-Live, *Histoire romaine*, trad. A. Flobert, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1999.
 7. Apollodore, *Bibliothèque*, III, 5, 8.

-
1. Henri Michaux, « Notre frère Charlie », in *Œuvres complètes I*, éd. R. Bellour, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.
 2. Littré, *Dictionnaire de la langue française*.
 3. Catulle Mendès, « La Charité », *Contes épiques*, Paris, 1884.
 4. Émile Zola, *Nana*, éd. H. Mitterand, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002.
 5. Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, éd. G. Gengembre, Paris, Pocket, 1998.

-
1. Augustine Fouillé [G. Bruno], *Le Tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin, 2000.

-
1. Christian Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998.
 2. Jean Giraudoux, *La Gloire du football*, Paris, Aubier-Montaigne, 1933.